



EX-LIBRIS



UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUÍZ DE QUEIROZ

Nº 3828

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE
PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME QUINZIÈME.



A PARIS,
CHEZ RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ÂRCS, N° 41.

M. DCCC. XXI.

683091 - B.

1953/7-7-1954
"Kosmos"
Cr 300,00



570
B929e

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

DE LA MANGOUSTE.¹

LA mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à

¹ Mot dérivé de *mangutia*, nom de cet animal aux Indes. *Ichneumon*, en grec et en latin; *tezer-dea*, en arabe, selon le docteur Shaw.

Mungo par les Portugais, et *muncus* par les Hollandais de l'Inde, selon Kœmpfer; *quil* ou *quiltspelé* à Ceylan, selon Garcias du Jardin; *chiri* au Malabar, selon le P. Vincent Marie.

Ichneumon. Aristotelis *Hist. animal.*, lib. vi, cap. 35, et lib. ix, cap. 6.

Ichneumon, que les Égyptiens nomment *rat de Pharaon*. *Observations de Belon*; Paris, 1555, feuillet 95, fig. *ibid*.

Le rat de Pharaon. Belon, *de la Nature des Poissons*; Paris, 1555. pag. 35, fig., pag. 37.

prendre les souris et les rats¹ : mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents,

Ichneumon sive lutra Ægypti. Aldrov., *de Quad. digit.*, pag. 298, fig., pag. 301.

Serpenticida sive muncos. Rumph., *Herb. VIII*, p. 69, tab. 28, fig. 2 et 3.

Viverra mungo. Kœmpfer, *Amœnit.*, pag. 574.

Ichneumon, mus Pharaonis. Prosp. Alpin., *Historia Ægypti.*, pag. 234 et 235, tab. 14, fig. 3.

Ichneumon, ou rat de Pharaon. Maillet, *Description de l'Égypte*, pag. 34, fig. *ibid.*

Mustela ægyptiaca. Ichneumon, id est, investigator. Mus Pharaonis; mus Ægypti; damula; donota; mustela Ægypti peculiaris. Lutra Ægypti. Klein, *de Quad.*, pag. 64.

Meles (ichneumon) digitis mediis longioribus, lateratibus æquatibus subuniformibus. *Voyage de Hasselquist*, art. 4, pag. 191.

The indian ichneumon. Edwards, *Hist. of Birds*, fig. 4, pag. 199, fig. *ibid.*

Mustela pilis ex albedo et nigricante variegatis vestita. Ichneumon, mus Pharaonis. Ichneumon ou la mangouste, vulgairement le rat de Pharaon. Briss., *Regn. anim.*, pag. 250.

Ichneumon. Viverra caudâ à basi incrassatâ sensim attenuatâ. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10.

¹ *Mihi ichneumon fuit utilissimus ad mures ex meo cubiculo fugandos... Unum atui à quo murium damna planè cessarunt si quidem quotquot offendebat interimebat, longèque ad hos necandos fugandosque fele est ichneumon utilior.* (Prosp. Alp., *Descript. Ægypti*, lib. IV, pag. 235.)

aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paroît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit : elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents : elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom,¹ et qu'ils disent être un des plus sûrs et des

¹ *Primum antidotum..... radix est plantæ malacæ hampaddu tanah id est fel terræ dictæ à sapore amarissimo..... Lusitanis ibidem raja seu radix mungo appellata à mustelâ quâdam seu viverrâ Indis mungustia... appellata quæ radicem monstrasse et ejus usum.... prima..... prodidisse creditur..... Indi igitur..... præcipuè qui Sumatram et Javam incolunt, sive usum à mustelâ edocti sint, sive casu quodam invenerint, radicem pro explorato habent antidoto. (Kœmpfer, *Amœnit*, p. 574.)*

Dans l'Inde, il est une racine qui ne produit ni tronc, ni branches, ni feuilles, qui s'appelle *chiri*, nom qu'elle tire d'un animal qui sait seul la reconnoître et la trouver. Cet animal est grand comme une marte, et lui ressemble assez par la forme, excepté qu'il est un peu plus corsé (*corpulento*); la couleur de son poil est obscure, qui est dur, tendu et hérissé comme celui des sangliers, mais moins long; sa queue est charnue, lisse et unie comme celle de la marte. L'antipathie que cet animal a pour les serpents est extraordinaire, et il ne semble s'occuper qu'à leur tordre des embûches.... Les chasseurs ont observé qu'il va dé-

plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux; elle tue et mange aussi les petits crocodiles, quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf;¹ et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entroit dans son corps lorsqu'il étoit endormi, et n'en sortoit qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avoit plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents : mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de cou-

terrer la racine dont nous venons de parler, soit pour se guérir, soit pour se préserver de l'effet du venin..... On la regarde comme le meilleur antidote que l'Inde fournisse. (*Voyage du P. Vincent Marie*, traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail.)

¹ L'ichneumon, ou rat de Pharaon, est une espèce de petit cochon sauvage, joli et très-aisé à apprivoiser, qui a le poil hérissé comme un porc-épic. Il est ennemi des autres rats, et surtout des crocodiles; non-seulement il dévore leurs œufs, dont il se nourrit, mais il attaque encore avec courage les petits crocodiles, dont il sait venir à bout, en les prenant par le cou, au défaut de la tête. (*Description de l'Égypte*, par Maillet, pag. 54.)

leur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étoient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différoit de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paroît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont, pour ainsi dire, domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages.¹

¹ « Cct ichneumon, dit Edwards, venoit des Indes orientales, et étoit fort petit; j'en ai vu un autre, venu d'Égypte, qui étoit plus du double.... La seule différence qu'il y avoit outre la grandeur entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avoit une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminoit en pointe; et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui étoit si petit en comparaison de celui d'Égypte, avoit cependant pris son entier accroissement. » (Edwards, pag. 199.) Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (tome I, page 66, table 41) d'une de ces petites mangoustes, qu'il avoit eue vivante, et qui lui venoit de Ceylan, dit qu'elle étoit très-malpropre, et qu'on n'avoit pu l'appivoiser. Cette différence de naturel pourroit faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celle dont

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avoit d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui, presque toutes, sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques.¹

nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui étoit si privée, que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimoit beaucoup, la portoit toujours dans son chapeau, et faisoit à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

¹ Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : *Galli in Ægypto conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt, sua imponunt nomina ficta, appellarunt hoc animal rat de Pharaon; quod secuti qui latinè relationes de Ægypto dedierunt, Alpin, Belon, murem Pharaonis effinxerunt.*

Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il auroit vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes, et il se seroit abstenu de prendre de là occa-

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie. Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps et s'élève sur ses jambes ; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent ; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élançe comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux

sion de mal parler de notre nation ; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier. En effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudroient s'ennuyer à les lire : 1° parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation ; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un long détail de paroles ; 2° parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue ; 3° parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie, ni même d'intelligence ; 4° parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec

une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche, dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer, par agilité, par courage, aux armes

les signes les plus obscurs, les plus indifférents et les plus équivoques; 5° enfin parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laissent tous les deux aussi ignorants qu'ils l'étoient. Une preuve qu'avec cette méthode on se dispense de lire et de s'instruire, c'est 1° la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon; c'est 2° l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet, et non pas celui de la mangouste; il ne falloit pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il auroit suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avoient précédé dans le même pays; 3° l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes, ou si elles tombent tous les ans. Dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

1 Les habitants d'Alexandrie nourrissent une bête nom-

et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle; souvent elle combat les chiens, et, quelques grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas long-temps.¹ Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale,² depuis l'Égypte jusqu'à Java, et il paroît qu'il se trouve aussi en Afrique

mée *ichneumon*, qui est particulièrement trouvée en Égypte. On la peut apprivoiser ès maisons tout ainsi comme un chat ou un chieu. Le vulgaire a cessé de la nommer par son nom ancien, car ils la nomment en leur langage *rat de Pharaon*. Or, nous avons vu que les paysans en apportent des petits au marché d'Alexandrie, où ils sont bien recucillis pour en nourrir ès maisons, à cause qu'ils chassent les rats... les serpents, etc. Cet animal est cauteleux en épiaut sa pâture.... Il se nourrit indifféremment de toutes viandes vives, comme d'escargots, lézards, caméléons, et généralement de toutes espèces de serpents, de grenouilles, rats et souris; il est friand des oiseaux, des poules et poulets: quand il est courroucé, il hérissé son poil.... Il a une particulière marque, c'est un grand pertuis tout entouré de poil hors le conduit de l'excrément, ressemblant quasi au membre honteux des femelles, lequel conduit il ouvre lorsqu'il a grand chaud. (Belon, *Observ.*, feuill. 95, verso.)

¹ *Feles et ichneumon tot numero pariunt quot canes, vescunturque eisdem, vivunt circiter annos sex.* (Arist., *Hist. anim.*, lib. vi, cap. 35.)

Mungos abunt rura calentis Asiæ omnis, usque ad Gangem, etiam in iis regionibus in quibus radiæ mungo nunquam germinavit. (Kœmpf., *Amœnit.*, p. 574.)

La mangouste est un petit animal très-joli, fait à peu près comme nos belettes de France...., mais d'une couleur

jusqu'au cap de Bonne-Espérance¹ : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond, et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste, la mangouste étoit en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puis-

incomparablement plus belle.... Le blanc et le noir dominent sur chaque poil, et il y a une espèce de rouge qui fait la nuance entre le noir et le blanc. Sa queue est couverte d'un poil avec les mêmes nuances, et plus long que celui du corps. Il a la tête couverte d'un petit poil ras; ses yeux sont gros et ses oreilles courtes et arrondies : cette mangouste avoit deux pieds et demi de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.... Elle venoit du royaume de Calicut, et a été apportée en France dans un vaisseau de notre escadre; elle a vécu à Paris cinq mois; elle étoit devenue fort familière. (*Curiosit. de la Nature et de l'Art*; Paris, 1705, pag. 211.)

¹ L'ichneumon est de la grandeur du chat, mais il a la forme d'une musaraigne.... Tout son corps est couvert de poils longs, roides, rayés et tachetés de blanc, de noir et de jaunc. Cet animal, qui est très-commun dans les campagnes du Cap, est grand destructeur de serpents et d'oiseaux. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, chap. 5.)

qu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles, dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication, si la mangouste n'en détruisoit les germes.

[Il y a une grande mangouste qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes ; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.]

¹ Le plus grand service que l'ichneumon rende à l'Égypte, est de briser les œufs des crocodiles partout où il les rencontre ; c'est pour cela que les anciens Égyptiens lui portoient un culte religieux. (*Voyage de Paul Lucas*, tom. III, pag. 205.)

C'étoit avec justice que les anciens Égyptiens révéroient l'ichneumon ou rat de Pharaon. L'on dit que de quatre cents œufs que le crocodile pond à la fois, pour en sauver quelques-uns de la fureur de cet ennemi mortel de son espèce, il est obligé de les transporter dans quelques petites îles, lorsque le Nil s'est retiré. (*Description de l'Égypte*, par Maillet, tom. II, pag. 129.)

DU VANSIRE.¹

CEUX qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paroissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs le vansire diffère, par la couleur du poil, de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paroît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*,² qu'il

¹ Mot dérivé de *vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. « La province de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité de beaux sables (martes), qui portent le nom d'*insire*. » (*Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 87.)

Il n'y a point de sables ou de martes à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'*insire* de Congo pourroit bien être le vansire de Madagascar.

² *Mustela javanica*. *Ab incolis Javae koger-angan vocatur*. Seba, tom. I, pag. 77, n° 4, tab. 48, fig. 4.



Voire page
 1. La Mangouste Page 1.
 2. Le Vansire 16. | 3. Le Nemus 18.
de page 16

dit que les habitants de cette île nomment *kogerangan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé *furet de Java*,¹ pourroit bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décidément, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui seroit nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur, pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

[M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal.

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, un animal du genre des mangoustes, qui venoit de l'île de Madagascar, et qui ressembloit exactement à la description du vansire donnée par M. de Buffon. Il se plaisoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie nous assura que, lorsqu'on

¹ *Mustela supra rufa, infra ditute flava, caudæ apice nigricante..... Viverra javanica.* Le furet de Java. Briss., *Regn. anim.*, pag. 245.

² *Javanica hæc mustela, hinc representata, collo et corpore est brevioribus quàm nostras; caput tegentes pili obscurè spadicei sunt, rufi qui dorsum, ditute verò flavi qui ventrem vestiunt, caudâ interim in apicem acutum et nigricantem desinente.* (Seba, tom. I, pag. 78.)

» tenoit cet animal pendant quelque temps à sec
 » et hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empres-
 » sement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La fi-
 » gure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exac-
 » te : mais elle paroît un peu trop allongée, parce
 » qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet
 » animal, et d'ailleurs le poil est plus court que
 » celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce der-
 » nier étoit à peu près de la taille de la marte or-
 » dinaire; sa queue égaloit en longueur celle du
 » corps jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur
 » brune noirâtre; il y avoit cinq doigts à chaque
 » pied, bien divisés et sans membranes. Les dents
 » incisives étoient au nombre de six, tant en haut
 » qu'en bas; il y avoit huit mâchelières à chaque mâ-
 » choire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, et les
 » canines étoient isolées; ce qui fait en tout tren-
 » te-deux dents. L'animal marchoit comme les man-
 » goustes, en appuyant sur le talon. »]

DU NEMS.

LE vansire est, comme nous l'avons dit, un a-
 nimal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique,
 qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception
 du nombre et de la forme des dents, et de la lon-
 gueur de la queue, qui est beaucoup plus grande
 dans le vansire que dans notre furet. Nous don-

nons ici (*pl.* 54) la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse*. Par sa forme, aussi-bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe, et ces furets d'Arabie ou ces nems ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sèvc.

« Le nems est un vrai furet, à le considérer dans
 » le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand
 » il marche, il s'allonge et paroît bas de jambe. Il a
 » beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci
 » étoit mâle, et avoit treize pouces dix lignes de
 » longueur du museau à l'anus; le tronçon de la
 » queue un pied; la hauteur du train de devant
 » est de cinq pouces six lignes, celle du train de
 » derrière six pouces six lignes; l'oreille est sans
 » poil, et de la même forme que celle du furet com-
 » mun. Son œil est vif, et l'iris d'un fauve foncé;
 » son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru a-
 » voir de moustaches. Tout le corps est couvert
 » d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un
 » blanc sale qui a dix lignes de longueur; ce qui
 » fait que, par ses rayures, il ressemble au lapin
 » riche. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair
 » sans mélange; le fond du poil de la tête, autour
 » de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire; et sur
 » le nez, les joues, les autres parties de la face où

» le poil est court, un ton fauve plus ou moins
 » brun par endroits règne partout sans mélange,
 » se continue et se perd en diminuant dans les par-
 » ties de la tête au-dessus des yeux ; ses jambes sont
 » couvertes d'un poil ras fauve foncé ; les pates
 » ont quatre doigts, et un petit doigt par derrière ;
 » les ongles sont petits et noirs ; la queue, qui est
 » au moins du double plus longue que celle de
 » nos furets, est très-grosse au commencement du
 » tronçon, et très-ménue au bout, qui finit en poin-
 » te ; de grands poils jaspés comme sur le corps
 » couvrent cette queue. Cet animal ne boit point,
 » à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a
 » soin. »

DU SURIKATE.

CET animal a été acheté en Hollande, sous le
 nom de *surikate* ; il se trouve à Surinam et dans
 les autres provinces de l'Amérique méridionale :
 nous l'avons nourri pendant quelque temps ; et
 ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de
 soin que d'intelligence les animaux de notre ou-
 vrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plu-
 sieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il
 a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli
 animal, très-vif et très-adroit, marchant quelque-
 fois debout, se tenant souvent assis avec le corps
 très-droit, les bras pendants, la tête haute et mou-

vante sur le cou comme sur un pivot; il prenoit cette attitude toutes les fois qu'il vouloit se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez, par la taille et par le poil, à la mangouste; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue: mais par le muscau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène: ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avons nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il étoit fort jeune: mais son goût pour la chair se déclara bientôt; il mangcoit avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet: il cherchoit aussi à surprendre les jeunes animaux; un petit lapin qu'on élevoit dans la même maison scroit devenu sa proie, si on l'eût laissé faire. Il aimoit aussi beaucoup le poisson, et encore plus les œufs; on l'a vu tirer avec ses deux pates réunies des œufs qu'on venoit de mettre dans l'eau pour cuire: il refusoit les fruits, et même le pain, à moins qu'on ne l'eût maché. Ses pates de devant lui servoient, comme à l'écureuil, pour porter à sa gueule. Il lapoit en buvant comme un chien, et ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède; sa boisson ordinaire étoit son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouoit avec

les chats, et toujours innocemment ; il ne faisoit aucun mal aux enfans, et ne mordoit qui que ce fût que le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. Il ne se servoit pas de ses dents pour ronger ; mais il exerçoit souvent ses ongles, et grattoit le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés. Il étoit si bien apprivoisé, qu'il entendoit son nom ; il alloit seul par toute la maison, et revenoit dès qu'on l'appeloit. Il avoit deux sortes de voix : l'aboïement d'un jeune chien, lorsqu'il s'ennuïoit d'être seul ou qu'il entendoit des bruits extraordinaires ; et au contraire, lorsqu'il étoit excité par des caresses, ou qu'il ressentoit quelque mouvement de plaisir, il faisoit un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal étoit femelle, et paroissoit souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

[Nous avons dit que le surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, et, entre autres, le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenoit,

le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, et, suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, quand il avoit mordu une fois quelqu'un, il le mordoit toujours, en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvoit pas attraper les jambes, il se jetoit sur les souliers et sur les jupons. qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, page 7, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon, dit M. Vosmaër, a vraisemblablement été trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Monseigneur le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention; et il paroît qu'il ne se

» trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on
 » peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que
 » je reçus en même temps, et où il est dit :

» J'ai encore remis audit capitaine deux petits
 » animaux vivants, mâle et femelle, auxquels nous
 » ne pouvons cependant donner de nom, ni les rap-
 » porter à aucune autre espèce, attendu qu'on me
 » les a envoyés pour la première fois, et de bien
 » loin, des déserts et montagnes de pierres de cette
 » vaste contrée. Ils sont fort doux; gentils, et man-
 » gent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs
 » crus et des fourmis, quand ils peuvent en attra-
 » per. Je souhaite que ces petits animaux arrivent
 » en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait en-
 » core vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir; car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, et que je l'aie décrit, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate*, et qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique, dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose et nous changerons vo-

lontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.]

DU TAYRA OU GALERA.

CET animal, dont M. Brown nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il se creuse un terrier; il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser; les métatarses sont allongés; il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns dont les uns sont assez longs, et les autres beaucoup plus courts.¹ Cet animal

¹ *The History of Jamaïca*, by Pat. Brown; London, 1756, chap. 5, pag. 485, tab. 49, fig. 1.

nous paroît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Brésil pourroit bien être le galera de M. Brown; et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer.¹ Au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra*,² et je soupçonne que le nom de *galera*, dont M. Brown ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra*, qui est le vrai nom de cet animal.

¹ *Mustela atra collo subtus maculâ atbâ tritobâ. Habitat in Brasiliâ....* Holm., *Confer.*, Brown, *Jam.*, 485, tab. 49, fig. 1. *Galera statura martis at nigra, pilis rigidioribus, auriculæ rotundæ villosæ. Area antè oculos cinerescens, maculæ sub medio collo non verò sub gulâ. Mammæ ponè umbilicum quatuor.* M. Brown dit, à la vérité, qu'il n'a pu voir que deux mamelles au bas du ventre, mais il se peut que les deux autres lui aient échappé. Il dit aussi que le galera se trouve en Guinée, et la belette noire se trouve au contraire au Brésil; mais cela ne doit point arrêter, car tous les jours il arrive que des animaux du Brésil, premièrement transportés en Guinée et ensuite ailleurs, passent pour être de Guinée, et réciproquement; en sorte que je suis de l'avis de M. Linnæus, et je crois que le galera de M. Brown est le même que la belette noire du Brésil.

² *Mustela maxima atra moschum redolens. Tayra*, grosse belette. Cet animal en se frottant contre les arbres y laisse une espèce d'humeur onctueuse qui sent beaucoup le musc. (Barrère, *Histoire naturelle de la France équinociale*, pag. 155 et 156.)

DES GERBOISES.

GERBOISE est un nom générique, que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connoissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1° le tarsier, dont nous ferons mention, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied; 2° le gerbo¹ ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière; 3° l'alagtaga,² dont les

¹ Mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie, et que nous avons adopté.

Gerbo. *Voyages de Corneille le Brun*; Paris, 1714, pag. 406, fig., pag. 410.

Gerboise. *Voyage de Paul Lucas*, tom. II, pag. 73, fig., pag. 74.

Jerboa. *Voyage de Shaw*, pag. 248, fig., pag. 249.

Mus jaculus pedibus posticis longissimis caudâ extremi villosâ. Hasselquist, *Itin.*, cl. 1, art. 6.

Gerbua. *Glanures d'Edwards*, pag. 18, fig., pl. 219.

Nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerschmid, qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher*. Ce-

jambes sont conformées comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois

pendant le mot *alagtaga* me paroît très-voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou écu-reuil-volant; ainsi je serois porté à croire qu'*alagtaga* comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin, au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre volant*.

Cuniculus seu lepus indicus utias dictus. Aldrov., de *Quad. digit.*, fig., pag. 395.

MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande, mais elle me paroît convenir un peu mieux à l'alagtaga; l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième.

Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias*: ce mot est américain, et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent, et depuis quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde; mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*, vient de *coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'*utias* ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui étoit et qui est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. Il y a eu de tout temps dans les Antilles (dit l'auteur de l'Histoire des Antilles) quelques bêtes à quatre pieds, telles que l'opossum (sarigue), le javaris (pccari), le tatou, l'acouti et le rat musqué (pilori). (*Histoire naturelle des îles Antilles*, pag. 121).

Cuniculus pumilio, satiens, caudâ longissimâ. Gmelin, *Nov. Com. acad. Petrop.*, tom. V, tab. 11, fig. 1.

à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres : 4° le daman - israël ou agneau d'Israël,¹ qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, qui pourroit bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes*.²

Le gerbo a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très-petite; la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre : cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains por-

¹ *Daman-israël*, agneau d'Israël. *Voyage de Shaw*, tom. II, pag. 75.

Animal quoddam pumile cuniculo non dissimile, sed cuniculis majus quod agnum filiorum Israël nuncupant. (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, lib. IV, cap. 9, pag. 232.)

Mus caudâ elongatâ vestitâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis. Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 62.

Le mot *femoribus* est ici mal appliqué : ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très-longs.

tent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les picds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queuc est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi-bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre, et le dedans des cuisses, sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queuc une grande bande noire transversale en forme de croissant.¹

L'alagtaga est plus petit qu'un lapin; il a le corps plus court : ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes, et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparens; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité : il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont

¹ Voici les dimensions de cet animal, données par Hassequist. *Magnitudo corporis ut in mure domestico majore. Mensuratio capit. poll. 1, corp. poll. 2 ½, caud. spith. 1 ½, post. ped. spith. ½, anter. infra pollicem. Myst. longiss. poll. 3.*



D'après pins 1. Le Gerbo Page 29. | 2. L'Alagtaga *D'après pins* 50.

comme celles des rats ; les yeux grands , l'iris et la paupière bruns : le corps est étroit en avant , fort large et presque rond en arrière ; la queue très-longue , et moins grosse qu'un petit doigt : elle est couverte , sur plus des deux tiers de sa longueur , de poils courts et rudes ; sur le dernier tiers , ils sont plus longs , et encore beaucoup plus longs , plus touffus et plus doux vers le bout , où ils forment une espèce de touffe noire au commencement , et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts ; ils ont cinq doigts : ceux de derrière , qui sont très-longs , n'en ont que quatre , dont trois sont situés en avant , et le quatrième est à un pouce de distance des autres : tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant , et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long , fauve sur le dos , blanc sous le ventre.¹

L'on voit , en comparant ces deux descriptions , dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist , et la seconde de Gmelin , que ces animaux

¹ Voici les dimensions de cet animal , données par Gmelin. *Longitudo ab extremo rostro ad initium caudæ poll.* 6 ; *ad oculos poll.* 1. *Auricularum poll.* $1\frac{1}{2}$; *caudæ poll.* $8\frac{1}{2}$; *pedum anteriorum ab humero ad extremos usque digitos poll.* $1\frac{1}{2}$; *pedum posteriorum à suffraginibus ad initium usque calcanei poll.* 5 ; *à calcaneo ad exortum digiti posterioris poll.* 1 ; *ad extremos unguis poll.* 2. *Latitudo corporis anterioris poll.* $1\frac{1}{2}$, *posterioris poll.* 5 , *auricularum poll.* $\frac{1}{5}$.

se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire trois grands et un éperon, à ceux de derrière : mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie,¹ le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère qui paroîtroit distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul, et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie,² en Égyp-

¹ *Voyage du docteur Shaw*, pag. 248 et 249, fig.

² On trouve en Circassie, aussi-bien qu'en Perse, en Arabie et aux environs de Babylone, une espèce de mulot

tc, ¹ en Barbarie, en Arabic, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga, et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différents; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ses différences, ne nous paroît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil; en sorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légalement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout, comme des oiseaux. En repos, ils sont assis sur leurs genoux; ils ne dorment que le jour, et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres. Ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins

appelée *jerbuah* en arabe, de la grandeur et couleur à peu près d'un écureuil..... Quand il saute, il s'élançe à cinq ou six pieds haut de terre..... Il quitte quelquefois les champs et se fourre dans les maisons. (*Voyage d'Olearius*, p. 177.)

¹ En Égypte, je vis de petits animaux qui couroient très-fort sur leurs deux jambes de derrière; elles étoient si longues qu'ils sembloient montés sur des échasses. Ces animaux terrent comme les lapins. On en prit sept que j'emportai; il m'en est resté deux que j'ai apportés en France, où ils ont vécu à la ménagerie du roi pendant deux ans. (*Voyage de Paul Lucas*, tom. II, pag. 74.)

ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues.

A l'égard du daman ou agneau d'Israël, qui nous paroît être du genre des gerboises, parce qu'il a

Oesophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur : intestinum cæcum breve admodum, sed amplum est, in processum vermiformem, duos pollices longum, abiens. Choledochus mox infra pylorum intestinum subit. Vesica urinaria citrinâ aquâ plena. Uteri nulla planè distinctio; vagina enim, canalis instar, sine ullis artificiis in pubem usque protensa, in duo mox cornua dividitur, quæ, ubi ovariiis appropinquant, multas inflexiones faciunt et in ovariiis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, cui circa vesicæ urinariæ collum vesiculæ seminales, unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter anum et penem, aut inter anum et vulvam, nullo modo potui discernere, licet quasvis in indagacione istâ cautelas adhibuerim.... Cuniculi americani, porcelli pitis et voce. (Marcgrav.) Fabricâ internarum partium ab hoc animali non multum abtundunt. (Gmelin, Nov. Com. Ac. Petrop., tom. V, art. 7.)

comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de eiter ce qu'en dit le docteur Shaw, qui étoit à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman- » israël, dit cet auteur, est aussi un animal du » mont Liban, mais également commun dans la » Syrie et dans la Phénicie. C'est une bête inno- » cente, qui ne fait point de mal, et qui ressemble » pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de » la même manière; seulement il est plus brun, et » a les yeux plus petits et la tête plus pointue; ses » pieds de devant sont courts, et ceux de derrière » longs, dans la même proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans » la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous » et fentes de rochers; ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que » le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le sa- » phan de l'Écriture : personne n'a pu me dire d'où » vient le nom moderne de daman-israël, qui signifie agneau d'Israël. » Prosper Alpin, qui avoit indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce der-

¹ *Voyage de Shaw*, tom. II, pag. 75.

nier fait paroît douteux; car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

[Nous donnons ici (*planche 55*) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquoit dans l'article précédent, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pates de devant et des ongles ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barea une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marqué; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie.¹ On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de

¹ Note communiquée à M. de Buffon, par M. le chevalier de Bruce.

Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente; et il est assez étonnant que, dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent,¹ à la
 » ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays,
 » qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la gran-
 » deur du lapin d'Europe; il a la tête à peu près
 » comme lui, les oreilles au moins de la même
 » longueur, les pates de devant très-courtes et
 » très-petites : il s'en sert pour porter à sa gueu-
 » le, et je ne crois pas qu'elles lui servent beau-
 » coup à marcher; il les tient ordinairement ra-
 » massées dans son long poil, qui les recouvre en-
 » tièrement. Les pates de derrière sont grandes et
 » grossés : les doigts du pied, au nombre de qua-
 » tre, sont longs et séparés. La queue est de la lon-
 » gueur du corps au moins, et couverte de longs
 » poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le
 » bout des oreilles et celui de la queue sont de la
 » même couleur; les yeux sont noirs, grands et sail-
 » lants. On le nourrissoit de feuilles de laitue. Il
 » aime beaucoup à ronger; on lui mettoit exprès

¹ *Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoent.*

» dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap. Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

« Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds »
 » de devant, et quatre à ceux de derrière : les on- »
 » gles du devant sont noirs, longs, minees et cour- »
 » bés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, »
 » courts, de figure conique, un peu courbés vers »
 » l'extrémité : l'œil est noir et fort gros; le nez et »
 » les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont »
 » grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en »
 » dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ar- »
 » doise. La tête ressemble assez à celle des petites »
 » gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule »
 » et aux angles des yeux. Les jambes, ou plutôt les »
 » bras de devant, sont très-courts, et les mains fort »
 » petites; les jambes de derrière, au contraire, sont »
 » très-grosses, et les pieds excessivement longs. La »
 » queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de »
 » poil, paroît minee à sa naissance, et fort grosse à »
 » son extrémité: elle est d'un fauve foncé sur la plus »
 » grande partie de sa longueur, et d'un brun mini- »
 » me vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un »
 » fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et »
 » de la tête est d'un jaune pâle presque blanc; les »
 » cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; »
 » tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de

» la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve.»

Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche 15 de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande).

Il nous paroît aussi que l'animal dont nous donnerons la description, sous le nom de *tarsier*, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-israël*; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le *daman-israël* à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie

gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pates de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celle dont nous donnons ici la figure. Mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.]

Addition de l'éditeur hollandais (M. le professeur ALLAMAND).

[« Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon
 » distingue quatre espèces différentes de ces ani-
 » maux¹ : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du
 » tarsier; aussi est-ce la seule dont il ait donné la
 » figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des
 » auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté
 » entre autres la description du gerbo qui appar-
 » tient à la seconde espèce, de MM. Edwards et Has-
 » selquist. Cet animal est actuellement vivant à Ams-
 » terdam, chez le docteur Klockner, qui nous a per-
 » mis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous
 » communiquer ce qu'il a offert de plus remarqua-
 » ble. C'est en faisant usage de ses observations que

¹ *Hist. natur.*, etc., édition de Hollande, tom. XIII, pag. 77.

» nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

» La description que celui-ci en a faite est très-exacte. On retrouve dans la description de M. Klockner tout ce qu'il y a de particulier à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de crois-sant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

» M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avoit rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux; et ses jambes de derrière étendus sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en for-

» mant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors
 » est posée le long de son corps. Dans cette attitu-
 » de, elle recueille les grains de blé ou les pois
 » dont elle se nourrit : c'est avec ses patés de de-
 » vant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promp-
 » tement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les
 » mouvements; elle porte chaque grain à sa bou-
 » che, et en rejette l'écorce pour ne manger que
 » l'intérieur.

» Quand elle se meut, elle ne marche pas en a-
 » vançant un pied devant l'autre, mais en sautant
 » comme une sauterelle, et en s'appuyant unique-
 » ment sur l'extrémité des doigts de ses pieds de
 » derrière; alors elle tient ses pieds de devant si
 » bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble
 » qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la plan-
 » che la représente dans l'attitude où elle est quand
 » elle se prépare à sauter, et il est difficile de con-
 » cevoir comment elle peut se soutenir; quelque-
 » fois même son corps forme, avec ses jambes, un
 » angle plus aigu encore : mais, pour l'ordinaire,
 » elle se tient dans une situation qui approche plus
 » de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle sau-
 » te à sept ou huit pieds de distance. Lorsqu'elle
 » veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de
 » ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre
 » dans un creux, elle traîne après soi ses jambes
 » de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'ai-
 » dant uniquement des pieds de devant.

» Il semble que la lumière incommode eet ani-
 » mal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut
 » qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui
 » arrive de manger quand le soleil luit encore ;
 » mais dès qu'il commence à faire obscur, il se ré-
 » veille, et durant toute la nuit il est continuele-
 » ment en mouvement, et c'est alors seulement
 » qu'il mange. Quand le jour paroît, il rassemble
 » en tas le sable qui est dispersé dans sa cage ; il
 » met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui
 » est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de
 » se donner ; et après avoir raccommodé son nid, il
 » s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

» Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Ams-
 » terdam, et qui a été de quelques mois, on l'a
 » nourri de gruau ou de biseuit see sans lui don-
 » ner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin
 » de M. Klockner fut de lui présenter un mor-
 » ceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas
 » qu'il fût fort altéré, mais il ne voulut point y tou-
 » cher, et il préféra un biseuit dur. Cependant M.
 » Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se pas-
 » ser d'eau, lui donna des pois verts et des grains
 » de blé qui en étoient imbibés ; mais ce fut inutile-
 » ment, il n'en goûta point : il fallut en revenir à
 » ne lui donner que du manger see sans eau ; et jus-
 » qu'à présent, depuis une année et demie, il s'en
 » est bien trouvé.

» Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi

» les lapins, auxquels il ressemble par la couleur
 » et la finesse de son poil, et par la longueur de ses
 » oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce
 » qu'il est à peu près de la même grandeur : mais
 » il n'est ni lapin ni rat; l'extrême disproportion
 » qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de
 » derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le
 » distinguent des uns et des autres. Il forme un gen-
 » re à part et même très-singulier avec l'alagtaga,
 » dont M. Gmelin nous a donné la description et
 » la figure, mais qui approche si fort de notre ger-
 » bo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buf-
 » fon, que comme une variété de la même espèce.

» Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de
 » la bouche une moustache composée de poils assez
 » roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une
 » longueur extraordinaire, puisqu'il est long de
 » trois pouces.

» Je me suis servi de la peau bourrée qui est
 » dans le cabinet de l'académie de Leyde, pour
 » prendre les dimensions que voici :

	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	6	7
Longueur des oreilles.	»	10
Distance entre l'oreille et l'œil.	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	6 $\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil.	»	5
Distance entre l'œil et le bout du museau.	1	»
Circonférence du bout du museau.	2	6

DES GERBOISES.

45

	pouc.	lig.
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux.	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine.	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.	5	6
Longueur de la queue.	8	»

» Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai
 » la dépouille, et elles sont à peu près celles du
 » gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque
 » tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes;
 » il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands.
 » Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau
 » d'Israël, que M. de Buffon range, avec raison, au
 » nombre des gerboises, avoit déjà dit que cet a-
 » nimal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce
 » qui a paru douteux au docteur Shaw et même à
 » M. de Buffon. A présent nous sommes certains
 » que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Euro-
 » pe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un
 » zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer
 » nos connoissances dans l'astronomie et dans l'his-
 » toire naturelle, ont entrepris le tour du monde :

¹ On a vu à l'article *du daman-israël*, t. XIV, pag. 57, les raisons que j'ai eues de changer de sentiment à cet égard.

» à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux
 » gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands
 » lièvres; en courant sur leurs deux pieds de der-
 » rière, ils mettent en défaut les meilleurs chiens.
 » Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils
 » ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample
 » collection, qui leur fournira de quoi remplir un
 » millier de planches. On prépare, par ordre de
 » l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voya-
 » ge : on y verra des particularités très-intéressan-
 » tes sur un pays des terres australes que nous ne
 » connoissons jusqu'à présent que de nom; je veux
 » parler de la Nouvelle-Zélande, etc.»]

Seconde addition par le même.

[« Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai
 » remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire
 » que le daman, qui appartient au genre des ger-
 » boises,¹ étoit plus gros que notre lapin d'Europe.
 » J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit
 » d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voya-
 » ge autour du monde, avoit apporté un de ces a-
 » nimaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands

Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais, comme nous venons d'en avertir, on peut voir (tom. XIV, pag. 57) les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

» lièvres. A présent je suis en état de dire quelque
 » chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks
 » a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et
 » dont nous avons la description et la figure dans
 » la relation du voyage de M. le capitaine Cook.¹
 » Il diffère de toutes les espèces de gerboises dé-
 » crites jusqu'à présent, non-seulement par sa gran-
 » deur, qui approche de celle d'une brebis, mais
 » encore par le nombre ou l'arrangement de ses
 » doigts. Parkinson, qui étoit parti avec M. Banks
 » en qualité de son dessinateur, et dont on a pu-
 » blié les mémoires, nous apprend qu'il avoit cinq
 » doigts aux picds de devant, armés d'ongles cro-
 » chus, et quatre à ceux de derrière. Comme c'étoit
 » un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute
 » sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres : sa
 » tête, son cou et ses épaules étoient fort petits en
 » comparaison des autres parties de son corps; ses
 » jambes de devant avoient huit pouces de lon-
 » gueur, et celles de derrière en avoient vingt-deux.
 » Il avançoit en faisant de très-grands sauts et en
 » se tenant debout : il tenoit ses jambes de de-
 » vant appliquées à sa poitrine; et elles paroissent
 » ne lui servir qu'à creuser la terre. Sa queue étoit

¹ An account of the Voyages performed by commodore Byron, capitain Wallis, capitain Carteret, and capitain Cook, tom. III, pag. 577.

² A Journal of a Voyage to the South San, by Sydney Parkinson, pag. 145.

» épaisse à son origine, et son diamètre alloit en
 » diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps
 » étoit couvert d'un poil gris-de-souris foncé, ex-
 » cepté à la tête et aux oreilles, qui avoient quel-
 » que ressemblance à celles d'un lièvre.

» Par cette description, on voit que cet animal
 » n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds
 » de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman
 » ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds
 » de devant et cinq à ceux de derrière,¹ avec lequel
 » par conséquent je n'aurois pas dû le confondre:
 » l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en appro-
 » che le plus par le nombre des doigts; il en a cinq
 » aux pieds de devant et trois à ceux de derrière,
 » avec un éperon qui peut passer pour un pouce
 » ou quatrième doigt, comme le remarque M. de
 » Buffon : mais la différence de grandeur, la distan-
 » ce des lieux et la diversité du climat où ces deux
 » animaux se trouvent, ne permettent guère de les
 » regarder comme une seule et même espèce. Ce-
 » lui que M. Banks nous a fait connoître est habi-
 » tant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est com-
 » mun en Tartarie et sur le Wolga.

» Nous avons actuellement en Hollande un animal
 » vivant, qui pourroit bien être le même que celui

¹ Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. (Voyez son article, tom. XIV, pag. 57.)

» de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

» Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient. Il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg*, située à une très-grande distance du Cap et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *springende haas* ou *lièvre sautant*. Il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin. Son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire. Sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez. Sa mâchoire supérieure est fort ample, et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite : il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

» Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour : leur partie supérieure est noirâtre; l'inférieure est de couleur de chair, et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils, et

» surmontées de cinq ou six poils très-longs. Cha-
 » que mâchoire est garnie de deux dents incisives
 » très-fortes; celles de la mâchoire supérieure ne
 » sont pas si longues que celles de la mâchoire in-
 » férieure : la lèvre d'en haut est garnie d'une mous-
 » tache composée de longs poils.

» Les pieds de devant sont petits, courts, et si-
 » tués tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts
 » aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils
 » sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus
 » grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous
 » une éminence charnue sur laquelle ces ongles re-
 » posent. Les deux jambes de derrière sont plus
 » grandes que celles de devant : les pieds ont qua-
 » tre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts
 » que le troisième, qui est un tiers plus grand que
 » l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le
 » dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

» Le corps est étroit en avant et un peu plus gros
 » en arrière : la queue est aussi longue que le corps;
 » les deux tiers en sont couverts de longs poils fau-
 » ves, et l'autre tiers de poils noirs.

» Comme les autres sortes de gerboises, il ne se
 » sert que de ses pieds de derrière pour marcher,
 » ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds
 » sont-ils très-forts; et si on le prend par la queue, il
 » en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu
 » déterminer la longueur de ses plus grands sauts,
 » parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le

petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

» Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre ; ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

» Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

» Quand il dort, il prend une attitude singulière : il est assis avec les genoux étendus ; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière ; et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles apliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description, on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas

» les confondre : nous avons fait graver, au bas de
 » la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on
 » comprenne mieux ce que nous en avons dit.

» S'il est le même animal que celui qui a été dé-
 » crit dans la relation du voyage du capitaine Cook,
 » comme il y a grande apparence, la figure qui s'en
 » trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduc-
 » tion française n'est pas exacte : la tête en est trop
 » longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans
 » la situation où elles sont représentées comme pen-
 » dantes vers le bas. Le nôtre les tient toujours ap-
 » pliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles
 » sont placés immédiatement sous sa mâchoire in-
 » férieure : situation qui s'accorde avec celle que
 » leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal
 » exprimée par le dessinateur et par le graveur.

» Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui
 » feront mieux connoître combien il diffère de tou-
 » tes les autres espèces décrites. »]

	pieds.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	»
Longueur des oreilles.	»	2	9
Distance entre les yeux.	»	2	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	1
Ouverture de l'œil.	»	»	9
Circonférence du corps prise derrière les jam- bes de devant.	»	11	»
Circonférence prise devant les jambes de der- rière.	1	»	2

	pieds	pouc.	lig.
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine.	»	3	»
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.	»	8	9
Longueur de la queue.	1	2	9

[En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la gerboise ou gerbo d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'*alagtaga*, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la gerboise de Barca de M. le chevalier Bruce; 2° notre tarsier, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous venons de reconnoître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster et Allamand; 4° la très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays : elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette ger-

boise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenois le matin à peu de
 » distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endea-
 » vour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des
 » animaux que les gens de l'équipage m'avoient dé-
 » crits si souvent : il étoit d'une légère couleur de
 » souris, et ressembloit beaucoup, par la grosseur
 » et la figure, à un lévrier; et je l'aurois en effet
 » pris pour un chien sauvage, si, au lieu de cou-
 » rir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un
 » daim.... M. Banks, qui vit imparfaitement cet a-
 » nimal, pensa que son espèce étoit encore incon-
 » nue..... Un des jours suivans, comme nos gens
 » partoient au premier crépuscule du matin pour
 » aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces
 » animaux, dont deux furent très-bien chassés par
 » le lévrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bien-
 » tôt derrière, en sautant par-dessus l'herbe lon-
 » gue et épaisse qui empêchoit le chien de courir.
 » On observa que ces animaux ne marchaient pas
 » sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient
 » sur les deux de derrière, comme le *gerbua* ou

Le traducteur dit les deux de devant; mais c'est évi-
 demment une faute, comme le prouve ce qui suit.

» *mus jaculus*..... Enfin M. Gore, mon lieutenant,
» faisant, peu de jours après, une promenade dans
» l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur
» de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été
» si souvent l'objet de nos spéculations. Cet ani-
» mal n'a pas assez de rapport avec aucun autre
» déjà connu, pour qu'on puisse en faire la com-
» paraison : sa figure est très-analogue à celle du
» gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouve-
» ments ; mais sa grosseur est fort différente, le ger-
» bo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet a-
» nimal parvenu à son entière croissance, de celle
» d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant étoit
» jeunc ; et comme il n'avoit pas encore pris tout
» son accroissement, il ne pesoit que trente-huit
» livres. La tête, le cou et les épaules sont très-pe-
» tits en proportion des autres parties du corps.
» La queue est presque aussi longue que le corps ;
» elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine
» en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant
» n'ont que huit pouces de long, et celles de der-
» rière en ont vingt-deux. Il marche par sauts et
» par bonds ; il tient alors la tête droite, et ses pas
» sont fort longs : il replie ses jambes de devant
» tout près de la poitrine ; et il ne paroît s'en ser-
» vir que pour creuser la terre. La peau est cou-
» verte d'un poil court, gris ou couleur de souris
» foncé ; il faut en excepter la tête et les oreilles,
» qui ont une légère ressemblance avec celles du

» lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les natu-
 » reux du pays..... Le même M. Gore, dans une
 » autre chasse, tua un second *kanguroo* qui, avec
 » la peau, les entrailles et la tête, pesoit quatre-
 » vingt-quatre livres; et néanmoins en l'exami-
 » nant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore
 » pris toute sa croissancce, parce que les dents mâ-
 » chelières intérieures n'étoient pas encore for-
 » mées..... Ces animaux paroissent être l'espèce de
 » quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hol-
 » lande; et nous en rencontrions presque toutes les
 » fois que nous allions dans les bois.' »

On voit clairement, par cette description histo-
 rique, que le kanguroo ou très-grande gerboise de
 la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal
 que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap
 de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été
 à portée d'en faire la comparaison avec le kangu-
 roo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme
 nous, que c'étoient deux espèces différentes dans
 le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on
 compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal
 qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre
 sauteur, on reconnoitra aisément que ces deux
 animaux ne font qu'une seule et même espèce, et
 que ce savant voyageur s'est trompé sur l'applica-

¹ Premier *Voyage de Cook*; collection d'Hawkeswort;
 traduction française, tom. IV, pag. 24, 54, 45, 56 et 62.

tion du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie-Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous indiquerons les caractères qui les distinguent.]

DES MOUFETTES.

Nous donnons le nom générique de *moufettes* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise, qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *moufette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée¹ : ils ont été dé-

¹ Dans les terres voisines du détroit de Magellan, nous vîmes un autre animal à qui nous donnâmes le nom de *grondeur* ou de *souffleur*, parce qu'il ne voit pas plus tôt quelqu'un, qu'il gronde, souffle et gratte la terre avec ses pieds de devant, quoiqu'il n'ait pour toute défense que son derrière qu'il tourne d'abord vers celui qui l'approche, et d'où il fait sortir des excréments d'une odeur la plus détes-

signés indistinctement par les voyageurs sous le nom de *puants, bêtes puantes, enfants du diable,* etc.; et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandès a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions, s'il étoit plus aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve

table qu'il y ait au monde. (*Voyage du capitaine Wood; suite des Voyages de Dampier*, tom. V, pag. 181.)

Il y a au Pérou beaucoup de petits renards, parmi lesquels il faut remarquer ceux qui rendent une odeur insupportable. Ils entrent les nuits dans les villes; et quelque fermées que soient les fenêtres, on les sent de plus de cent pas. Heureusement que le nombre en est petit, car ils empuantiroient le monde entier. (*Histoire des Incas*, tom. II, pag. 269.)

¹ Une sorte de fouine qu'on a nommée *enfant du diable* ou *bête puante*, parce que son urine, qu'elle lâche quand elle est poursuivie, empeste l'air à un demi-quart de lieue à la ronde, est d'ailleurs un fort joli animal. Elle est de la grandeur d'un petit chat, mais plus grosse; d'un poil luisant tirant sur le gris, avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou jusqu'à la queue: cette queue est touffue comme celle du renard, et elle la redresse comme fait l'écureuil. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 333.)

Cet animal est le même que celui que nous appellerons ici *conepate*, du nom qu'il porte au Mexique.

² *Ysquiepatl seu vulpecula quæ maizium torrefactum æmulatur colore. Genus primum.... sunt et atia duo hujus vulpeculæ genera eadem formâ et naturâ, quorum*

aussi la figure dans l'ouvrage de Seba¹ : nous l'appellerons *coase*, du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne.² Le second de ces animaux, que Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui qui est ici représenté, et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby sous la dénomination de *putois d'Amérique*,³ et

alterum ysquiepatl etiam vocatum fasciis multis candentibus distinguitur, alterum verò conepatl seu vulpecula puerilis unicâ tantùm utrinquè ductâ perque caudam ipsam eodem modo delatâ. (Hernand., Hist. Mex., p. 332, fig., ibid.)

¹ Seba, tom. I, pag. 68, tab. 42, fig. 1.

² Le squash est un animal à quatre pieds, plus gros qu'un chat. Sa tête ressemble assez à celle du renard; il a les oreilles courtes, et des griffes aiguës qui lui servent à escalader les arbres tout comme un chat. Il a la peau couverte d'un poil court, fin et jaunâtre : la chair en est très-bonne et fort saine. (*Voyage de Dampier*, t. III, p. 302.)

³ *Histoire naturelle de la Caroline*, par Catesby; Londres, 1743, tom. II, pag. 62, fig., ibid. Voici la description qu'en donne cet auteur : « Cet animal par sa taille n'est pas fort différent du putois commun, si ce n'est que son nez est un peu plus long. Tous ceux que j'ai vus étoient noirs et blancs, quoiqu'ils ne fussent pas marqués de la même manière. Celui-ci avoit une raie blanche qui s'étendoit depuis le derrière de la tête, tout du long du milieu du dos jusqu'au croupion, avec quatre autres raies de chaque côté qui étoient parallèles à la première. »

par M. Brisson sous celle de *putois rayé*.¹ Enfin nous connoissons encore une quatrième espèce de moufette, à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes Espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connoissance de deux de ces animaux; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnoissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche et le zorille. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry, sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'étoit pas le *pekan*; j'ai rejeté les dénominations d'enfant du diable et de chat sauvage, comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'étoit le même animal que Hernandès a décrit sous le nom d'*ysquie-*

¹ *Mustela nigra, tæniis in dorso albis, putorius striatus*. Le putois rayé. Briss., *Regn. anim.*, pag. 250.

patl, et que les voyageurs ont indiqué sous celui de *squash*; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus. Il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits. Il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable : c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste, il paroît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de » Surinam cet animal vivant, dit Seba; j' » ai con- » servé en vie pendant tout un été dans mon jar- » din, où je le tenois attaché avec une petite chaî- » ne : il ne mordoit personne; et lorsqu'on lui don-

¹ Ysquipatl, dont la couleur ressemble à celle du maïs brûlé... Sa tête ressemble à celle d'un petit renard, et son groin est à peu près comme celui du cochon; les Américains l'appellent *quasje*. (Seba, tom. I, pag. 68.)

Cette autorité prouve encore que le mot *squash* ou *coase* est le vrai nom de cet animal.

» noit à manger, on pouvoit le manier comme un
 » petit chien. Il creusoit la terre avec son mu-
 » seau, en s'aidant des deux pates de devant, dont
 » les doigts sont armés d'ongles longs et recourbés.
 » Il se cachoit pendant le jour dans une espèce de
 » tanière qu'il avoit faite lui-même : il en sortoit le
 » soir; et après s'être nettoyé, il commençoit à cou-
 » rir, et couroit ainsi toute la nuit, à droite et à
 » gauche, aussi loin que sa chaîne lui permettoit
 » d'aller; il furetoit partout, portant le nez en ter-
 » re. On lui donnoit chaque soir à manger, et il ne
 » prenoit de nourriture que ce qu'il lui en falloit,
 » sans toucher au reste : il n'aimoit ni la chair, ni
 » le pain, ni quantité d'autres nourritures; ses dé-
 » lices étoient les panais jaunes, les chevrettes crues,
 » les chenilles et les araignées.... Sur la fin de l'au-
 » tomne, on le trouva mort dans sa tanière; il ne
 » put sans doute supporter le froid. Il a le poil du
 » dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le de-
 » vant de la tête rond, d'une couleur un peu plus
 » claire que le dos, et le ventre jaune. Sa queue est
 » d'une longueur médiocre, couverte d'un poil
 » brun et court : on y remarque tout autour com-
 » me des anneaux jaunâtres. » Nous observerons
 que quoique la description et la figure données
 par Seba s'accordent très-bien avec la description
 et la figure de Hernandès, on pourroit néanmoins
 douter encore que ce fût le même animal, parce
 que Seba ne fait aucune mention de son odeur dé-

testable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchoient. On pourroit donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ys-quiapatl*, n'est pas le véritable; ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'*ys-quiapatl*, tandis qu'elle appartenoit peut-être à un autre animal : mais ce doute, qui d'abord paroît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empécstée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.¹

De ces quatre espèces de moufettes que nous

¹ Malgré l'incommode propriété de ces animaux, les Anglais, les Français, les Suédois et les sauvages de l'Amérique septentrionale en apprivoisent quelquefois; on dit qu'alors ils suivent comme les animaux domestiques, et qu'ils ne lâchent leur urine que quand on les presse ou qu'on les bat : lorsque les sauvages en tuent quelques-uns ils leur coupent la vessie, afin que la chair, qu'ils trouvent bonne à manger, ne prenne pas l'odeur de l'urine. J'ai souvent rencontré des Anglais et des Français qui m'ont dit en avoir mangé, et l'avoir trouvée d'un très-bon goût, qui approchoit selon eux de celui du cochon de lait. Les Européens ne font aucun cas de sa peau, à cause de son épaisseur et de la longueur de son poil; mais les sauvages se servent de ces peaux pour faire des bourses, etc. (*Voyage de Kalm*, pag. 417, article traduit par M. le marquis de Montmirail.)

venons d'indiquer sous le nom de *coase*, *conepate*, *chinche*, et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourroient bien n'être que deux variétés, et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paroissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le *coase*, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais, au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le *coase* est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le *conepate*' a sur un fond de poil noir

Les Anglais appellent *potecat*, une espèce d'animal que l'on trouve communément non-seulement en Pensylvanie, mais dans d'autres pays plus au nord et au sud en Amérique : on l'appelle vulgairement *scunck*, dans la Nouvelle-York ; les Suédois qui sont dans ce pays, le nomment *fiskatte*.... Cet animal ressemble beaucoup à la marte : il est à peu près de la même grosseur, et ordinairement d'une couleur noire ; il a cependant sur le dos une ligne blanche longitudinale, et une de chaque côté, de la même couleur et de la même longueur. On en voit, mais rarement, qui sont presque tout blancs.... Cet animal fait ses petits éga-



1



2



3

Proble pinz

David. sc.

1. Le Coase	Page 60		3. Le Chmche	Page 65.
2. Le Conepate.	64			

cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche¹ est blanc

lement dans des creux d'arbres et des terriers; il ne reste pas seulement sur terre, mais il monte sur les arbres. Il est ennemi des oiseaux; il brise leurs œufs et mange leurs petits; et quand il peut entrer dans un poulailler, il y fait un grand ravage.... Quand il est chassé, soit par les chiens, soit par les hommes, il court tant qu'il peut ou grimpe sur un arbre; et lorsqu'il se trouve très-pressé, il lance son urine contre ceux qui le poursuivent.... L'odeur en est si forte qu'elle suffoque. S'il tomboit une goutte de cette liqueur empestée dans les yeux, on courroit risque de perdre la vue; et quand il en tombe sur les habits, elle leur imprime une odeur si forte, qu'il est très-difficile de la faire passer; la plupart des chiens se rebutent et s'enfuient dès qu'ils en sont frappés: il faut plus d'un mois pour cuelever cette odeur d'une étoffe.... Dans les bois on sent souvent cette odeur de très-loin. En 1749, il vint un de ces animaux près de la ferme où je logeois: c'étoit en hiver et pendant la nuit. Les chiens étoient éveillés et le poursuivoient; dans le moment, il se répandit une odeur si fétide, qu'étant dans mon lit, je pensai être suffoqué; les vaches beugloient de toutes leurs forces.... Sur la fin de la même année, il s'en glissa un autre dans notre cave; mais il ne répandit pas la plus légère odeur, parce qu'il ne la répand que quand il est chassé ou pressé. Une femme qui l'aperçut la nuit à ses yeux étincelants, le tua; et dans le moment il remplit la cave d'une telle odeur, que non-seulement cette femme en fut malade pendant quelques jours, mais que le pain, la viande et les autres provisions qu'on conservoit dans cette cave furent tellement infectés, qu'on ne put en rien conserver, et qu'il fallut tout jeter dehors. (*Voyage de Kalm*, pag. 442 et suiv., article traduit par M. le marquis de Montmirail.)

Cet animal est appelé *chinche* par les naturels du Bré-

sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs

sil. Il est de la grosseur d'un de nos chats. Il a la tête longue, se rétrécissant depuis sa partie antérieure jusqu'à l'extrémité de la mâchoire supérieure, qui avance au-delà de la mâchoire inférieure, les deux formant une gueule fendue jusqu'aux petits canthus ou angles extérieurs des yeux. Ses yeux sont longs, et leur longueur est fort rétrécie; l'uvée est noire, et tout le reste est blanc. Ses oreilles sont larges, et presque semblables à celles d'un homme : les cartilages qui les composent ont leurs bords renversés en dedans; leurs lobes ou parties inférieures pendent un peu en bas; et toute la disposition de ces oreilles marque que cet animal a le sens de l'ouïe fort délicat. Deux bandes blanches prenant leur origine sur la tête, passent au-dessus des oreilles en s'éloignant l'une de l'autre, et vont se terminer en arc aux côtés du ventre. Ses pieds sont courts, les pates divisées en cinq doigts, munis à leurs extrémités de cinq ongles noirs, longs et pointus, qui lui servent à creuser son terrier. Son dos est voûté, semblable à celui d'un cochon, et le dessous du ventre est tout plat. Sa queue, aussi longue que son corps, ne diffère pas de celle d'un renard; son poil est d'un gris obscur, et long comme celui de nos chats. Il fait sa demeure dans la terre comme nos lapins, mais son terrier n'est pas si profond. J'eus une très-grande peine à faire perdre à mes habits la mauvaise odeur dont ils étoient imbus; elle dura plus de huit jours, quoique je les eusse lavés plusieurs fois, mouillés, séchés au soleil, etc. On me dit que la mauvaise odeur de cet animal étoit produite par son urine; qu'il la répand sur sa queue, et qu'il s'en sert comme de goupillon pour la disperser et pour faire fuir ses ennemis par cette odeur horrible; qu'il urine de

poils blancs, mêlés d'un peu de noir. Le zorille,¹ qui s'appelle aussi *mapurita*,² paroît être d'une espèce plus petite : il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe;³ ils

même à l'entrée de son terrier pour les empêcher d'y entrer. (*Journal du P. Feuillee*; Paris, 1714, p. 272 et suiv.)

Il me paroît que ce même animal est indiqué par Acosta sous le nom de *chincille*. (*Hist. nat. des Ind. occ.*, p. 199.)

¹ Le zorilla de la Nouvelle-Espagne est grand comme un chat, d'un poil blanc et noir, avec une très-belle queue. Lorsqu'il est poursuivi, il s'arrête pour pisser, c'est sa défense; car la puanteur de cet excrément est si forte, qu'elle empoisonne l'air à cent pas à la ronde. (*Voyage de Gemelli Careri*, tom. VI, pag. 212 et 213.)

² Le *mapurita* des bords de l'Orénoque est un petit animal le plus beau et en même temps le plus détestable que l'on puisse voir. Il lâche des vents qui empestent, même de loin. (*Hist. nat. de l'Orénoq.*, par Gumilla, t. III, p. 240.)

³ Il y a à la Louisiane une espèce d'animal assez joli, mais qui de plus d'une lieue empeste l'air de son urine :

lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les mouffettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent : car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paroît être une véritable mouffette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays. Il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique; et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne, que Fernandès indique sous le nom de *ortohula*, me paroît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxtla*² du même auteur pourroit bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

c'est ce qui le fait nommer la *bête puante*. (*Histoire de la Louisiane*, par le Page du Pratz, tom. II, pag. 86 et 87.)

Hist. nat. de la Caroline, par Catesby, t. II, p. 62.

¹ *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 86 et 87.

² Fernandès. *Hist. Anim. Nov. Hisp.*, pag. 6, cap. 16.



1



3



2

Frétre pinx.

David sc.

1. Le Zorille	Page 67	} 5. La Monfette du Chili	Page 70.
2. Le Pekan	69		

DU PEKAN ET DU VISON.

Il y a long-temps que le nom de *pekan* étoit en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre; on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différents animaux, et surtout les moufettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'étoit pas possible de tirer aucune connoissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du vison comme du pekan, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savoit autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces

Il répand une puanteur insupportable. Les Français lui donnent, dans le Canada, le nom d'*enfant du diable* ou *bête puante*; cependant quelques-uns l'appellent *pekan*. (*Voyage de Kalm*, pag. 412, article traduit par M. le marquis de Montmirail.)

espèces;¹ ils ont non-seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles; ainsi, nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle : le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

DE LA MOUFETTE DU CHILI.

M. Dombey, correspondant du Cabinet du Roi et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette moufette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepate, et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridio-

¹ Je serois assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat, sous le nom de *ottay* (*Voyage au pays des Hurons*, p. 308), pourroit être le même que le vison.

nale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être asscz semblables à celles de ces animaux puants, dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses coulcurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée étoit mâle. Il avoit la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière.¹ Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, et étoit d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, et l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule.²

¹ L'ongle le plus long des pieds de devant avoit onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière, cinq lignes.

² Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil. Les dents manquoient à la dépouille.

DE L'ÉLÉPHANT.¹

L'ÉLÉPHANT est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde; il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme² par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'Éléphant, le chien, le castor, et le singe, sont de tous les êtres animés ceux dont l'instinct est le plus admirable : mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés, tant intérieures qu'extérieures, de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement,

¹ En grec, Ἐλέφανς; en latin, *elephantus, barrus*; en italien, *teofante*; en espagnol, *elefante*; en allemand, *helphant*; en anglais, *elephant*; en Orient, *elfil*. *Phil* ou *fil* est un mot chaldéen, qui signifie ivoire, et dont Munster s'est servi pour désigner l'éléphant. On appeloit autrefois l'éléphant *barre* aux Indes orientales; et c'est vraisemblablement de ce mot qu'est dérivé le nom *barrus*, que les Latins ont ensuite donné à l'éléphant. (Gesner., cap. *de elephanto*.) On l'appelle à Congo, *manza* ou *manzoo*. (*Voyage de Drack*; Paris, 1641, pag. 104.)

² *Valet sensu et reliquâ sagacitate ingenii excellit elephantus.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. ix, cap. 46.)

Elephantum sunt naturâ mites et mansueti, ut ad rationale animal proximè accedant. (Strabo.)

Vidi elephantos quosdam qui prudentiores mihi videbantur quàm quibusdam in locis homines. (Vartomanus apud Gesnerum, cap. *de elephanto*.)



Après nature
1 L. Elephant Page 72. | 2 Le Tapir 190
M. Mussard sc.

et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup; seulement il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible, sur lequel nous avons appuyé. Le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible, qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement : c'est de la Nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en étoit digne; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talens, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître. L'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paroît avoir : ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous. Il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir; que, loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'ex-

travaillant; sa nature est en tout point également revêché : nulle sensibilité relative, nulle reconnaissance des bons traitements, nulle mémoire des bienfaits; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou, pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes : il est extérieurement conformé comme l'homme; il a des bras, des mains, des doigts : l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux; et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvements et par la conformité des actions, nous plaisent, nous déçoivent, et nous font attribuer à des qualités intérieures ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paroît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la Nature un don presque équivalent à celui de la parole : il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre, qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun; et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom); le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt, le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe : l'éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe; et en même temps il a la docilité du chien : il est, comme lui, susceptible de reconnaissance, et capable d'un fort attachement; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables; il s'en fait entendre : on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert; et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité; car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre, pour

s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talents du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être, dans la Nature, a son prix réel et sa valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur, et de la longue durée de la vie. Il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion : il faut se représenter que sous ses pas il ébranle la terre, que de sa main il arrache les arbres,¹ que d'un coup de son corps

¹ *Veteres proboscidem elephanti manum appellaverunt.*

Eâdem aliquoties nummum e terrâ tollentem vidi, et aliquandò detrahentem arboris ramum, quem viri viginti-quatuor fune trahentes ad humum flectere non potueramus; cum solus elephas tribus vicibus motum detrahebat. (Vartomanus apud Gesner, cap. de elephanto.)

Silvestres elephanti fagos, oleastros et palmas dentibus subvertunt radicitus. (Oppiau.)

Promuscis elephanti naris est quâ cibum, tam siccum quàm humidum, ille capiat. orique perindè ac manu admoveat. Arbores etiam eâdem complectendo evellit; deniquè eâ non alio utitur modo nisi ut manu. (Aristot., de Partib. animat., lib. II, cap. 16.)

Habet præterea talem tantamque narem elephantus,

il fait brèche dans un mur; que terrible par sa force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes; que seul il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourroient remuer; qu'à cette force prodigieuse il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour;¹ que dans la colère il ne méconnoît pas ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bien-

ut eâ manûs vice utatur.... Suo etiam rectori erigit atque offert, arbores quoque eâdem prosternit, et quoties immersus per aquam ingreditur, eâ ipsâ editâ in sublime reflat atque respirat. (Aristot., *Histor. Animal.*, lib. II, cap. I.)

La force de l'éléphant est si grande qu'elle ne se peut presque reconnoître, si non par l'expérience. J'en ai vu un porter avec les dents deux canons de fonte, attachés et liés ensemble par des câbles, et pesant chacun trois milliers; il les enleva seul et les porta l'espace de cinq cents pas. J'ai vu aussi un éléphant tirer des navires et galères en terre, et les mettre à flot. (*Voyage de Fr. Pyrard*; Paris, 1619, tom. II, pag. 356.)

¹ *Nec adulteria novère, nec ulla propter feminas inter se prælia, cæteris animalibus pernicialia, non quia desit illis amoris vis, etc.* (Plin., lib. VIII, cap. 5.)

Mas quam impleverit coitu, eam amplius non tangit. (Aristot., *Hist. Anim.*, lib. IX, cap. 46.)

faits aussi long-temps que des injures; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux; qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal, une espèce de vénération. Les anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la Nature (et c'est en effet son dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Élien, Solin, Plutarque, et d'autres auteurs plus modernes, n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adora-

¹ *Hominum indigenarum linguam elephantum intelligunt. (Ælian, lib. iv, cap. 24.) Lunâ novâ nitescente, audio elefantos naturali quâdam et ineffabili intelligentiâ à silvâ, ubi pascuntur, ramos recens decerptos auferre, eosque deindè in sublime tollere, ut suspicere, et leviter ramos movere, tanquàm supplicium quoddam Deâ protendentes, ut ipsis propria et benevola esse velit. (Idem, cap. 10.) Elephas est animal proximum humanis sensibus.... Quippe intellectus illis sermonis patrii et imperiorum obedientia, officiorumque, quæ didicere, memoria, amoris et gloriæ voluptas: imò verò, quæ etiam in homine rara, probitas, prudentia, æquitas, religio quoque siderum, solisque ac lunæ veneratio. Autores sunt, nitescente lunâ novâ, greges eorum descendere: ibique se purificantes solemniter aquâ circum-*

tion quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables, qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam,¹ à Laos,

spergi, atque ita salutato sidere, in silvas reverti..... Visique sunt fessi ægritudine, herbas supinè in cælum jacientes, vetuti tellure precibus allegatâ. (Plin., Hist. nat., lib. VIII, cap. 1.)

Se abluunt et purificant, dein adorant solem et lunam.

Cadavera sui generis sepeliunt.

Lamentant, ramos et pulverem injiciunt supra cadaver.

Sagittas extrahunt tanquàm chirurgi periti. (Plin., Ælian, Solin., Tzetzes, etc.)

¹ M. Constance mena M. l'ambassadeur voir l'éléphant blanc, qui est si estimé dans les Indes, et qui est le sujet de tant de guerres : il est assez petit, et si vieux qu'il est tout ridé. Plusieurs mandarins sont destinés pour en avoir soin, et on ne le sert qu'en vaisselle d'or; au moins les deux bassins qu'on avoit mis devant lui étoient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique, et le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. (*Premier Voyage du P. Tachard; Paris, 1686, pag. 239.*)

Dans une maison de campagne du roi, à une lieue de Siam, sur la rivière, je vis un petit éléphant blanc, qu'on

à Pégu, ¹ etc., les éléphants blancs, comme les mânes vivants des empereurs de l'Inde. Ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance. L'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque. Cependant les attentions, les respects, les offrandes, les flattent sans les corrompre : ils n'ont donc pas une ame humaine; cela seul devoit suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puérides de la super-

destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans. Ce petit éléphant est un peu plus gros qu'un bœuf : il a beaucoup de mandarins à son service ; et à sa considération l'on a de grands égards pour sa mère et pour sa tante, que l'on élève avec lui. (*Premier Voyage du P. Tachard*; Paris, 1686, pag. 273.)

Lorsque le roi de Pégu va se promener, les quatre éléphants blancs marchent devant lui, ornés de pierreries et de divers enjolivements d'or. (*Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande*, tom. III, pag. 43.)

Lorsque le roi de Pégu veut donner audience, l'on amène devant lui les quatre éléphants blancs, qui lui font la révérence, en levant leur trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien distincts et s'agenouillant. Quand ils sont relevés, on les ramène à leurs écuries, où on leur donne à manger à chacun dans un vaisseau d'or grand

stitution toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux même du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction; il est digne d'être connu, d'être observé. Nous tâcherons donc d'en écrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris : nous le considérerons d'abord dans son état de nature, lorsqu'il est indépendant et libre; et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force;

comme un quart de tonneau de bière; on les lave d'une eau qui est dans un autre vaisseau d'argent, ce qui se fait le plus souvent deux fois par jour..... Pendant qu'on les panse ainsi, ils sont sous un dais qui a huit supports, qui sont tenus par autant de domestiques, afin de les garantir de l'ardeur du soleil. En allant aux vaisseaux où est leur eau et leur nourriture, ils sont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords, et marchent avec beaucoup de gravité, réglant leurs pas par le son de ces instruments, etc. (*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. III, pag. 40.)

Les Péguans tiennent les éléphants blancs pour sacrés; et ayant su que le roi de Siam en avoit deux, ils y envoyèrent des ambassadeurs pour offrir tout le prix qu'on en désireroit. Le roi de Siam ne voulut pas les vendre : celui de Pégu, offensé de ce refus, vint, et non-seulement les eut par force, mais il se rendit tout le pays tributaire. (*Idem*, tom. II, pag. 223.)

il ne les emploie, il ne les exerce, que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables. Il a les mœurs sociales; on le voit rarement errant ou solitaire. Il marche ordinairement de compagnie : le plus âgé conduit la troupe;¹ le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les foibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissements. Il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarerent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudroit une petite armée pour assaillir la troupe entière,² et

¹ *Elephanti gregatim semper ingrediuntur; ducit agmen maximus natu, cogit ætate proximus. Amnes transituri minimos præmittunt, ne majorum incessu atterente alveum, crescat gurgitis altitudo.* (Plin., *Histor. natural.*, lib. viii, cap. 5.)

² Je tremble encore en vous écrivant, lorsque je pense au danger auquel nous nous exposâmes en voulant suivre un éléphant sauvage; car quoique nous ne fussions que dix ou douze, dont la moitié n'avoit pas de bonnes armes à feu, nous l'aurions pourtant attaqué, si nous eussions pu le joindre. Nous nous imaginions de le pouvoir tuer a-

l'on ne pourroit la vaincre sans perdre beaucoup de monde : il seroit même dangereux de leur faire la moindre injure, ils vont droit à l'offenseur; et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand, qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course, ils le percent de leurs défenses, ou le saisissent avec la trompe, le lancent comme une pierre, et achèvent de le

vec deux ou trois coups de mousquet; mais j'ai vu dans la suite que deux ou trois cents hommes ont de la peine à en venir à bout. (*Voyage de Guinée*, par Guillaume Bosman, pag. 436.)

Solent elephanti magno numero confertim incedere, et si quemdam obvium habuerint, vel devitanti, vel illi cedunt; at si quemdam injuriâ afficere velit proboscide sublatum in terram dejicit, pedibus deculcans donec mortuum reliquerit. (Leonis Africani, *Descript. Africae*, Lugd. Batav., 1632, pag. 744.)

Les Nègres rapportent unanimement de ces animaux, que s'ils rencontrent quelqu'un dans un bois, ils ne lui font aucun mal, pourvu qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux lorsqu'on leur tire dessus et qu'on ne les blesse pas à mort. (*Voyage de Guinée*, par Bosman, pag. 245.)

L'éléphant sauvage est venu en poursuivant un homme qui lui disoit des injures, et il s'est trouvé pris au trébuchet. (*Journal du Voyage de Siam*, par l'abbé de Choisy; Paris, 1687, pag. 242.)

Ceux qui insultent ou qui font du mal à l'éléphant, doivent bien prendre garde à eux; car ils n'oublient pas aisément les injures qu'on leur fait, si ce n'est après qu'ils s'en sont vengés. (*Recueil de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. I, pag. 413.)

tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main basse sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas : cependant, comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais, et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent, et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin ; ils pourroient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphants arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, ¹ les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides ; ils ne peuvent se passer d'eau, et la troublent avant que de la boire : ils en remplissent souvent leur trompe, soit

¹ *Elephanti naturæ proprium est roscida loca et molia amare et aquam desiderare, ubi versari maximè studet; ita ut animal palustre nominari possit.* (Ælian, lib. iv, cap. 24.)

pour la porter à leur bouche, ou seulement pour se rafraîchir le nez, et s'amuser en la répandant à flots ou l'aspergeant à la ronde. Ils ne peuvent supporter le froid, et souffrent aussi de l'excès de la chaleur : car pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres. Ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux; et d'ailleurs la longueur de leur trompe, qu'ils redressent en haut, et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs aliments ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre; ils mangent aussi des fruits et des grains : mais ils dédaignent la chair et le poisson.¹ Lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres,² et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de

¹ Ces animaux ne mangent point de chair, non pas même les sauvages, mais vivent seulement de branches, rameaux et feuilles d'arbres qu'ils rompent avec leur trompe, et mâchent le bois assez gros. (*Voyage de Fr. Pyrard*; Paris, 1619, tom. II, pag. 367.)

² *Cùm eis cætera pabula defecerint, radices effodiunt, quibus pascuntur; è quibus primus qui aliquam prædam repererit, regreditur ut et suos gregales advocet, et in prædæ communionem deducat.* (Ælian, lib. ix, cap. 56.)

fouillage, ils changent souvent de lieu; et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écachent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbes par jour : n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner en faisant de grands bruits, de grands feux, autour de leurs terres cultivées : souvent, malgré ces précautions, les éléphants viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes, et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont

¹ On arrête l'éléphant lorsqu'il est en colère, par des feux d'artifice; on se sert du même moyen pour les détacher du combat lorsqu'on les y a engagés. (*Relation par Thévenot*, tom. III, pag. 133.)

Les Portugais n'ont su trouver aucun remède pour se défendre de l'éléphant, que des lances à feu, qu'ils lui mettent devant les yeux lorsqu'il vient à eux. (*Voyage de de Feynes*; Paris, 1630, pag. 89.)

On fait combattre au Mogol des éléphants les uns contre les autres; ils s'acharnent tellement au combat, qu'on

l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres ; car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif : la troupe se sépare par couples que le désir avoit formés d'avance ; ils se prennent par choix ; se dérobent, et dans leur marche l'amour paroît les précéder et la pudeur les suivre ; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler ; ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connoissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais ; ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble et sans réserve, à toutes les impulsions de la Nature¹ : elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont

ne pourroit les séparer, si on ne leur jetoit entre deux des feux d'artifice. (*Voyage de Bernier*; Amsterdam, 1710, t. II, pag. 64.)

¹ *Elephanti solitudines petunt coituri, et præcipuè secus flumina.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. v, cap. 2.)

Pudore nunquàm nisi in abdito coeunt. (Plin., lib. viii, cap. v.)

plus rares et plus long-temps attendues. La femelle porte deux ans¹ : lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient; et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit,² lequel, au moment de sa naissance, a des dents,³ et est déjà plus gros qu'un sanglier : cependant les défenses ne sont pas encore apparentes; elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois elles sont de quelques pouces de longueur.⁴ L'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les aliments apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire; et comme il est plus fort et plus in-

¹ *Mas coitum triennio interposito repetit. Quam gravidam reddidit, eandem præterea tangere nunquam patitur. Uterum biennio gerit.* (Arist., *Histor. Anim.*, lib. v, cap. 14.)

Elephantus biennio gestatur, propter exuperantiam magnitudinis. (Idem, *de Generat. anim.*, lib. iv, cap. 10.)

² *Quæ maxima inter animalia sunt, ea singulos pariunt, ut elephas, camelus, equus.* (Ibidem, cap. 4.)

³ *Statim cum natus est elephantus dentes habet quantum grandes illos (dentes) non illicò conspicuos obtinet.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. ii, cap. 5.)

⁴ Thomas Lopès *apud Gesnerum*, cap. de elephanto.

telligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement : mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur ; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur ; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté ; il n'est pas du nombre de ces esclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité : ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante, et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué ; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps sa colère, et fait que dans ces mo-

ments il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il étoit possible, douter de ce fait; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité.¹ Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre; et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant; et la manière de les prendre, de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière.² Au milieu des fo-

¹ C'est chose remarquable que cet animal ne couvre jamais la femelle, en quelque chaleur qu'il soit, tant qu'il verra du monde. (*Voyage de Fr. Pyrard*; Paris, 1619, pag. 357.)

Cette bête ne se couple jamais avec les femelles qu'en secret, et n'engendre jamais qu'un petit. (*Cosmographie du Levant*, par Thevet, 1554, pag. 70.) Voyez aussi les notes que nous citerons dans la suite à ce sujet.

J'allai voir la grande chasse des éléphants, qui se fait en la forme suivante. Le roi envoie grand nombre de femelles en compagnie; et quand elles ont été plusieurs jours dans les bois et qu'il est averti qu'on a trouvé des éléphants, il envoie trente ou quarante mille hommes qui font une très-grande enceinte dans l'endroit où sont les éléphants. Ils se postent de quatre en quatre, de vingt à vingt-cinq

rêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux, contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux. Cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trape suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher : on conduit une femelle en chaleur et privée dans la forêt; et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour. Le mâle sauvage y

pieds de distance les uns des autres; et à chaque campement on fait un feu, élevé de trois pieds de terre ou environ. Il se fait une autre enceinte d'éléphants de guerre, distants les uns des autres d'environ cent et cent cinquante pas; et dans les endroits où les éléphants pourroient sortir plus aisément, les éléphants de guerre sont plus fréquents. En plusieurs lieux il y a du canon, que l'on tire quand les éléphants sauvages veulent forcer le passage, car ils craignent fort le feu. Tous les jours on diminue cette enceinte, et à la fin elle est très-petite, et les feux ne sont pas à plus de cinq ou six pas les uns des autres. Comme ces éléphants entendent du bruit autour d'eux, ils n'osent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laisse pas de s'en sauver quelques uns, car on m'a dit qu'il y avoit quelques jours qu'il s'en étoit sauvé dix. Quand on veut les pren-

répond à l'instant, et se met en marche pour la joindre : on la fait marcher elle-même, en lui faisant de temps en temps répéter l'appel; elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte. Dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit; et lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulants pour l'arrêter; on lui met des entraves aux jambes et à la trompe; on amène deux ou trois éléphants privés, et conduits par des hommes adroits; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage; enfin l'on vient à bout par adresse, par force, par tourment et par caresse de le dompter en peu de jours. Je n'en-

dre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre lesquels un homme peut facilement passer. Il y a une autre enceinte d'éléphants de guerre et de soldats, dans laquelle il entre des hommes montés sur des éléphants, fort adroits à jeter des cordes aux jambes de derrière des éléphants, qui, lorsqu'ils sont attachés de cette manière, sont mis entre deux éléphants privés, entre lesquels il y en a un autre qui les pousse par derrière, de sorte qu'il est obligé de marcher; et quand il veut faire le méchant, les autres lui donnent des coups de trompe. On les mena sous des toits, et on les attacha de la même manière que le précédent : j'en vis prendre dix, et on me dit qu'il y en avoit cent quarante dans l'enceinte. Le roi y étoit présent; il donnoit ses ordres pour tout ce qui étoit nécessaire. (*Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam; Paris, 1686, pag. 91 et suiv.*)

trerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphants.¹

¹ A un quart de lieue de Louvo, il y a une espèce d'amphithéâtre dont la figure est un grand carré long, entouré de hautes murailles terrassées, sur lesquelles se placent les spectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une palissade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière lesquels les chasseurs se retirent lorsqu'ils sont poursuivis par des éléphants irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne; et vis-à-vis, du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un éléphant peut passer à peine, et cette allée aboutit à une manière de grande remise où l'on achève de le dompter.

Lorsque le jour destiné à cette chasse est venu, les chasseurs entrent dans les bois, montés sur des éléphants femelles qu'on a dressés à cet exercice, et se couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les éléphants sauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, et qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelque éléphant aux environs, ils l'ont jeter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent aussitôt par des hurlements effroyables. Alors les chasseurs les sentant à une juste distance, retournent sur leurs pas, et mènent doucement les femelles du côté de l'amphithéâtre dont nous venons de parler; les éléphants sauvages ne manquent jamais de les suivre. Celui que nous vîmes dompter y entra avec elles, et dès qu'il y fut on ferma la barrière; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphithéâtre, et enfilèrent queue à queue la petite allée qui étoit à l'autre bout. L'éléphant sauvage, qui les avoit suivies jusque-là, s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on se servit de toutes sortes de moyens pour l'y engager : on fit crier les femelles

Elle est différente suivant les différents pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur

qui étoient au-delà de l'allée, quelques Siamois l'irritent en frappant des mains, et criant plusieurs fois *pat, pat*; d'autres avec de longues perches armées de pointes le harceloient, et quand ils en étoient poursuivis, ils se glissoient entre les piliers et s'alloient cacher derrière la palissade, que l'éléphant ne pouvoit franchir. Enfin, après avoir poursuivi plusieurs chasseurs, il s'attacha à un seul avec une extrême fureur. L'homme se jeta dans l'allée; l'éléphant courut après lui; mais dès qu'il y fut entré il se trouva pris : car celui-ci s'étant sauvé, on laissa tomber deux coulisses à propos, l'une devant et l'autre derrière; de sorte que, ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni se tourner, il fit des efforts étonnants et poussa des cris terribles. On tâcha de l'adoucir en lui jetant des seaux d'eau sur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui versant de l'huile sur les oreilles, et on fit venir auprès de lui des éléphants privés mâles et femelles, qui le caressoient avec leurs trompes. Cependant on lui attachoit des cordes par-dessous le ventre et aux pieds de derrière, afin de le tirer de là, et on continuoit à lui jeter de l'eau sur la trompe et sur le corps pour le rafraîchir. Enfin on fit approcher un éléphant privé, de ceux qui ont coutume d'instruire les nouveaux venus : un officier étoit monté dessus, qui le faisoit avancer et reculer, pour montrer à l'éléphant sauvage qu'il n'avoit rien à craindre, et qu'il pouvoit sortir. En effet, on lui ouvrit la porte, et il suivit l'autre jusqu'au bout de l'allée. Dès qu'il y fut, on mit à ses côtés deux éléphants que l'on attacha avec lui; un autre marchoit devant, et le tiroit avec une corde dans le chemin qu'on lui vouloit faire faire, pendant qu'un quatrième le faisoit avancer à grands coups de tête, qu'il lui donnoit par derrière, jusqu'à une espèce de remise, où on l'attacha à un gros pilier fait exprès, qui tourne comme un cabestan de navire. On le laissa là

font la guerre : car au lieu de construire , comme les rois de Siam , des murailles , des terrasses , ou

jusqu'au lendemain , pour lui laisser passer sa colère ; mais tandis qu'il se tourmentoit autour de cette colonne , un bramine , c'est-à-dire de ces prêtres indiens qui sont à Siam en assez grand nombre , habillé de blanc , s'approcha monté sur un éléphant , et tournant doucement autour de celui qui étoit attaché , l'arrosa d'une certaine eau consacrée à leur manière , qu'il portoit dans un vase d'or : on croit que cette cérémonie fait perdre à l'éléphant sa férocité naturelle et le rend propre à servir le roi. Dès le lendemain il commença à aller avec les autres , et au bout de quinze jours il fut entièrement apprivoisé. (*Premier Voyage du P. Tachard*, pag. 298 et suiv.)

On n'eut pas plus tôt descendu de cheval et monté sur des éléphants qu'on avoit préparés , que le roi parut , suivi d'un grand nombre de mandarins montés sur des éléphants de guerre. On suivit et on s'enfonça dans les bois environ une lieue , jusqu'à l'enclos où étoient les éléphants sauvages. C'étoit un parc carré de trois ou quatre cents pas géométriques , dont les côtés étoient fermés par de gros pieux ; on y avoit pourtant laissé de grandes ouvertures de distance en distance. Il y avoit quatorze éléphants de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé , on fit une enceinte d'environ cent éléphants de guerre , qu'on posta autour du parc pour empêcher les éléphants sauvages de franchir les palissades ; nous étions derrière cette haie et tout auprès du roi. On poussa dans l'enceinte du parc une douzaine d'éléphants privés , des plus forts , sur chacun desquels deux hommes étoient montés , avec de grosses cordes à nœuds coulants , dont les bouts étoient attachés aux éléphants qu'ils montoient. Ils courroient d'abord sur l'éléphant qu'ils vouloient prendre , qui , se voyant poursuivi , se présentoit à la barrière pour la forcer et pour s'enfuir : mais tout étoit bloqué d'éléphants de guerre , par lesquels il étoit repoussé dans l'enceinte ; et

de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent des piè-

comme il fuyoit dans cet espace, les chasseurs qui étoient montés sur les éléphants privés jetoient leurs nœuds si à propos dans les endroits où ces animaux devoient mettre leurs pieds, qu'ils ne manquoient guère de les prendre : en effet, tout fut pris dans une heure. Ensuite on attachoit chaque éléphant sauvage, et l'on mettoit à ses côtés deux éléphants privés, avec lesquels on devoit les laisser pendant quinze jours, pour être apprivoisés par leur moyen. (*Premier Voyage du P. Tachard, pag. 340.*)

Nous eûmes, peu de jours après, le plaisir de la chasse aux éléphants. Les Siamois sont fort adroits à cette chasse, et ils ont plusieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, et qui n'est pas la moins divertissante, se fait par le moyen des éléphants femelles. Quand il y en a une en chaleur, on la mène dans les bois de la forêt de Louvo. Le pasteur qui la conduit se met sur son dos, et s'entoure de feuilles, pour n'être pas aperçu des éléphants sauvages. Les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain signal du pasteur, attirent les éléphants d'alentour qui l'entendent, et qui se mettent aussitôt à sa suite. Le pasteur, ayant pris garde à ces cris mutuels, reprend le chemin de Louvo, et va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès, à un quart de lieue de Louvo, et assez près de la forêt. On avoit aussi ramassé une assez grande troupe d'éléphants, parmi lesquels il n'y en avoit qu'un grand et assez difficile à prendre et à dompter.... Le pasteur qui conduisoit la femelle sortit de cet enclos par un passage étroit fait en allée, de la longueur d'un éléphant; aux deux bouts il y avoit deux portes à coulisses qui s'abattoient et se levoient aisément. Tous les autres petits éléphants suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage si étroit

ges les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.¹

étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toujours. On fit revenir la femelle plusieurs fois; il la suivoit jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté qu'il y alloit faire. Alors plusieurs Siamois qui étoient dans le parc s'avancèrent pour le faire avancer par force, et vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnoient de grands coups. L'éléphant en colère les poursuivoit avec beaucoup de fureur et de vitesse, et aucun d'eux ne lui auroit assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formoient la palissade, contre laquelle cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquoient le plus vivement et qui en étoit aussi le plus vivement suivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes où l'éléphant courut pour le tuer; mais dès qu'il y fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, et cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps; et quoiqu'il s'y débattît, il y demeura. Pour l'apaiser, on lui jeta de l'eau à plein seau, et cependant on lui attachoit des cordes aux jambes et au cou; quelque temps après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux éléphants privés qui le tiroient par devant avec des cordes, et par deux autres qui le pousoient par derrière jusqu'à ce qu'il fut attaché à un gros pilier autour duquel il lui étoit seulement libre de tourner. Une heure après il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, et le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres. (*Second Voyage du P. Tachard*, pag. 352 et 353.)

¹ Quoique cet animal soit grand et sauvage, on ne laisse

L'éléphant une fois dompté devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache

pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaissés où il se retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de grosses branches, et on lui laisse un passage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorsque l'éléphant est entré, on la tire en haut de dessus un arbre avec une corde et on l'enferme, puis on descend et on le tue à coups de flèches; mais si par hasard on le manque et qu'il sorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre. (*L'Afrique de Marmol*; Paris, 1637, tom. I, pag. 58). La chasse des éléphants se fait de diverses manières: en des endroits, où l'on tend des chausse-trapes, par le moyen desquelles ils tombent dans quelque fosse, où on les tire aisément quand on les a bien embarrassés. En d'autres, on se sert d'une femelle apprivoisée qui est en chaleur, et que l'on mène en un lieu étroit où on l'attache. Elle y fait venir le mâle par ses cris: quand il y est, on l'enferme par le moyen de quelques barrières faites exprès, qu'on pousse pour l'empêcher de sortir; et cependant qu'il trouve la femelle sur le dos, il habite avec elle contre l'usage des autres bêtes. Il tâche après cela de se retirer; mais comme il va et vient pour trouver une sortie, les chasseurs qui sont sur la muraille ou sur quelque autre lieu élevé, jettent quantité de petites et grosses cordes, avec quelques chaînes, par le moyen desquelles ils embarrassent tellement sa trompe et le reste de son corps, qu'ils en approchent ensuite sans danger; et après qu'ils ont pris quelques précautions nécessaires, ils l'emmènent à la compagnie de deux autres éléphants qui sont apprivoisés et qu'ils ont amenés exprès pour lui donner exemple, ou pour le menacer s'il fait le mauvais..... Il y a encore d'autres pièges pour prendre les éléphants, et chaque pays a sa manière. (*Relation d'un Voyage par Thévenot*; Paris, 1664, tom. III, pag. 151.)

à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire. En peu

Les habitants de Ceylan font des fosses bien profondes qu'ils couvrent de planches qui ne sont pas jointes, et les planches sont couvertes de paille, aussi-bien que le vide qui est entre deux. La nuit, lorsque les éléphants passent sur ces fosses, ils y tombent et n'en peuvent sortir; si bien qu'ils y périroient de faim, si on ne leur faisoit porter à manger par des esclaves, à la vue desquels ils s'accoutument, et ainsi ils s'appriivoisent peu à peu, jusque-là qu'ils vont avec eux à Goa et dans les autres pays voisins, pour gagner leur vie et celle de leurs maîtres. (*Divers Mémoires touchant les Indes orientales*, premier discours, tom. II, pag. 257. *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes*; Amsterdam, 1711.)

Comme les Européens paient les dents d'éléphants assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches et leurs zagaies. Mais leur méthode la plus commune est celle des fosses, qu'ils creusent dans les bois, qui leur réussissent d'autant mieux qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphants..... On les prend en deux façons : ou en leur préparant des fosses couvertes de branches d'arbres, dans lesquelles ils tombent sans y prendre garde; ou à la chasse, qui se fait de cette sorte. Dans l'île de Ceylan, où il y a une très-grande multitude d'éléphants, ceux qui s'occupent à leur chasse, ont des éléphants femelles qu'ils appellent *alias*. Dès qu'ils savent qu'il y a en quelque lieu quelques-uns de ces animaux encore sauvages, ils y vont, menant avec eux de ces *alias*, qu'ils relâchent aussitôt qu'ils découvrent un mâle; elles s'en approchent des deux côtés, et l'ayant mis au milieu, l'y retiennent si serré, qu'il lui est impossible de s'enfuir. (*Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité*; Lyon, 1669, pag. 361.)

E. G. B.

de temps il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation : car ses mouvements sont toujours mesurés, et son caractère paroît tenir de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux, et aide lui-même à se charger. Il se laisse vêtir, et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnois dorés et de housses brillantes. On l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots, des charrues, des navires, des ca-

Voici ce que j'ai vu moi-même de l'éléphant. Il y a toujours à Goa quelques éléphants pour servir à la construction des navires. Je vins un jour au bord du fleuve, proche duquel on en faisoit un très-gros dans la même ville de Goa, où il y a une grande place remplie de poutres pour cet effet. Quelques hommes en lioient de fort pesantes par le bout avec une corde qu'ils jetoient à un éléphant, lequel, se l'étant portée à la bouche et en ayant fait deux tours à sa trompe, les traînoit lui seul, sans aucun conducteur, au lieu où l'on construisoit le navire, qu'on n'avoit fait que lui montrer une fois; et quelquefois il en traînoit de si grosses, que vingt hommes et possible encore davantage ne les



bestans; il tire également, continûment et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou, et se sert d'une verge de fer, dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armé d'un poinçon, avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner ou le presser;¹ mais souvent la parole

eussent pu remuer. Mais ce que je remarquai de plus étonnant fut que lorsqu'il rencontroit en son chemin d'autres poutres qui l'empêchoient de tirer la sienne, en y mettant le pied dessous, il en enlevait le bout en haut, afin qu'elle pût aisément courir par-dessus les autres. Que pourroit faire davantage le plus raisonnable homme du monde? (*Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité*; Lyon, 1669, pag. 367.)

¹ Celui qui conduit l'éléphant se met à cheval sur le cou. Il ne le conduit pas avec une bride ou un frein, et ne le pique pas avec aucune sorte de pique, mais avec une grosse verge de fer fort pointue par le bout, dont il se sert au lieu d'éperons, qui est crochue d'un côté, et dont le crochet est extrêmement fort et pointu, qui sert aussi de bride en le piquant aux oreilles, au museau, et où ils savent qu'il est plus sensible. Ce fer, qui tueroit tout autre animal, fait à peine impression sur la peau de l'éléphant; et souvent même, lorsqu'il est en furie, il ne suffit pas pour le retenir en son devoir. (*Voyage de Pietro della Valle*, t. IV, p. 247.)

Deux officiers montés l'un sur la croupe et l'autre sur le cou, gouvernent l'éléphant avec un grand crochet de fer. (*Premier Voyage du P. Tachard*, pag. 273.)

suffit;¹ surtout s'il a eu le temps de faire connoissance complète avec son conducteur, et de prendre en lui une entière confiance : son attachement devient quelquefois si fort, si durable, et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.²

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans : plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant, la durée de la vie compense le petit nombre; et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles, et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps. D'ailleurs, n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie : il y en a beaucoup

¹ *Non freno aut habenis aut aliis vinculis regitur bellua, sed insidentis voci obsequitur.* (Vartoman. apud Gesner., cap. de *Elephanto.*)

² *Quidam iracundiâ permotus cum sessorem suum occidisset, tam valdè desideravit, ut pœnitudine et mœrore confectus, obierit.* (Arianus in *Indicis.*)

à Ceylan,¹ au Mogol,² à Bengale,³ à Siam,⁴ à Pégu,⁵ et dans toutes les autres parties de l'Inde; il y en

¹ Il y a à Ceylan grand nombre d'éléphants, dont les dents valent beaucoup aux habitants et dont ils font un grand trafic. (*Voyage de François Pyrard*, t. II, p. 151.)

Il y a quantité d'éléphants dans les Indes, dont la plupart y sont transportés de l'île de Ceylan. (*Voyage de la Boullaye-le-Gouz*; Paris, 1657, pag. 250.) Il y a diverses sortes d'éléphants à Déli, ainsi que dans le reste des Indes; mais ceux de Ceylan sont préférés à tous les autres. (*Relation d'un Voyage par Th'venot*, tom. III, pag. 131.)

Il y a quantité d'éléphants dans l'île de Ceylan, qui sont et plus généreux et plus nobles que tous les autres. (*Voyage d'Orient du P. Philippe*, pag. 361. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes de Hollande. Voyages de Tavernier*; Rouen, 1713, tom. III, pag. 237.)

² *Voyage de Fr. Bernier au Mogol*; Amst., 1710, t. II, pag. 64. *Voyage de de Feynes à la Chine*; Paris, 1630, pag. 88.

Relation d'un Voyage par Th'venot, t. III, p. 131.

Voyage d'Edwards Terri aux Indes orientales, p. 15 et 16.

³ Le pays de Bengale est fort abondant en éléphants, et c'est de là qu'on en mène aux autres endroits de l'Inde. (*Voyage de François Pyrard*; Paris, 1619, t. I, p. 353.)

⁴ M. Constance m'a dit que le roi de Siam en a bien vingt mille dans tout son royaume, sans compter les sauvages qui sont dans les bois et dans les montagnes; on en prend quelquefois jusqu'à cinquante, soixante et même quatre-vingts à la fois dans une seule chasse. (*Premier Voyage du P. Tachard*, pag. 288.)

⁵ *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes*; Amsterdam, 1711. *Voyage de Van-der-Hagen*, t. III, p. 40 jusqu'à 60.

a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constants pour leur climat : car, quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paroît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir, ni même d'y voyager; ils étoient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paroît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe;² il fit passer en Grèce ceux qu'il avoit conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente; et avec lesquels Curius vint triompher à Rome.³ Annibal, ensuite, en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis

¹ Hérodote est le plus ancien auteur qui ait dit que l'ivoire étoit la matière des dents de l'éléphant. (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 3.)

² *Elephantem ex Europæis primus Alexander habuit, cum subegisset Porum.* (Pausanias, in *Atticis.*)

³ *Manius Curius Dentatus, victo Pyrrho, primum in triumpho elephantum duxit.* (Seneca, *de Brevitate Vitæ*, cap. 13.)

d'éléphants à la guerre¹ : chez ces nations mal disciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, et, tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidoit ordinairement du sort des batailles. Cependant l'on voit, par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre; ils ouvroient leurs rangs pour les laisser passer; ils ne cherchoient point à les blesser, mais lançoient tous leurs traits contre les conducteurs, qui se pressoient de se rendre et de calmer les éléphants, dès qu'ils étoient séparés du reste de leurs troupes : et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphants, qui en craignent et le bruit et la flamme,² seroient plus em-

¹ De temps immémorial les rois de Ceylan, de Pégou, d'Aracan, se sont servis d'éléphants à la guerre. On lioit des sabres nus à leur trompe, et on leur mettoit sur le dos de petits châteaux de bois qui tenoient cinq à six hommes armés de javelines, de fusils et d'autres armes; ils contribuoient beaucoup à mettre en désordre les armées ennemies, mais ils s'effrayoient aisément en voyant du feu. (*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes*; Amsterdam, 1711, tom. VII. *Voyage de Schouten*, pag. 32.)

² L'éléphant craint surtout le feu : d'où vient que depuis qu'on se sert d'armes à feu dans les armées, les éléphants n'y servent presque plus de rien. Véritablement il s'en trouve quelques-uns de si braves qu'on amène de l'île de Ceylan, qui ne sont pas si peureux, mais encore n'est-ce qu'après les avoir accoutumés en leur tirant tous les jours des mousquets et leur tirant des pétards de papier entre les jambes. (*Voyage de Fr. Bernier*; Amst., 1710, t. II, p. 65.)

barrassants, plus dangereux, qu'utilcs dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphants en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet: ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables; ils s'en servent pour dompter les éléphants sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphants de guerre;¹ ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles ils font voyager leurs femmes. C'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais; mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas; la meilleure place est sur le cou, les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe: mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté par plusieurs hommes.² Le con-

Il y a peu de gens aux Indes qui aient des éléphants, les grands seigneurs même n'en ont pas un grand nombre, et le grand-mogol n'en entretient pas plus de cinq cents pour sa maison, tant pour porter ses femmes dans leurs niedembers à treillis, qui sont des manières de cages, que pour les bagages; et l'on m'a assuré qu'il n'en a pas plus de deux cents pour la guerre, dont on emploie une partie à porter les petites pièces d'artillerie sur leurs affûts. (*Relation d'un Voyage par Thévenot*, tom. III, pag. 152.)

² De tous les animaux, ce sont ceux qui rendent plus de

ducteur se met à califourchon sur le cou; les chasseurs ou les combattants sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphants;¹ à Cochin et dans le reste du Malabar on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphants.² Il en est

service à la guerre : car on place fort commodément sur eux quatre hommes, qui peuvent aisément se servir du mousquet, de l'arc et de la lance. (*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande. Second Voyage de Van-der-Hagen, tom. II, pag. 53.*)

¹ Lorsque les éléphants sont menés à la guerre, ils servent à deux diverses fonctions : car on les charge ou d'une petite tour de bois, du sommet de laquelle quelques soldats combattent; ou l'on attache des épées à leur trompe avec des chaînes de fer, et on les lâche ainsi contre l'armée ennemie, qu'ils assaillent généreusement et qu'ils mettroient indubitablement en pièces, si on ne les repousoit avec des lances qui jettent le feu; parce que comme l'on sait que les éléphants sont épouvantés par le feu, l'on en apprête d'artificiels au bout des lances pour les mettre en fuite. (*Voyage d'Orient, par le P. Philippe, pag. 367.*)

² On ne se sert point à Cochin, non plus que dans le reste du Malabar, de cavalerie pour la guerre; ceux qui doivent combattre autrement qu'à pied sont montés sur des éléphants, dont il y a quantité dans les montagnes, et ces éléphants de montagne sont les plus grands des Indes. (*Relation d'un Voyage par Thévenot, tom. III, pag. 261.*)

à peu près de même au Tonquin,¹ à Siam, à Pégu, où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphants : les jours de fête, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortège de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent,³ on leur peint les oreilles et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes; ils semblent se complaire à la parure; et plus on leur met d'ornements, plus ils sont caressants et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphants soient policés à ce point : en Afrique, on sait à peine les

¹ Dans le royaume de Tonquin, les dames de condition montent ordinairement sur des éléphants, qui sont extrêmement hauts et gros, et qui portent, sans aucun danger, une tour avec six hommes dedans, et un autre homme sur leur cou, qui les conduit. (*Il Genio vagante del conte Aurelio degli Anzi*; in Parma, 1691, tom. I, pag. 282.)

² *Journal du Voyage de l'abbé de Choisy*; Amsterdam, 1687, pag. 242.

³ Nous avons vu des éléphants qui ont les dents d'une beauté et d'une grandeur admirables; elles sortent à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, et sont garnies, d'espace en espace, de cercles d'or, d'argent et de cuivre. (*Premier Voyage du P. Tachard*, pag. 273.)

Les princes font consister leur grandeur et leur pouvoir à nourrir beaucoup d'éléphants, ce qui leur est d'une grande dépense. Le grand-mogol en a plusieurs milliers. Le roi de Maduré, le seigneur de Narsingue et de Bisnagar, le roi des Nairs et celui de Mansul en ont plusieurs centaines,

dompter.¹ Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains, les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphants pour la guerre, parce que dans le temps de la splendeur de leur république, ils étoient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphants sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en-deçà du mont Atlas; il y en a même peu au-delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal : mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même,² en Gui-

qu'ils distinguent en trois classes. Les plus grands sont pour le service immédiat du prince : leur harnois est très-riche; on les couvre de draps travaillés en or et couverts de perles; leurs dents sont ornées d'or très-fin et d'argent, et quelquefois on les couvre de diamants. Ceux d'une taille moyenne sont pour la guerre, et les petits pour l'usage et le service ordinaire. (*Voyage du P. Vincent Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne*, chap. 2.) Cet article a été traduit de l'italien, par M. le marquis de Montmirail.

¹ Les habitants du Congo n'ont pas l'art de dompter les éléphants : ils sont fort méchants, et prennent les crocodiles avec leur trompe et les jettent au loin. (*Il Genio vagante del conte Aurelio*, tom. II, pag. 473.)

Les éléphants, dont je voyois tous les jours un grand nombre se répandre sur les bords du fleuve Sénégal, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre, je me promenois dans les bois qui sont vis-à-vis le village de Dagana : j'aperçus quantité de leurs traces toutes fraîches; je les suivis constamment pendant près de deux lieues, et enfin je décou-

née,¹ au Congo,² à la côte des Dents,³ au pays

vis cinq de ces animaux, dont trois se vautoient couchés dans leur souille, à la manière des cochons, et le quatrième étoit debout avec son petit, mangeant les extrémités des branches d'un acacie qu'il venoit de rompre. Je jugeai, par comparaison de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet éléphant, qu'il avoit au moins onze à douze pieds depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe; ses défenses sortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma présence ne les eût pas émus, je pensai qu'il étoit à propos de me retirer. En poursuivant ma route, je rencontrai des impressions bien marquées de leurs pas, que je mesurai; elles avoient près d'un pied et demi de diamètre: leur fiente, qui ressembloit à celle du cheval, formoit des boules de sept à huit pouces d'épaisseur. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson; Paris, 1757, pag. 75. *Voyage de le Maire*, pag. 97 et 98.)

¹ *Voyage de Guinée*, par G. Bosman; Utrecht, 1705. pag. 245.

² Dans la province de Pamba, qui est au royaume de Congo, on trouve beaucoup d'éléphants, à cause de la grande quantité de forêts et de rivières dont le pays est plein. (*Voyage de Fr. Drack*; Paris, 1641, pag. 104. Voyez aussi dans le *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, le *Voyage de Van-der-Brœck*, t. IV, pag. 519. Voyez aussi *Il Genio vagante del conte Aurelio*, tom. II, pag. 475 et suiv.)

³ Le premier pays où l'on trouve le plus souvent des éléphants, c'est cet endroit de la côte que l'on appelle en flamand, *tand-kust* ou *côte des dents*, à cause de la grande quantité des dents d'éléphants qu'on y trafique; ensuite vers la côte d'Or et dans les pays d'Awiné, de Jaumoré, d'Éguira, d'Abocroé, d'Ancober et d'Axime, où l'on en tue chaque jour un grand nombre; et plus un pays est désert et inhabité, plus y rencontre-t-on d'éléphants et d'autres ani-

d'Ante,¹ d'Acra, de Benin, et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique,² jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida,³ Ardra, etc. On en trouve de mê-

maux sauvages. (*Voyage de Guinée*, par Guillaume Bosman, pag. 244.)

¹ Le pays d'Ante abonde aussi en éléphants, puisque non-seulement on en tue quantité dans la terre ferme, mais qu'ils viennent presque tous les jours sur les bords de la mer et sous nos forts, d'où nos gens peuvent les voir, et y font de grands ravages. Depuis le pays d'Ante jusqu'à celui d'Acra, on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommés, parce que ces pays, entre Ante et Acra, ont été depuis long-temps passablement bien peuplés, excepté celui de Fetu, qui depuis cinq ou six ans a été presque désert : ce qui fait qu'on y voit beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant. Du côté d'Acra, on en tue toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du pays désert et inhabité..... Dans le pays de Benin, comme aussi à Rio de Calbary, Camerones, et dans plusieurs autres pays et rivières d'alentour, il y a une si grande quantité de ces animaux, qu'on a peine à s'imaginer comment les habitants peuvent ou osent y demeurer. (*Idem*, pag. 246.)

² Au-dessous de la baie de Sainte-Hélène, le pays est partagé en deux parties par la rivière des Éléphants, qui a été ainsi appelé parce que ces animaux, qui aiment les courants, se trouvent en grande quantité sur ses bords. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe; Amsterdam, 1741, tom. I, pag. 114; et tom. III, pag. 12.)

³ Il n'y a pas d'éléphants à Ardra ni à Fida, quoique de mon temps on y en ait tué un; mais les Nègres avouèrent que cela n'étoit point arrivé dans l'espace de soixante ans:

me en Abissinie,¹ en Éthiopie,² en Nigritie,³ sur les côtes orientales de l'Afrique, et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java, et jusques aux Philippines.⁴

ainsi je crois que s'y étant égaré, il pouvoit y être venu d'ailleurs. (*Voyage de Guinée*, par Bosman, pag. 245.)

Voyage historique d'Abissinie du P. Lobo, tom. I, pag. 57, où il dit qu'on trouve dans l'Abissinie de grandes troupes d'éléphants.

¹ Les Éthiopiens ont des éléphants dans leur pays, bien plus petits à la vérité que ceux des Indes, et dont les dents mêmes sont plus creuses et les moins estimées; mais ils ne laissent pas que d'en faire un très-grand trafic. (*Voyage de Paul Lucas*; Rouen, 1719, tom. III, pag. 186.)

On voit beaucoup d'éléphants en Éthiopie et dans les états du prêtre Jan derrière l'île Mosambique, où les Cafres ou noirs en tuent souvent pour en vendre les dents. (*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. I, pag. 413; *l'Afrique de Marmol*, t. I, p. 58.)

³ *Elephas magnâ copiâ in silvis Nigritarum regionis invenitur. Solent magno numero confertim incedere*, etc. (Leonis Africæ., *Descript. Africae.*, Lugd. Bat., 1632, tom. II, pag. 744 et 745.)

⁴ Dans l'île de Madagascar se trouvent tant d'éléphants, qu'on n'estime contrée du monde en produire davantage; au moyen de quoi s'y fait grand trafic de marchandise d'ivoire, comme semblablement en une autre île voisine appelée *Cuzibet*; et par le jugement des marchands ne se retire pas du reste du monde si grande quantité de dents d'éléphants, qui est le vrai ivoire, que l'on en trouve en ces deux îles. (*Description de l'Inde orientale*, par Marc Paul; Paris, 1556, liv. III, chap. 39, pag. 114.)

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphants sont actuellement plus nombreux, plus fréquents en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défiants, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connoissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations;¹ ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissants, forts et re-

Les animaux qui se trouvent dans l'île de Java, sont 1° des éléphants qu'on apprivoise, et qu'on loue ensuite pour travailler. (*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. I, pag. 411.)

À Tuban, les Hollandais virent les éléphants du roi de Java, qui sont chacun sous un petit toit particulier, soutenu par quatre piliers au milieu; et dans le milieu de l'espace qui est sous ce toit, il y a un grand picu auquel l'éléphant est attaché par une chaîne. (*Ibidem*, pag. 526.)

L'île de Mandanar est la seule des Philippines qui ait des éléphants, parce que les insulaires ne les apprivoisent pas comme l'on fait à Siam et à Comboya; ils s'y sont extrêmement multipliés. (*Voyage autour du monde*, par Gemelli Careri; Paris, 1716, tom. V, pag. 209.)

¹ Les éléphants passent souvent les nuits dans les villages, et craignent si peu les lieux fréquentés, qu'au lieu de se détourner quand ils voient les maisons des Nègres, ils passent tout droit, et les renversent en marchant comme une coquille de noix. (*Voyage de le Maire*, pag. 98.)

doutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face, et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art, connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre : les éléphants sauvages qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient, et pourroit même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce : car, en considérant les autres effets, il paroît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux : et en effet, il craint l'excessive chaleur, il n'habite jamais dans les sables brûlants, et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres que le long des rivières, et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes les plus puissants, les plus courageux de l'espèce, et

dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent *éléphants de montagne*, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les aliments plus sains, leur nature arrive à son plein développement, et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphants d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence: probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs ont célébré les éléphants de cette île,¹ où, comme l'on sait, le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la cha-

¹ Les éléphants de Ceylan sont préférés à tous les autres, parce qu'ils sont plus courageux ... Les Indiens disent que tous les autres éléphants les respectent. (*Relation d'un Voyage*, par Thévenot, pag. 261.)

Les éléphants de Ceylan sont plus braves que les autres. (*Voyage de Bernier*, tom. II, pag. 65.)

Les meilleurs éléphants et les plus intelligents qui soient au monde sont dans l'île de Ceylan. (*Recueil des Voyages*, tom. I, pag. 413; tom. II, pag. 256; tom. IV, pag. 365.)

Il y a quantité d'éléphants à Ceylan, qui sont et plus généreux et plus nobles qu'aucuns des autres... Tous les autres éléphants révèrent les éléphants de Ceylan, etc. (*Voyage d'Orient du P. Philippe*, pag. 150 et 367.)

leur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée, et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connoissoient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avoient remarqué que les éléphants de la Libye étoient bien plus petits que ceux des Indes¹ : il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique; et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article *du lion*,² que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étoient dans le siècle de Carthage. Les éléphants se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés : mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc., sont, comme l'étoient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphants des Indes portent aisément trois ou quatre milliers;³ les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique, enlèvent librement un

¹ *Indicum (elephantum) Afri pavent, nec contueri audent; nam et major Indicis magnitudo est.* (Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 9.)

² Tom. XIV, pag. 69.

³ Un éléphant peut porter quarante mans, à quatre-vingts livres le man. (*Relation d'un Voyage*, par Thévenot, pag. 261.)

pois de deux cents livres avec leurs trompes, ils le placent eux-mêmes sur leurs épaules;¹ ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses : la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps : ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent; ce qui, dans l'état de liberté, ne leur arrive guère que

- quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphants domestiques : ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour; et quand on veut les presser, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante.² On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste; car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas

¹ L'éléphant lève un poids de deux cents livres avec sa trompe, et le charge sur ses épaules..... Il prend dans sa trompe cent cinquante livres d'eau, qu'il jette en haut à la hauteur d'une pique. (*L'Afrique de Marmot*, tom. I, pag. 58.)

² Lorsqu'on presse l'éléphant, il fera bien en un jour le chemin de six journées. (*Idem, ibidem.*)

équivoques, et dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de services que cinq ou six chevaux : mais il lui faut du foin et une nourriture abondante et choisie ; il coûte environ quatre francs ou cent sous par jour à nourrir.² On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur :

Le prix des éléphants est plus considérable qu'on ne pourroit l'imaginer ; on en a vu vendre depuis mille pagodes d'or jusqu'à quinze mille roupies, c'est-à-dire depuis neuf à dix mille livres jusqu'à trente-six mille livres. (*Note de M. de Bussy.*)

On vend un éléphant selon sa taille..... Un éléphant de Ceylan vaut du moins huit mille pardaons, et quand il est fort grand on le vend jusqu'à douze et même jusqu'à quinze mille pardaons. (*Histoire de l'île de Ceylan*, par Ribeyro ; Trévoux, 1701, pag. 144.)

² Les éléphants coûtent chacun environ une demi-pistole par jour à nourrir. (*Relation d'un Voyage*, par Thévenot, pag. 261.)

Ceux qui sont privés sont fort délicats en leur vivre, et leur faut bailler du riz bien euit et accomodé avec du beurre et du sucre, qu'on leur donne par grosses pelottes ; et leur faut bien cent livres de riz par chaque jour, outre qu'il leur faut bailler des feuilles d'arbres, principalement de figuier d'Inde, que nous appelons *bananes*, et les Turcs *plantenes*, pour les rafraîchir. (*Voyage de Pyrard*, t. II, p. 367. *Voyages de la Boullaye-le-Gouz* ; Paris, 1657, pag. 250. *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. I, pag. 473.)

on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer; et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite, en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flots sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets, qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphants; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gucule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer; que quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés; et que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit longtemps, quoiqu'en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus

longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivoit quatre ou cinq cents ans;¹ d'autres, deux ou trois cents;² et d'autres enfin, cent vingt, cent trente ou cent cinquante ans.³ Je crois que le terme moyen

Onésime, au rapport de Strabon, lib. xv, assure que les éléphants vivent jusqu'à cinq cents ans.

Philostrate (*Vit. Appol.*, lib. xvi) rapporte que l'éléphant Ajax, qui avoit combattu pour Porus contre Alexandre, vivoit encore quatre cents ans après.

Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avoit pris un dans le mont Atlas, qui s'étoit pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

¹ *Elephantem alii ducentos vivere aiunt, alii trecentos.* (Aristot., *Hist. Anim.*, lib. viii, cap. 9.)

Elephas ut longissimum annos circiter ducentos vivit. (Arrian. in *Indicis.*)

Je vis un petit éléphant blanc qu'on destinoit pour être le successeur de celui qui est dans le palais, et qu'on dit avoir près de trois cents ans. (*Premier Voyage de Siam du P. Tachard*, pag. 273.)

³ Les éléphants croissent jusqu'à la moitié de leur âge, et vivent ordinairement cent cinquante ans. (*Voyage de Drack autour du monde*, pag. 104.)

Les éléphants portent deux ans, et peuvent vivre jusqu'à cent cinquante ans. (*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. VII, pag. 51.)

Nonobstant toutes les recherches que j'ai faites avec assez de soin, je n'ai jamais pu savoir bien exactement combien l'éléphant vivoit; et voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux: ils ne savent vous dire autre chose sinon que tel éléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul et de leur bisaïeul; et supputant le temps que ces gens-là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à cent vingt ou cent trente ans. (*Voyage de Tavernier*; Rouen, 1713, tom. III, pag. 242 et 243.)

est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphants captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la Nature, doivent vivre au moins deux cents ans : de même, si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrège moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas longtemps dans les pays tempérés, et encore moins dans les climats froids : celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668,¹ et qui n'avoit alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il étoit traité soigneusement et nourri largement. On lui donnoit tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entroit encore quatre ou cinq livres de pain; et de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui étoit donné par ceux qui le visitoient. Il avoit encore tous les jours une gerbe de blé pour

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 101 et 127.

s'amuser ; car après avoir mangé le grain des épis, il faisoit des poignées de la paille, et il s'en servoit pour chasser les mouches ; il prenoit plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisoit fort adroitement avec sa trompe ; et comme on le menoit promener presque tous les jours, il arrachoit de l'herbe et la mangcoit. L'éléphant qui étoit dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années : ceux qu'on a transportés vivants jusqu'à Pétersbourg périrent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poëles. Ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans les climats chauds du Brésil, où peut-être, en les laissant libres, ils auroient peuplé. La couleur ordinaire des éléphants est d'un gris cendré ou noirâtre : les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares ;¹ et on cite

¹ Quelques personnes qui ont demeuré long-temps à Pondichéry, nous ont paru douter qu'il existe des éléphants blancs et rouges ; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde : il est vrai, disent-ils, que si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse et exacte-

ceux qu'on a vus en différents temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux; et ces éléphants blancs et rouges sont très-estimés.¹ Au reste, ces variétés sont si rares, qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'es-

ment rase, les fait paroître d'un gris sale, mais en sortant de l'eau ils sont noirs comme du jais. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphants, et qu'il ne se trouve que des éléphants noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir; mais il me paroît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pegu, à Cambaïe, etc., il ne se trouve par hasard quelques éléphants blancs et rouges. On peut citer pour témoins oculaires le chevalier de Chaumout, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Van-der-Hagen, Joost Schuten, Thévenot, Ogilby, et d'autres voyageurs moins connus. Hartenfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé dans son *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes relations, assure que l'éléphant blanc a non-seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc : on peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des anciens. Élian (lib. III, cap. 46) parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, et paroît indiquer que la mère étoit noire. Cette variété dans la couleur des éléphants, quoique rare, est donc certaine et même très-ancienne, et elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

¹ Dans les cérémonies, le roi de Pegu fait mener deux éléphants rouges enharnachés d'étoffes d'or et de soie; puis les quatre éléphants blancs, avec de semblables harnois relevés de pierreries : ceux-ci ont une garniture d'or toute couverte de rubis sur chaque dent. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. III, pag. 60.)

pèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en étoit autrement, on connoîtroit le pays des éléphants blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connoît les climats des hommes blancs, rouges et noirs.

« On trouve aux Indes des éléphants de trois sortes, dit le P. Vincent Marie. Les blancs, qui sont les plus grands, les plus doux, les plus paisibles, sont estimés et adorés par plusieurs nations comme des dieux. Les roux, tels que ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient les plus petits de corsage, sont les plus valeureux, les plus forts, les plus nerveux, les meilleurs pour la guerre : les autres, soit par inclination naturelle, soit parce qu'ils reconnoissent en eux quelque chose de plus excellent, leur portent un grand respect. La troisième espèce est celle des noirs, qui sont les plus communs et les moins estimés. » Cet auteur est le seul qui paroisse indiquer que le climat particulier des éléphants roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphants de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son voyage, page 260 : mais d'autres disent ou indiquent le contraire. Enfin le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que

¹ *Voyage du P. Fr. Vincent Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne*, chap. XI, traduit de l'italien par M. le marquis de Montmirail.

les éléphants blancs sont les plus grands : le P. Tachard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam étoit assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphants dans les différents pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paroît que les plus petits éléphants sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connoissoient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphants des Indes étoient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde, qui étoient inconnues des anciens, les éléphants se sont trouvés aussi grands et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région, il paroît que ceux de Siam, de Pegu, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligents.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu : les sens, les mouvements, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillants et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment,

et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvements¹ : il les tourne lentement et avec douceur vers son maître; il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser, et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit, pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvements se succèdent lentement,² l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ses oreil-

¹ *Elephantographia Christophori Petri ab Hartenfels; Erfodiæ, 1715.*

² Les yeux de l'éléphant sont très-petits proportionnellement à la tête, et encore plus petits proportionnellement au corps; mais ils sont très-vifs et éveillés, et il les remue d'une façon qui lui donne toujours l'air pensif et rêveur. (*Voyage aux Indes orientales du P. Fr. Vincent Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne, etc.; Venise, 1683, en italien, in-4°, pag. 396, traduit par M. le marquis de Montmirail.*)

les sont très-grandes, beaucoup plus longues même, à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête, comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité; elles lui servent à essuyer ses yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches.¹ Il se délecte au son des instruments, et paroît aimer la musique; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence, et à joindre à propos quelques accents au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce, et surtout les fleurs odorantes : il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets; et après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter. La fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux; il dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles et jusqu'au jeune bois.² Il choisit dans les prairies les plantes odori-

¹ Les oreilles de l'éléphant sont très-grandes..... Il les remue continuellement avec gravité, et elles défendent ses yeux de tous les petits animaux nuisibles. (*Voyage du P. Fr. Vincent Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne*, etc.; Venise, 1683, en italien, in-4°, pag. 396, traduit par M. le marquis de Montmirail. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 107.)

² *Voyage de Guinée*, par Bosman, pag. 243.

férantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles et les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines : car quand il ne peut arracher ces arbres avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a, pour ainsi dire, que dans la trompe; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment : l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber, et la tourner en tout sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'allonge par le dessus en forme de doigt;¹ c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts : il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie; il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verroux; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instru-

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 108 et 140.

ment aussi petit qu'une plume.¹ On ne peut même disconvnir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible, et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesants, en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe, et faisant un vide au dedans par aspiration.

¹ *Mutianus ter consul auctor est, aliquem ex his et litterarum ductus græcarum didicisse, solitumque præscribere ejus linguæ verbis : Ipse ego hæc scripsi, etc.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 3.)

Ego verò ipse elephantum in tabulâ litteras latinas promuscide atque ordine scribentem vidi : verumtamen docentis manus subjiciebatur ad litterarum ductum et figuram eum instituens ; dejectis autem et intentis oculis erat cum scriberet ; doctos et litterarum gnaros animantium oculos esse dixisses. (Ælian, *de Nat. Anim.*, lib. II, cap. 2.)

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instruments dont la Nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élévent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connoissance: la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance. Ainsi, par un seul et

même membre, et, pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois : or, une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion; donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et, pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées, et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable : mais plusieurs sensations combinés et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues; en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir. Dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet; et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps;¹ ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siège des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête : aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et de ces facultés uniques de la trompe que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse, le cou court et presque inflexible, la tête petite et difforme, les oreilles excessives, et le nez encore beaucoup plus excessif; les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue; les jambes massives, droites et peu flexibles; le pied si court et si petit, qu'il paroît être nul;² la peau dure, épaisse et calleuse : toutes

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 135 et 136.

² Il n'y a point d'animal qui n'ait le pied plus grand, à

ces difformités paroissent d'autant plus, que toutes sont modelées en grand; toutes d'autant plus désagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la Nature, aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvénients de cette conformation bizarre : il peut à peine tourner la tête; il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit. Les chasseurs qui l'attaquent par derrière ou par le flanc évitent les effets de sa vengeance par des mouvements circulaires; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme¹ et le pied aus-

proportion, que l'homme, si ce n'est l'éléphant qui l'a encore plus petit, et par conséquent qu'aucun autre animal... Les pieds étoient si petits, qu'on peut dire qu'ils ne se voient point, parce que les doigts étoient renfermés et recouverts par la peau des jambes, lesquelles descendoient tout d'une venue jusqu'à terre, et paroissoient comme le tronc d'un arbre scié en travers. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, pag. 102 et 103.)

¹ Son genou est de la même manière qu'à l'homme et non pas proche du ventre, étant au milieu de l'espace qui

si bas; mais ce pied, sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile, qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force, ¹ il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous

est depuis le ventre jusqu'à terre, et à l'endroit où les bêtes ont leur talon; de sorte que la jambe de l'éléphant est semblable à celle de l'homme, tant à cause de la situation de son genou que de la petitesse de son pied, dans lequel la partie qui va du talon jusqu'aux doigts est très-petite. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie III, pag. 102.)

¹ Nous avons appris de ceux qui ont gouverné à Versailles l'éléphant dont nous parlons, que les huit premières années qu'il y a vécu, il se couchoit et se relevoit avec beaucoup de facilité, et que les cinq dernières années il ne se couchoit plus pour dormir, mais qu'il s'appuyoit contre le mur de sa loge; en sorte que s'il arrivoit qu'il se couchât quand il étoit malade, il falloit percer le plancher du dessus pour le relever avec des engins. (*Idem*, pag. 104.)

dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids.¹ Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût; l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête : il faut qu'il prenne sa nourriture, et même sa boisson, avec le nez; il la porte ensuite, non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue,² apparemment pour rabaisser l'épiglotte, et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même halcine qu'il avoit employée pour la pomper; elle sort de la trompe avec bruit, et entre dans le gosier avec précipitation; la langue, la bouche ni les lèvres ne lui servent pas, comme aux autres animaux, à succr ou laper sa boisson.

De là paroît résulter une conséquence singulière : c'est que le petit éléphant doit téter avec le nez, et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a

¹ On nous a fait voir que l'éléphant avoit employé ses défenses à faire des trous dans les deux faces d'un pilier de pierre qui sortoit du mur de sa loge; et ces trous lui servoient pour s'appuyer quand il dormoit, ses défenses étant fichés dans ces trous. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, pag. 102.)

² *Idem*, part. III, pag. 109.

pompé : cependant les anciens ont écrit qu'il tétoit avec la gueule, et non avec la trompe; mais il y a toute apparence qu'ils n'avoient pas été témoins du fait, et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de téter. Mais si le jeune éléphant avoit une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffiroit? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc. Il paroît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe : cette présomption est non-seulement prouvée par les faits subséquents, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux, au moment de leur

Pullus editus ore sugit, non promusade, et statim cum natus est cernit et ambulat. (Arist., Hist. Anim., lib. vi, cap. 27.)

Anniculo quidem vitulo æqualem pullum edit elephantus, qui statim, ut natus est, ore sugit. (Ælian., de Nat. Anim., lib. iv, cap. 3.)

Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. III, pag. 109 et 110.

naissance, ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin, par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à téter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit : l'odorat seul doit l'avertir; c'est non-seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre. L'éléphant est donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût, de la présence de l'aliment; et comme le siège de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait, et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs, les deux manelles étant situées sur la poitrine, comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudroit que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche; et il auroit encore beaucoup de peine à en tirer le lait, à cause de la disproportion énorme qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon : le rebord de la trompe,

que l'éléphant contracte autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément, par son moyen, téter sa mère, soit debout ou couchée sur le côté. Ainsi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait, qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié; car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connoisse, ne dit avoir vu téter l'éléphant; et je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tette point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les anciens se sont trompés en nous disant que les éléphants s'accouplent à la manière des autres animaux; que la femelle abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle¹ : la position des parties paroît rendre impossible cette situation d'accouplement : l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisin de l'anus; cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance, il est situé presque au milieu du ventre² : d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son

¹ *Subsedit femina, clunibusque submissis, insistit pedibus ac innititur; mas superveniens comprimit, atque ita munere venereo fungitur.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. v, cap. 11.)

² *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 132.

corps, non plus qu'à celle de ce long intervalle qui, dans la situation supposée, seroit en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval¹ : il ne lui seroit donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes ; il faut que la femelle en prenne une autre et se renverse sur le dos. De Feynes² et Tavernier³ l'ont dit positivement : mais j'avoue que j'aurois fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accor-

¹ *Elephantus genitate equo simile habet sed parvum nec pro corporis magnitudine. Testes idem non foris conspicuos sed intus circa renes conditos habet.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. II, cap. 1. *L'Afrique d'Ogilby*, pag. 13 et 14.)

Quand ces animaux veulent s'accoupler ensemble, ils le font, sans comparaison, de même que l'homme et la femme : puis sitôt qu'ils ont eu la jouissance l'un de l'autre, l'éléphant met sa trompe par-dessous l'éléphante et la relève en même temps. (*Voyage par terre à la Chine du sieur de Feynes*; Paris, 1630, pag. 90 et 91.)

³ Bien que l'éléphant ne touche plus la femelle depuis qu'il est pris, il arrive néanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Ceci est particulièrement remarquable de la femelle de l'éléphant, que lorsqu'elle entre en chaleur elle ramasse toutes sortes de feuillages et d'herbages, dont elle se fait un lit fort propre avec une manière de chevet et élevé de quatre ou cinq pieds de terre, où, contre la nature de toutes les autres bêtes, elle se couche sur le dos pour attendre le mâle, qu'elle appelle par ses cris. (*Voyage de Tavernier*, tom. III, pag. 240.)

doit pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement.¹ Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres; et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté, et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente, qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins.² La pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes?

¹ J'avois écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy sur l'éléphant : ce fait, que la position des parties m'avoit indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant, dit M. de Bussy, s'accouple » d'une façon singulière : la femelle se couche sur le dos; » et le mâle, s'appuyant sur ses jambes antérieures et fléchissant en arrière les postérieures, ne touche à la femelle » qu'autant qu'il en a besoin pour le coït. »

² *Pudore nunquam nisi in abdito coeunt.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 5.)

Les éléphants s'accouplent très-rarement..... Et quand ils s'accouplent, c'est avec tant de secret et dans des lieux si solitaires, que personne ne peut se vanter de les avoir vus dans ce moment. Ils ne produisent jamais quand ils sont domestiques. (*Voyage aux Indes orientales du P. Vincent Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne*, imprimé en italien, à Venise, en 1683, chap. xi, pag. 396 et suiv., traduit par M. le marquis de Montmirail.)

elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel appanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier. Si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différents et fort inégaux; il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche : ce son prend des inflexions dans cette longue trompette : il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs.¹ Ce fait, avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux, ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant, comme en fermant exactement la bouche l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque

¹ *Elephantus citra nares ore ipso vocem elidit spirandam quemadmodum cum homo simul et spiritum reddit et loquitur, at per nares simile tubarum raucitati sonat.* (Aristot., *Hist. Anim.*, lib. iv, cap. 9....) *Citra nares ore ipso sternutamento similem edit sonum. Per nares autem tubarum raucitati.* (Plin., *Histor. nat.*, lib. viii.)

sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau : il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes; sa peau est tout-à-fait rase; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles et au dedans des cuisses et des jambes.¹ L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les uncs en creux et les autres en relief; il paroît déchiré par gerçures, et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est partout adhérent à la peau; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points, comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre. Cet épiderme est naturellement sec, et fort sujet à s'épaissir; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le desséchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres : c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*elephantiasis* ou *lèpre sé-*

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 113 et suiv.

che, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet. Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant; et, pour la prévenir, les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile, et d'entretenir par des bains fréquents la souplesse de la peau : elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse. Dans les gerçures et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie, la piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence, pour s'en délivrer : il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe, pour les frapper; il froce sa peau partout où elle peut se contracter, et les écrase entre ses rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille, pour les chasser; et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe, et en couvre tous les endroits sensibles : on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour, et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain.¹

¹ On nous a dit que l'éléphant de Versailles se rouloit toujours sur la poussière quand il s'étoit baigné, ce qu'il faisoit le plus souvent qu'il pouvoit; et nous avons remarqué qu'il se jetoit de la poussière aux endroits où il ne s'en étoit pas attaché quand il se vautoit, et qu'il avoit accoutumé de chasser les mouches ou avec une poignée de paille qu'il prenoit avec sa trompe, ou avec de la poussière qu'il jetoit adroitement sur les endroits où il se sentoit piqué,

L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre : lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières; ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin, et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes :

n'y ayant rien que les mouches évitent davantage que la poussière qui tombe. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 117 et 118.)

¹ Sur les huit ou neuf heures avant midi, nous fûmes au bord de la rivière pour voir comme on lave les éléphants du roi et des grands seigneurs. L'éléphant entre dans l'eau jusqu'au ventre, et se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe, qu'il jette sur celui qui est à l'air pour le bien laver. Le maître vient ensuite avec une espèce de pierre de ponce, et frottant la peau de l'éléphant, la nettoie de toutes les ordures qui ont pu s'y amasser. Quelques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même, ce qui est bien contraire à ce que j'ai vu, car dès que le maître l'a bien frotté d'un côté, il lui commande de se tourner de l'autre, ce que l'éléphant fait promptement; et après qu'il est bien lavé des deux côtés, il sort de la rivière et demeure quelque temps debout sur le bord de la rivière pour se sécher : puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune, et lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière; le frottant ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs. (*Voyage de Tavernier*; Rouen, 1713, tom. III, pag. 264 et 265.)

on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux : les jambes de devant paroissent avoir plus de hauteur que celles de derrière; cependant celles-ci sont un peu plus longues; elles ne sont pas pliées en deux endroits, comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquelles la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs, qu'ils paroissent faire une grande partie de la jambe : dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe, et non pas près du ventre. Ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau, et dont aucun n'est apparent au dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant; car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles² : mais quelquefois il ne s'en trouve que qua-

Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux,
part. III, pag. 102.

² MM. de l'Académie royale des Sciences nous avoient recommandé d'examiner si tous les éléphants avoient des

tre,¹ ou même trois; et, dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphants transportés en Europe, paroît être purement accidentelle, et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme de la corne, et qui débordé tout autour : c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un éventail; il les fait remuer et claquer comme il lui plaît. Sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux picds et demi ou trois picds de longueur : elle est assez menue, pointue, et garnie à l'extrémité d'une houppé de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisants et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la for-

ongles aux pieds, nous n'en avons pas vu un seul qui n'eût cinq à chaque pied à l'extrémité des cinq gros doigts; mais leurs doigts sont si courts qu'à peine sortent-ils de la masse du pied. (*Premier Voyage du P. Tachard*, p. 275.)

¹ Tous ceux qui ont écrit de l'éléphant mettent cinq ongles à chaque pied, mais il n'y en avoit que trois dans notre sujet; le petit Indien dont il a été parlé en avoit quatre, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière : la vérité est pourtant qu'il y a cinq doigts à chaque pied. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 103.)

ce d'un gros fil-de-fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste, cette houppes de poils est un ornement très-rccherché des Nègresses, qui y attachent apparemment quelque superstition¹ : une qucue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les Nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppes de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières, où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied : ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant : en général, ccux qui sont pris jeunes

¹ Merolla observe qu'un grand nombre de païens dans ces contrées, surtout les Saggas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils couservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force. Ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un seul coup; l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu. (*Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévot, tom. V, pag. 79.)

et réduits à cet âge en captivité, n'arrivent jamais aux dimensions entières de la Nature. Les plus grands éléphants des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits, qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds; et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venoit de Congo,¹ n'avoit que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, eu sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avoit que six pieds et demi de hauteur; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur: ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal, non-seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesuré depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 101 et 102.

gros et plus pesant que ne l'étoit l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente et un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur, à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant, qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même, si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposeroit que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, seroit cinquante fois aussi gros,¹ et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes. « J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques éléphants qui avoient quatorze et » quinze pieds de hauteur avec la longueur et la » grosseur proportionnées. Le mâle est toujours » plus grand que la femelle. Le prix de ces animaux » augmente à proportion de la grandeur, qui se mc-

¹ Peirère, dans la vie de Gassendi, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il le trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant étoit apparemment très-petit, car celui dont nous venons de supputer les dimensions que nous avons peut-être trop réduites, pèseroit au moins huit milliers.

Ces pieds sont probablement des pieds romains.

» sure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du dos; et
 » quand cette dimension atteint un certain terme,
 » le prix s'accroît comme celui des pierres pré-
 » cieuses.¹ Les éléphants de Guinée, dit Bosman, ont
 » dix, douze ou treize pieds de haut;² ils sont in-
 » comparablement plus petits que ceux des Indes
 » orientales, puisque ceux qui ont écrit l'histoire
 » de ce pays-là donnent à ceux-ci plus de coudées
 » de haut que ceux-là n'en ont de pieds.³ J'ai vu
 » des éléphants de treize pieds de haut, dit Edward
 » Terri,⁴ et j'ai trouvé bien des gens qui m'ont
 » dit en avoir vu de quinze pieds de haut.⁵ » De
 ces témoignages, et de plusieurs autres qu'on pour-
 roit encore rassembler, on doit conclure que la
 taille la plus ordinaire des éléphants est de dix à
 onze pieds; que ceux de treize et de quatorze pieds
 de hauteur sont très-rares, et que les plus petits
 ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout
 leur accroissement dans l'état de liberté. Ces mas-
 ses énormes de matière ne laissent pas, comme
 nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de
 vitesse; elles sont soutenues par quatre membres

Voyage aux Indes orientales du P. Vincent Marie,
 etc., chap. 11, pag. 396.

² Ce sont probablement des pieds du Rhin.

³ *Voyage en Guinée de Guillaume Bosman*, pag. 244.

⁴ *Voyage aux Indes orientales*, par Edward Terri,
 pag. 15.

⁵ Ce sont peut-être des pieds anglais.

qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme : ainsi quand l'éléphant ne feroit qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasseroit à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval;¹ mais quand on le pousse, il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude, et même avec assez de liberté, tous les mouvements directs; mais il manque absolument de facilité pour les mouvements obliques ou rétrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et creux où il a peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides; il est obligé de plier les jambes de derrière,² afin qu'en descendant le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paroisse indi-

¹ *Notes de M. de Bussy*, qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail.

Idem.

quer le contraire : mais comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès-lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite, en faisant moins d'efforts et moins de mouvements des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières : outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balle, dont on le charge dans ces occasions, on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe, qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs, comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac : il ne

¹ *Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.*

rumine pas ; il est plutôt conformé comme le cheval que comme le bœuf ou les autres animaux ruminants : la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins, et surtout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur ; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon, n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, surtout lorsqu'il n'a pas des nourritures plus substantielles que l'herbe : aussi les éléphants sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois ; et les domestiques, auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin ; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses

Voyez la description du ventricule et des intestins de l'éléphant, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. III, pag. 127 et suiv.

agréables à voir.¹ Il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arack, etc. : on lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux. Il paroît aimer aussi la fumée du tabac; mais elle l'étourdit et l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir.²

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail,³ lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étoient inconnus : son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement ex-

¹ *Notes de M. de Bussy*, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

² L'éléphant qui étoit à la ménagerie de Versailles avoit une grande aversion, et même beaucoup de crainte des pourceaux : le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. Élien a remarqué cette antipathie.

³ Capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde ordinaire du corps du roi, actuellement président de l'Académie royale des Sciences.

quis, et sur des connoissances très-étendues dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnaissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra, dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons occasion de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour le » transport de l'artillerie sur les montagnes, et c'est » là que son intelligence se fait mieux sentir. Voici » comment il s'y prend : pendant que les bœufs attelés à la pièce de canon font effort pour la traîner en » haut, l'éléphant pousse la culasse avec son front, » et, à chaque effort qu'il fait, il soutient l'affût avec son genou qu'il place à la roue : il semble » qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son conducteur » veut-il lui faire faire quelque corvée pénible, il » lui explique de quoi il est question, et lui détaille les raisons qui doivent l'engager à obéir; si l'éléphant marque de la répugnance à ce qu'il exige de lui, le cornac (c'est ainsi qu'on appelle son conducteur) promet de lui donner de l'arack, ou quelque chose qu'il aime; alors l'animal se prête à tout. Mais il est dangereux de lui manquer de parole; plus d'un cornac en a été la victime. Il s'est passé à ce sujet, dans le Décan, un trait qui mérite d'être rapporté, et qui, tout incroyable qu'il paroît, est cependant exactement vrai. Un éléphant venoit de se venger de son cornac en le tuant; sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses

» deux enfants, et les jeta aux pieds de l'animal en-
 » core tout furieux, en lui disant : *Puisque tu as*
 » *tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes*
 » *enfants.* L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit,
 » et, comme s'il eût été touché de regret, prit avec
 » sa trompe le plus grand de ces deux enfants, le
 » mit sur son cou, l'adopta pour son cornac, et
 » n'en voulut point souffrir d'autre.

» Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas moins
 » reconnoissant. Un soldat de Pondichéry, qui avoit
 » coutume de porter à un de ces animaux une
 » certaine mesure d'arack chaque fois qu'il tou-
 » choit son prêt, ayant un jour bu plus que de rai-
 » son, et se voyant poursuivi par la garde, qui le
 » vouloit conduire en prison, se réfugia sous l'élé-
 » phant et s'y endormit. Ce fut en vain que la gar-
 » de tenta de l'arracher de cet asile; l'éléphant le
 » défendit avec sa trompe. Le lendemain, le soldat,
 » revenu de son ivresse, frémit à son reveil de se
 » trouver couché sous un animal d'une grosseur
 » si énorme. L'éléphant, qui sans doute s'aperçut
 » de son effroi, le caressa avec sa trompe pour le
 » rassurer, et lui fit entendre qu'il pouvoit s'en
 » aller.

» L'éléphant tombe quelquefois dans une espè-
 » ce de folie qui lui ôte sa docilité et le rend mê-
 » me très-redoutable; on est alors obligé de le tuer.
 » On se contente quelquefois de l'attacher avec de
 » grosscs chaînes de fer, dans l'espérance qu'il vien-

» dra à résipiscence. Mais quand il est dans son
» état naturel, les douleurs les plus aiguës ne peu-
» vent l'engager à faire du mal à qui ne lui en a
» pas fait. Un éléphant, furieux des blessures qu'il
» avoit reçues à la bataille de Hambour, courroit à
» travers champs et pousoit des cris affreux; un
» soldat qui, malgré les avertissements de ses ca-
» marades, n'avoit pu fuir, peut-être parce qu'il é-
» toit blessé, se trouva à sa rencontre; l'éléphant
» craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa
» trompe, le plaça doucement de côté, et continua
» sa route. » Je n'ai pas cru devoir rien retrancher
de ces notes que je viens de transcrire; elles ont
été données à M. le marquis de Montmirail par
M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde,
et qui, pendant ce long séjour, y a servi très-utile-
ment l'état et la nation. Il avoit plusieurs élé-
phants à son service; il les montoit très-souvent,
les voyoit tous les jours, et étoit à portée d'en voir
beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces
notes, et toutes les autres que j'ai citées avec le
nom de M. de Bussy, me paroissent mériter une
égale confiance. MM. de l'Académie des Sciences
nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avoient
appris de ceux qui gouvernoient l'éléphant à la
ménagerie de Versailles, et ces faits me paroissent
aussi mériter de trouver place ici. « L'éléphant
» sembloit connoître quand on se moquoit de lui,
» et s'en souvenir pour s'en venger quand il en

» trouvoit l'occasion. A un homme qui l'avoit trom-
 » pé, faisant semblant de lui jeter quelque chose
 » dans la gueule, il lui donna un coup de sa trom-
 » pe qui le renversa, et lui rompit deux côtes, en-
 » suite de quoi il le foula aux pieds et lui rompit
 » une jambe, et s'étant agenouillé, lui voulut en-
 » foncer ses défenses dans le ventre, lesquelles n'en-
 » trèrent que dans la terre aux deux côtés de la
 » cuisse, qui ne fut point blessée. Il écrasa un au-
 » tre homme, le froissant contre une muraille, pour
 » le même sujet. Un peintre le vouloit dessiner dans
 » une attitude extraordinaire, qui étoit de tenir sa
 » trompe levée et la gueule ouverte; le valet du
 » peintre, pour le faire demeurer dans cet état, lui
 » jetoit des fruits dans la gueule, et le plus souvent
 » faisoit semblant d'en jeter : il en fut indigné; et
 » comme s'il eût connu que l'envie que le peintre
 » avoit de le dessiner étoit la cause de cette impor-
 » tunité, au lieu de s'en prendre au valet il s'adres-
 » sa au maître, et lui jeta par sa trompe une quan-
 » tité d'eau dont il gâta le papier sur lequel le pein-
 » tre dessinoit.

» Il se servoit ordinairement bien moins de sa
 » force que de son adresse, laquelle étoit telle, qu'il
 » s'ôtoit avec beaucoup de facilité une grosse dou-
 » ble courroie dont il avoit la jambe attachée, la
 » défaisant de la boucle et de l'ardillon; et com-
 » me on eut entortillé cette boucle d'une petite
 » corde renouée à beaucoup de nœuds, il dénouoit

» tout sans rien rompre. Une nuit, après s'être ainsi
 » dépêtré de sa courroie, il rompit la porte de sa
 » loge si adroitement, que son gouverneur n'en fut
 » point éveillé : de là il passa dans plusieurs cours
 » de la ménagerie, brisant les portes fermées, et a-
 » battant la maçonnerie quand elles étoient trop
 » petites pour le laisser passer; et il alla ainsi dans
 » les loges des autres animaux; ce qui les épou-
 » vanta tellement, qu'ils s'enfuirent tous se cachant
 » dans les lieux les plus reculés du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut con-
 tribuer à faire connoître toutes les facultés natu-
 relles et toutes les qualités acquises d'un animal
 si supérieur aux autres, nous ajouterons encore
 quelques faits que nous avons tirés des voyageurs
 les moins suspects. « L'éléphant, même sauvage,
 » dit le P. Vincent Marie, ne laisse pas d'avoir des
 » vertus : il est généreux et tempérant; et quand il
 » est domestique, on l'estime par sa douceur et sa
 » fidélité envers son maître, son amitié pour celui
 » qui le gouverne, etc. S'il est destiné à servir im-
 » médiatement les princes, il connoît sa fortune,
 » et conserve une gravité convenable à son emploi;
 » si au contraire on le destine à des travaux moins
 » honorables, il s'attriste, se trouble, et laisse voir
 » clairement qu'il s'abaisse malgré lui. A la guerre,
 » dans le premier choc, il est impétueux et fier; il
 » est le même quand il est enveloppé par les chas-
 » seurs : mais il perd le courage lorsqu'il est vain-

» cu..... Il combat avec ses défenses, et ne craint
 » rien tant que de perdre sa trompe, qui, par sa
 » consistance, est facile à couper.... Au reste, il est
 » naturellement doux; il n'attaque personne, à
 » moins qu'on ne l'offense : il semble même se plai-
 » re en compagnie, et il aime surtout les enfants;
 » il les caresse, et paroît reconnoître en eux leur
 » innocence. »

● L'éléphant, dit François Pyrard,¹ est l'animal
 » qui a le plus de jugement et de connoissance, de
 » sorte qu'on le diroit avoir quelque usage de rai-
 » son, outre qu'il est infiniment profitable et de
 » service à l'homme. S'il est question de monter
 » dessus, il est tellement souple, obéissant et dres-
 » sé pour se ranger à la commodité de l'homme
 » et qualité de la personne qui s'en veut servir,
 » que, se pliant bas, il aide lui-même à celui qui
 » veut monter dessus, et le soulage avec sa trom-
 » pe.... Il est si obéissant, qu'on lui fait faire tout
 » ce que l'on veut, pourvu qu'on le prenne de dou-
 » ceur.... Il fait tout ce qu'on lui dit, il caresse ceux
 » qu'on lui montre, etc. »

« En donnant aux éléphants, disent les voya-
 » geurs hollandais,² tout ce qui peut leur plaire,
 » on les rend aussi privés et aussi soumis que le

Voyage de François Pyrard; Paris, 1619, tom. II,
 pag. 566.

² *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande,*
 tom. I, pag. 413.

» sont les hommes. L'on peut dire qu'il ne leur
 » manque que la parole.... Ils sont orgueilleux et
 » ambitieux; mais ils se souviennent du bien qu'on
 » leur a fait et ont de la reconnoissance, jusque-là
 » qu'ils ne manquent point de baisser la tête, pour
 » marque de respect, en passant devant les mai-
 » sons où ils ont été bien traités.... Ils se laissent
 » conduire et commander par un enfant; mais ils
 » veulent être loués et chéris.¹ On ne sauroit se mo-
 » quer d'eux ni les injurier qu'ils ne l'entendent;
 » et ceux qui le font doivent bien prendre garde
 » à eux, car ils seront bien heureux s'ils s'empê-
 » chent d'être arrosés de l'eau des trompes de ces
 » animaux, ou d'être jetés par terre, le visage con-
 » tre la poussière. »

« Les éléphants, dit le P. Philippe,² approchent
 » beaucoup du jugement et du raisonnement des
 » hommes... Si on compare les singes aux éléphants,
 » ils ne sembleront que des animaux très-lourds et
 » très-brutaux : et en effet, les éléphants sont si
 » honnêtes, qu'ils ne sauroient souffrir qu'on les
 » voie lorsqu'ils s'accouplent; et si de hasard quel-
 » qu'un les avoit vus en cette action, ils s'en ven-
 » geroient infailliblement, etc.... Ils saluent en flé-

Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande,
 tom. VII, pag. 31.

² *Voyage d'Orient du P. Philippe de la Très-Sainte-Trinité, carme-déchaussé; Lyon, 1689, pag. 366 et 367.*

» chissant les genoux et en baissant la tête; et lors-
 » que leur maître veut les monter, ils lui présen-
 » tent si adroitement le pied, qu'il s'en peut ser-
 » vir comme d'un degré. Lorsqu'on a pris un élé-
 » phant sauvage, et qu'on lui a lié les pieds, le
 » chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses
 » de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas
 » pour lui faire injure... Lui expose que la plupart
 » du temps il avoit faute de nourriture dans son
 » premier état, au lieu que désormais il sera par-
 » faitement bien traité, qu'il lui en fait la promesse,
 » etc. Le chasseur n'a pas plus tôt achevé ce discours
 » obligant, que l'éléphant le suit comme feroit un
 » très-doux agneau. Il ne faut pas pourtant conclu-
 » re de là que l'éléphant ait l'intelligence des lan-
 » gues, mais seulement qu'ayant une très-parfaite
 » estimative, il connoît les divers mouvements d'es-
 » time ou de mépris, d'amitié ou de haine, et tous
 » les autres dont les hommes sont agités envers lui;
 » et pour cette cause, il est plus aisé à dompter par
 » les raisons que par les coups et par les verges.....
 » Il jette des pierres fort loin et fort droit avec sa
 » trompe, et il s'en sert pour verser de l'eau avec
 » laquelle il se lave le corps. »

« De cinq éléphants, dit Tavernier, que les chas-
 » seurs avoient pris, trois se sauvèrent, quoiqu'ils
 » eussent des chaînes et des cordes autour de leur

» corps, et même de leurs jambes. Ces gens-là nous
» dirent une chose surprenante, et qui est tout-à-
» fait admirable, si on peut la croire : c'est que ces
» éléphants ayant été une fois attrapés, et étant sor-
» tis du piège, si on les fait entrer dans les bois,
» ils sont dans la défiance, et arrachent avec leur
» trompe une grosse branche, dont ils vont son-
» dant partout avant que d'asseoir leur pied, s'il
» n'y a point de trous à leur passage, pour n'être
» pas attrapés une seconde fois; ce qui faisoit dé-
» sespérer aux chasseurs qui nous contoient cette
» histoire de pouvoir reprendre aisément les trois
» éléphants qui leur étoient échappés.... Nous vî-
» mes les deux autres éléphants qu'on avoit pris.
» Chacun de ces éléphants sauvages étoit entre deux
» éléphants privés; et autour des sauvages il y avoit
» six hommes tenant des lances à feu, qui parloient
» à ces animaux, en leur présentant à manger, et
» disant en leur langage, *prends cela et le mange.*
» C'étoient de petites bottes de foin, des morceaux
» de sucre noir, et du riz cuit avec de l'eau et for-
» ce grains de poivre. Quand l'éléphant sauvage ne
» vouloit pas faire ce qu'on lui commandoit, les
» hommes ordonnoient aux éléphants privés de le
» battre; ce qu'ils faisoient aussitôt, l'un le frap-
» pant sur le front et sur la tête avec sa trompe;
» et lorsqu'il faisoit mine de se revancher contre
» celui-là, l'autre le frappoit de son côté; de sorte
» que le pauvre éléphant sauvage ne savoit plus

» où il en étoit, ce qui lui apprenoit à obéir. »
 « J'ai plusieurs fois observé, dit Edward Terri,¹
 » que l'éléphant fait plusieurs choses qui tiennent
 » plus du raisonnement humain que du simple in-
 » stinct naturel qu'on lui attribue. Il fait tout ce que
 » son maître lui commande. S'il veut qu'il fasse
 » peur à quelqu'un, il s'avance vers lui avec la mê-
 » me fureur que s'il le vouloit mettre en pièces; et
 » lorsqu'il en est tout proche, il s'arrête tout court
 » sans lui faire aucun mal. Si le maître veut faire
 » affront à un autre, il parle à l'éléphant, qui pren-
 » dra avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de
 » la boue, et la lui jettera au nez. Sa trompe est
 » faite d'un cartilage; elle pend entre les dents :
 » quelques-uns l'appellent *sa main*, à cause qu'en
 » plusieurs occasions elle lui rend le même service
 » que la main fait aux hommes.... Le Mogol en a
 » qui servent de bourreaux aux criminels condam-
 » nés à mort. Si leur conducteur leur commande
 » de dépêcher promptement ces misérables, ils les
 » mettent en pièces en un moment avec leurs pieds;
 » et au contraire, s'il leur commande de les faire
 » languir, ils leur rompent les os les uns après les
 » autres, et leur font souffrir un supplice aussi
 » cruel que celui de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres

¹ *Voyage aux Indes orientales*, par Edward Terri,
 pag. 15.

faits aussi curieux et aussi intéressants que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage : nous ne serions pas même entrés dans un aussi grand détail, si l'éléphant n'étoit de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritoit le plus d'attention. Nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paroît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différents états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuoit au mammoth. J'avoue que j'étois moi-même dans l'incertitude à cet égard : j'avois plusieurs fois considéré ces ossements énormes, et je les avois comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savois être le squelette d'un éléphant presque adulte; et comme, avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadois pas qu'il pût exister des éléphants six ou sept fois plus gros que celui dont je voyois le squelette, que d'ailleurs les gros ossements n'avoient pas les mêmes proportions que les os correspondants dans le squelette de l'éléphant, j'avois cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossements a-

voient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'étoit perdu ou avoit été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphants qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire des éléphants six ou sept fois plus gros (car les masses sont commé les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avoit que sept pieds et demi de hauteur : il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte, ils grossissent considérablement, quoiqu'ils aient cessé de grandir; enfin il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphant qui pèsent chacune plus de cent vingt livres.¹ Tout cela réuni fait que nous ne doutons plus que ces défenses et

¹ M. Eden rend témoignage qu'il mesura plusieurs défenses d'éléphant auxquelles il trouva neuf picds de longueur, que d'autres avoient l'épaisseur de la cuisse d'un homme, et que quelques-unes pesoient quatre-vingt-dix livres; on prétend qu'il s'en trouve en Afrique qui pèsent jusqu'à cent vingt-cinq livres chacune..... Les voyageurs anglais rapportèrent aussi de Guinée la tête d'un éléphant que M. Eden vit chez M. le chevalier Judde : elle étoit si grosse que les os seuls et le crâne, sans y comprendre les défenses, pesoient environ deux cents livres; de sorte qu'au jugement de l'auteur elle en auroit dû peser cinq cents dans la totalité de ses parties. (*Histoire générale des Voyages*, tom. I, pag. 223.)

Lopes prit plaisir à peser plusieurs dents d'éléphant,

ces ossements ne soient en effet des défenses et des ossements d'éléphants. M. Sloane l'avoit dit, mais ne l'avoit pas prouvé : M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement;² et il nous a donné sur

dont chacune étoit d'environ deux cents livres. (*Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 79.)

La grandeur des éléphants peut être connue par leurs dents qu'on a ramassés, dont quelques-unes ont été trouvées du poids de deux cents livres. (*Voyage de Drack*, pag. 104.)

Au royaume de Loango, j'achetai deux dents d'éléphant, qui étoient de la même bête, qui pesoient chacune cent vingt-six livres. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. IV, pag. 319.)

Les dents des éléphants, au cap de Bonne-Espérance, sont très-grosses; elles pèsent de soixante à cent vingt livres. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 12.)

¹ *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1727, pag. 1 jusqu'à la pag. 4.

La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là sous terre dans la Sibérie, sont surtout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquoit jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre-le-Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes; et comme il cherchoit en tout à suivre la Nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna, entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreroient quelque part des cornes de mammouth, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes

cela des faits curieux, et que nous avons cru devoir rapporter ici : mais M. Daubenton nous paroît être le premier qui ait mis la chose hors de doute par des mesures précises, des comparaisons

de Sibérie, et entre autres à Iakutsk, où d'abord après la publication un Sluschewoi, appelé Wasilei Ollasow, s'engagea par écrit, devant Michael Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la garde et woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Lena pour chercher des os de mammouth, et il y fut dépêché la même année 25 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Iakutsk, et lui représenta qu'il s'étoit transporté avec son fils vers la mer pour chercher des os de mammouth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avoit trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammouth à laquelle tenoit une corne, et auprès de laquelle il y avoit une autre corne du même animal, qui l'avoit peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là ils avoient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur étoit inconnu; que cette tête ressembloit assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avoit les cornes au-dessus du nez, et que par rapport à un accident qui lui étoit arrivé à ses yeux, il avoit été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de sa majesté, il supplioit de détacher son fils avec lui vers Ust-janskoje, Simowie, et vers la mer. Le woywode lui accorda sa demande, et les fit partir sur-le-champ. Un troisième Sluschiwoi de Iakutsk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avoit fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avoit eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammouth fraîche, avec une corne et toutes ses parties; qu'il l'avoit tirée de terre et laissée dans un endroit où il sauroit

exactes, et des raisons fondées sur les grandes connoissances qu'il s'est acquises dans la science de l'anatomie comparée.

[Je donne ici (*planche 58*) la figure d'un élé-

la retrouver; qu'il prioit qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses. Le woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route: il trouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avoit plus que la moitié d'une corne, qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Iakutsk. Il apporta, quelque temps après, deux cornes de mammouth, qu'il avoit trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Iakutsk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammouth, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accorderoit cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul auroit suffi, et ils pouvoient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devoit beaucoup les encourager..... Un Cosaque de Iakutsk, appelé Iwanselsku, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les simowics d'Alaseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal; il avoit déjà vécu dans lesdits lieux, et y avoit amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Iakutsk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 21 avril 1725.

Nosar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya, en 1725, à Iakutsk, et de là à Irkoutsk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avoit deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui étoit munie de deux cornes et d'une dent de mammouth. Ce squelette est arrivé le 14 octobre 1725 à

phant qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'étoit âgée que de trois

Irkoutsk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammoth après.

Tout ceci, tel que je l'ai remassé des différentes relations, regarde, pour la plus grande partie, une même espèce d'os : savoir, 1° tous ceux qui se trouvent dans le cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'*os de mammoth*, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers; 2° on voit par les relations ci-dessus qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout-à-fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressembloient à une tête de bœuf, plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant; et j'en ai vu une tête à Jakutsk, qui avoit été envoyée d'Anadirskoi-ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, étoit parfaitement semblable à celle que Port-Jnagin avoit trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Iainskoi-ostrog, que j'ai envoyée au cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja-Tunguska on trouve non-seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphant, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os de hanches et des os de jambes, qui vraisemblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que sans contredit on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurois rien dire de particulier, sinon qu'en comparai-

ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La

son de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimoit aucun que ceux qui ressembloit parfaitement aux dents saillantes d'éléphant : mais il semble que depuis l'ordonnance impériale on a commencé à les considérer tous en général, et que comme les premiers avoient déjà occasioné la fable de l'animal mammoth, on a rangé ces derniers dans la même classe ; car, quoiqu'on connoisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout-à-fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et par conséquent aussi les environs de Mangaseia et de Iakutsk, qui soient remplis de ces os d'éléphant : il s'en trouve non-seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtich, du Tom et de la Lena, mais encore par-ci par-là en Russie, et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile (*ebur fossile*), et cela avec beaucoup de raison ; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile ; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os et autres ensanglantés : cette fable a été gravement débitée par

masse de son corps, informe et ramassée, paroïsoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet

Isbrand-Ides, et d'après lui par Muller,* qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avoit pas lieu d'en douter : et comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammoth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivoit sous terre, qu'il y mouroit quelquefois, et étoit enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendoit trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammoth. « C'est un animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut, et environ trois brasses de long ; il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue et le front très-large ; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, et de se rétrécir en un petit volume. Ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. » Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammoth vivant..... Les têtes et les autres os qui s'accordent avec ceux des éléphants ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphants, pour éviter leur destruction, dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts, tant qu'ils ont pu. Leur sort a été différent : les uns ont été bien loin ; les autres ont pu, même après leur mort, avoir été transportés fort loin par quelque inondation ; ceux au contraire qui, étant encore en vie, se

* Mœurs et usages des Ostiaques, dans le *Recueil des Voyages au Nord*, pag. 582.

animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte. La peau étoit fort bru-

sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse; d'autres encorc, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude..... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter : les dents saillantes ont jusqu'à quatre arshines de long et six pouces de diamètre, M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf, et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant, qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres.... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre, ou qui jaunissent par la suite des temps; et d'autres qui sont bruns comme des noix de coco, ou plus clairs; et enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu noir dans ces dents corrompues.... Il seroit à souhaiter, pour le bien de l'histoire naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent; mais il n'y a guère lieu de l'espérer. (*Relation d'un Voyage au Kamtschatka*, par M. Gmelin; imprimé en 1755 à Pétersbourg, en langue russe.)

La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Göttingue en 1752.

né, avec des rides et des plis assez fréquents; les deux mamelles, avec des mamelons apparents, sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	pieds.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite.	6	7	3
Hauteur du train de devant.	4	10	5
Hauteur du train de derrière.	5	1	9
La plus grande hauteur du corps.	5	7	»
Hauteur du ventre.	2	3	6
Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput.	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure.	»	8	9
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle de l'œil.	2	5	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	10	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	2	4
Largeur entre les deux yeux	1	1	10
Longueur des oreilles en arrière.	1	3	7
Hauteur de l'oreille.	1	2	4
Circonférence du cou.	5	5	1
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	7	8	»
Circonférence du corps devant les jambes de derrière.	7	8	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	8	»	7
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	4
Circonférence de la queue à son origine.	1	1	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet.	2	1	6
Longueur du haut de la jambe.	1	10	6
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles.	»	9	6
Largeur du pied de devant.	»	8	3

	pieds.	pouc.	lig.
Largeur du pied de derrière.	»	10	5
Longueur des plus grands ongles.	»	1	9
Largeur.	»	3	»
Longueur de la trompe étendue.	3	7	5

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne seroit pas possible de s'y tromper : seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle; mais le corps paroissoit plus renflé, la tête plus grosse, et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la Nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771 étoit plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. Dans l'état de repos, la verge ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cheroit même à saisir avec sa trompe les gens qui l'appro-

choient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquoit par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage, qui servoit alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitements qu'elle venoit d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avoit de se venger; ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

J'ai dit qu'on pouvoit présumer que ces animaux ne s'accoupleroient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroissoit plausible, ne se trouve pas vraie; car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgstal, écrit de Bois-le-Duc dans les termes suivans :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le com-
» te de Buffon qu'il s'est trompé touchant l'accou-
» plement des éléphants, je puis dire qu'il y a plu-
» sieurs endroits en Asie et en Afrique où ces ani-
» maux se tiennent toujours dans les bois écartés
» et presque inaccessibles, surtout dans le temps
» qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Cey-
» lan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant
» partout habité, ils ne peuvent pas se cacher si
» bien, et que, les ayant constamment observés,
» j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se
» trouve en effet placée presque sous le milieu du
» ventre; ce qui feroit croire, comme dit M. de
» Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la
» façon des autres quadrupèdes. Cependant il n'y a
» qu'une légère différence de situation : j'ai vu lors-
» qu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se cour-
» be la tête et le cou, et appuie les deux pieds et
» le devant du corps également courbés sur la ra-
» cine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par
» terre, les deux pieds de derrière restant debout
» et la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la
» facilité de la couvrir et d'en user comme les au-
» tres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les fe-
» melles portent leurs petits neuf mois ou environ.
» Au reste, il est vrai que les éléphants ne s'accou-
» plent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On en-
» chaîne fortement les mâles quand ils sont en rut,
» pendant quatre à cinq semaines; alors on voit

» parfois sortir de leurs parties naturelles une gran-
 » de abondance de sperme; et ils sont si furieux,
 » pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs
 » cornacs ou gouverneurs ne peuvent les appro-
 » cher sans danger. On a une annonce infailible
 » du temps où ils entrent en chaleur; car, quel-
 » ques jours avant ce temps, on voit couler une li-
 » queur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils
 » ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois
 » que la femelle, qu'on garde à l'écurie dans ce
 » temps, s'échappe et va joindre dans les bois les
 » éléphants sauvages : mais quelques jours après,
 » son cornac va la chercher et l'appelle par son
 » nom tant de fois, qu'à la fin elle arrive, se sou-
 » met avec docilité, et se laisse conduire et renfer-
 » mer; et c'est dans ce cas où l'on a vu que la fe-
 » melle fait son petit à peu près au bout de neuf
 » mois. »

Il me paroît qu'on ne peut guère douter de la
 première observation sur la manière de s'accou-
 pler des éléphants, puisque M. Marcellus Bles assu-
 re l'avoir vue; mais je crois qu'on doit suspendre
 son jugement sur la seconde observation, touchant
 la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de
 neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent
 qu'il passe pour constant que la femelle de l'élé-
 phant porte deux ans.]

[M. Marcellus Bles a eu la bonté de m'écrire
 une autre lettre, le 25 janvier 1776, dans laquelle

il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

« Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont
» toujours un certain nombre d'éléphants en ré-
» serve, pour attendre l'arrivée des marchands du
» continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces
» animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux
» princes indiens. Souvent il s'en trouve qui ne
» sont pas assez bien conditionnés, et que ces mar-
» chands ne peuvent vendre; ces éléphants défec-
» tueux et rebutés restent à leur maître pendant
» nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chas-
» se des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive,
» soit par la négligence des gardiens, soit autre-
» ment, que la femelle, lorsqu'elle entre en cha-
» leur, dénoue et rompt, pendant la nuit, les cor-
» des avec lesquelles elle est toujours attachée par
» les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y
» cherche les éléphants sauvages, s'accouple et de-
» vient pleine. Les gardiens vont la chercher par-
» tout dans les bois, en l'appelant par son nom;
» elle revient dès-lors sans contrainte, et se laisse
» ramener tranquillement à son étable. C'est ainsi
» qu'on a reconnu que quelques femelles ont pro-
» duit leur petit neuf mois après leur fuite; en sor-
» te qu'il est plus que probable que la durée de la
» gestation n'est en effet que de neuf mois. La hau-
» teur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que
» de trois pieds du Rhin : il croît jusqu'à l'âge de

» seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts, et même cent ans. »

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avoit des éléphants tout jeunes; et il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphants, car tous ces jeunes animaux paroissent faire mense commune; ils tettent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes. Ils vont ordinairement en troupes séparées quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre. La première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades, dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande

pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course qui vont les chercher dans les bois. Ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphants, qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite. Ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière. Ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre : et, lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphants privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage; et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne manquent guère d'attirer quelque un des éléphants sauvages, et de le séparer de leur troupe : alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou

troupe reste séparée, et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues marchent à la tête; et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paroissent sonder le terrain du rivage opposé. Ils donnent alors un signal par un son de leur trompe; et dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, et, nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main, après quoi tous les autres les suivent, et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés et errant seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchants; ils attaquent souvent les hommes et les tuent : et tandis que sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'at-

tendent non-seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble; ils vivent seuls et sont tous mâles; et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses; et quoique ces éléphants aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près; et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit, en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphants, qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la

race est bien plus rare que celle des autres : la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphants; ils sont aussi plus sauvages, et, au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants, dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides. Leurs ossements trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc., démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi. Nous pouvons en donner un nouvel exemple : M. le prince de Porentru, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossements d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur. Voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire, en date du 15 mai de cette année 1780.

« A six cents pas de Porentru, sur la gauche
 » d'un grand chemin que je viens de faire construire
 » pour communiquer avec BÉFORT, en excavant
 » le flanc méridional de la montagne l'on découvrit
 » l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un
 » très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait,

» je me transportai moi-même sur le lieu, et je vis
» que les ouvriers avoient déjà brisé plusieurs piè-
» ces de ce squelette, et qu'on en avoit enlevé quel-
» ques-unes des plus curieuses, entre autres la plus
» grande partie d'une très-grosse défense qui avoit
» près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur
» plus de trois pieds de longueur; ce qui fit juger
» que ce ne pouvoit être que le squelette d'un élé-
» phant. Je vous avouerai, monsieur, que, n'étant
» pas naturaliste, j'eus peine à me persuader que
» cela fût. Je remarquai cependant de très-gros os,
» et particulièrement celui de l'omoplate, que je
» fis déterrer. J'observai que le corps de l'animal,
» quel qu'il fût, étoit, partie dans un rocher, par-
» tie en un sac de terre dans l'anfractuosité de deux
» rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pé-
» trifié; mais que ce qui étoit dans la terre étoit
» une substance moins dure que ne le sont ordinairement
» de pareils os. L'on m'apporta un morceau
» de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant
» de cette terre, où elle étoit devenue molle :
» l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire;
» l'intérieur étoit blanchâtre et comme savonneux.
» On en brûla une parcelle, et ensuite une autre
» parcelle d'une véritable défense d'éléphant : elles
» donnèrent l'une et l'autre une huile d'une odeur
» à peu près pareille. Tous les morceaux de cette
» première défense ayant été exposés quelque temps
» à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

» Il m'est resté un morceau de la mâchoire pé-
 » trifiée, avec quelques-unes des petites dents : je
 » les fis voir à M. Robert, géographe ordinaire de
 » sa majesté, qui m'ayant témoigné que ce mor-
 » ceau d'histoire naturelle ne dépareroit pas la bel-
 » le collection que vous avez dans le Jardin du Roi,
 » je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part,
 » et j'ai l'honneur de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnaissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. C'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celles des éléphants vivants aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphants trouvés en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe, que nous communiquons M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre,¹

¹ Tentzel (Wilhelm. Ernest), *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso*; Gotting., 1696, in-4°, germanicè. (Ext. in *Phil. Transact.*, tom. XIX, n° 234, pag. 757.)

Klein, *de Dentibus elephantinis, ad calcem Miss. 2 de piscib.*, pag. 32, tab. 29.

Marsigli, *Danub.*, tom. II, pag. 31, tab. 30.

Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, tom. I, pag. 1.

Epist. Basil. Tatischau ad Eric. Benzet., in *Act. litt. Succ.*, ann. 1715, pag. 36.

Beyschlag (Jo. Frid.), *Dissertatio de ebore fossili suevico-hallensi*; Halæ Magdeburgicæ, 1734, in-4°.

on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphants, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux. On peut remarquer entre les argails, ou petites figures de fonte tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau¹ : ce qui prouve que ces animaux,

Scaramucci (Jo.-Bapt.), *Meditationes familiares ad Antonium Magliabecchium de sceleto elephantino*; Urbini, 1697, in-12.

Wedellii (Georg. Wölf.), *Programma de unicornu et ebore fossili*; Ienæ, 1699, in-4°.

Hartenfels (Georg.-Christ.-Petr.), *Elephantographia curiosa*...., part. III, cap. 8, *de Ebore fossili*; Erfurt., 1715, in-4°.

Transact. philosoph., tom. XLIII, pag. 351. *Extraordinary fossil tooth of an elephant*, tom. XL, n° 446, pag. 124. *Letter..... upon mammoth's bones dug up in Siberia*, tom. XLVIII, pag. 626. *Bones of an elephant found at Leysdown in the island of Sheppey*, t. XXXV, n° 403 et 404.

Epit. Transact. philosoph., V, b, pag. 104 et seq.

Acta Hafniens., to n. I, observat. 45.

Misc. curios.; dec. III, ann. 7, 8, 1699, 1700, p. 294, observat. 175. *De Ebore fossili, et sceleto elephantis in collo sabuloso reperto*.

Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, observ. 234. *De Ossibus elephantum repertis*, etc.

¹ Voyez ces figures gravées dans l'*Histoire générale des Voyages*, tom. XVIII, pag. 171.

qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois. L'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monuments dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récents.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seroient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale; ils firent en conséquence venir à Iakutsk un chameau pour essayer son service : les habitants du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades; les Iakoutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause...., et on fut obligé de le renvoyer : il mourut même dans son retour; et l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister, et encore moins y multiplier. »

Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avoit encore quelque connoissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Iakoutes; car M.

Guldenstaedt assure qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orenbourg, ¹ aussi-bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmoucks et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourroit donc, absolument parlant, que les Iakoutes eussent pris connoissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie : mais pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connoissance possible à ce peuple; et dès-lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants, dans cette contrée du Nord, et leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin, fait aux Indes, d'un jeune éléphant tétant sa mère. C'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin et la connoissance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux. M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.]

¹ *Discours sur les Productions de la Russie.*

DU TAPIR OU ANTA.¹

C'EST ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde où, comme nous l'avons dit, la Nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colos-

Nom de cet animal dans son pays natal au Brésil. *Tapira*, selon M. de la Condamine; *Voyage de la rivière des Amazones*, pag. 163. *Tapier-été*, selon Marcgrave et Pison : *été* est un nom adjectif, qui dans la langue brésilienne signifie *grand*; ainsi *tapier-été* veut dire *grand tapir*. *Tapihire*, selon Thevet; *Singularités de la France antarctique*, pag. 96. *Tapiroussou*, suivant de de Léry; *Voyage au Brésil*, pag. 151 : *oussou* est un adjectif peut-être augmentatif comme *été*. Cet animal, qui se trouve non-seulement au Brésil, mais dans la Guiane et au Pérou, s'appelle *maïpouri*, dans la langue galibi sur les côtes de la Guiane, et *vagra* au Pérou, selon M. de la Condamine; *ibid.* *Maïpouri* ou *manipouris* à Cayenne, selon Barrère; *Histoire de la France équinoxiale*, pag. 160. *Anta*, par les Portugais du Brésil et du Paraguay. *Ent*, selon Souehu de Rennelort, pag. 203. *Danta*, par les Espagnols et les Portugais, selon M. de la Condamine, page 163, et selon Christophe d'Acuna, *Relation de la rivière des Amazones*, traduite par Gomberville, Paris, 1682, t. II, p. 157; et aussi selon Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, tom. I, pag. 52. *Ante*, selon Herrera, *Description des Indes occidentales*, Amsterdam, 1622, pag. 25; et selon Maffé, *Histoire des Indes*, traduite par de Pure, pag. 69. *Beori*, à la Nouvelle Espagne; *Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévot, tom. II, pag. 636. *Dante* ou *danta*, selon

sales que produit la terre antique de l'Asie; au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit, des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non-seulement la matière est ici prodigieusement

Joseph Acosta; *Histoire naturelle des Indes*, etc., traduite de Robert Regnault, pag. 204. Quelques voyageurs l'ont appelé *mulet* ou *mule sauvage*, *âne-vache*, *vache sauvage*.

Les dantes, dit Acosta, ressemblent aux petites vaches, et encore mieux à des mulets, parce qu'ils n'ont point de cornes. (*Histoire naturelle des Indes*, pag. 200.)

Tapiroussou, *âne-vache du Brésil*.... On peut dire que cet animal est demi-vache et demi-âne, quoiqu'il diffère entièrement de tous les deux, tant de la queue qu'il a fort courte, que des dents, lesquelles il a beaucoup plus tranchantes et plus aiguës. (*Voyage de de Léry*, pag. 151.)

Le tapihire me semble participer autant de l'âne que de la vache. (Thevet, pag. 96.)

Les ants sont des bêtes quasi comme des mulets, moindres toutefois. (Herrera, pag. 251.)

Tapierete Brasiliensibus; Lusitanis. *Anta*, Maregr., *Hist. Brasil.*

Tapierete. Pison, *Histor. nat. Brasil.*, pag. 101, fig. *ibid.*

Sus aquaticus multisuleus. *Tapierete Brasiliensibus* Maregravii an *vitulus* Joustoni. *Tapir. maypouri*. Barrière, *Hist. nat. de la France équinox.*, pag. 160.

Tapirus. Le *tapir* ou *manipouris*. Briss., *Regn. anim.* pag. 119.

épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites, et paroissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre; leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble : et quelques-uns, tels que les fourmilliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourroient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auroient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes; le corps arqué, comme celui du cochon; portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue, avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc. Au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en

ont faites, d'après nature, Marcgrave et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paroît que le tapir est un animal triste et té-

† *Tapierete Brasiliensibus, Lusitanis anta. Animal quadrupes, magnitudine jüvenci semestris; figura corporis quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tati verum crassiori, oblongo, superius in acumen desinente; promuscide super os prominente quam validissimo nervo contrahere et extendere potest; in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ antè fastigiatae, et in quolibet decem dentes incisores supernè et infernè; hinc per certum spatium utraq; maxilla carct dentibus, sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obtundas, majusculas quas versus anteriora surrigit. Crura vix longiora porcinis, et crassiuscula, in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres; media inter eas major est in omnibus pedibus, in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterius est adjuncta: sunt autem unguatæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. caret caudâ et ejus loco processum habet nudum pitis, conicum, parvum more cutian (agouti). Mas membrum genitale longè exserere potest instar cercopitheci: incedit dorso incurvato ut capybara (cabiai). Cutem solidam habet instar atcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbræ lucidæ, maculis variegatus albicantibus ut capreolus; in adultis fuscus sive nigricans sine maculis. Animal interdum dormit in opacis silvis latitans. Noctu aut mœnè egreditur pabuli causâ. Optimè potest natâre. Vescitur gramine, arundine saccharifera, brassicâ, etc. Caro ejus*

nébreux,¹ qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs : dès qu'il

comeditur sed ingrati saporis est. (Marcgravii, *Histor. Brasil.*, pag. 229.)

Tapir ou *maypoury*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre. Il a le poil fort court, mêlé de blanc et de noir en manière de bandes, qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un yzard; il semble tenir un peu du mulet et du cochon. On voit des manipouris, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Oyapoc. Cette viande est grossière et d'un goût désagréable. (Barrère, *Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale*, pag. 160.)

¹ *Tapiierec, bestia iners et socors apparet, adeoque lucifuga ut in densis mediterraneis silvis interdum dormire amet; ita ut si detur animal aliquod, quod noctu tantum nunquam verò de die venetur, hæc sanè est brasiliensis bestia, etc.* (*Hist. nat. Brasil.*, pag. 101.)

L'anta broute l'herbe pendant le jour, et la nuit il mange une espèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il se retire au coucher du soleil..... La chasse de l'anta ne se fait que la nuit, et elle est fort aisée : on va attendre ces animaux dans leurs retraites, où ils se rendent volontairement en troupes; et quand on les voit venir, on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouissent de telle sorte, qu'ils se renversent les uns sur les autres, etc. (*Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix, t. I, p. 53.)

Les antes se cachent de jour dans les tanières, et sortent seulement de nuit pour prendre leur réfection. (*Description des Indes occidentales*, par Herrera, p. 251.)

est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge, et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaitre. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il étoit du même genre² : mais il en diffère autant par la nature qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut, pour en être assuré, que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous donnerons de l'hippopotame. Quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson; et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes,³ il n'est pas carnassier : il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux,

¹ Le manipouri est une espèce de mulet sauvage. On tira sur un, mais on ne le tua pas. A moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe presque toujours, surtout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il se plonge et va sortir au bord opposé du lieu où il a reçu la blessure. (*Lettres édifiantes*, 24^e recueil. *Lettre du P. Fauche*, datée d'Oyapoc, 20 avril 1738.)

Hippopotamus amphibius pedibus quadrilobis; habitat in Nilo.... Hippopotamus terrestris pedibus positivis trisulcis. Tapiierete habitat in Brasiliâ. (Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 74.)

³ Quoique le tapiroussou ait les dents tranchantes et aiguës, cependant il n'a d'autre résistance que la fuite. Il n'est nullement dangereux; les sauvages le tuent à coups de flèches, ou le prennent dans des chausse-trapes. (*Voyage de de Léry*, pag. 152.)

timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie, et quelquefois en grande troupe. Son cuir est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle.¹ Sa chair est fade et grossière, cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guiane, aux Amazones,³ et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne.

¹ Les sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, et après qu'il est bien sec, ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau..... Et cette peau ainsi séchée est si dure, que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. (*Voyage de de Léry*, pag. 152.)

² La chair du manipouri est grossière et d'un goût désagréable. (*Lettres édifiantes*, 24^e recueil, pag. 547.)

³ On trouve dans les environs de la rivière des Amazones, un animal appelé *danta*, de la grandeur d'une mule, et qui lui ressemble fort en couleur et en la forme du corps. (*Relation de la rivière des Amazones*, par Christophe d'Acuna, tom. II, pag. 177.)

L'élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la Cordillère de Quito, n'est pas rare dans les bois de l'Amazonc, ni dans ceux de la Guiane. Je donne ici le nom d'*élan* à l'animal que les Espagnols et les Portugais connoissent sous le nom de *danta*. (*Voyage de la rivière des Amazones*, par M. de la Coudamine, pag. 165.)

[Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, et en approche encore moins par la grandeur. Il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai cru devoir donner ici (*planche 58*) une figure du tapir qui est plus exacte que celle que j'avois précédemment donnée, laquelle n'avoit été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine : celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère; car, après son arrivée, il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant : c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrivit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à

celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais ; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation ; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer : mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse ; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils-y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues ; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les

mêmes lieux ; et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais, parce que leur allure est brusque, et que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent ; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre, et pour les suivre dans l'eau : mais comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire ap-

Un voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet ; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt ; c'étoit un tapir qui venoit de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac, et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point ; il fit sauter le hamac aux branches, et froissa l'homme contre l'arbre ; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

procher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement. Ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près; car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand soin de son petit : non-seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre; et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse, et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, et reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur et par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes. Il est couvert de poils plus gros, plus longs, que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs; les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon. Il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat; il s'en sert, comme l'éléphant, pour masser des fruits, qui font une partie de sa nourriture: les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très-

» petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est
 » presque sans poils.

» Le poil du corps est d'un brun légèrement fon-
 » cé. Les jambes sont courtes et grosses; les pieds
 » sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds
 » de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière
 » n'en ont que trois : tous ces doigts sont envelop-
 » pés d'une corne dure et épaisse. La tête, quoi-
 » que fort grosse, contient un très-petit cerveau.
 » Les mâchoires sont fort allongées et garnies de
 » dents, dont le nombre ordinaire est de quarante;
 » cependant il y en a quelquefois plus et quelque-
 » fois moins. Les dents incisives sont tranchantes,
 » et e'est dans celles-ci qu'on observe de la variété
 » dans le nombre. Après les incisives, on trouve
 » une dent canine de chaque côté, tant supérieu-
 » rement qu'inférieurement, qui a beaucoup de
 » rapport aux défenses du sanglier. On trouve en-
 » suite un petit espace dégarni de dents, et les mo-
 » laires suivent après, qui sont très-grosses et ont
 » des surfaces fort étendues.

» En disséquant le tapir ou maïpouri, la premiè-
 » re chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon,
 » c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les pieds
 » et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun
 » rapport avec ceux de nos animaux ruminants.....
 » Cependant le maïpouri a trois poches ou esto-
 » macs considérables qui communément sont fort
 » pleins, surtout le premier, que j'ai toujours trou-

» vé comme un ballon.... Cet estomac répond à la
» panse du bœuf : mais ici le réseau ou bonnet n'est
» presque point distinct, de sorte que ces deux par-
» ties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nom-
» mé le feuillet, est aussi fort considérable, et res-
» semble beaucoup à celui du bœuf, avec cette diffé-
» rence que les feuillets en sont beaucoup plus pe-
» tits, et que les tuniques en paroissent plus min-
» ces. Enfin le troisième estomac est le moins grand
» et le plus mince ; on n'y observe dans l'intérieur
» que de simples rides, et je l'ai presque toujours
» trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les
» intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs ;
» l'animal rend les matières en boules, à peu près
» comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant ; il avoit bien supporté la mer, et étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut : on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, et d'examiner les parties intérieures : chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Acadé-

mie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations et en a rédigé les résultats. Enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel : c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal. La capacité en étoit, à la vérité, fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits; mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple et unique, qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodénum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le pecari ou tajuca d'Amérique, duquel, au reste, il a donné une très-bonne description dans les *Transactions philosophiques*, n° 155. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pecari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais

partagé à peu près, comme celui du tapir, par deux étranglements qui semblent, au premier coup d'œil, en indiquer trois.

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est
» constamment plus grand et plus fort que la fe-
» melle; les poils de la crinière sont plus longs et
» plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est préci-
» sément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est
» plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de
» la femelle. Les parties de la génération du mâle
» semblent avoir un rapport très-grand avec celles
» du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la mê-
» me façon; et on observe sur le fourreau, comme
» dans le cheval, à peu de distance des testicules,
» deux petits mamelons très-peu apparents, qui
» indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules
» sont très-gros, et pèsent jusqu'à douze ou qua-

» torze onces chacun.... La verge est grosse et n'a
 » qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire,
 » elle est renfermée dans une poche considérable,
 » formée par le fourreau; mais lorsqu'elle est en é-
 » rection, elle sort tout entière comme celle du
 » cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées a-
 voit six pieds de longueur, et paroissoit n'avoir pas
 encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux,
 n'étoient pas bien grosses; elles ressemblent en
 tout à celles de l'ânesse ou de la jument. La vulve
 étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur
 aux mois de novembre et de décembre; chaque
 mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où
 l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lors-
 que deux mâles se rencontrent auprès de la même
 femelle, ils se battent et se blessent cruellement.
 Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et
 la laisse aller seule. Le temps de la gestation est
 de dix à onze mois; car on en voit de jeunes dès
 le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle
 choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme
 quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement
 sur la terre, et fait constamment son gîte sur les
 collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai
 qu'il fréquente les lieux marécageux; mais c'est
 pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y

trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière, ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement : mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière, qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson; sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture; cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très-fines; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans les bois. Cet animal, très-solitaire, est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds.

Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nour-

ri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguoit à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivoit comme un chien suit son maître, et paroissoit se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisoit; il lui léchoit les mains; enfin il alloit seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquoit jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, et revenir chaque soir: néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avoit attaché; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le même soir il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avoit résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps; car, environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfouça sa cabane, et se précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien, qui étoit à mon service, » dit M. Bajon, alloit se poster au milieu des bois; » il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, » et qui imitoit très-bien leur cri : s'il s'en trouvoit » quelqu'un aux environs, il répondoit tout de suite; et alors le chasseur s'acheminoit doucement » vers l'endroit de la réponse, ayant soin de la faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il » se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant » la séchresse de l'été, reste au contraire tout le » jour couché; cet Indien alloit alors sur les petites hauteurs, et tâchoit d'en découvrir quelqu'un, » et de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien » plus stérile que la première. On se sert de lingots » ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que » leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait » que l'égratigner; et avec les balles et même les » lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : » on ne sauroit croire combien ils ont la vie dure.

Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger : celle des vieux est coriace, et a un goût que » bien des gens trouvent désagréable; mais celle » des jeunes est meilleurc, et a quelque rapport » avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai

cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un : j'espère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que, dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, » et je l'ai pressé avec force; il ne s'en est point échappé, et il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs euls-de-sac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec son intérieur : mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges; au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est un phénomène qui portera sans doute quelque

» atteinte au système ordinaire de la génération.
 » La nouveauté, l'importance et la singularité de ce
 » phénomène, ajoute M. Bajon, ont fait que je me
 » suis mis en garde contre mes propres observations.
 » J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nou-
 » velles recherches, pour qu'il ne me restât point
 » de doute; de sorte que la dissection de dix à dou-
 » ze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à
 » quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attes-
 » ter la réalité du fait, tant dans les jeunes femel-
 » les que dans celles qui avoient porté, car j'en ai
 » disséqué qui avoient du lait dans les mamelles,
 » et d'autres qui étoient pleines. »

Quelque positif que soit cette assertion, et quel-
 que nombreuses que puissent être à cet égard les ob-
 servations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répé-
 tées, et nous paroissent si opposées à tout ce qu'on
 sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies
 pendant la dissection que M. Mertrud a faite de
 cet animal à Paris.

L'estomac étoit situé de manière qu'il paroiss-
 soit également étendu à droite comme à gauche;
 la poche s'en terminoit en pointe, moins allongée
 que dans le cochon, et il y avoit un angle bien
 marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisoit
 une espèce d'étranglement, et la partie gauche é-
 toit beaucoup plus ample que la droite : le colon
 avoit beaucoup d'ampleur; il étoit plus étroit à

son origine et à son extrémité que dans son milieu : la grande circonférence de l'estomac étoit de trois pieds un pouce; la petite circonférence, de deux pieds six lignes.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du foie.	»	11	»
Épaisseur du foie.	»	5	6
Largeur du foie.	1	1	»
Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate.	1	6	»
Largeur de la rate.	»	2	2
Épaisseur de la rate.	»	1	»
Hauteur du cœur.	»	5	»
Circonférence du cœur.	1	2	»
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte.	»	1	»
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum.	58	2	»
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros.	»	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits.	»	3	2
Longueur du cœcum.	1	10	»
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros.	1	9	»
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit.	»	7	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros.	1	»	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit.	»	5	6
Centre nerveux.	»	4	»
Longueur des reins.	»	8	»
Largeur des reins.	»	4	8

	pi.	pouc.	lig.
Épaisseur des reins.	»	1	»
Diamètre de la vulve.	»	1	»
Longueur du vagin.	»	11	6
Longueur du corps de la matrice.	»	2	6
Longueur des cornes de la matrice.	»	11	»
Grande circonférence de la vessie.	2	8	8
Petite circonférence de la vessie.	1	10	4
Longueur de l'uretère.	»	5	6
Circonférence de l'uretère.	»	2	6
Longueur des testicules ou ovaires.	»	9	»
Largeur des testicules.	»	»	6
Épaisseur des testicules.	»	»	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la langue.	1	2	»
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus.	5	1	»
Hauteur du train de derrière.	2	8	4
Hauteur du train de devant.	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac, et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'isthme de Panama, et c'est

probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis¹ et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.]

Addition de l'Éditeur hollandais (M. le professeur ALLAMAND).

[« Quoique les tapirs soient assez communs dans
 » les parties de l'Amérique méridionale où les Eu-
 » ropéens ont des établissemens, et qu'on en voie
 » quelquefois dans les basses-cours des particuliers,
 » où on les nourrit avec les autres animaux domes-
 » tiques, il est cependant fort rare qu'on en trans-
 » porte en Europe. Je ne crois pas même que jus-
 » qu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été
 » montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de
 » *cheval marin*, et dont un peintre de ce temps-là
 » a fait des dessins qui se conservent dans les col-
 » lections de quelques curieux, mais qui repré-
 » sentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne
 » sauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais
 » vu le tapir,² non plus que les autres naturalistes

¹ *Premier Voyage de Cook*, tom. II, pag. 34.

² Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit; mais depuis le tapir m'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

» qui en ont parlé dans l'histoire qu'il en a don-
 » née; il a été obligé de copier la description qui
 » en a été faite par Maregrave et par Barrère, et de
 » citer ce qu'en ont dit les voyageurs. La figure
 » qu'il y a ajoutée lui a été communiquée par M.
 » de la Condamine, et c'est la seule qui en donne
 » une idée passable : c'est même la seule qui en ait
 » été faite, car il faut compter pour rien celle que
 » Maregrave en a publiée, et qui a été copiée par
 » Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérit-
 » te aucune attention.

» Depuis quelques semaines nous avons ici en
 » Hollande deux de ces animaux, dont l'un est
 » promené de ville en ville pour être montré dans
 » les foires, et l'autre est dans la ménagerie du prin-
 » ce d'Orange, qui est peut-être la plus intéressante
 » de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand
 » nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les
 » ans, tant des Indes orientales que d'Afrique et
 » d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménage-
 » rie est un mâle; l'autre est une femelle. Le pre-
 » mier est représenté dans la planche 9.¹ Si l'on
 » compare cette figure avec celle que M. de Buf-
 » fon a donnée, d'après le dessin qui lui a été four-
 » ni par M. de la Condamine, on y trouvera des
 » différences assez sensibles.² La planche 10 repré-

Tom. XV, édition de Hollande.

² M. Allamand a raison pour cette ancienne figure; mais

» sente la femelle dans une attitude que cet animal
» prend souvent.

» Maregrave a donné une très-bonne description
» du tapir; et M. de Buffon ne l'ayant jamais vu,
» ne pouvoit rien faire de mieux que de la rappor-
» ter toute comme il l'a fait. Cependant, comme
» quelques particularités lui sont échappées, j'a-
» jouterai ici les observations que j'ai faites sur l'a-
» nimal même. Celui qui est dans la ménagerie du
» prince d'Orange doit être fort jeune, si au moins
» cet animal parvient à la grandeur d'une petite
» vache, comme le disent quelques voyageurs : il
» égale à peine la hauteur d'un cochon, avec le-
» quel même il est aisé de le confondre si on le
» voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion
» de la taille; il est arqué vers la partie postérieure
» du dos, et terminé par une large croupe assez
» semblable à celle d'un jeune poulain bien nour-
» ri. La couleur de sa peau et de son pelage est
» d'un brun foncé qui est le même par tout le corps.
» Il faut promener sa main sur son dos pour s'a-
» percevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus
» grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs,
» et ceux qui couvrent la partie inférieure de son
» corps sont assez rares et courts. Il a une crinière
» de poils noirâtres d'un pouce et demi de hau-
» teur, et roides comme des soies de cochon, mais

celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme
la sienne, on peut les regarder comme également bonnes.

» moins rudes au toucher, et qui diminuent en
» longueur à mesure qu'ils approchent des extré-
» mités; cette crinière s'étend dans l'espace de trois
» pouces sur le front, et de sept sur le cou. Sa tête
» est fort grosse et relevée en bosse près de l'o-
» rigine du museau. Ses oreilles sont presque ron-
» des, et bordées dans leur contour d'une raie blan-
» châtre. Ses yeux sont petits, et placés à une di-
» stance presque égale des orbites et de l'angle de
» la bouche. Son groin est terminé par un plan
» circulaire, à peu près semblable au boutoir d'un
» cochon, mais moins large, son diamètre n'éga-
» lant pas un pouce et demi; et c'est là où sont les
» ouvertures des narines, qui, comme celles de l'é-
» léphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec la-
» quelle le nez du tapir a beaucoup de rapport,
» car il s'en sert à peu près de la même façon. Quand
» il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose,
» cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lè-
» vre inférieure, et alors elle est toute ridée circu-
» lairement; mais il peut l'allonger presque d'un
» demi-pied, et même la tourner de côté et d'autre,
» pour prendre ce qu'on lui présente, mais non
» pas, comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt
» qui est au bout supérieur de sa trompe, et avec
» lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou
» de terre pour le donner à son maître. Le tapir
» n'a point ce doigt; il saisit avec la partie inférieu-
» re de son nez allongé, qui se replie pour cet effet

» en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre
 » de cette manière plusieurs morceaux de pain que
 » je lui offrois, et qui paroissent être fort de son
 » goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, com-
 » me celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe;
 » c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu
 » de lèvre, car quand il l'allonge, en levant la tête
 » pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse
 » à découvert les dents de la mâchoire supérieure:
 » en dessus elle est de couleur brune, comme tout
 » le reste du corps, et presque sans aucun poil; en
 » dessous elle est de couleur de chair; on peut voir
 » que c'est un fort muscle susceptible d'allongement
 » et de contraction, qui, en se courbant, pousse
 » dans la bouche les aliments qu'il a saisis.

» Les jambes du tapir sont courtes et fortes; les
 » picds de devant ont quatre doigts, trois anté-
 » rieurs, dont celui du milieu est le plus long; le
 » quatrième est au côté extérieur, il est placé plus
 » haut et il est plus petit que les autres: les picds
 » de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont
 » terminés par des ongles noirs, pointus et plats;
 » on peut les comparer aux sabots des animaux à
 » pieds fourchus; ils environnent et renferment
 » toute l'extrémité des doigts; chaque doigt est mar-
 » qué d'une raie blanche à l'origine des ongles: la
 » queue mérite à peine ce nom; ce n'est qu'un tron-
 » çon gros et long comme le petit doigt, et de cou-
 » leur de chair en dessous.

» Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent
» la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont a-
» dultes, et sont partout de couleur de terre d'om-
» bre, sans aucune tache de différentes couleurs :
• » comme c'est là le cas du tapir que je décris, on
» en pourroit conclure qu'il n'est pas aussi jeune
» que sa taille semble l'indiquer.

» Cet animal est fort doux, il s'approche de ceux
» qui entrent dans sa loge, il les suit familièrement,
» surtout s'ils ont quelque chose à lui donner, et
» il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer
» dans sa physionomie cet air triste et mélancoli-
» que qu'on lui prête, et qui pourroit bien avoir été
» confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

» Il ne m'a pas été possible de compter exacte-
» ment ses dents incisives : il ne les découvroit pas
» assez long-temps pour que je pusse m'assurer de
» leur nombre; et quand je voulois lui relever son
» nez pour les mieux voir, il secouoit fortement la
» tête et m'obligeoit de lâcher prise. Il m'a semblé
» cependant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoi-
» re très-bien arrangées,¹ et de la grosseur des dents
» incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a
» compté dix à chaque mâchoire; les dents cani-
» nes ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur
» et ne sortoient point hors de la bouche, comme

¹ M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas.

» la figure donnée par M. de la Condamine à M.
 » de Buffon sembleroit le faire croire; quant aux
 » dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimensions de ses principales parties. •

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	2	»
Hauteur du train de devant.	2	3	»
Hauteur du train de derrière.	2	6	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1	2	»
Longueur des oreilles.	»	3	6
Distance des yeux aux oreilles.	»	4	6
Circonférence du cou près de la tête.	2	»	»
Circonférence du cou près des épaules.	2	8	»
Longueur de la queue.	»	2	6
Hauteur du ventre par-dessus la terre.	1	2	»
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière.	»	1	6

» Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-des-
 » sus, et qu'on promène dans nos foires : mais une
 » personne qui s'intéresse à tout ce qui peut con-
 » tribuer à la perfection de notre édition, l'a ob-
 » servée avec soin, et voici le résultat des remar-
 » ques qu'elle m'a communiquées.

» Cette femelle est un peu plus grande que le
 » mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec
 » du pain de scigle, du gruau cuit, des herbes, etc.
 » Elle aime surtout les pommes, qu'elle sent de loin;
 » elle s'approche de ceux qui en ont, et fourre son

» groin dans leurs poches pour les y prendre. Au
» reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des
» carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses
» propres excréments quand elle a faim.

» Elle connoît son maître autant qu'un cochon
» connoît celui qui le nourrit; elle est fort douce;
» elle ne fait entendre aucun son de voix. L'homme
» qui la fait voir dit que quand elle est fatiguée
» ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressem-
» ble à une sorte de sifflement : le mâle qui est
» dans la ménagerie du prince d'Orange fait la
» même chose, si je dois m'en rapporter à celui à
» qui la garde en est confiée.

» Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts
» ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-
» uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux
» flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreil-
» les sont bordées de petits poils très-fins, d'un
» blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme
» le mâle, mais seulement là où elle devroit être,
» quelques poils éloignés les uns des autres, et plus
» longs que ceux du reste du corps. La crinière se-
» roit-elle une marque qui différencieroit les sexes,
» comme cela se voit dans le lion et dans d'autres
» animaux?

» Elle a deux mamelles longues d'un demi-pou-
» ce, entre les jambes de derrière.

» Elle a deux dents canines à chaque mâchoire,
» et celles de la mâchoire supérieure sont plus gran-

» des que celles d'en bas; ce qui est le contraire de
 » ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que pré-
 » sente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y
 » a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

» Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent
 » de larges ouvertures, et elles se referment quand
 » elle le retire; la même chose arrive au mâle.

» Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui
 » voit quelquefois transporter d'un endroit à un au-
 » tre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

» Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses
 » pieds de derrière comme un chien: et c'est là
 » l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir;
 » aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représen-
 » tée planche 10.

Voici les dimensions de cette femelle.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	1	»
Hauteur du train de devant.	2	8	»
Hauteur du train de derrière.	2	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles.	1	2	»
Distance des yeux aux oreilles.	»	5	9
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires.	1	5	»
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.	2	5	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	2
Longueur des oreilles.	»	5	6
Largeur des oreilles.	»	5	»
Circonférence des oreilles près de la tête.	»	7	»

	pi.	pouc.	lig.
Distance entre les oreilles.	»	6	»
Circonférence du cou près les épaules.	2	10	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	3	9	»
Circonférence du milieu du corps.	4	3	»
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	»	6
Longueur de la queue.	»	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.	1	2	»
Hauteur des jambes de derrière.	1	4	»
Circonférence des jambes de devant.	»	8	6
Circonférence des jambes de derrière.	»	8	»
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant.	»	1	5
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière.	»	1	8

» Dans nos colonies américaines, on donne le
 » nom de buffle aux tapirs, et je ne sais pourquoi;
 » ils ne ressemblent en rien aux animaux qui por-
 » tent ce nom. »]

DE L'HIPPOPOTAME.¹

QUOIQUE l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité, que les livres saints en fassent mention sous le nom de *behemoth*, que la figure en soit

¹ En hébreu, *behemoth*, *hoc animal esse, quod nomine behemoth, in libro Job describitur*, à Sam. Bochart *in hierozoico solidè demonstratur*. Ray, *Synops. quad.*, pag. 125. Ἰπποπόταμος, en grec; *hippotamus*, en latin;

gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'étoit cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer;¹ et dans le peu qu'il

Ippopotamo, en italien; *foras l'bar* en Égypte, selon Zerenghi, ce qui signifie *cheval de mer*.

Hippopotamus. Belon, *de Aquatilibus*; Parisiis, 1553. Le cheval marin, *hippopotamo*, cheval de rivière. Belon, *de la Nature des Poissons*; Paris, 1555, pag. 17 et suiv.

Hippopotame. *Observations de Belon*, feuell. 103, verso.

Hippopotamo, *la verra descriptione dell'hippopotamo*, autore Federico Zerenghi da Narni, *medico chirurgico in Napoli, per Constantino Vitale*, 1603, in-4°, fig., pag. 67. Cette description de l'hippopotame fait partie d'un abrégé de chirurgie, composé par le même auteur, et elle ne commence qu'à la page 55, à laquelle page se trouve le titre particulier que nous venons de citer. Ce petit ouvrage sur l'hippopotame, qui est original et très-bon, est en même temps si rare qu'aucun naturaliste n'en a fait mention. La figure a été faite d'après l'hippopotame femelle.

Hippopotamus antiquorum. Fab. Columna, *Aquat.*, pag. 28, fig., pag. 50.

Hippopotamus. Prosp. Alpin., *Ægypt. Hist. nat.*, lib. IV, pag. 246, tab. 23.

Hippopotamus. Aldrov., *de Quad. digit. vivip.*, p. 181 et suiv.

¹ *Equo fluviatili, quem gignit Ægyptus, juba equi, ungula qualis bubus, rostrum resimum. Tatus etiam inest bisulcorum modo; dentes exerti sed leviter; cauda apri, vox equi, magnitudo asini, tergoris crassitudo tanta ut ex eo venabula faciant, interiora omnia equi et asini similia.* (Aristot., *Histor. anim.*, lib. II, cap. 7.) *Natura etiam equi fluviatilis ita constat ut vivere nisi in humore non possit.* (*Idem*, lib. VIII, cap. 24). L'hippo-

en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles.' Ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connoissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien et du colosse du Nil à Rome. Ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connoissances exactes sur cet animal jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux

potame n'a pas de crinière comme le cheval; il a la corne des pieds divisée en quatre, et non pas en deux; il n'a point de dents saillantes hors de la gueule; il a la queue très-différente de celle du sanglier; il est au moins six fois plus gros qu'un âne; il peut vivre sur terre comme tous les autres quadrupèdes: car celui que Belon a décrit, avoit vécu deux ou trois ans sans entrer dans l'eau; ainsi Aristote n'avoit eu que de mauvais mémoires au sujet de cet animal.

' Pline dit de plus qu'Aristote, que l'hippopotame habite les caux de la mer aussi-bien que celles des fleuves, et qu'il est couvert de poil comme le veau marin. Ce dernier fait est avancé sans aucun fondement: car l'hippopotame n'a point de poil sur la peau; et il est certain qu'il ne se trouve point en pleine mer, et que, s'il habite sur les côtes, ce n'est qu'à l'embouchure des fleuves.

hippopotames qu'il avoit pris vivants et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avoit fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paroît avoir été négligé des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument ignoré; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame, dit
 » Zerenghi, j'apostai des gens sur le Nil, qui, en
 » ayant vu sortir deux du fleuve, firent une gran-
 » de fosse dans l'endroit où ils avoient passé, et re-
 » couvrirent cette fosse de bois léger, de terre et
 » d'herbes. Le soir, en revenant au fleuve, ces hip-
 » popotames y tombèrent tous deux : mes gens vin-
 » rent m'avertir de cette prise; j'accourus avec mon
 » janissaire; nous tuâmes ces deux animaux en leur
 » tirant à chacun dans la tête trois coups d'arque-
 » buse d'un calibre plus gros que les mousquets
 » ordinaires. Ils expirèrent presque sur-le-champ,
 » et firent un cri de douleur qui ressembloit un
 » peu plus au mugissement d'un buffle qu'au hen-
 » nissement d'un cheval. Cette expédition fut faite
 » le 20 juillet 1600 : le jour suivant, je les fis tirer
 » de la fosse et écorcher avec soin; l'un étoit mâ-
 » le, et l'autre femelle; j'en fis saler les peaux : on

» les remplit de feuilles de cannes de sucre pour
» les transporter au Caire, où on les sala une se-
» conde fois avec plus d'attention et de commodi-
» té; il me fallut quatre cents livres de sel pour
» chaque peau. A mon retour d'Égypte, en 1601,
» j'apportai ces peaux à Venise, et de là à Rome;
» je les fis voir à plusieurs médecins intelligents.
» Le docteur Jérôme Aquapendente et le célèbre
» Aldrovande furent les seuls qui reconnurent l'hip-
» popotame par ces dépouilles; et comme l'ouvra-
» ge d'Aldrovande s'imprimoit alors, il fit, de mon
» consentement, dessiner la figure qu'il a donnée
» dans son livre, d'après la peau de la femelle.

» L'hippopotame a la peau très-épaisse, très-du-
» re, et elle est impénétrable, à moins qu'on ne la
» laisse long-temps tremper dans l'eau. Il n'a pas,
» comme le disent les anciens, la gueule d'une gran-
» deur médiocre; elle est au contraire énormément
» grande. Il n'a pas, comme ils le disent, les pieds
» divisés en deux ongles, mais en quatre. Il n'est
» pas grand comme un âne, mais beaucoup plus
» grand que le plus grand cheval ou le plus gros
» buffle. Il n'a pas la queue comme celle du co-
» chon, mais plutôt comme celle de la tortue, si-
» non qu'elle est incomparablement plus grosse.
» Il n'a pas le museau ou le nez relevé en haut; il
» l'a semblable au buffle, mais beaucoup plus grand.
» Il n'a pas de erinière comme le cheval, mais seu-
» lement quelques poils courts et très-rare. Il ne

» hennit pas comme le cheval, mais sa voix est
 » moyenne entre le mugissement du buffle et le
 » hennissement du cheval. Il n'a pas les dents sail-
 » lantes hors de la gueule; car, quand la bouche
 » est fermée, les dents, quoique extrêmement gran-
 » des, sont toutes cachées sous les lèvres.... Les ha-
 » bitants de cette partie de l'Égypte l'appellent *fo-*
 » *ras l'bar*, ce qui signifie *le cheval de mer*.... Selon
 » s'est beaucoup trompé dans la description de cet
 » animal; il lui donne des dents de cheval : ce qui
 » feroit croire qu'il ne l'auroit pas vu, comme il
 » le dit; car les dents de l'hippopotame sont très-
 » grandes et très-singulières.... Pour lever tous les
 » doutes et fixer toutes les incertitudes, continue
 » Zerenghi, je donne ici la figure de l'hippopota-
 » me femelle : toutes les proportions ont été prises
 » exactement d'après nature, aussi-bien que les
 » mesures du corps et des membres.

» La longueur du corps de cet hippopotame,
 » pris depuis l'extrémité de la lèvre supérieure
 » jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près de
 » onze pieds deux pouces de Paris.

» La grosseur du corps en circonférence est en-
 » viron de dix pieds, mesure de Paris.

» La hauteur, depuis la plante du pied jusqu'au
 » sommet du dos, est de quatre pieds cinq pouces
 » de Paris.

» La circonférence des jambes auprès des épau-
 » les est de deux pieds neuf pouces, mesure de Paris.

» La circonférence des jambes, prise plus bas
 » est d'un pied neuf pouces et demi, mesure de
 » Paris.

» La hauteur des jambes, depuis la plante des
 » pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied dix
 » pouces et demi de Paris.

» La longueur des pieds, depuis l'extrémité des
 » ongles, est de quatre pouces et demi mesure de
 » Paris.

» Les ongles sont aussi longs que larges, et ont
 » à peu près deux pouces deux lignes.

» Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre
 » doigts pour chaque pied.

» La peau sur le dos est épaisse à peu près d'un
 » pouce.

» La peau sur le ventre est épaisse environ de
 » sept lignes.

» Cette peau est si dure lorsqu'elle est dessé-
 » chée, qu'on ne peut la percer en entier d'un coup
 » d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands
 » boucliers; ils en coupent aussi des lanières, dont
 » ils se servent comme nous nous servons du nerf
 » de bœuf. Il y a sur la surface de la peau quelques
 » poils très-rares, de couleur blonde, que l'on n'a-
 » perçoit pas au premier coup d'œil; il y en a sur
 » le cou qui sont un peu plus gros que les autres:
 » ils sont tous placés un à un, à plus ou moins de
 » distance les uns des autres; mais sur les lèvres
 » ils forment une espèce de moustache, car il en

» sort dix ou douze du même point en plusieurs
 » endroits. Ces poils sont de la même couleur que
 » les autres; seulement ils sont plus durs, plus
 » gros et un peu plus longs, quoique les plus grands
 » ne le soient que de cinq lignes et demie.

» La longueur de la queue est de onze pouces
 » quatre lignes.

» La circonférence de la queue, prise à l'origine,
 » est un peu plus d'un pied.

» La circonférence de la queue, prise à son ex-
 » trémité, est de deux pouces dix lignes.

» Cette queue n'est pas ronde; mais, depuis le
 » milieu jusqu'au bout, elle est aplatie, à peu près
 » comme celle d'une anguille. Il y a sur la peau de
 » la queue et sur celle des cuisses quelques petites
 » écailles rondes, de couleur blanchâtre, larges
 » comme de grosses lentilles. On voit aussi de ces
 » petites écailles sur la poitrine, sur le cou, et sur
 » quelques endroits de la tête.

» La tête, depuis l'extrémité des lèvres jusqu'au
 » commencement du cou, est longue de deux pieds
 » quatre pouces.

» La circonférence de la tête est de cinq pieds
 » huit pouces.

» Les oreilles sont longues de deux pouces neuf
 » lignes.

» Les oreilles sont larges de deux pouces trois
 » lignes.

» Les oreilles sont un peu pointues, et garnies

» en dedans de poils épais, courts et fins, de la
 » même couleur que les autres.

» Les yeux ont, d'un angle à l'autre, deux pouces
 » trois lignes.

» Les yeux ont, d'une paupière à l'autre, treize
 » lignes.

» Les narines sont longues de deux pouces qua-
 » tre lignes.

» Les narines sont larges de quinze lignes.

» La gueule ouverte a de largeur un pied six pou-
 » ces quatre lignes.

» Cette gueule est de forme carrée, et elle est
 » garnie de quarante-quatre dents de figures diffé-
 » rentes.... Toutes ces dents sont d'une substance
 » si dure, qu'elles font feu avec le fer : ce sont sur-
 » tout les dents canines (*zanne*) dont l'émail a cet-
 » te dureté; la substance intérieure de toutes ces
 » dents n'est pas si dure..... Lorsque l'hippopotame
 » tient la bouche fermée, il ne paroît aucune dent
 » au dehors : elles sont toutes couvertes et cachées
 » par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.

» A l'égard de la figure de l'animal, on pourroit
 » dire qu'elle est moyenne entre celle du buffle et

Dans trois têtes d'hippopotames que nous avons au Ca-
 binet du Roi, il n'y a que trente-six dents : comme ces tête-
 tes sont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame
 de Zerenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hip-
 popotames toutes les dents molaires n'étoient pas encore
 développées, et que les adultes en ont huit de plus.

» celle du cochon, parce qu'elle participe de l'une
 » et de l'autre, à l'exception des dents incisives,
 » qui ne ressemblent à celles d'aucun animal : les
 » dents molaires ressemblent un peu en gros à cel-
 » les du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient
 » beaucoup plus grandes. La couleur du corps est
 » obscure et noirâtre.... On assure que l'hippopo-
 » tame ne produit qu'un petit; qu'il vit de poisson,
 » de crocodiles, et même de cadavres et de chair;
 » cependant il mange du riz, des grains, etc., quoi-
 » qu'à considérer ses dents, il paroisse que la na-
 » ture ne l'a pas fait pour paître, mais pour dévo-
 » rer les autres animaux. »

Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ses mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il seroit à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description : mais cet animal ne fut pas dessiné vivant. Il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venoit de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paroît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut

pas celle de Zerenghi; et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier, conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté que les peaux. Ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur, quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur; tandis que, par les mesures de Zerenghi, le corps

¹ *Hippopotami à nobis conspecti ac dimensi corpus à capite ad caudam pedes erat tredecim, corporis latitudo sive diameter pedes quatuor cum dimidio, ejusdem altitudo pedes tres cum dimidio, ut planum potius quàm carinosum ventrem habeat: orbis corporis quantum longitudo erat: crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio, ambitus crurum pedes tres: pes latus pedem; ungulæ singulæ uncias tres; caput verò latum pedes duo cum dimidio, longum pedes septem cum dimidio: oris rictus pedem unum, etc.* Il se peut que le pied dont Columna s'est servi pour mesure, fût plus court que celui de Paris; mais cela ne le justifie pas: car dans ce cas, le corps de son hippopotame ayant treize pieds de largeur, sa circonférence n'auroit dû être que de onze pieds sept ou huit pouces, et non pas de treize pieds; il en est de même des autres proportions, elles ne s'accordent pas avec celles que donne Zerenghi.

n'avoit que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auroient dû donner à Zerenghi, et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit, sur cet article, ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées; et M. de Jussieu, qui a écrit sur

¹ *Mémoires de l'Acad. des Scienc.*, ann. 1724, p. 209.

l'hippopotame en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs, il paroît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long

Il y a dans le Nil des hippopotames ou chevaux marins, et il s'en prit un à Girgé l'an 1658, qu'on amena aussitôt au Caire, où je le vis la même année au mois de février : mais il étoit mort. Cet animal étoit de couleur quasi tannée; il avoit le derrière tirant à celui du buffle; toutes ses jambes étoient plus courtes et grosses. Sa grandeur étoit semblable à celle d'un chameau; son muffle à celui d'un bœuf. Il avoit le corps deux fois gros comme un bœuf; la tête pareille à celle d'un cheval, mais plus grosse; les yeux petits. Son encolure étoit fort grosse, l'oreille petite, les naseaux fort gros et ouverts; les pieds très-gros, assez grands et presque ronds, et avec quatre doigts à chacun, comme ceux du crocodile; petite queue comme un éléphant, et peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant. Il avoit en la mâchoire d'en bas quatre dents grosses et longues d'un demi-pied, dont deux étoient crochues et grosses comme des cornes de bœuf. Plusieurs disoient d'abord que c'étoit un buffle marin; mais je reconnus avec quelques autres que c'étoit un cheval marin, vu la description de ceux qui en ont écrit. Il fut amené mort au Caire par les janissaires, qui le tuèrent à coups de mousquet en terre où il étoit venu pour paître. Ils lui tirèrent plusieurs coups sans le faire tomber; car à peine la balle perçoit-elle toute la peau, comme j'ai remarqué : mais ils lui en tirèrent un qui lui donna dans la mâchoire, et le jeta bas. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vu de ces animaux au Caire. (*Relation d'un Voyage du Levant*, par M. Thévenot; Paris, 1664, tom. I, pag. 491 et 492.)

et aussi gros que celui du rhinocéros; que ses jambes sont beaucoup plus courtes;¹ qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes, ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourroit, comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes, que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval,² duquel néanmoins il diffère à tous autres é-

¹ Les pieds de l'hippopotame sont si bas et si courts qu'ils ne passent point quatre doigts hors de terre. (Belon, *des Poissons*, pag. 17.)

Crura è terrâ ad ventrem pedes tres cum dimidio. (Fabius Columna, pag. 31.) Les témoignages de Belon et de Columna sur la longueur des jambes de l'hippopotame, diffèrent trop pour qu'on puisse adopter l'une ou l'autre de ces mesures, et l'on doit observer que l'hippopotame que Belon a vu vivant, étoit fort jeune et fort gras; qu'il devoit par conséquent avoir le ventre gros et pendaut: qu'au contraire la peau de celui qu'a décrit Columna, qui est le même que celui de Zerenghi, avoit été desséchée dans du sel; et par conséquent Columna ne pouvoit pas assurer, comme il l'a fait, que le ventre de cet animal n'étoit pas rond, mais plat. Ainsi la mesure de Belon est trop courte pour un hippopotame adulte, et celle de Columna est trop longue pour un hippopotame vivant; et ce que l'on doit inférer de tous deux, c'est qu'en général le ventre de cet animal n'est guère qu'à un pied et demi de terre, et que ses jambes n'ont pas deux pieds de longueur, comme le dit Zerenghi.

² *Vocem equinam edit illius gentis relatione.* (Prosp. Alpin., *Ægypt. Hist. nat.*, lib. iv, pag. 248.)

gards : et si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière*; comme le hurlement du lynx, qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup-cervier*.¹ Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure, sont très-longues, très-fortes, et d'une substance si dure, qu'elle fait feu contre le fer² : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité

Merolla dit qu'il vit dans le fleuve Zaire un cheval de rivière qui hennissoit comme un cheval. (*Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 95.)

Cet animal n'a tiré le nom qu'on lui donne que de son hennissement. (*Voyage de Schouten, Rec. des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. IV, p. 440.)

L'hippopotame hennit d'une manière peu différente de celle du cheval, mais avec une si grande force qu'on l'entend distinctement d'un bon quart de lieue. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pag. 73.)

Voyez l'article du *lynx* ou *loup-cervier*, tom. XIV, pag. 237.

² *Tutti i denti sono di sostantza così dura, che percossovi sopra con un cortello, è occiàtino, butano faville di foco in gran quantita, ma più te zanne che gli altri; ma dentro non sono di tanto dura materia.* (Zerenghi, pag. 72.) *Dentes habebat in inferiore maxillâ sex, quorum bini exteriores è regione longi semipedem, lati, et trigoni uncias duas cum dimidio, per ambitum semipedem, aprorum modo parum retrorsum declives, non adunci, non exerti, sed admodum conspicui aperto ore. Intermediâ verò parum à gengivâ exerti trigonâ*

que l'hippopotame vomissoit le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches.¹ Les dents in-

acie digitati longitudine, medium locum occupantes, vetuti jacentes crassi, orbiculati, elephantini semipedem superant longitudine, atque aciem in extremis partibus planam parum detractam. Maxillares verò utrinquè septem crassos latos breves admodum. In supernâ vero mandibulâ, quam crocodili more mobilem habet, quâ mandit et terit, anteriores sex insunt dentes, sex imis respondentes acie contrario modo adaptatâ, levissimâ ac splendidâ, eboris polito modo, clausoque ore conjunguntur, optanturque imis, vetuti ex illis recisi, ut planum plano insidcat; verum omnium acies pyramidalis veluti obliquè recisi calami modo, sed mediâ superiores non aciem inferiorum, at medium illorum in quo detractio conspicitur rotunditatis, petunt; ac non incidere, sed potius illis terere posse videtur. Molares totidem quot inferni, sed bini priores parvi exigui, atque rotundo ambitu, et ab aliis distant, ut medium palatum inter dentes anteriores occupare videantur; inter maxillares dentes linguæ locus semipedalis remanebat. Dentium verò color eburneus parim pallens, splendidus, diaphanus ferè in acie videbatur; durities illorum silicea vel magis cutelli quidem costa non parvâ conspicientium admiratione ignis excitabantur favillæ, parim vel nihil tot percussionibus signi remanent: quapropter verisimile foret noctis tempore dentes urendo ignem ex ore evomisse. (Fab. Columna, pag. 52.)

¹ C'est au cap Mesurade en Afrique qu'on trouve les belles dents de cheval marin, les plus blanches et les plus nettes; les dentistes les préfèrent pour faire des dents pos-

cisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et cannelées : les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents machelières de l'homme, et si grosses qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune.

tiches, parce qu'elles jaunissent bien moins que l'ivoire, et qu'elles sont beaucoup plus blanches et plus dures. (*Voyage de des Marchais*, tom. II, pag. 148.)

' *Post menses aliquot alium (hippopotamum) longè majorem*, idem, *Federicus Zerenghi, Romæ nobis ostendit cujus dentes aprini pedali longitudine fuerunt, proportione crassiores, sic et reliqua omnia majora*. Ce passage qui termine la description de Fabius Columna, prouve qu'elle a été faite sur la peau du plus petit des deux hippopotames de Zerenghi; que ce plus petit hippopotame étoit la femelle; et que le plus grand, que Columna n'a pas déerit, étoit le mâle. Ce passage prouve aussi qu'il ne faut pas compter, comme l'ont fait tous les naturalistes modernes et nouveaux, sur les mesures de Columna. Il n'y a guère dans la description de Columna que les mesures des dents qui soient exactes, parce que ces parties ne peuvent ni se raccourcir ni s'allonger, au lieu qu'une peau desséchée dans du sel se corrompt dans toutes ses dimensions.

Je pris garde que ces dents étoient courbes en forme d'arc, longues d'environ seize pouces, et qu'elles en avoient plus de six de circonférence à l'endroit le plus gros.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle, qui étoit d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avoit par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi en circonférence; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourroit se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux : il est d'ailleurs si pesant et si

(*Description de l'Hippopotame*, par le capitaine Covent. *Voyage de Dampier*, tom. III, pag. 360 et suiv.)

Pour le cheval marin, je n'en ai point vu, mais j'ai acheté de ses dents qui pesoient bien treize livres. (*Description des Animaux et des Plantes, tirée de la Cosmographie de Cosmas le Solitaire*, pag. 19 de la *Relation de Thévenot*; Paris, 1696.)

² *Qui hippopotamum animal terribile et crudele esse putarunt, falsi mihi videntur. Vidimus enim nos adeo mansuetum hoc animal, ut homines minimè reformi-*

lent à la course, qu'il ne pourroit attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vite qu'il ne court; il chasse le poisson et en fait sa proie. Il se plaît dans l'eau, et y séjourne aussi volontiers que sur la terre : cependant il n'a pas, comme le castor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paroît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs il se tient long-temps au fond de l'eau,² et y marche comme en plein air; et lors-

daret, sed benignè sequerctur. Ingenio tam miti est, ut nullo negotio cicuretur, nec unquam morsu lædere conatur..... Hippopotamum è stabulo solutum exire permittunt, nec metuunt ne mordeat. Rector ejus, cum spectatores oblectare libet, caput aliquot brassicæ capitatæ, aut melopeponis partem, aut fascem herbarum, aut panem è manu sublimè protendit feræ, quod ea conspicata tanto rictum hiatu diducit, ut leonis etiam hiantis caput faciliè suis faucibus caperet. Tunc rector quod manu tenebat in voraginem illam seu saccum quempiam immittit. Manducat illa et devorat. (Bellonius, de Aquatilibus.)

¹ L'hippopotame marche assez lentement sur le bord des rivières, mais il va plus vite dans l'eau; il y vit de petits poissons et de tout ce qu'il peut attraper. (*Description de l'Hippopotame*, par le capitaine Covent. *Voyage de Dampier*, tom. III, pag. 360.)

L'hippopotame descend jusqu'au fond à trois brasses d'eau; car je l'ai observé moi-même, et je l'y ai vu demeurer plus d'une demi-heure avant que de revenir au-dessus. (*Idem, ibidem.*)

qu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc. Il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais, comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter : il a les jambes si courtes, qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux; sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger, et de faire un grand trajet avant de reparoître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse : mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge.¹ « J'ai vu, dit un voyageur,² » l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une dent » sur le bord d'un bateau, et une autre au second » bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre » pieds de distance l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le bateau » à fond.... J'en ai vu un autre le long du rivage de » la mer, sur lequel les vagues poussèrent une cha-

¹ *Hippopotamus cymbis insidiatur quæ mercibus onustæ secundo Nigro feruntur, quas dorsi frequentibus gyris agitata demergit.* (Leon. Afric., *Afric. Descript.*, tom. II, pag. 758.)

Relation du capitaine Covent, de Porbury près Bristol. (*Voyage de Dampier*, tom. III, pag. 361.)

loupe chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura sur son dos à sec; un autre coup de mer vint qui l'en retira, sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal.... Lorsque les Nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans troubler davantage leur pêche. Il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre terre; mais quand il flotte sur l'eau, il ne peut que mordre. Une fois que notre chaloupe étoit auprès du rivage, je le vis se mettre dessous, la lever avec son dos au-dessus de l'eau, et la renverser avec six hommes qui étoient dedans; mais par bonheur il ne leur fit aucun mal.»

« Nous n'osions pas, dit un autre voyageur, irriter les hippopotames dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes. Ils étoient allés avec un petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y avoit huit ou dix pieds d'eau : après l'avoir découvert au fond, où il marchoit selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance; ce qui le mit en une telle furie, qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse pièce du rebord du canot, et

Relation du capitaine Roger. (*Voyage de Dampier*, tom. III, pag. 565.)

» peu s'en fallut même qu'il ne le renversât : mais
 » il replongea presque aussitôt au fond de l'eau. »
 Ces deux exemples suffisent pour donner une idée
 de la force de ces animaux. On trouvera quantité
 de pareils faits dans l'*Histoire générale des voya-*
ges, où M. l'abbé Prévost a présenté avec avantage,
 et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire,
 un précis de tout ce que les voyageurs ont rap-
 porté de l'hippopotame.¹

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que
 dans quelques endroits, et il paroît même que l'es-
 pèce en est confinée à des climats particuliers, et
 qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de
 l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que
 l'hippopotame se trouvoit aussi aux Indes : mais ils
 n'ont pour garants de ce fait que des témoignages
 qui me paroissent un peu équivoques; le plus posi-
 tif de tous seroit celui d'Alexandre dans sa lettre à A-
 ristote, si l'on pouvoit s'assurer, par cette même let-
 tre, que les animaux dont parle Alexandre fussent
 réellement des hippopotames.² Ce qui me donne sur

Histoire générale des Voyages, tom. V, pag. 95 et 350.

² *Humanas carnes hippopotamis pergratas esse, ex eis collegimus, quæ in libro Aristotelis de mirabilibus Indiæ habentur, ubi Alexander Macedo scribens ad Aristotelem inquit. « Ducentos milites de Macedonibus, levibus armis, nisi per amnem nataturos; itaque quartam fluminis partem nataverunt, cum horrenda res visu nobis conspecta est, hippopotami inter profundos aquarum ruerunt gurgites aptosque milites nobis flen-*

cela quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son *Histoire des animaux*, auroit dit qu'il se trouvoit aux Indes aussi-bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux dont lui parle Alexandre dans sa lettre eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvoit sur le fleuve Indus; mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait : tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambie, le Zaire et les autres grands fleuves,² et même dans les lacs de

« *tibus absumpserunt. Iratus ego tunc ex eis, qui nos insidias deducebant, centum et quinquaginta mitti in flumen jussi, quos rursus hippopotami justâ dignos pœnâ confecerunt.* » (Aldrov., de Quad. dig., p. 188 et 189.)

In Indiâ quoque reperitur hippopotamus, ut Onésicritus est autor, in amne Indo. (Hermolaüs apud Gesner, de Piscibus, pag. 417.)

² *Cosmographie du Levant*, par André Thevet, p. 159.

Leonis Afric., *Afric. Deser.*; Lngd. Bat., 1632, t. II, p. 758.

L'Afrique de Marmol, t. I, p. 51; et t. II, pag. 144.

Relation de Thévenot, tom. I, pag. 491.

Relation de l'Éthiopie, par Poncelet. *Lettres édifiantes*, 4^e recueil, pag. 363.

Description de l'Égypte, par Maillet, tom. II, pag. 126.

Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. III, pag. 30.

Voyage de Flaccourt, pag. 394.

Histoire de l'Abysinie, par Ludolf, pag. 43 et 44.

Voyage au Sénégal, par M. Adanson. pag. 75, etc.

l'Afrique, surtout dans la partie méridionale et orientale;¹ aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boyle est le seul qui semble l'indiquer;² mais son récit me paroît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mozambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appeloient le *cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil que les habitants de l'Égypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom;³ il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

¹ *Relation de l'Éthiopie*, par Ch. Jaq. Poncel; suite des *Lettres édifiantes*, 4^e recueil; Paris, 1704, pag. 363.

² *Flora sinensis*, à P. Michaële Boyle, Soc. Jesu, 1656, pag. 1. *La Chine illustrée*, par d'Alquié; Amsterd., 1670, pag. 258.

³ Quant aux animaux, les peuples qui habitent maintenant l'Égypte ne connoissent pas seulement l'hippopotame. (*Voyage de Shaw*, tom. II, pag. 167.)

L'hippopotame prend naissance en Éthiopie..., descend par le Nil dans la Haute-Égypte..., désole les campagnes où il se jette, mangeant les grains, et surtout les blés de Turquie.... Il est très-rare dans la Basse-Égypte. (*Description de l'Égypte, sur les Mémoires de M. de Maillet*, par M. l'abbé Maserier; La Haye, 1740, tom. II, pag. 126.)

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord. Il paroît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la *Description de la Moscovie* dit se trouver sur le bord de la mer, près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines; et l'on doit reprocher à Aldrovande d'avoir adopté cette opinion sans examen,¹ et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvoit dans les mers du Nord, car non-seulement il n'habite pas les mers du Nord, mais il paroît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'O-

¹ *Sed quod magis mirandum est, in mari quoque versari scripsit Plinius, qui agens de animantibus aquaticis, communes amni, terræ, et mari erocodilos et hippopotamos prædicabat. Idcirco non debemus admiratione capi, quandò legitur in descriptione Moscoviæ, in Oceano adjacenti regionibus Petzoræ equos marinos erescere. Pariter Odoardus-Barbosa, portughensis, in Cefala observavit multos equos marinos, à mari ad prata exire, denuðque ad mare reverti. Idem repetit Edoardus-Vuot, de hujusmodo feris in mari Indico errantibus. Propterea habetur in primo volumine navigationum, multos quandoque naucleros in terram descendere, ut hippopotamos in vicinis pratis pascentes comprehendant; sed ipsi ad mare fugientes eorum cymbas agrediuntur, dentibus illas dirumpendo et submergendo, et tamen bestie lanceis ob cutis duritiem sauciari minime poterant. (Aldrov., de Quad. dig. viv., p. 181 et suiv.)*

doard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paroissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la *Description de la Moscovie*; et je serois fort porté à croire, avec M. Adanson, que l'hippopotame ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique.¹ Kolbe, qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves;² quelques autres auteurs rapportent la

¹ En remontant le Niger, nous arrivâmes dans un quartier où les hippopotames ou chevaux marins sont fort communs. Cet animal, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique; et une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf : c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage; mais il a les jambes plus courtes, et la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant et le rhinocéros : ses mâchoires sont armées de quatre défenses, avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture; il ne peut rester long-temps sous l'eau sans respirer, et c'est ce qui l'oblige de porter de temps en temps la tête au-dessus de sa surface comme fait le crocodile. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson; Paris, 1757, page 75.)

² Hippopotame ou cheval marin : si nous donnons à cet animal l'épithète de *marin*, ce n'est pas que ce soit une

même chose. Quoique Kolbe me paroisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement, dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnoître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont pour la plupart été copiées ou

espèce de poisson, ni qu'il vive toujours dans la mer. Il vient chercher sa nourriture sur le sec; et s'il se retire dans la mer ou dans une rivière, ce n'est que pour se mettre en sûreté. Sa nourriture ordinaire est l'herbe. Dès que la faim le presse, il sort de l'eau, dans laquelle il se couche toujours tout étendu : lorsqu'il lève la tête hors de l'eau, il commence par la tourner de tous côtés vers les bords pour voir s'il n'y a point de danger, et il sent un homme à une distance considérable; s'il aperçoit quelque chose, il se replonge dans l'eau et y restera trois heures sans bouger.... Cet animal pèse pour l'ordinaire deux mille cinq cents ou trois mille livres... Le cheval marin, soit pour la couleur, soit pour la taille, ressemble au rhinocéros; seulement il a les jambes un peu plus courtes. Sa tête, comme le dit Tellez (lib. 1, cap. 8), ressemble plus à celle du cheval ordinaire qu'à celle de tout autre animal, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a la bouche beaucoup plus grande que le cheval, et à cet égard il approche plus du bœuf. Ses narines sont fort grosses; elles se remplissent d'eau qu'il fait jaillir lorsqu'il se lève du fond de la mer ou de la ri-

prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame

vière qui lui a servi de lit. Il a les oreilles et les yeux fort petits; ses jambes sont courtes, épaisses, et de même gros-seur depuis le haut jusqu'au bas. Il n'a pas la corne du pied fendue comme le bœuf, mais elle est partagée en quatre parties; à l'extrémité et sur chacune de ces parties, on voit des manières de petites cannelures, qui vont en forme de vis. Sa queue est courte comme celle de l'éléphant, et on y voit tant soit peu de poil, et même fort court : c'est tout ce que le cheval marin en a.

Les mamelles de la femelle de cet animal pendent entre les jambes de derrière, comme on le voit dans les vaches: mais elles sont fort petites à proportion de la grosseur de leur corps, aussi-bien que les mamelons. J'ai souvent vu des femelles donner à téter à leurs petits, qui étoient déjà de la taille d'une brebis.... La peau du cheval marin a plus d'un pouce d'épaisseur, et outre cela elle est si dure qu'il est très-difficile de le tuer, même d'un coup de balle. Les Européens du Cap visent toujours à la tête: comme la peau y est tendre et qu'elle y touche l'os, on peut aisément la percer; rarement ils donnent à cet animal le coup de mort dans un autre endroit.

Il n'y a rien dans le cheval marin qui soit plus remarquable que ses dents de la mâchoire d'en bas; il y en a quatre grosses, deux de chaque côté, dont l'une est crochue et l'autre droite: elles sont épaisses comme une corne de bœuf, longues d'environ un pied et demi, et pèsent une douzaine de livres chacune. Leur blancheur qui est très-éclatante, a ceci de particulier qu'elle se conserve sans qu'il y arrive jamais d'altération: qualité que n'a pas l'ivoire, qui jaunit en vieillissant; aussi sont-elles plus estimées que les dents d'éléphant.

La chair de cet animal est un manger très-délicieux, soit rôtie, soit bouillie, et elle est si estimée au Cap, qu'elle

ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin.¹

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourroit bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations. La plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour et dans la même fosse. Les voyageurs hollandais disent qu'elle porte trois ou quatre petits; mais ce fait me paroît très-suspect, et démenti par les témoignages que

s'y vend douze et quinze sous la livre : c'est le présent le plus agréable que l'on puisse faire. La graisse se vend autant que la viande; elle est fort douce et très-saine, on s'en sert au lieu de beurre, etc. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, chap. 3.)

¹ Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin (lib. iv, cap. 12, tab. 22) paroissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avoit arraché les dents.

² *Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 95, note².

cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine, et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit; et cette analogie me paroît plus sûre que tous les témoignages.

[Nous croyons devoir donner la description d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. monseigneur le prince de Condé, et se voit dans son magnifique cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître : car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête, dix pouces de longueur sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur : cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes. Les jambes sont grosses et courtes; le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant. La queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé; sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en

Abyssinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la Haute-Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation¹ qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je erois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Loango. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Loango depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes; ses oreilles sont petites, et il a le mouflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre poudes. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux. Il ne mange que de l'herbe. Son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; et après qu'il avoit

¹ Lettre de M. L. Boyer de Calais, datée de Loango, côte d'Angole, le 20 août 1767.

» mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il
» s'en retournoit sans faire de mal aux hommes.
» Mais comme il ne laissoit pas que d'être incom-
» mode et même nuisible, on prit le parti de le
» détruire : mais on ne put en venir à bout avec
» les armes à feu; il a le coup d'œil si fin, qu'à la
» seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plon-
» gé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache,
» parce qu'il approchoit le monde de fort près, et
» qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux,
» qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans
» exception. On ne réussit pas mieux avec un pié-
» ge de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et
» que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir
» le joindre à terre; mais il n'y vint que la nuit,
» s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans
» un endroit, tantôt dans un autre. Cependant,
» comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas é-
» loigné d'un passage pendant plusieurs jours de
» suite, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit,
» armés de fusils chargés de lingots, et munis de
» sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous
» ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement :
» mais il ne resta pas sur le coup; car il fut enco-
» re se jeter dans un étang voisin, où nous le per-
» dûmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain
» que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avoient trou-
» vé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents
» de cet animal, longues d'un pied et grosses com-

» me le poing; il en avoit six de cette taille, et trois
» au milieu du palais beaucoup plus petites. Ces
» dents sont d'un très-bel ivoire. »]

Addition de l'Éditeur hollandais (M. ALLAMAND).

[« Il ne manque à la description que M. de Buf-
» fon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après
» Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai
» cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a
» pas voulu copier celles que différents auteurs en
» ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites
» pour qu'il ait daigné en faire usage : et quant à l'a-
» nimal même, il ne lui étoit guère possible de se le
» procurer; il est fort rare dans les lieux mêmes
» dont il est originaire, et trop gros pour être trans-
» porté sans de grandes difficultés. On en voit à
» Leyde, dans le cabinet des curiosités naturelles
» de l'université, une peau bourrée qui y a été en-
» voyée du cap de Bonne - Espérance. Quoiqu'elle
» y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien
» préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de
» cet animal : elle est soutenue par des cercles de
» fer, et par des pièces de bois assez solides pour
» que le desséchment n'y ait produit que des al-
» térations peu considérables. Comme c'est vrai-
» semblablement la seule curiosité de ce genre qui
» soit en Europe, je crois que tous ceux qui ai-
» ment l'histoire naturelle me sauront bon gré de

» la leur avoir fait connoître par la gravure, et d'en
 » avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buf-
 » fon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici re-
 » présente l'hippopotame mieux qu'il n'a été re-
 » présenté jusqu'à présent; ou plutôt c'est la seule
 » figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres
 » qui ont été publiées, cet animal n'est pas recon-
 » noissable, si l'on en excepte celle qui se trouve
 » dans un livre hollandais, où il est question du
 » léviathan dont il est parlé dans l'Écriture sainte,
 » et qui a été faite sur le même modèle que l'on a
 » copié ici : mais les proportions y ont été mal ob-
 » servées.

» Il seroit inutile de joindre ici une description
 » de ce monstrueux animal : il n'y a rien à ajouter
 » à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont
 » donné. Je me contenterai d'en indiquer les di-
 » mensions prises avec exactitude. La mesure que
 » j'ai employée est celle du pied de Paris. »

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos.	4	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	11	»
Circonférence du bout du museau.	2	11	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	4	4	»
Longueur de la gueule ouverte.	»	9	6
Contour de la gueule ouverte.	5	11	»

DE L'HIPPOTAME.

257

	pi.	ponc.	lig.
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure, en suivant leur courbure.	»	8	»
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure.	»	4	»
Distance entre les deux naseaux.	»	4	9
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	1	8	»
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	5	»
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	»	2	»
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chaufrein.	»	10	10
La même distance en ligne droite.	»	9	11
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	4	11	6
La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le dessèchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure.	»	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	»	9	2
Longueur du cou.	1	»	»
Circonférence du milieu du corps.	9	8	»
Longueur du tronçon de la queue.	»	10	»
Circonférence de la queue à son origine.	»	10	4
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre.	1	8	»
Largeur du haut de la jambe.	»	8	»
Épaisseur.	»	6	8
Largeur à l'endroit du talon.	»	4	10
Circonférence du métatarse.	1	2	»
Largeur du pied de devant.	»	7	8
Largeur du pied de derrière.	»	7	»
Largeur des plus grands sabots.	»	3	»

Comme la figure du jeune hippotame, que

j'avais fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de monseigneur le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame d'après celle de M. Klockner; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.]

Addition de M. J. C. KLOCKNER, docteur en médecine, à Amsterdam.

[« Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un
 » passage remarquable de Diodore de Sicile, tou-
 » chant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'au-
 » tant plus cet auteur ancien y observe que la
 » voix de cet animal ressemble au hennissement du
 » cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom
 » d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon
 » appuie son sentiment sur cette singularité des té-
 » moignages des auteurs anciens et des voyageurs
 » modernes; et Diodore de Sicile doit certainement
 » tenir le premier rang parini les anciens, puisque
 » non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte,
 » mais qu'il passe encorc, avec justice, pour un

» des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il
» en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit :
» Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux,
» dont deux entre autres méritent de fixer notre
» attention, qui sont le crocodile et l'hippopota-
» me.... Celui-ci est long de cinq coudées; il a les
» pieds fourchus comme les bêtes à cornes, et de
» chaque côté trois dents saillantes, plus grandes
» que les défenses d'un sanglier. La masse entière
» du corps ressemble beaucoup à celle de l'élé-
» phant. Sa peau est très-dure et très-ferme, et
» peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il
» est amphibie, se tenant pendant le jour au fond
» de l'eau, où il se meut et agit comme sur la ter-
» re même, où il vient la nuit pour paître l'herbe
» des campagnes. Si cet animal étoit plus fécond,
» il causeroit de grands dommages à la culture des
» Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un
» nombre de personnes qui cherchent à le percer
» avec des dagucs de fer. On l'assailit avec plusieurs
» barques jointes ensemble, et on le frappe avec
» des harpons de fer, dont quelques-uns ont des
» angles ou des acraux; on attache à quelques-uns
» de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'a-
» nimal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses
» forces avec son sang. La chair en est fort dure,
» et de difficile digestion.' »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens ; car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.]

Observations faites en préparant la peau de l'hippopotame, qui se trouve maintenant dans le cabinet d'histoire naturelle de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange, par J. C. KLOCKNER, d'Amsterdam.

[J'ai reçu fort sèche, de la Haye, la peau de
 » cet hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit
 » enveloppée. Cette peau avoit été premièrement
 » salée, puis séchée, et ensuite on avoit pris la peau
 » d'un jeune hippopotame (qui de même est placé
 » dans le cabinet de S. A. S.), trempée de saumure,
 » et on l'avoit mise encore mouillée dans celle-ci ;
 » après quoi, le tout avoit été emballé dans de la
 » grosse toile et expédié du cap de Bonne-Espé-
 » rance pour la Hollande. La petite peau et la tête
 » occasionoient par conséquent une odeur infec-
 » te de graisse gâtée ou rance, ce qui avoit attiré
 » les insectes qui ont beaucoup endommagé la
 » grande peau, qui se trouvoit la première et la
 » plus exposée.

» Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beau-
 » coup. Le bâillement ou l'ouverture de la gueule
 » étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amster-

» dam.' Les lèvres inférieure et supérieure étoient
 » asscz larges pour couvrir et envelopper toutes les
 » dents de l'animal, ce qui naturellement se fait
 » avec d'autant plus de facilité que les longues
 » dents ou dents canines inférieures qui sont cour-
 » bes, glissent par-dessus les supérieures, en forme
 » de eiseaux, et passent le long de la courbure des
 » dents canines supérieures, dans un étui formé
 » par la peau de la lèvre et par les gencives. Entre
 » les dents de devant ou dents incisives, et entre
 » les dents cylindriques et molaires, de même
 » qu'entre la langue et les dents incisives, il y a
 » une peau lisse et dure, et le palais est plein de
 » hoches ou entailures. La langue avoit été cou-
 » pée... On avoit de même coupé beaucoup de chair
 » des deux côtés de la tête ou des mâchoires, et
 » la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâ-
 » tée. Cependant le tout étoit encore mêlé de mus-
 » cles très-forts; et ce qui se trouvoit de plus sur
 » le devant dans les lèvres inférieure et supérieu-
 » re, étoit d'une chair rouge et blanche, de la cou-
 » leur d'une langue de bœuf.

» Immédiatement derrière les dents canines et
 » inférieures on voyoit dans la lèvre inférieure,
 » dans l'endroit où commence la mâchoire, une
 » grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit

' Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq li-
 gnes trois points du pied de roi de France.

» l'ouverture qui se fait derrière les dents canines.
 » Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie
 » de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

» Sous les oreilles, autour du conduit auditif,
 » qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup
 » de graisse, de même que dans les orbites des
 » yeux.

» Les oreilles sont placées comme sur une émi-
 » nence, et de manière qu'il s'y forme tout autour
 » des plis en cercles. L'élevation de l'oreille droite
 » s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'a-
 » perçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

» On sait que les oreilles de l'hippopotame sont
 » très-petites; mais celles de notre sujet présentent
 » encore une singularité que je dois observer; sa-
 » voir, que les bords supérieurs ou cercles des deux
 » oreilles avoient été rongés également, selon mon
 » estimation, de la moitié ou de trois quarts de
 » pouces, ce qui vraisemblablement est l'ouvrage
 » des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doi-
 » vent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les
 » bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un
 » nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit
 » bien garni d'un poil fin et serré, mais il n'y en
 » avoit que très-peu au dehors.

» Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque
 » l'ouverture étoit extraordinairement petite en rai-
 » son de la grandeur de l'animal. Cette petitesse
 » des yeux de l'hippopotame se trouve confirmée

» par plusieurs rapports. Les yeux que j'ai placés
» dans mon sujet, sont peut-être un peu plus grands
» que les naturels; mais, lorsque j'en avois mis de
» plus petits, ils paroissent ne pas convenir à l'a-
» nimal, et je fus par conséquent obligé de lui en
» donner de plus grands.

» Les narines vont extérieurement en baissant
» de biais, avec une petite ouverture; ensuite elles
» se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur,
» et puis remontent derechef. Lorsque la peau é-
» toit sèche, on n'aperçoit qu'à peine ces con-
» duits ou tuyaux; je les ai un peu élargis avant de
» les faire sécher.

» Les dents sont si dures qu'on en tire facile-
» ment du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec
» une lime d'un morceau de la dent d'un autre
» hippopotame.

» Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que
» trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame,
» ce qui ne s'accorde pas avec la description de Ze-
» renghi, ni avec celle de M. Daubenton. Le pre-
» mier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans
» ses hippopotames, et le second trente-six dans
» la tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette
» différence m'a rendu attentif; mais je puis assu-
» rer qu'on n'aperçoit aucune marque que quel-
» ques dents en fussent tombées, sinon une des
» dents incisives, qui paroît avoir été cassée avec
» force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont

» placées perpendiculairement; huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est perpendiculaire, et quatre dans la mâchoire inférieure qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure.

De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure, et trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, et deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce. »

Je dois observer que communément les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit : savoir, quatre incisives en haut, et quatre incisives en bas; deux canines en haut, et deux canines en bas; et douze mâchelières en haut, et douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, et en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, ministre et secrétaire-d'état au département de la marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, et plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, et qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver

vingt-huit et même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure et inférieure se trouvent
» garnies, à des distances assez considérables, de
» petites touffes de poil qui, comme des pinceaux,
» sortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté en-
» viron vingt. Pour faire une observation plus exac-
» te, j'ai placé une tranche de la racine sous le mi-
» croscope, et j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau.
» Ces sept racines se partagent ou se fendent en-
» suite, et forment chacune plusieurs poils, qui
» forment des espèces de pinceaux.

» Aux côtés de la gueule, où se fait le bâille-
» ment, vers le bas, on voit des poils fins qui sont
» plus serrés que les autres.

» De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps,
» quelques poils rares; mais il ne s'en trouve pres-
» que point aux jambes, aux flancs ni sous le ven-
» tre.

» L'extrémité et les parties tranchantes inférieu-
» re et supérieure de la queue, étoient garnies de
» poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu
» plus longs.

» Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y
» avoit près du fondement une découpure trian-
» gulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où
» je pense que les parties génitales étoient placées;
» mais comme on n'en avoit laissé aucune marque,
» il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

» La peau du ventre, près des pieds de derrière,
 » avoit un pouce neuf lignes d'épaisseur, les insectes
 » y avoient aussi fait un trou, ce qui donnoit
 » toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance
 » de cette peau étoit blanche, cartilagineuse
 » et coriacée, et dans cet endroit elle étoit bien séparée
 » de la graisse et de la chair. Plus haut, vers
 » le dos, on avoit coupé et enlevé beaucoup de
 » peau, sans doute pour la rendre plus légère et
 » plus facile à être transportée; c'est par cette raison
 » que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du
 » dos, épaisse que d'un pouce, en y passant un
 » poinçon.

» Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre
 » les doigts étoit fort ample, et je crois que les
 » pieds de cet animal, lorsqu'il étoit vivant, étoient
 » plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui se retire en
 » arrière et en haut, paroît très-propre à nager; le
 » sabot, quoique épais et durillonné, est néanmoins
 » flexible.

» Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant
 » qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a
 » été empaillée, et que je me suis servi de la mesure
 » d'Amsterdam.

	pi.	pouc.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit.	10	10
Longueur du corps entier depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche.	15	7

DE L'HIPPOPOTAME.

267

	pi.	pouc.
Longueur du corps entier du milieu du nez, mesurée par-dessus la tête.	13	$\frac{1}{2}$
La raison de la différence de ces mesures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête.	2	$9\frac{1}{3}$
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles.	6	$4\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, mesurée devant les oreilles.	6	6
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	6	$2\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, sur l'élévation de l'orifice des yeux.	6	4
Circonférence de la tête entre les yeux et le nez.	5	4
Cette dernière mesure est prise au-dessus du bâillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.		
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre.	2	4
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais.	1	$4\frac{1}{2}$
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous	2	2
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre.	1	$5\frac{3}{4}$
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure.	»	$5\frac{1}{2}$
Distance des narines, prise à l'ouverture inférieure.	»	$3\frac{3}{4}$
Largeur des narines au milieu.	»	$\frac{5}{8}$
Longueur des narines.	»	$2\frac{1}{6}$
Distance entre les oreilles et les yeux.	»	6
Distance d'une oreille à l'autre.	1	2
Longueur des oreilles.	»	$1\frac{3}{4}$

	pi.	pouc.
Largeur des oreilles.	»	2
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	»	$1\frac{1}{4}$
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre.	»	$1\frac{3}{4}$
Distance entre les orifices des yeux.	1	»
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos.	6	4
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix.	5	$1\frac{1}{2}$
Circonférence du corps, derrière les pates de de- vant.	10	»
Circonférence du corps au milieu.	10	»
Circonférence du corps devant les pates de der- rière.	10	9
Hauteur depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu.	»	7
Hauteur derrière les pates de devant.	»	9
Hauteur devant les pates de derrière.	»	9
Circonférence du cou derrière la tête.	6	3
Circonférence du cou au milieu.	7	7
Circonférence du cou dessus la poitrine.	8	$5\frac{1}{2}$
Circonférence des pates de devant, près de la poi- trine.	3	10
Circonférence des pates au milieu.	5	$2\frac{1}{2}$
Circonférence des pates au-dessus du sabot.	2	$3\frac{1}{2}$
Circonférence des pates de derrière près du corps.	4	7
Circonférence des pates au-dessus du genou.	2	$8\frac{1}{2}$
Circonférence des pates au-dessus du sabot.	2	$3\frac{1}{2}$
Longueur des pates de devant, depuis le talon jusqu'au ventre.	1	$5\frac{1}{2}$
Longueur des pates de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre.	1	$7\frac{1}{2}$
Longueur des doigts aux pates de devant jusqu'au bout de l'ongle.	»	2
Circonférence des doigts derrière les ongles.	»	$8\frac{3}{4}$
Circonférence des doigts de côté.	»	$7\frac{1}{4}$

DE L'HIPPOPOTAME.

269

	pi.	pouc.
Longueur des doigts du côté extérieur.	»	5
Longueur des doigts de devant des pates de derrière.	»	$1\frac{3}{4}$
Longueur des doigts extérieurs des pates de derrière.	»	$1\frac{3}{4}$
Longueur des ongles des pates de derrière et de devant.	»	2
Circonférence des ongles à leur naissance.	»	$4\frac{2}{4}$
Longueur de la queue.	1	4
Circonférence à la naissance, où elle est ronde	1	5
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate. . .	»	$3\frac{3}{5}$
Largeur de la queue à l'extrémité. .	»	$2\frac{1}{5}$
Grosueur de la queue au milieu.	»	$1\frac{1}{3}$
Grosueur de la queue au bout.	»	$1\frac{1}{2}$
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure.	»	$7\frac{3}{4}$
Longueur des dents canines inférieures, mesurées en ligne droite.	»	$6\frac{1}{2}$
Circonférence des dents, près la racine. .	»	$5\frac{3}{4}$
Circonférence des dents au milieu.	»	$5\frac{1}{4}$
Circonférence des dents sur le tranchant.	»	$4\frac{1}{4}$
Longueur de leur découpe inclinée.	»	$3\frac{1}{4}$
Largeur des dents canines à leur racine.	»	$2\frac{1}{8}$
Largeur des dents canines au milieu.	»	2
Longueur des dents canines supérieures.	»	$2\frac{3}{8}$
Circonférence.	»	$4\frac{3}{8}$
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre.	»	11
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes.	»	$6\frac{1}{4}$
Leur circonférence. .	»	$5\frac{1}{2}$
Distance de l'une à l'autre.	»	$7\frac{7}{8}$
Longueur des petites dents incisives à côté des grandes.	»	$2\frac{1}{2}$
Leur distance des grandes.	»	$1\frac{1}{2}$

	pi.	pouc.
Distance entre celles-ci et les dents canines.	»	$1 \frac{1}{30}$
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre.	»	$1 \frac{1}{2}$
Leur hauteur.	»	1
Leur largeur.	»	$1 \frac{1}{4}$
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires.	»	$1 \frac{3}{4}$
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.	»	$1 \frac{3}{4}$
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.	»	1
Leur largeur.	»	$1 \frac{1}{2}$
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires.	»	$1 \frac{1}{2}$
Leur largeur.	»	$1 \frac{1}{2}$
Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine : celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure.	»	$1 \frac{1}{2}$
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant, et qui est un peu plus longue et plus grosse : celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite.	»	$2 \frac{3}{4}$
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure et inférieure, avec la racine.	»	$1 \frac{1}{2}$
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchants et à l'extrémité de la queue; le poil étant au reste semblable à celui des lèvres.	»	5

Le poil de la partie supérieure de la queue est tombé en

empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.

» Lorsque l'on compare cette mesure avec celle
» de la femelle de l'hippopotame de Zerenghi, et
» si l'on prend garde à la différence des mesures,
» on verra facilement qu'elles sont à peu près éga-
» les, ou du moins qu'elles approchent beaucoup
» l'une de l'autre.

• » On m'a dit que cet hippopotame étoit fort a-
» vancé dans les terres du Cap et même près de
» l'endroit nommé les *montagnes de neige*, lors-
» qu'il a été tiré par un paysan nommé Charles
» Marais, d'extraction française. Ce paysan en a fait
» tenir les peaux à M. de Piettenberg, gouverneur
» du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport
» m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se
» trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet hom-
» me, qui assure le tenir de la bouche de Ma-
» rais même, l'hippopotame est fort agile à la cour-
» se, tant dans la boue et la fange, que sur la ter-
» re ferme; et il court si vite que les paysans, quoi-
» que bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lors-
» qu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils l'épient au
» soleil couchant : alors cet animal élève la partie
» supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses pe-
» tites oreilles dans une continuelle agitation pour
» écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quel-
» que objet, qui peut lui servir de proie, se fait
» voir sur l'eau, il s'élance sur lui, et part comme

» une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tan-
 » dis que l'hippopotame est occupé de cette maniè-
 » re à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on
 » cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empail-
 » lé avoit été tiré cntre l'œil et l'oreille droite; et le
 » jeune, qui est placé de même au Cabinet de S. A. S.,
 » avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, com-
 » me on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame
 » lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, et mar-
 » che ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement
 » avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs,
 » plus ou moins, on le tire sur le rivage, où on le
 » dissèque. Un hippopotame qui a toute sa crois-
 » sance, donne ordinairement deux mille livres de
 » lard, qu'on sale et qu'on envoie au Cap, où il se
 » vend fort cher. On assure que ce lard est fort
 » bon, et qu'il surpasse toutes les autres graisses
 » pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs; et
 » quand il est exprimé, il fournit une huile douce
 » et blanche, comme de la crème : on recomman-
 » de même ce lard en Afrique comme un remède
 » souverain contre les maladies de poitrine.

» Par la quantité indiquée de lard qu'on tire or-
 » dinairement de l'hippopotame qui a atteint tou-
 » te sa croissance, on est confirmé dans la remar-
 » que qu'on a déjà dû faire par les mesures don-
 » nées, savoir, que c'est un animal d'une grandeur
 » et d'une pesanteur surprenante.

» Quelques soins que je me sois donnés pour

» rendre cette pièce aussi légère qu'il étoit possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvoit aider à la soutenir, et je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

» Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'histoire naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

» On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix et le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines, qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulants et bégayants d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terrains marécageux, dans les roseaux dont on ne peut approcher que difficilement.

» Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres historiens, on lui coupe le passage à la ri-

» vière par des arbres et des fossés, parce que l'on
 » sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que
 » de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet
 » égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a
 » aucun animal à craindre. Le grand requin et le
 » crocodile évitent l'hippopotame, et n'osent pas
 » s'engager au combat avec lui.

» La peau de l'hippopotame est extrêmement
 » dure sur le dos, la croupe et la partie extérieure
 » des cuisses et des fesses; de sorte que les balles
 » de fusil coulent par-dessus, et que les flèches re-
 » bondissent. Mais elle est moins dure et moins
 » épaisse sous le ventre et aux parties intérieures
 » des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui
 » enfoncer le dard. Il a la vie fort dure et ne se
 » rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche
 » à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant a-
 » vec de gros mousquets chargés de lingots; quand
 » on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de
 » l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins et
 » les crocodiles avec de longs couteaux et des jave-
 » lots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient
 » peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas
 » plus vite que lui. Ils croient néanmoins que cet a-
 » nimal est plus ennemi des blancs que des Nègres.

» La femelle de l'hippopotame fait son petit à
 » terre; elle l'y allaite et nourrit, et ensuite elle lui
 » apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau
 » au moindre bruit.

» Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, et
 » en général de toute la côte occidentale d'Afrique,
 » regardent l'hippopotame comme une de ces di-
 » vinités subalternes qu'ils nomment *fétiches*. Ils
 » ne font cependant aucune difficulté d'en manger
 » la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maîtres d'un
 » de ces animaux.

» Je ne sais si j'ose citer ici le passage du Père
 » Labat, où il dit que cet animal, qui est très-
 » sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une
 » manière particulière. Pour cet effet, cet animal
 » cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher,
 » et s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ou-
 » verture assez considérable pour en laisser couler
 » le sang. Il se donne alors beaucoup de mouve-
 » ment pour le faire sortir en plus grande quanti-
 » té; et lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se
 » roule dans la fange, afin de fermer la blessure
 » qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible
 » dans ce rapport; mais comment le Père Labat
 » a-t-il découvert cette singularité?

» Outre les usages sus mentionnés de la peau et
 » des dents, on assure que les peintres indiens se
 » servent du sang de cet animal pour leurs cou-
 » leurs. »]

[Comme les feuilles précédentes étoient déjà im-
 primées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des
 observations récentes sur cet animal, qui ont été
 rédigées par M. le professeur Allamand, et pu-

bliées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations.

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame
 » dans son Histoire naturelle, étoit tout ce qu'on
 » en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il
 » écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y
 » manquoit qu'une planche qui représentât mieux
 » cet animal qu'il n'est représenté dans les figures
 » que divers auteurs en ont données. Je pris la li-
 » berté d'en ajouter une à la description de M. de
 » Buffon, faite d'après une peau bourrée qui est
 » dans le cabinet de l'université de Leyde depuis
 » plus d'un siècle.

» Deux années après, j'en donnai une meilleure;
 » une peau récemment envoyée au cabinet de S.
 » A. S. monseigneur le prince d'Orange me servit
 » de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par
 » M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quel-
 » ques remarques intéressantes qui m'avoient été
 » communiquées par M. le capitaine Gordon.

» Je croyois que cela suffisoit pour faire bien
 » connoître cet animal, lorsque le même M. Gor-
 » don m'envoya, au commencement de cette an-
 » née 1780, deux dessins qui représentoient un hip-
 » popotame mâle et une femelle, faits d'après les
 » animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les
 » tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les fi-
 » gures que j'en avois données, et je vis clairement
 » que la peau d'un si gros animal, quoique prépa-

» rée et dressée avec tout le soin possible, étoit
» bien éloignée de représenter au juste son origi-
» nal : aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux
» dessins.

» M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre
» des descriptions et de nouvelles observations très-
» curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de
» faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles dé-
» couvertes, et pour l'avancement de l'histoire na-
» turelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant
» dans l'intérieur de l'Afrique qu'il ne l'avoit fait
» encore; et si les hippopotames sont devenus rares
» aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les
» a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a
» été. On n'en doutera pas, quand on saura que,
» pour sa part, il en a tué neuf, et que, dans une
» chasse à laquelle il a assisté avec M. Plettenberg,
» gouverneur du Cap, on en a tué vingt et un en
» quelques heures de temps, et que même ce ne
» fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un
» plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la ri-
» vière qu'il a nommé *Plettenberg*, à peu près à
» sept degrés de longitude à l'est du Cap, et à tren-
» te degrés de latitude méridionale. Le nombre de
» ces animaux doit donc être fort grand dans tout
» l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés
» par les habitants. C'est là où il les faut voir pour
» les bien connoître, et jamais personne n'en a eu
» une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en

» a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un
 » véritable naturaliste.

» Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils
 » ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre, qui
 » s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se ter-
 » mine par une légère teinte de couleur de chair;
 » le dessous du ventre est blanchâtre : mais ces dif-
 » férentes couleurs deviennent plus foncées par-
 » tout, lorsque leur peau se sèche. Dans l'intérieur
 » et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils
 » assez doux et d'un brun roussâtre; il y en a aussi
 » de la même couleur aux paupières, et par-ci par-
 » là quelques-uns sur le corps, particulièrement
 » sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts
 » et fort rudes.

» Les mâles surpassent toujours les femelles en
 » grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit
 » Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et
 » canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet
 » être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M.
 » Gordon a tué une femelle dont la longueur du
 » corps étoit de onze pieds, et le plus grand hip-
 » popotame mâle qu'il ait tué étoit long de onze
 » pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions
 » diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zeren-
 » ghi : car, à en juger par les dimensions de la fe-
 » melle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus
 » grand, devoit être long de seize pieds neuf pou-
 » ces; elles diffèrent plus encore de celles des hip-

» popotames du lac de Tzana, dont quelques-uns,
» suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en lon-
» gueur. Des animaux de cette dernière grandeur
» seroient énormes; mais on se trompe facilement
» sur la taille d'un animal, quand on en juge uni-
» quement en le voyant de loin, et sans pouvoir le
» mesurer.

» Le nombre des dents varie dans les hippopo-
» tames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a
» soupçonné : tous ont quatre dents incisives et
» deux canines dans chaque mâchoire; mais ils dif-
» fèrent dans le nombre des molaires. Celui dont
» j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout;
» M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents
» dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'in-
» férieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit
» dans la mâchoire d'en bas, et dix-neuf dans celle
» d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont
» ordinairement que de petites pointes qui précè-
» dent les véritables molaires, et qui sont peu
» fermes.

» La largeur de la partie de la mâchoire supé-
» rieure qui forme le museau, est de seize pouces
» et un quart, et son contour, mesuré d'un angle
» de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds
» trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pou-
» ce par-dessus l'inférieure, et cache toutes les dents:
» à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a
» deux éminences charnues, qui sont reçues dans

» deux cavités de la mâchoire inférieure quand la
 » gueule se ferme.

» L'hippopotame a les yeux petits : leur plus long
 » diamètre est de onze lignes, et leur largeur de
 » neuf et demie ; la prunelle est d'un bleu obscur,
 » et le blanc de l'œil paroît peu.

» La queue varie en longueur dans ces animaux :
 » celui qui est représenté ici en avoit une de la lon-
 » gueur d'un pied trois pouces six lignes ; son con-
 » tour à son origine étoit d'un pied sept pouces ;
 » là, elle a une forme un peu triangulaire, et un
 » des côtés est plat en dessous : ainsi, ayant un mou-
 » vement perpendiculaire ; elle bouche exactement
 » l'ouverture de l'anus ; vers son milieu , ses côtés
 » s'aplatissent ; et son articulation lui permettant
 » un mouvement horizontal, elle peut servir à di-
 » riger l'animal quand il nage. Au premier coup
 » d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne
 » sont que des rides de la peau ; les bords exté-
 » rieurs de cctte queue semblent être des coutures
 » arrondies.

» Le penis tiré hors de son fourreau est long de
 » deux pieds un pouce six lignes , et ressemble as-
 » sez à celui du taureau ; sa circonférence près du
 » corps est de neuf pouces ; et , à un pouce de son
 » extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes :
 » quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est re-
 » couverte par des anneaux charnus et ridés qui
 » terminent le fourreau ; c'est sur la base de ce four-

» reau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en dedans du corps, aussi-bien que le penis, et que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroissoit dans les autres, e'étoit par l'effet des mouvements qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un scrotum extérieur; ils sont en dedans du corps, et ne paroissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

» Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au dessous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

» Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, séié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, et de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle : cependant il n'y en avoit point immé-

» diatement après la mort, mais on y vit un corps
 » fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

» La largeur du pied de devant est égale à sa
 » longueur; l'une et l'autre est de dix pouces : la
 » plante du pied de derrière est tant soit peu plus
 » petite; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses
 » deux dimensions. Ses pieds sont propres pour
 » nager; car les doigts peuvent se mouvoir, s'ap-
 » procher les uns des autres, et se plier en dessous.
 » Les ongles sont un peu creux, comme les sabots
 » des autres animaux. Le dessous du pied est une
 » semelle fort dure, séparée des doigts par une fen-
 » te profonde; elle n'est pas horizontale, mais un
 » peu en biais, comme si l'animal, en marchant,
 » avoit plus pressé son pied d'un côté que de l'au-
 » tre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en de-
 » hors. Comme il a les jambes courtes et les join-
 » tures pliables, il peut appliquer et presser ses
 » jambes contre le corps; ce qui lui facilite encore
 » les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de
 » quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme
 » un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau,
 » sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un
 » obstacle sensible.

» Quoique les hippopotames passent une partie
 » de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou
 » ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur
 » grandeur, le plus long diamètre de leur cœur
 » est d'un pied....

» M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plu-
» sieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces
» animaux n'ont qu'un seul estomac, et ne rumi-
» nent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'her-
» be, qu'ils rendent en pelote et mal broyée dans
» leurs excréments.

» J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il
» me paroissoit très-douteux que les hippopota-
» mes mangeassent des poissons; à présent je puis
» dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent
» pas. Dans une trentaine de ces animaux dont M.
» Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence,
» il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun
» reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas
» d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on
» peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'a-
» vois pour penser ainsi, et M. de Buffon semble
» avoir été dans la même idée. Les nouvelles ob-
» servations de M. Gordon m'ont désabusé. Il a tué
» un hippopotame à l'embouchure de la rivière
» Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la
» baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres
» de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vé-
» rité, ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre;
» la nécessité d'y venir prendre leur nourriture
» ne le leur permet pas ■ ils vont le long des côtes
» d'une rivière à l'autre; eependant cela suffit pour
» prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et
» justifier en quelque façon ceux qui leur ont don-

» né le nom de *chevaux marins*, aussi-bien que
 » Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment
 » dans les rivières et dans la mer. Ceux qui habi-
 » tent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisembla-
 » blement jamais : si ceux qui en sont près y en-
 » trent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause
 » de la raison que je viens de dire, et cette même
 » raison doit les engager à préférer les rivières.

» Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils
 » cherchent à s'éviter; mais, sur terre, il leur ar-
 » rive souvent de se battre entre eux d'une maniè-
 » re terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient
 » pas quelques dents cassées, ou quelques cicatri-
 » ces sur le corps; en se battant, ils se dressent
 » sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette
 » attitude qu'ils se mordent.

» Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne
 » sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux ils
 » viennent voir ce que c'est : mais quand une fois
 » ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu,
 » ils fuient devant les hommes en trottant pesam-
 » ment comme les cochons; quelquefois même ils
 » galopent, mais toujours pesamment : cependant
 » un homme doit marcher bien vite pour être en
 » état de les suivre. M. Gordon en a accompagné
 » un pendant quelque temps : mais, quoiqu'il cou-
 » re très-vite, si la course avoit été plus longue,
 » l'hippopotame l'auroit devancé.

» M. de Buffon a eu raison de révoquer en dou-

» te ce que disent quelques voyageurs des femelles
 » hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou
 » quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce
 » fait comme très-suspect; l'observation en démon-
 » tre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs
 » femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un
 » seul petit; il en a tiré un du corps de la mère,
 » qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui
 » étoit presque entièrement formé, étoit long de
 » trois pieds deux pouces; le cordon ombilical é-
 » toit parsemé de petits boutons de couleur rou-
 » ge; ses ongles étoient mous et élastiques; on pou-
 » voit déjà lui sentir les dents, et ses yeux avoient
 » à peu près leur forme et toute leur grandeur.
 » Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct
 » le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met
 » sur le dos de sa mère.

» La chair de l'hippopotame, comme il a été dit
 » ci-devant, est fort bonne au goût et très-saine; le
 » pied rôti est surtout un morceau délicat, de mê-
 » me que la queue. Quand on fait cuire son lard, il
 » surnage une graisse que les paysans aiment fort;
 » c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap,
 » en exagérant cependant ses qualités.

» Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de
 » ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre
 » celle du mâle et de la femelle, je donnerai ici
 » leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par
 » M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il

» ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de
 » celles qu'on peut prendre sur des peaux bour-
 » rées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien
 » avec celles que Zerenghi a données : je les ai aus-
 » si vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame
 » mâle que S. A. S. monseigneur le prince d'Oran-
 » ge a eu la bonté de me donner, pour être placée
 » au cabinet des curiosités naturelles que j'ai for-
 » mé dans l'université de Leyde. Cette peau, ré-
 » cemment envoyée du cap de Bonne-Espérance,
 » est arrivée entière et bien conservée; j'ai heureu-
 » sement réussi à la faire dresser suivant le dessin
 » que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle
 » offre, aussi exactement qu'il est possible, la fi-
 » gure de l'animal vivant. »]

Dimensions d'un hippopotame mâle.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	»	»
Hauteur du train de devant en suivant la rondeur.	5	11	»
Hauteur du train de derrière en ligne droite.	4	8	»
Hauteur du train de derrière en suivant la courbure.	5	7	»
Longueur de la tête.	2	8	»
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes	1	11	»
Largeur du derrière, depuis le milieu des cuisses.	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain.	2	»	9

DE L'HIPPOPOTAME.

287

	pi.	pouc.	lig.
Circonférence du corps mesurée derrière les épaules.	10	5	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	8	»
Circonférence du milieu du cou.	6	8	6
Circonférence des jambes de devant près la poitrine.	5	4	4
Circonférence près du poignet.	2	»	6
Circonférence près du talon.	1	10	6
Circonférence des jambes de derrière près du corps.	4	1	9
Circonférence au - dessus du genou.	5	5	»
Longueur de la queue.	1	5	6
Sa circonférence près de l'anus.	1	7	»
Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorsque le penis est retiré en dedans.	»	4	»
Longueur du penis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps.	2	1	6
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure.	»	2	6
Contour de ces dents près de leur base.	»	5	»
Longueur des dents incisives de la même mâchoire.	»	2	»
Contour de ces dents près de leur base.	»	5	6
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure.	»	8	9
Longueur des dents incisives.	»	7	6
Contour des dents canines près de leur base.	»	7	5

Dimensions d'une femelle hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure, jusqu'à l'origine de la queue.	11	»	»
Hauteur du train de devant en ligne droite.	3	10	9
Hauteur en suivant la courbure.	4	11	6
Hauteur du train de derrière en ligne droite.	3	8	9
Hauteur en suivant la courbure.	5	1	6
Longueur de la tête.	2	4	»
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain.	1	1	»
Circonférence du corps derrière les épaules.	9	2	»
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	6	»
Circonférence du milieu du corps.	11	5	»

DU RHINOCÉROS.²

Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins dou-

¹ Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un charriot tiré par des bœufs.

² *Rhinoceros*, en grec et en latin. Quoique le nom de cet animal soit absolument grec, il n'étoit cependant pas connu des anciens Grecs. Aristote n'en fait aucune mention; Strabon est le premier auteur grec, et Pline le premier auteur latin qui en aient écrit : apparemment le rhi-



Veche pins
1. hippopotame

Page 225 | 2 Le Rhinoceros

ze pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à peu près

nocéros ne s'étoit pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avoit pénétré, et où il avoit cependant trouvé des éléphants en grand nombre; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

Rhinoceroté, en italien. *Abada*, par les Portugais, selon Linscot, *Navig. in Orient.*, pars II; Francfordii, 1599, pag. 44. *Abada*, dans les Indes et à Java, selon Bontius, *Ind. orient.*, pag. 50. *Abada*, à Bengale et à Patanc, selon le P. Philippe; Lyon, 1669, pag. 371, et selon les voyageurs hollandais; Amst., 1702, tom. I, pag. 417. *Chien-tuenden*, en Perse, selon Pietro della Valle, t. IV, p. 245. *Etkerkedon*, en Perse, selon Chardin, ce qui veut dire *porte-corne*; Amst., 1711, tom. III, pag. 45. *Arou-harisi*, selon Thévenot, *Relation de divers Voyages*; Paris, 1699, pag. 10 de la *Description des Animaux et des Plantes des Indes, etc.*

Rhinoceros, Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 20.

Rhinoceros, natural History of the Rhinoceros, by D. Parsons, *phil. Trans.*, n° 470, ann. 1743, pag. 523, où l'on voit aussi trois figures de cet animal, dont le mâle étoit à Londres en 1739, et la femelle en 1741.

Le *rhinocéros*. Notes de M. Demours, traduction française des *Transactions philosophiques*, année 1743, où l'on voit une très-bonne figure de cet animal, gravée par les soins de M. Demours.

Rhinoceros a *ῥῖς* et *ῥινόκερς*, *naricornis*, Catelani; *abada*, *noemba*, Javensibus; *etkerkedon*, Persis; *tuabba*, *nabba*, cap. Bonæ-Spei; *nozorozecc*, *zebati*, Polonis;.... *gomala*, Indis; *nazehorn*, Klein, *Quadr.*, pag. 26 et suiv. M. Klein a rassemblé avec précision plusieurs faits sur l'his-

égale à sa longueur.¹ Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse; et s'il paroît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant : mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la Nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher; n'ayant, au lieu de trompe, qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur,

toire et la description de cet animal, et a donné les figures d'une double corne, pl. 11.

¹ *The rhinoceros. Gleanings of natural History*, by George Edwards; London, 1758, pag. 24, pl. cotée au bas 221. La figure est très-bonne et a été faite d'après l'animal vivant en 1752; c'est le même rhinocéros femelle que nous avons vu et fait dessiner à Paris, en 1749.

¹ J'ai par-devers moi le dessin d'un rhinocéros, tiré par un officier du Shaftsbury, vaisseau de la compagnie des Indes en 1737 : ce dessin se rapporte assez au mien. L'animal mourut sur la route en venant des Indes ici. Cet officier avoit écrit au bas du dessin ce qui suit : « Il avoit environ sept pieds de haut depuis la surface de la terre jusqu'au dos; il étoit de la couleur d'un cochon qui commence à sécher après s'être vautré dans la fange; il a trois sabots de corne à chaque pied : les plis de la peau se renversent en arrière les uns sur les autres; on trouve entre ces plis des insectes qui s'y nichent, des bêtes à mille

et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui. Cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau, et préserve d'insulte le muflle, la bouche et la face; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros, qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré; car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétra-

«pieds, des scorpions, de petits serpents, etc. Il n'avoit pas encore trois ans lorsqu'il a été dessiné : le penis étendu s'élargit au bout en forme de fleur de lis. » J'ai donné d'après ce dessin la figure du penis dans un coin de ma planche; comme ce dessin m'est venu par le moyen de M. Tyson, médecin, je n'ai pas été à portée de consulter l'auteur même sur ces insectes malfaisants qu'il dit se loger dans les plis de la peau du rhinocéros, pour savoir s'il en avoit été témoin oculaire, ou s'il l'a dit simplement sur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paroît bien extraordinaire. (*Gleanures d'Edwards*, pag. 25 et 26.) Non-seulement ce dernier fait est douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paroît faux : nous avons vu un rhinocéros qui avoit au moins huit ans, et qui n'avoit que cinq pieds de hauteur. M. Parsons en a vu un de deux ans qui n'étoit pas plus haut qu'une génisse, ce qu'on peut estimer quatre pieds ou environ : comment se pourroit-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avoit sept pieds de hauteur?

ble; et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur: sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant. Il n'est pas sensible comme lui à la piqure des mouches: il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau; elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la croupe, pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe: cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire: ces dents incisives, qui manquent à l'éléphant, sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhi-

nocéros; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres : mais, indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites : elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon ; seulement elles sont moins grandes à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies. L'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnaissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1745 une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parsons me paroît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs

en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il étoit cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'étoit connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741, on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avoient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques-uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornemens étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie; mais elle pêche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds; mais, au reste, elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1685, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Præneste et sur les médailles de Domitien, sont extrêmement imparfaites; mais au moins elles n'ont pas les ornemens imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même¹ cet animal en

¹ Un de nos savants physiciens (M. Demours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre.

trois vues différentes, par devant, par derrière et de profil; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi-bien que la queue d'autres rhinocéros, dont ces parties étoient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

« La figure, dit-il, du rhinocéros, que M. Parsons a ajoutée à son mémoire, et qu'il a dessinée lui-même d'après le naturel, est si différente de celle qui fut gravée à Paris en 1749, d'après un rhinocéros qu'on voyoit alors à la foire Saint-Germain, qu'on auroit de la peine à y reconnoître le même animal. Celui de M. Parsons est plus court, et les plis de la peau en sont en plus petit nombre, moins marqués, et quelques-uns placés un peu différemment; la tête surtout ne ressemble presque en rien à celle du rhinocéros de la foire Saint-Germain. On ne sauroit cependant douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut chercher dans l'âge et le sexe de ces deux animaux la raison des différences sensibles qu'on aperçoit dans les figures que l'on a données de l'un et de l'autre. Celle de M. Parsons a été dessinée d'après un rhinocéros mâle, qui n'avoit que deux ans : celle que j'ai cru devoir ajouter ici l'a été d'après le tableau du célèbre M. Oudry, le peintre des animaux, et qui a si fort excellé en ce genre. Il a peint de grandeur naturelle, et d'après le vivant, le rhinocéros de la foire Saint-Germain, qui étoit une femelle, et qui avoit au moins huit ans : je dis au moins huit ans; car il est dit dans l'inscription qu'on voit au bas de l'estampe de Charpentier, qui a pour titre, *véritable portrait d'un rhinocéros vivant que l'on voit à la foire Saint-Germain à Paris*, que cet animal avoit trois ans quand il fut pris en 1741 dans la province d'Assem, appartenant au Mogol; et huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avoit qu'un

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1759 avoit été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avoit que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montoient à près de mille livres sterling; on le nourrissoit avec du riz, du sucre et du foin : on lui donnoit par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on

» mois quand quelques Indiens l'attrapèrent avec des cor-
 » des, après en avoir tué la mère à coups de flèches : ainsi
 » il avoit au moins huit ans, et pouvoit en avoir dix ou on-
 » ze. Cette différence d'âge est une raison vraisemblable des
 » différences sensibles que l'on trouvera entre la figure de
 » M. Parsons et celle de M. Oudry, dont le tableau, fait par
 » ordre du roi, fut alors exposé au salon de peinture. Je re-
 » marquerai seulement que M. Oudry a donné à la défense
 » de son rhinocéros plus de longueur que n'en avoit la cor-
 » ne du rhinocéros de la foire Saint-Germain, que j'ai vu
 » et examiné avec beaucoup d'attention, et que cette par-
 » tic est rendue plus fidèlement dans l'estampe de Charpen-
 » tier. Aussi est-ce d'après cette estampe qu'on a dessiné la
 » corne de cette figure, qui, pour tout le reste, a été des-
 » sinée et réduite d'après le tableau de M. Oudry. L'animal
 » qu'elle représente avoit été pesé, environ un an aupara-
 » vant, à Stutgard, dans le duché de Wittemberg, et il pe-
 » soit alors cinq mille livres. Il mangeoit, selon le rapport
 » du capitaine Douwemont Wander-Meer, qui l'avoit cou-
 » duit en Europe, soixante livres de foin et vingt livres de
 » pain par jour. Il étoit très-privé, et d'une agilité surpre-
 » nante, vu l'énormité de sa masse et son air extrêmement
 » lourd. » Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens,
 comme tout ce qu'écrit M. Demours. Voyez la figure dans
 sa traduction française des *Transactions philosophiques*,
 année 1745.

lui partageoit en trois portions; on lui donnoit aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préféroit au foin : sa boisson n'étoit que de l'eau, dont il buvoit à la fois une grande quantité. Il étoit d'un naturel tranquille, et se laissoit toucher sur toutes les parties de son corps : il ne devenoit méchant que quand on le frappoit ou lorsqu'il avoit faim; et dans l'un et l'autre cas, on ne pouvoit l'apaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il étoit en colère, il sautoit en avant et s'élevoit brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs; ce qu'il faisoit avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvements que produisoit l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on lui apportât son riz et son sucre : la vivacité et la promptitude des mouvements de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout-à-fait indomptable, et qu'il atteindroit aisément à la course un homme qui l'auroit offensé.

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'étoit pas plus haut qu'une jeune vache qui n'a pas encore porté; mais il avoit le corps fort long et fort épais. Sa tête étoit très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formoit une courbe concave, dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles, sont fort

relevées. La corne n'avoit encore qu'un pouce de hauteur; elle étoit noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas, et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage, que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros étoit douce comme celle d'un veau.¹ Ses yeux n'avoient nulle vivacité; ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court; la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'entourent tout autour. Les épaules

¹ La plupart des voyageurs et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros étoit extrêmement rude, et que les papilles en étoient si poignantes, qu'avec sa langue seule il écorchoit un homme et enlevait la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve partout, me paroît très-douteux et même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, et qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

sont fort grosses et fort épaisses ; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros étoit en tout très-épais, et ressembloit très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe ; ce pli descend au-dessous des jambes de derrière ; et enfin il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue. Le ventre étoit gros et pendoit presque à terre, surtout à la partie moyenne. Les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure : cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, dispaeroit lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps ; celle de ce rhinocéros n'avoit que seize ou dix-sept pouces de longueur ; elle s'élargit un peu à son extrémité, où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire ; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paroît au dehors dans le temps de l'érection, est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé, comme une fleur de

¹ Voyez la figure dans les *Transactions philosophiques*.

lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge : ce gland, bizarre par sa forme, est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce. Dans la plus forte érection, la verge ne s'étendoit qu'à huit pouces hors du corps; on lui procuroit aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il étoit couché. La direction de ce membre n'étoit pas droite, mais courbe et dirigée en arrière; aussi pissait-il en arrière et à plein canal, à peu près comme une vache : d'où l'on peut inférer que, dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe. Elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable; en la prenant avec la main dans les plis, on croiroit toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure, et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre; elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de galles ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent

n° 470, pl. 3; et dans les *Glanures d'Edwards*, planche cotée au bas 221.

plus grosses en descendant sur les côtés ; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe ; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds : mais entre les plis la peau est pénétrable, et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste ; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur des plis est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou galles dont nous venons de parler, à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs ; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres : tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendoit ; de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressants, il s'éveilloit à l'instant, levoit la tête et écoutoit avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendoit eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monuments de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut, avec vraisemblance, que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux; mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paroît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux : il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds

Kolbe dit positivement, et comme s'il l'avoit vu, que la première corne du rhinocéros est placée sur le nez, et la seconde sur le front, en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui est d'un gris brun, ne passe jamais deux pieds de longueur; que la seconde est jaune, et qu'elle ne croît jamais au-dessus de six pouces. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 17 et 18.) Cependant nous venons de citer de doubles cornes dont

de longueur, sur six et sept pouces de diamètre à la base; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur.' Communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre; cependant il s'en trouve de grises, et même quelques-unes de blanches : elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphants de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est le plus sensible et le plus pénétrable : mais aussi, lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière, dont cependant ils font plu-

la seconde différoit peu de la première qui avoit deux pieds, qui toutes deux étoient de la même couleur; et d'ailleurs il paroît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit est auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans-Sloane, n'étoient pas éloignées de trois pouces.

Transactions philosophiques, n° 470, planch. 5, fig. 6 et 8.

sieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicales;¹ les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présents que le roi de Siam envoya à Louis XIV en 1686, il y avoit six cornes de rhi-

¹ *Sunt in regno Bengalen rhinoceros Lusitanis abadas dicti, cujus animalis corium, dentes, caro, sanguis, unguis et cæteræ ejus partes toto genere resistunt venenis; quæ de causâ in maximo pretio est apud Indos. (Johan. Hugon Lintsotani Navigatio in Orientem, belgiæ scripta, latinè enunciata à Lonicero; Franfordii, 1599, part. II, pag. 44.)*

Aux parties de Bengale, proche du Gange, les rhinocéros ou lieornes, que l'on appelle vulgairement *abades*, sont très-communes, et l'on en apporte à Goa quantité de cornes; elles ont environ deux palmes de circonférence du côté qu'elles sont attachées au front, et allant peu à peu et finissant en pointe; elles servent d'armes défensives à ces animaux. Elles sont d'une couleur obscure, et les tasses qu'on en fait pour boire sont très-estimées, vu qu'elles ont naturellement la propriété de chasser dehors la malignité d'une liqueur qui seroit empoisonnée. (*Voyage du P. Philippe*, pag. 371.)

Toutes les parties du corps du rhinocéros sont médicinales: sa corne est surtout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons, et les Siamois en font un grand trafic avec les nations voisines; il y en a qui sont quelquefois vendues plus de cent écus, celles qui sont d'un gris clair et mouchetées de blanc sont les plus estimées des Chinois. (*Histoire naturelle de Siam*, par Nic. Gervaise; Paris, 1688, pag. 34.)

nocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable;² il est à peu près en grand ce que le co-

Leurs cornes, leurs dents, leurs ongles, leur chair, leur peau, leur sang, leurs excréments même et leur eau, tout en est estimé et recherché par les Indiens, qui y trouvent des remèdes pour diverses maladies. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. I, pag. 417.)

Sa corne sort d'entre ses deux naseaux; elle est fort épaisse par le bas, et vers le haut elle devient aiguë; elle est d'un vert brun, et non pas noir, ainsi que quelques-uns l'ont écrit: quand elle est plus grise ou qu'elle tire sur le blanc, elle se vend plus cher; mais elle est toujours chère, car on l'estime aussi beaucoup aux Indes. (*Idem*, t. VII, pag. 277.)

¹ Parmi les présents que le roi de Siam envoya en France en 1686, il y eut six cornes de rhinocéros; elles sont extrêmement estimées dans tout l'Orient. Le chevalier Vernati a écrit de Batavia, en Angleterre, que les cornes, les dents, les ongles et le sang des rhinocéros sont des antidotes, et qu'ils ont le même usage dans la pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe. (*Ibidem*, pag. 474.)

² Chardin dit (tom. III, pag. 45) que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail comme on fait les éléphants. Ce fait me paroît très-douteux: aucun autre voyageur n'en fait mention; et il est sûr qu'à Bengale, à Siam et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être encore plus commun

chon est en petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer ; car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape en 1515, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit ;¹ et celui que nous avons vu à Paris, ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, au Bengale, à Siam,³ à Laos,⁴ au Mogol,⁵ à Sumatra,⁶ à Java, en Abyssinie,⁷ en Éthiopie,⁸ au pays des Ansicos,⁹ et jus-

qu'en Éthiopie, et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphants, il est regardé comme un animal indomptable et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

¹ *Transactions philosophiques*, n° 470.

² *Voyage du P. Philippe*, pag. 371.

Voyages de la Comp. des Indes de Hollande, t. I, p. 417.

³ *Histoire naturelle de Siam*, par Gervaise, pag. 35.

⁴ *Journal de l'abbé de Choisy*, pag. 339.

⁵ *Voyage de Tavernier*, tom. III, pag. 97.

Voyage d'Edward Terri, pag. 15.

⁶ *Histoire générale des Voyages*, tom. IX, pag. 339.

⁷ *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. VII, pag. 277.

⁸ *Voyage de Chardin*, tom. III, pag. 45.

Relation de Thévenot, pag. 10.

⁹ *Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 91.

qu'au cap de Bonne-Espérance;¹ mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant : il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille.² Il n'a point, en naissant, la corne sur le nez,³ quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce,⁴ et à six ans elle a neuf à dix pouces;⁵ et comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croissent au moins jus-

¹ *Voyage de François le Guat*; Amsterdam, 1708, t. II, pag. 145.

Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. III, pag. 15 et suiv.

² On en a vu un jeune qui n'étoit pas plus grand qu'un chien : il suivoit alors son maître partout, et il ne buvoit que du lait de buffle; mais il ne vécut pas plus de trois semaines. Les dents commençoient à lui sortir. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. VII, pag. 485.)

³ On voyoit dans le bout du nez de ces deux jeunes rhinocéros la marque de la corne qui devoit leur pousser, parce que, comme ils étoient tout jeunes, ils n'en avoient pas encore : à cet âge-là néanmoins ils étoient aussi gros et aussi grands qu'un de nos bœufs; mais ils sont fort bas des jambes, particulièrement de celles de devant, qui sont plus courtes que celles de derrière. (*Voyage de Pietro della Valle*, tom. IV, pag. 245.)

⁴ *Transactions philosophiques*, n° 470.

⁵ *Ibidem*.

qu'au moyen âge, et peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avoit, à deux ans, qu'environ la moitié de sa hauteur; d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille. Sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres.¹ Kolbe dit en avoir souvent mangé, et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde; et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang,³ son urine et ses excréments, sont estimés comme des an-

¹ On mange de la chair du rhinocéros, et ces peuples la trouvent excellente; ils tirent même quelque utilité de son sang, qu'ils ramassent avec soin pour en faire un remède propre à la guérison des maux de poitrine. (*Histoire naturelle de Siam*, par Gervaise, pag. 35.)

² Sa peau est d'un beau gris tirant sur le noir, comme celle des éléphants, mais plus rude et plus épaisse; je n'ai point vu d'animal qui en ait une semblable... Cette peau est couverte partout, hormis au cou et à la tête, de petits nœuds ou durillons fort semblables à ceux des écailles de tortue, etc. (*Voyage de Chardin*, tom. III, pag. 45.)

³ *Voyage de Mandelsto*, tom. II, pag. 350.

tidotes contre le poison, ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes, tirés des différentes parties du rhinocéros, ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe.¹ Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion !

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces aliments agrestes à la douce pâture des plus belles prairies² : il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux ; il ne craint pas les grands, vit

¹ *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. VII, pag. 484.

² Cet animal ne se nourrit pas d'herbes, il lui préfère les buissons, le genêt et les chardons : mais, entre toutes les plantes, il n'en est point qu'il aime autant qu'un arbuste qui ressemble beaucoup au genévrier, mais qui ne sent pas aussi bon, et dont les piquants ne sont pas, à beaucoup près, aussi pointus : les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbuste du rhinocéros*. Les campagnes couvertes de bruyères en fournissent une grande quantité ; on en voit aussi beaucoup sur les montagnes du Tigre et sur la rivière du banc des Moules. Les habitants de ces lieux le coupent et l'amassent pour le brûler. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, pag 17.)

en paix avec tous, et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel; ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre.¹ Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant : il paroît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome;² et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel, ils se battoient de même : mais, encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle; c'est un effet sans cause,

¹ La relation hollandaise qui a pour titre l'*Ambassade de la Chine*, fait une description de cet animal tout-à-fait fautive, surtout en ce qu'elle porte que c'est un des principaux ennemis de l'éléphant; car ce rhinocéros-ci étoit dans une même écurie avec deux éléphants, et je les ai vus diverses fois l'un auprès de l'autre dans la place Royale sans se marquer la moindre antipathie. Un ambassadeur d'Éthiopie avoit amené cet animal en présent. (*Voyage de Chardin*, tom. III, pag. 45.)

² Les Romains ont pris plaisir à faire combattre le rhinocéros et l'éléphant pour quelque spectacle de grandeur. (*Singularités de la France antarctique*, par André Thevet, pag. 41.)

qui ne doit point arriver, ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphants; ils sont plus solitaires, plus sauvages, et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables : l'acier de Damas, les sabres du Japon, n'entament pas leur peau;*

Les rhinocéros n'attaquent pas ordinairement, et ils ne se mettent en fureur que quand ils sont attaqués : mais alors ils sont de la dernière férocité; ils grognent comme les pourceaux, ils renversent les arbres et tout ce qui se présente devant eux. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. VII, pag. 278.)

Sa peau est épaisse, dure et inégale....., impénétrable même aux sabres du Japon; on en fait des cottes d'armes, des boucliers, etc. (*Ibidem*, pag. 483.)

Le rhinocéros attaque assez rarement les hommes, à moins qu'ils ne le provoquent, ou que l'homme n'ait un habit rouge; dans ces deux cas, il se met en fureur et renverse tout ce qui s'oppose à lui. Lorsqu'il attaque un homme, il le saisit par le milieu du corps et le fait voler par-dessus sa tête, avec une telle force qu'il est tué par la violence de sa chute.... Si on le voit venir, il n'est pas difficile de l'éviter, quelque furieux qu'il soit; il est fort vite, il est vrai, mais il ne se tourne qu'avec beaucoup de peine : d'ailleurs il ne voit, comme je l'ai déjà dit, que devant lui; ainsi on n'a qu'à le laisser approcher à cinq ou six pas de distance, et alors se mettre un peu à côté; il ne vous voit plus, et ne peut que très-difficilement vous retrouver. Je

les javelots et les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles de mousquet; celles de plomb s'aplatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier : les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles;¹ aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces, et attendent, pour l'approcher, les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère : il est dit, dans le mémoire qui accompagnoit cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant

l'ai expérimenté moi-même; il m'est arrivé plus d'une fois de le voir venir à moi avec toute sa furie. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 17.)

¹ On le tue difficilement, et on ne l'attaque jamais sans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chasse ont pourtant trouvé les moyens de se garantir de sa fureur: car comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'observent quand il s'y retire, et se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il se soit couché, soit pour s'endormir ou pour se vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui est le seul endroit où il peut être blessé à mort. Ils se mettent au-dessous du vent, parce que le rhinocéros a cela de propre, qu'il découvre tout par l'odorat; de sorte que, quoiqu'il ait des yeux, il ne s'en sert néanmoins jamais que l'odorat n'ait été frappé par l'objet qui se présente à la vue. (*Histoire naturelle de Siam*, par Gervaise, pag. 35.)

assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avoient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant pour reconnoître la position de l'animal; que par ce moycn ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive; on assure aussi qu'il a l'odorat excellent : mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon, et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui.¹ La petitesse extrême

¹ Voyez la note précédente.

Le rhinocéros a les yeux fort petits et ne voit absolument que devant lui : lorsqu'il marche et qu'il poursuit sa proie, il va toujours en droite ligne, forçant, renversant, perçant tout ce qu'il rencontre; il n'y a ni buissons, ni arbres, ni ronces épaisses, ni grosses pierres qui puissent l'obliger à se détourner; avec la corne qu'il a sur le nez, il déracine les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, et les jette derrière lui fort haut à une grande distance et avec un fort grand bruit; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Lorsqu'il ne rencontre rien, et qu'il est en colère, baissant la tête, il fait des sillons sur la terre, et il en jette avec fureur une grande quantité par-dessus sa tête. Il grogne comme le cochon : son cri ne s'entend pas de fort loin lorsqu'il est tranquille; mais s'il marche après sa proie, on peut l'entendre à une grande distance. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, in-12; Ainst., 1741.)

de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille : elle ressemble en gros au grognement du cochon ; et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas : ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amplés, et qui suppléent à l'office de la panse. Sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant ; et il paroît, par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

[Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la Ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené : mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans ; car son corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit allongé de sept pouces, en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête, cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août

1773, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces; et la hauteur du train de devant étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écaillés. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillants; les oreilles larges, et assez ressemblantes à celles de l'âne; le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle; les jambes sont courtes et très-grosses; les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties; la queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine, que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette : le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue, d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; et cette même partie charnue qui forme le premier étui sort d'un second fourreau pris dans la peau, comme dans les

autres animaux. Sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour. Les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. Paw) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, où il sert à porter des fardeaux. »

« M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce,² a conjecturé qu'il y avoit au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux cornes : la première, c'est-à-dire la plus proche du nez, est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première. Toutes deux naissent en même temps; mais la première croît plus vite que l'autre, et la surpasse en grandeur, non - seulement pendant tout le temps

¹ *Défense des Recherches sur les Américains*, pag. 95.

² *Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.*

» de l'accroissement, mais pendant toute la vie de
 » l'animal. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivants :

« Je me rappelle une chose qu'a dite M. Par-
 » sons, dans un passage cité par M. de Buffon : il
 » soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'u-
 » ne corne, et que ceux du cap de Bonne-Espéran-
 » ce en ont deux. Je soupçonnerois tout le contrai-
 » re. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de
 » l'Inde des têtes de rhinocéros toujours à dou-
 » bles cornes, et toutes celles qui me sont venues
 » du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.]

Addition de l'Éditeur hollandais (M. le professeur ALLAMAND).

[« M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros
 » d'Asie, et il en a donné une figure qui est fort
 » exacte; il n'avoit aucune raison de soupçonner
 » que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune
 » relation n'a insinué que ces animaux ne fussent
 » pas précisément semblables dans tous les lieux

» où ils se trouvent; il y a cependant une très-gran-
 » de différence entre eux. Ce qui frappe le plus
 » quand on voit un rhinocéros, tel que celui que
 » M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de
 » sa peau qui partagent si singulièrement son corps,
 » et qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu
 » que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers.
 » Ces plis ne se font point remarquer dans le rhi-
 » nocéros d'Afrique, et sa peau paroît tout unie;
 » si l'on compare la figure que j'en donne dans la
 » *planche 28*, avec celle qu'en a donnée M. de Buf-
 » fon, et qu'on fasse abstraction de la tête, on ne
 » diroit pas qu'elles représentent deux animaux de
 » la même espèce. C'est encore à M. le capitaine
 » Gordon que l'on doit la connoissance de la véri-
 » table figure de ce rhinocéros d'Afrique, et l'on
 » verra dans la suite que l'histoire naturelle lui a
 » bien d'autres obligations; voici le précis de quel-
 » ques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il
 » m'en a envoyé.

» Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hot-
 » tentots, qui prononcent la première syllabe de
 » ce mot avec un claquement de langue qu'on ne
 » sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup
 » d'œil qu'on jette sur lui fait d'abord penser à
 » l'hippopotame, dont il diffère cependant très-
 » fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi
 » épaisse, et il n'est pas aussi difficile de la percer
 » qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la di-

» stance de cent dix-huit pas avec une balle de dix
 » à la livre; et pendant le voyage qu'il a fait dans
 » l'intérieur du pays avec M. le gouverneur Plet-
 » tenberg; on en a tué une douzaine : ce qui fait
 » voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve
 » des coups de fusil. Je crois cependant que ceux
 » d'Asie ne pourroient pas être facilement percés;
 » au moins j'en ai porté ce jugement en examinant
 » la peau de celui dont M. de Buffon a donné la
 » figure, et que j'ai eu occasion de voir ici.

» Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps cou-
 » vert de ces incrustations en forme de galles ou
 » tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec
 » cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas
 » parsemées également partout; il y en a moins sur
 » le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extré-
 » mité des jambes. Quant aux plis de la peau, com-
 » me je l'ai dit, ils sont peu remarquables : M. Gor-
 » don soupçonne qu'ils ne sont produits que par
 » les mouvements que se donnent ces animaux; et
 » ce qui sembleroit confirmer cette conjecture,
 » c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de
 » la longueur de cinq pieds, que nous avons ici,
 » où il ne paroît aucun pli. Les adultes en ont un
 » à l'aîne, profond de trois pouces, un autre der-
 » rière l'épaule, d'un ponce de profondeur; un der-
 » rière les oreilles, mais peu considérable; quatre
 » petits devant la poitrine, et deux au-dessus du
 » talon : ceux qui se font remarquer le plus et qui

» ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au
 » nombre de neuf sur les côtes, dont le plus pro-
 » fond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des
 » yeux ils ont plusieurs rides, qui ne peuvent pas
 » passer pour des plis.

» Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et
 » vieux, avoient deux cornes; et s'il y en a en Afri-
 » que qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux
 » habitants du cap de Bonne-Espérance. Ainsi j'ai
 » été dans l'erreur, quand j'ai écrit à M. Dauben-
 » ton, que j'avois raison de soupçonner que les rhi-
 » nocéros d'Asie avoient deux cornes, pendant que
 » ceux du Cap n'en ont qu'une: j'avois reçu de ce
 » dernier endroit des têtes à une seule corne, et
 » des Indes des têtes à deux cornes, mais sans au-
 » cune notice du lieu où avoient habité ces ani-
 » maux. Depuis, il m'est arrivé souvent de rece-
 » voir des Indes des productions du Cap, et du
 » Cap des curiosités qui y ont été envoyées des In-
 » des; c'est là ce qui m'avoit jeté dans l'errcur que
 » je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes
 » est placée sur le nez; celle qui est représentée
 » ici étoit longue de seize pouces; mais il y en a qui
 » ont huit à neuf pouccs de plus, sans que l'ani-
 » mal soit plus grand.

» Elle est aplatic en dessus et comme usée en la-
 » bourant la terre; la seconde corne avoit sa base
 » à un demi-pouce au-dessous de la première, et
 » elle étoit longue de huit pouces; l'une et l'autre

» sont uniquement adhérentes à la peau, et placées
 » sur une éminence unie qui est au-devant de
 » la tête; en les tirant fortement en arrière on peut
 » les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce
 » que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhi-
 » nocéros produit : si on l'en croit, il déracine avec
 » sa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'op-
 » posent à son passage, et les jette derrière lui fort
 » haut à une grande distance avec un très-grand
 » bruit; en un mot, il abat tous les corps sur les-
 » quels elle peut avoir quelque prise. Une corne si
 » peu adhérente et si peu ferme, ne semble guère
 » propre à de si grands efforts : aussi M. Gordon
 » m'écrivit que le rhinocéros fait bien autant de mal
 » avec ses pieds qu'avec sa tête....

» Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hip-
 » popotante; ils ont peu de blanc; le plus grand
 » diamètre de la prunelle est de huit lignes, et
 » l'ouverture des paupières est d'un pouce; ils sont
 » situés aux côtés de la tête, presque à égale di-
 » stance de la bouche et des oreilles : ainsi, cette
 » situation des yeux démontre la fausseté de l'opi-
 » nion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut
 » voir de côté, et qu'il n'aperçoit que les objets
 » qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit pei-
 » ne à voir de cette dernière manière, si ses yeux
 » ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui
 » les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie
 » plus sur son odorat et son ouïe que sur sa vue :

» aussi a-t-il les naseaux fort ouverts, et longs
 » de deux pouces et demi; ses oreilles ont neuf
 » pouces en longueur, et leur contour est de deux
 » pieds; leur bord extérieur est garni de poils ru-
 » des, longs de deux pouces et demi, mais il n'y
 » en a point en dedans.

» Sa couleur est d'un brun obscur, qui devient
 » couleur de chair sous le ventre et dans les plis;
 » mais comme il se vautre fréquemment dans la
 » boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur la-
 » quelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils
 » noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités
 » de sa peau et au-dessus des yeux.

» Il a vingt-huit dents en tout : savoir, six mo-
 » laires à chaque côté des deux mâchoires, et deux
 » incisives en haut et en bas. Les dents d'en haut
 » semblent être un peu plus avancées, de manière
 » qu'elles recouvrent celles de dessous lorsque la
 » gueule est fermée. La lèvre supérieure n'avance
 » que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gor-
 » don n'a pas eu occasion de voir s'il la peut allon-
 » ger et s'en servir pour saisir ce qu'il veut appro-
 » cher de sa gueule.

» Sa queue a environ un pied et demi de lon-
 » gueur; son extrémité est garnie de quelques poils,
 » longs de deux pouces, qui partent de chaque cô-
 » té, comme de deux espèces de couture; cette
 » queue est ronde par-dessus, et un peu aplatie en
 » dessous.

» Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou
 » plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant
 » égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un
 » peu allongés : j'en donnerai les dimensions à la
 » fin de cet article. Il y a sous la plante du pied
 » une semelle épaisse et mobile.

» La verge de ce rhinocéros étoit précisément
 » comme celle qui a été décrite par M. Parsons,
 » terminée par un gland qui a la figure d'une fleur,
 » et de couleur de chair; sa longueur est de vingti-
 » sept pouces, et à peu près aux deux tiers de cet-
 » te longueur elle paroît recourbée en arrière: aus-
 » si dit-on que c'est en arrière que l'animal jette
 » son urinc. M. Gordon m'en a envoyé un dessin
 » fort exact; mais comme il s'accorde parfaitement
 » avec celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophi-*
 » *cal Transactions*, n° 470, il n'est pas nécessaire
 » que je le joigne ici : les testicules sont en dedans
 » du corps vers les aines, et au-devant de la verge
 » sont situés deux mamelons, au lieu que dans
 » l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier a-
 » nimal a une vésicule de fiel, placée à l'extrémité
 » de son foie, mais le rhinocéros n'en a point.

» Ces rhinocéros sont actuellement assez avant
 » dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut
 » s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres
 » du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois
 » ensemble; quelquefois cependant ils marchent
 » en plus grande compagnie, et en marchant ils

» tiennent leur tête baissée comme les cochons. Ils
 » courent plus vite qu'un cheval : le moyenn le plus
 » sûr de les éviter est de se tenir sous le vent, car
 » leur rencontre est dangereuse.

» Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre
 » en courant; il semble qu'ils prennent plaisir à
 » creuser la terre avec leurs cornes; quelquefois
 » ils y impriment deux sillons par le balancement
 » de leur tête, et alors ils sautent et courent à droi-
 » te et à gauche, en dressant leur queue, comme
 » s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont ja-
 » mais qu'un petit à la fois; elles ont aussi deux
 » cornes, et quant à la grandeur, il y a entre elles
 » et les mâles la même différence qu'entre les hip-
 » popotames des deux sexes, c'est-à-dire que cette
 » différence n'est pas considérable. Leur cri est un
 » grognement suivi d'un fort sifflement qui ressem-
 » ble un peu au son d'une flûte. On n'entend point
 » parler au Cap de leurs prétendus combats avec
 » les éléphants.

» Voici les dimensions du rhinocéros dont j'ai
 » donné la figure. Il a été tué par M. le capitaine
 » Gordon, près de la source de la rivière Gamka ou
 » rivière des Lions.]

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne.	9	5	»
Longueur prise en suivant la courbure du corps.	11	»	5

DU RHINOCÉROS.

525

	pi.	pouc.	lig.
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	3	»
Hauteur du train de derrière.	4	8	»
Longueur de la tête.	2	»	»
Circonférence de la tête entre les cornes	5	6	5
Circonférence derrière les oreilles.	5	»	6
Longueur de la plus longue corne.	1	4	»
Circonférence de cette corne près de sa base.	2	1	6
Longueur de la plus petite corne.	»	8	»
Circonférence de cette corne près de sa base.	1	6	6
Contour de la partie supérieure du museau.	1	6	»
Contour de sa partie inférieure.	1	2	6
Longueur de l'ouverture des narines.	»	2	6
Longueur des oreilles.	»	9	»
Contour des oreilles le long du bord extérieur.	2	»	»
Distance entre les bases des oreilles.	»	11	»
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	8	5	9
Circonférence devant les jambes de derrière.	7	11	»
Circonférence du milieu du corps.	9	9	»
Largeur du corps, en devant de la poitrine.	2	1	»
Largeur du derrière du corps en ligne droite.	2	4	»
Circonférence des jambes de devant près du corps.	5	6	7
Circonférence près du poignet.	1	9	6
Circonférence dans l'endroit le moins épais.	1	6	»
Circonférence des jambes postérieures près du corps.	5	9	9
Circonférence au-dessus du talon.	1	10	»
Circonférence dans l'endroit le plus étroit.	1	4	»
Longueur de la plante du pied antérieur.	»	9	»
Sa largeur.	»	9	»
Longueur de la plante du pied de derrière.	»	8	6
Sa largeur.	»	7	9
Longueur de la verge.	2	5	»
Sa circonférence près du corps.	1	7	»

	pi.	pouc.	lig.
Sa circonférence au-dessus de son premier fourreau.	»	8	6
Sa circonférence là où le gland commence en forme de fleur.	»	5	6

DU CHAMEAU¹ ET DU DROMADAIRE.²

CES DEUX NOMS, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes et subsi-

¹ En grec, Καμήλος; en latin, *camelus*; en italien, *camelo*; en espagnol, *camelo*; en allemand, *kamel*; en anglais, *camel*; en hébreu, *gamal*; en chaldéen, *gamala*; en ancien arabe, *gemal*; en arabe moderne, *gîmet*. On voit que le nom du chameau, en hébreu, en chaldéen et en arabe, est à peu près le même, et que c'est de ces langues anciennes dont les Grecs, les Latins, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Anglais, les Français, etc., ont dérivé sans grande altération le nom de cet animal dans toutes leurs langues.

Camelus bactrianus, Aristot., *Hist. Animal.*, lib. II, cap. 1.

Camelus vel camelus bactrianus, Gesner, *Icon. quad.*, fig., pag. 22.

Camelus, Prosp. Alpin., *Hist. nat. Ægypt.*, tom. II, pag. 224, tab. 13.

Camelus duobus in dorso tuberibus seu bactrianus. Ray, *Syn. quadr.*, pag. 145.

² En grec, Δρομάς, ou plutôt *camelus dromas*; car *dromas* n'est qu'un adjectif dérivé de *dromos*, qui signifie *course* ou *vitesse*; et *camelus dromas* veut dire, *chameau*



Pedrepius
1 Le Chameau

Page 526 | 2 Le Dromadaire.

Guyard del.
539

stantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le principal, et, pour ainsi dire, l'unique caractère sensible par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, et que le dromadaire n'en a qu'une; il est aussi plus petit et moins fort que le chameau: mais tous deux se mêlent, produisent ensemble; et les individus qui proviennent de cette race croisée sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres. Ces métis issus du dromadaire et du chameau forment une race secon-

coureur: dromedarius, en latin moderne; *maihary*, dans le Levant, selon Shaw.

Camelus arabicus, Aristot., *Hist. Anim.*, lib. II, cap. 1.

Camelus arabica, vel *camelus dromas*. Gesn., *Icon. quadr.*, fig., pag. 25.

Dromas, Prosp. Alpin., *Histor. nat. Ægypt.*, vol. II, pag. 225, tab. 12.

Camelus unico in dorso gibbo, seu dromedarius. Ray, *Synop. quadr.*, pag. 143.

Chameau, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. 1, pag. 69, fig. pl. 7.

¹ Les Persans ont plusieurs espèces de chameaux. Ils appellent ceux qui ont deux bosses *bughur*, et ceux qui n'en ont qu'une *schuttur*. De ces derniers, il y en a quatre sortes: savoir, ceux qu'ils appellent par excellence *ner*, c'est-à-dire mâle, qui s'engendrent d'un dromadaire ou d'un chameau à deux bosses et d'une femelle à une bosse que l'on appelle *maje*; et ceux-ci ne se font point couvrir par d'autres. Ce sont là les meilleurs et les plus estimés de tous les chameaux; il y en a qui se vendent cent écus la pièce. Ils portent jusqu'à neuf ou dix quintaux de charge, et sont

daire, qui se multiplie pareillement, et qui se mêle aussi avec les races premières; en sorte que dans cette espèce, comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés, dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote a très-bien indiqué les deux races principales¹: la première, c'est-à-

comme infatigables. Quand ils sont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, sont colères et mordent; de sorte que pour les empêcher d'offenser ceux qui les gouvernent, on leur met des muselières, que les Perses nomment *agrah*. Les chameaux qui viennent de ceux-ci dégénèrent fort, et sont lâches et paresseux, c'est pourquoi les Turcs les appellent *jurda kaidem*, et ne se vendent que trente ou quarante écus.

La troisième espèce est celle qu'ils appellent *tohk*, mais ils ne sont pas si bons que les bughurs; aussi n'écument-ils point comme les ners, quand ils sont en chaleur; mais quand ils sont en rut, ils poussent de dessous la gorge une vessie rouge qu'ils retirent avec l'haleine, dressent la tête et ronflent souvent. On les vend soixante écus. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi forts que les autres: c'est pourquoi quand les Perses veulent parler d'un homme vaillant et courageux, ils disent que c'est un *ner*; et pour signifier un lâche et un poltron, ils l'appellent *tohk*.

Ils nomment la quatrième espèce *schutturi baad*, et les Turcs *jeldovesi*, c'est-à-dire *chameaux de vent*. Ils sont plus petits, mais plus éveillés que les autres: car au lieu que les chameaux ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot, et galopent aussi bien que les chevaux. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 550.)

¹ *Camelus proprium inter cæteras quadrupedes habet in dorso, quod tuber appellant, sed ita ut bactrianæ ab*

dire celle à deux bosses, sous le nom de *chameau de la Bactriane*;¹ et la seconde, sous celui de *chameau d'Arabie*. On appelle les premiers *chameaux turcs*,² et les autres *chameaux arabes*. Cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote; seulement il paroît, depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique et de l'Asie incon-

arabici differant; alteris enim bina, alteris singula tubera habentur. (Aristot., *Hist. Animal.*, lib. II, cap. I.) Théodore Gaza, dont j'ai toujours emprunté la traduction, lorsque j'ai cité dans cet ouvrage quelques passages d'Aristote, paroît avoir rendu celui-ci d'une manière ambiguë: *alteris enim bina, alteris singula tubera habentur*, signifie seulement que les uns ont deux, et que les autres n'ont qu'une bosse; tandis que le texte grec indique précisément que ce sont les chameaux d'Arabie qui n'ont qu'une bosse, et que ceux de la Bactriane en ont deux. Aussi Pline, qui sur l'article du chameau, comme sur beaucoup d'autres, n'a fait, pour ainsi dire, que copier Aristote, a mieux traduit ce passage que Gaza, en disant: *Cameli bactriani et arabici differunt, quod illi bina habent tubera in dorso, hi singula.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 18.)

¹ La Bactriane, province de l'Asie, qui comprend aujourd'hui le Turquestan, le pays des Usbees, etc.

Nous allons au mont Sinaï sur des chameaux, parce qu'il n'y a point d'eau sur cette route, et que les autres animaux ne peuvent pas fatiguer sans boire..... Mais ces chameaux d'Arabie qui sont petits et différents de ceux du Caire, qui vont en Sourie et en d'autres endroits, cheminent trois ou quatre jours sans boire... On va du Caire à Jérusalem, non pas sur ces petits chameaux arabes, comme au mont Sinaï, qui est un chemin de montagnes, mais

nues aux anciens, que le dromadaire est, sans comparaison, plus nombreux et plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turquestan¹ et dans quelques autres endroits du Levant;² tandis que le dro-

sur de grands, que l'on appelle *chameaux turcs*. (*Voyage de Pietro della Valle*, tom. I, pag. 360 et 408.)

L'espèce que nous appelons *dromadaire*, s'appelle ici, en Barbarie, *maihari*; elle n'est pas si commune en Barbarie qu'elle l'est au Levant... Cet animal diffère du chameau ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond et mieux fait, et en ce qu'il n'a qu'une petite bosse sur le dos. (*Voyage de Shaw*, tom. I, pag. 309 et 310.)

L'Académie ayant chargé les missionnaires envoyés à la Chine en qualité de mathématiciens du roi, de s'informer de quelques particularités qui regardent les chameaux. voici la réponse que l'ambassadeur de Perse fit aux questions que M. Constance lui fit faire de la part des missionnaires : 1° qu'on voyoit en Perse des chameaux qui avoient deux bosses sur le dos, mais qu'ils étoient originaires du Turquestan, et de la race de ceux que le roi des Maures avoit fait venir de ce pays, qui est le seul endroit que l'on sache de toute l'Asie où il y en ait de cette espèce, et que ces chameaux étoient fort estimés en Perse, parce que leur double bosse les rendoit plus propres pour les voitures; 2° que ces bosses n'étoient pas formées par la courbure de l'épine du dos, qui n'étoit pas plus élevée dans ces endroits qu'en d'autres, mais que c'étoit seulement des excroissances d'une substance glanduleuse et semblable à celle de ces parties où se forme et se conserve le lait dans les animaux; qu'au reste la bosse de devant peut avoir environ un demi-pied de haut, et l'autre un doigt de moins. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. 1, pag. 80.)

² Les chameaux des Tartares Calmoucks sont assez grands

madaire, plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique,¹ qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger,² et qu'on le retrouve en Égypte,³ en Perse, dans la Tartarie méridionale,⁴ et dans les parties septentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenses, et le chameau est borné à un petit terrain : le premier habite des régions arides et chaudes; le se-

et assez forts, mais ils ont tous deux bosses. (*Relation de la Grande-Tartarie*; Amsterdam, 1757, pag. 267.)

¹ *Camelus animal blandum ac domesticum maximâ copiâ in Africâ invenitur, præsertim in desertis Libyæ, Numidiæ et Barbariæ.* (Leon. Afric., *Descript. Afric.*, vol. II, pag. 748.)

² Les Maures ont des troupeaux nombreux de chameaux sur le bord du Niger. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pag. 56.)

³ *Audio verò in Ægypto longè plura quam quater centum millia camelorum vivere.* (Prosp. Alp., *Hist. nat. Ægypt.*, pars 1^a, pag. 226.)

⁴ *Delectantur etiam Tartari Buratskoi re pecuariâ, maximè camelis, quorum ibi magna copia est, undè complures à caravanis ad Sinam tendentibus redimuntur, ita ut optimus camelus duodecim vel ad summum quindecim rubelis haberi possit.* (Novissima Sinica historiam nostri temporis illustratura, etc., edente G. G. L., ann. 1699, pag. 166.)

La Tartarie abonde en bestiaux, et surtout en chevaux et en chameaux. (*Voyage histor. de l'Europe*; Paris, 1695, tom. VII, pag. 214.)

eond, un pays moins sec et plus tempéré; et l'espèce entière, tant des uns que des autres, paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine; elle ne subsiste ni au-dessus ni au-dessous de cette zone. Cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être originaire d'Arabie; car non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme. L'Arabie est le pays du monde le plus aride et où l'eau est le plus rare : le chameau est le plus sobre des animaux, et peut passer plusieurs jours sans boire.² Le terrain est pres-

Le lieu natal des chameaux est l'Arabie; car encore que l'on en trouve ailleurs, non-seulement qu'on y a conduits, mais même qui y sont nés, néanmoins il n'y a lieu de la terre où l'on en voie une si grande quantité qu'en Arabie. (*Voyage du P. Philippe*, pag. 369.)

Tanta apud Arabes est camelorum copia, ut eorum pauperrimus decem ad minus camelos habeat; multi-que sunt quorum quisque quatuor centum ac mille etiam numerare possit. (Prosp. Alp., *Hist. Ægypti*, pag. 226.)

Les vastes solitudes de Solyme, où l'on ne trouve ni oiseaux, ni bêtes sauvages, ni herbes, ni même aucun mouche-ron, et où l'on ne voit que des montagnes de sable,

que partout sec et sablonneux : le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut, au contraire, se soutenir dans les terrains humides et glissants.' L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On

des carrières et des ossements de chameaux, seroient bien difficiles à traverser sans le secours des chameaux. Ces animaux sont six à sept jours sans boire et sans manger; ce que je n'aurois jamais cru, si je ne l'avois observé avec exactitude. (*Relation du Voyage de Poncet en Éthiopie. Lettres édifiantes, 4^e recueil, pag. 259.*)

En faisant rouie d'Alep à Ispahan par le grand désert, nous marchâmes près de six journées sans trouver de l'eau; lesquelles jointes aux trois précédentes, font les neuf jours dont j'ai parlé et que nos chameaux passèrent sans boire. (*Voyage de Tavernier, tom. I, pag. 202.*)

Les chameaux ne peuvent marcher sur des terres grasses et dans les endroits glissants; ils ne sont bons que pour les sables. (*Voyage de Jean Ovington, tom. I, pag. 222.*)

Il y a principalement deux sortes de chameaux : les uns qui sont propres pour les pays chauds, et les autres pour les pays froids. Les chameaux des pays chauds, comme sont ceux qui vont d'Ormus jusqu'à Ispahan, ne peuvent marcher si la terre est mouillée et glissante, et ils s'ouvriraient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière; ce sont de petits chameaux qui ne portent que six ou sept cents livres..... Les chameaux des pays froids, comme sont ceux de Tauris jusqu'à Constantinople, sont de grands chameaux qui portent d'ordinaire mille livres : ils se tirent de la boue; mais dans les terres grasses et chemins glissants, il faut étendre des tapis, et quelquefois jusqu'à cent de suite, pour qu'ils passent dessus. (*Voyage de Tavernier, t. I, p. 161.*)

ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux, en le jugeant par ces rapports de conformité : leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée, surtout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne, ¹ on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat; et dans les grandes Indes, on n'en trouve guère au-delà de Surat et d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique, et même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, etc. ² : en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler, et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre, et même espérer de les voir produire; mais leurs productions sont

On voit plusieurs chameaux en Espagne que les gouverneurs des places frontières d'Afrique y envoient; mais ils n'y vivent pas long-temps, parce que le pays est trop froid pour eux. (*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 50.)

² M. le marquis de Montmirail nous a fait savoir qu'on lui avoit assuré que S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit eu, aux environs de Dresde, des chameaux et des dromadaires qui y ont multiplié.

chétives et rares; eux-mêmes sont foibles et languissants : ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, et, au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que, dans leur pays natal, ils font, pour ainsi dire, toute la richesse de leurs maîtres. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré.² sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût : le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils se vêtissent et se meublent.³

¹ *Ex camelis Arabes divitias ac possessiones aestimant; et si quandò de divitiis principis aut nobilis cujusdam sermo fiat, possidere aiunt tot camelorum, non aureorum, millia.* (Leon. Afric., *Descript. Africae*, vol. II, pag. 748.)

Camelos, quibus Arabia maximè abundat, animalia sancta ii appellant, ex insigni commodo quod ex ipsis indigence accipiant. (Prosper Alpin., *Hist. Ægypt.*, pars I^a, pag. 225.)

³ Le poil tombe tout à cet animal au printemps, et si entièrement qu'il paroît tel qu'un cochon échaudé, et alors on le poisse partout pour le défendre de la piquère des mouches. Le poil de chameau est la meilleure toison de tous les animaux domestiques; on en fait des étoffes fort fines, et nous en faisons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le castor. (*Voyage de Chardin*, tom. II, pag. 28.)

Au printemps tout le poil tombe aux chameaux en moins

Avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien;¹ ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périroient à la suite d'une troupe d'Arabes; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant; une terre morte, et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers de-

de trois jours; la peau lui demeure toute nue, et alors les mouches l'importunent fort; le chamelier n'y trouve point de remède qu'en lui goudronnant le corps. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 162.)

Præter alia emolumenta quæ ex camelis capiunt, vestes quoque et tentoria ex iis habent; ex eorum enim piliis multa fiunt, maximè verò pannus, quo principes oblectantur. (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, pars I^o, p. 226.)

¹ Les chameaux font la richesse des Arabes et toute leur force et leur sûreté; car ils emportent, au moyen de leurs chameaux, tous leurs effets dans les déserts, où ils n'ont pas à craindre leurs ennemis ni aucune invasion. (*L'Afrique d'Ogilby*, pag. 12.)

Qui porrò camelos possident Arabes steriliter vivunt ac liberè, utpotè cum quibus in desertis agere possint; ad quæ, propter ariditatem, nec reges, nec principes pervenire valent. (Leon. Afric., *Descript. Afric.*, vol. II, pag. 749.)

bout ou renversés, un désert entièrement découvert où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombre, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la Nature vivante : solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenteroit en vain de parcourir; car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la Nature; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos et le maintiennent dans son indépendance. Mais de quoi les hommes savent-ils user sans abus? Ce même Arabe libre, indépendant, tranquille, et même riche, au lieu de respecter ces déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime; il les traverse pour aller chez les nations voisines enlever des esclaves et de l'or; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheu-

reusement il jouit plus encore que de sa liberté; car ses entreprises sont presque toujours heureuses. Malgré la défiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite, et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur : en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue; peu de jours après leur naissance, ¹ il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre, et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter, et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort. Au lieu de les laisser paître à toute heure et boire à leur soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aus-

¹ On couche sur le ventre, les quatre pieds pliés dessous, les jeunes chameaux qui viennent de naître, et on les tient les quinze ou vingt premiers jours dans cette posture pour les accoutumer à s'y tenir; ils ne se couchent jamais autrement. On ne leur donne aussi alors qu'un peu de lait, pour leur apprendre à vivre de peu de chose : à quoi on les élève si bien qu'ils sont des huit ou dix jours sans boire; et pour le manger, cet animal est non-seulement celui qui mange le moins de tous à beaucoup près, mais il y a lieu de s'étonner comment un si grand animal peut vivre de si peu de chose. (*Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.)

si la quantité de la nourriture. Lorsqu'ils sont un peu forts, il les exerce à la course; il les excite par l'exemple des chevaux, et parvient à les rendre aussi légers et plus robustes. Enfin, dès qu'il est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur; il part avec eux, arrive sans être attendu aux confins du désert, arrête les premiers passants, pille les habitations écartés, charge ses chameaux de son butin; et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talents et les leurs: monté sur l'un des plus légers, il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit, presque sans s'arrêter, ni boire, ni manger;² il fait aisément trois

¹ Le dromadaire est particulièrement remarquable par sa grande vitesse; les Arabes disent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. Le bekh qui nous conduisit au mont Sinai étoit monté sur un de ces chameaux, et prenoit souvent plaisir à nous divertir par la grande diligence de sa monture; il quittoit notre caravane pour en reconnoître une autre que nous pouvions à peine apercevoir, tant elle étoit éloigné, et revenoit à nous en moins d'un quart.d'heure. (*Voyage de Shaw*, tom. I, pag. 311.)

On élève en Arabie une sorte de chameaux pour servir à la course.... Ils vont au grand trot et si vite, qu'un cheval ne les peut suivre qu'au galop. (*Voyage de Chardin*, t. II, pag. 28.)

² Les dromadaires sont si vites qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, et continuent de la

cents lieues en huit jours; et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelote de pâte. Souvent, ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire² : et lorsque par hasard il

sorte huit ou dix jours par les déserts, sans manger que fort peu. Tous les seigneurs arabes de la Numidie, et les Africains de la Libye, s'en servent comme des chevaux de poste, quand l'occasion se présente de faire une longue traite, et les montent aussi dans le combat. (*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 49.)

Le vrai dromadaire est beaucoup plus léger et plus vite que les autres; il peut faire cent milles en un jour, et marcher ainsi sept ou huit jours de suite à travers les déserts avec très-peu de nourriture. (*L'Afrique d'Ogilby*, p. 12.)

Les dromadaires sont plus petits, plus grêles et plus légers que les chameaux, et ne servent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, assez doux, et font facilement quarante lieues par jour : il n'y a seulement qu'à se bien tenir; il y a des gens qui se font lier dessus de peur de tomber. (*Relation de Thévenot*, tom. I, pag. 312.)

Le chameau peut se passer de boire pendant quatre ou cinq jours : une petite portion de fèves et d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine, lui suffisent par jour pour sa nourriture; c'est ce que j'ai souvent expérimenté dans mon voyage du mont Sinaï : quoique chacun de nos chameaux portât sept quintaux au moins, et que nous fissions des traites de dix et quelquefois de quinze heures par jour, à raison de deux milles et demi par heure. (*Voyage de Shaw*, tom. V, pag. 311.)

Ad eò sitim cameli toleranti, ut potu absque incommodo diebus quindecim abstinere possint. Nociturus atquin si camelarius triduo absoluto aquam illis porri-

se trouve une mare à quelque distance de la route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue;¹ la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux² :

gat, quòd singulis quinis aut novenis diebus consueto more potentur vel urgente necessitate quindenis. (Leon. Afric., *Descript. Africae*, vol. II, pag. 749.)

Il y a de quoi admirer la patience avec laquelle les chameaux souffrent la soif; et la dernière fois que je passai les déserts, d'où la caravane ne peut sortir en moins de soixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours sans boire, parce que pendant neuf jours de marche nous ne trouvâmes point d'eau en aucun lieu. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 162.)

¹ Nous arrivâmes à un pays de collines, au pied desquelles se trouvoient de grandes mares. Nos chameaux, qui avoient passé neuf jours sans boire, sentirent l'eau d'une demi-lieue loin; ils se mirent à aller leur grand trot, qui est leur manière de courir, et entrant en foule dans ces mares, ils en rendirent d'abord l'eau trouble et bourbeuse, etc. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 202.)

C'est une grande commodité que les chameaux pour la charge du bagage et des marchandises qu'on transporte, par leur moyen, à très-peu de frais.... Les chameaux ont leurs pas réglés, ainsi que leurs journées.... Leur nourri-

c'est de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravanes, pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes : ces caravanes sont souvent très-nombreuses, et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes. Chacun de ces chameaux est chargé selon sa force : il la sent si bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte, il la refuse, et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégée. Ordinairement les grands chameaux portent un millier,

ture n'est point difficile; ils vivent de chardons, d'orties, etc....., souffrent la soif deux ou trois jours entiers. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 552.)

¹ Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur ils fléchissent les genoux : que s'ils tardent de le faire, ou bien on leur frappe avec un bâton, ou bien on leur abaisse le cou; et alors comme contraints et gémissants à leur façon, ils fléchissent les genoux, mettent le ventre contre terre, et demeurent dans cette posture jusqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de se relever; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes et aux genoux, de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre. S'ils se sentent mettre de trop pesants fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquents à ceux qui les surchargent, et jettent des cris lamentables; leur charge ordinaire est le double de ce que pourroit porter le plus fort mulet. (*Voyage du P. Philippe*, pag. 369.)

² Il y a des chameaux qui peuvent porter jusqu'à quinze cents pesant : il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les marchands approchent des douanes, et qu'ils en veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux

et même douze cents pesant;¹ les plus petits six à sept cents. Dans ces voyages de commerce, on ne précipite pas leur marche : comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées; ils ne vont que le pas, et font chaque jour dix à douze lieues; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre,² et pour ruminer pendant toute la nuit : mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages,

chameaux ce que trois portoient auparavant; mais alors avec cette grosse charge on ne fait faire au chameau que deux ou trois lieues par jour. (*Voyage de Tavernier*, t. II, pag. 335.)

¹ Les Orientaux appellent le chamcau *navire de terre*, en vue de la grande charge qu'il porte, et qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands chameaux; car il y en a de deux sortes, de septentrionaux et de méridionaux, comme les Persans les appellent : ceux-ci, qui font les voyages du sein Persique à Ispahan, sans passer plus outre, sont beaucoup plus petits que les autres, et ils ne portent qu'environ sept cents; mais ils neissent pas de rapporter autant et plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent presque rien à nourrir; on les mène tout chargés qu'ils sont, paissants le long du chemin sans licol ni chevêtre. (*Voyage de Chardin*, tom. II, pag. 27.)

Victum cameli parcissimum, exiguique sumptûs ferunt, et magnis laboribus robustissimè resistunt..... Nullum animal illius et motis citiùs comedit. (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, pag. 225.)

et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces l'absinthe, le chardon, l'ortie, le genêt, la cassie, et les autres végétaux épineux;² tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent très-aisément de boire.³

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir longtemps de boire n'est pas de pure habitude; c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminants, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux, et n'appartient

Après que les chameaux sont déchargés, on les laisse aller pour chercher quelques broussailles à brouter.... Quoiqu'il soit grand et qu'il travaille beaucoup, il mange fort peu et se contente de ce qu'il trouve. Il cherche particulièrement du chardon, qu'il aime beaucoup. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 162.)

² *Cameli pascentes spinam in Ægypto acutam, arabicamque etiam vocatam acaciam, in Arabiâ Petreâ, atque juncum odoratum in Arabiâ desertâ, ubi vis absynthii species aliasque herbas et virgulta spinosa quæ in desertis reperiuntur.* (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, pars I^a, pag. 226.)

³ Lorsqu'on charge le chameau, il s'abaisse sur le ventre, et il ne souffre pas qu'on lui mette plus de fardeau qu'il n'en peut porter; il peut aussi passer plusieurs jours sans boire, pourvu qu'il trouve un peu d'herbe à paître. (*L'Afrique d'Ogilby*, pag. 12.)

qu'au chameau : il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur; elle y séjourne sans se corrompre et sans que les autres aliments puissent s'y mêler; et lorsque l'animal est pressé par la soif, et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse, et jusqu'à l'œsophage, une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau, qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités ou plutôt sur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complètement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques. Il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés. Il l'est plus complètement, parce que dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc., on trouve encore des individus dans leur état de na-

ture, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages et que l'homme ne s'est pas soumis, au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave; on ne le trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté. Enfin, il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri ni pour le faste, comme la plupart des chevaux; ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens; ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton : que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme, qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvoit tenir chargée et surchargée, même pendant le sommeil; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées et le corps appuyé sur l'estomac. Aussi portent-ils toutes les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur : au bas de la poitrine sur le sternum, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles of-

La nuit, les chameaux dorment ainsi agenouillés, remâchant ce qu'ils ont mangé le jour. (*Voyage du P. Philippe*, pag. 569.)

frent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus.¹ La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte. Les callosités se perpétuent aussi-bien que les bosses par la génération; et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps² et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou

Ayant fait ouverture des callosités des jambes pour observer leur substance, qui est moyenne entre la graisse et le ligament, nous trouvâmes au petit chameau, qu'en quelques-unes il y avoit un amas de pus assez épais.... La callosité attachée au sternum avoit huit pouces de longueur, six de largeur et deux d'épaisseur; il s'y trouva aussi beaucoup de pus. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie 1, pag. 74 et 75.)

² Dès que le chameau est né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre et on le couche dessus; après on lui couvre le dos d'un tapis qui peut jusqu'à terre, sur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne se puisse lever, et on le laisse en cet état l'espace de quinze ou vingt jours; on lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 161.)

les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursoufler la graisse et la peau : car ces bosses ne sont point osscuses; elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celle des tétines de vache¹ : ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau, et qui n'est qu'un appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère : l'animal, après avoir souffert trop long-temps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvoit en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée, et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend et acquiert de la capacité porportionnellement au volume des aliments, qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, et qu'il devient très-

¹ La chair du chameau est fade, particulièrement celle de la bosse, dont le goût est comme celui d'une tétine de vache fort grasse. (*L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 50.)

grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmeroit pleinement ou l'on détruiroit absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvoit de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques : mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel; ou s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits : nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau, ils le tiennent de la Nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme, leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, surtout lorsqu'on les surcharge. Cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité : au premier signe, ils plient les genoux

Les chameaux sont très-obéissans au maître qui les conduit, tellement que quand il les veut charger ou décharger de leurs fardeaux, en leur faisant un seul signe ou leur disant une parole, ils se baissent et mettent incontinent le ventre contre terre; ils sont de petite vie et de grand travail. (*Cosmog. du Levant*, par Thevet, pag. 74.)

C'est aussi pour les accoutumer à se coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie dans leur jeunesse les jambes sous le corps; et ils sont si prompts à obéir, que la chose est digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les chameaux qui appartiennent à un même maître viennent se ranger d'eux-mêmes en cercle et se coucher sur les quatre pieds, de sorte

et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation;¹ ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur : dès qu'ils sont chargés, ils se relèvent d'eux-mêmes, sans être aidés ni soutenus. Celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous, et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui, par le chant ou par le son de quelque instrument. Leurs conducteurs se relaient à chanter; et lorsqu'ils veulent prolonger la rou-

qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent et tombent doucement à terre de côté et d'autre du chameau; quand il faut recharger, le même chameau vient se recoucher entre les ballots, lesquels étant attachés, il se relève doucement avec sa charge, ce qui se fait en très-peu de temps, sans peine et sans bruit. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 160.)

¹ L'on fait baisser et mettre à genoux des quatre pieds le chameau pour le charger, puis on le fait lever avec sa charge. (*Voyage de la Boulaye-le-Gouz*, pag. 255.)

Les chameaux s'agenouillent pour être chargés ou déchargés, puis se relèvent quand on veut. (*Relation de Thévenot*, tom. I, pag. 312.)

² Le son harmonieux de la voix ou de quelque instrument réjouit les chameaux..... Les Arabes se servent de timbales, parce que les coups de fouet ne les font point avancer; mais la musique, et particulièrement la voix de l'homme, les anime et leur donne du courage. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 552.)

te et doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi, reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut s'arrêter; alors les chameaux s'accroupissent de nouveau, et se laissent tomber avec leur charge; on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés : ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, et s'endorment au milieu de leur bagage, qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur

Lorsqu'on veut obliger le chameau à faire de plus grandes traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on se met à chanter pour lui donner courage, lorsqu'on voit qu'il s'arrête et qu'il ne veut pas passer outre; et alors il en fait plus qu'on ne veut, et va plus vite qu'un cheval ne fait pour l'éperon. (*L'Afrique de Marmot*, t. I, p. 47.)

Le maître chamelier les conduit en chantant et en donnant de temps en temps un coup de sifflet; plus il chante et siffle fort. et plus les chameaux vont vite, et ils s'arrêtent dès qu'il cesse de chanter. Les chameliers, pour se soulager, chantent tour à tour. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 163.)

¹ Une chose fort remarquable sur les chameaux, c'est qu'on leur apprend à marcher et qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence, et vont lentement ou vite suivant le ton de voix; et tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres savent le ton qu'ils aiment mieux entendre. (*Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.)

les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chute entière du poil, la faim, la soif, la maigreur, ne sont pas leurs seules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles, et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres : ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps; au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux, dans le temps du rut, qui dure quarante jours,³ et qui arrive tous les ans au printemps.⁴ On as-

¹ Les Africains et tous ceux qui veulent avoir de bons chameaux de charge, les hongrent, et n'en laissent qu'un entier pour dix femelles. (*L'Afrique de Marmot*, tom. I, pag. 48.)

² Dans le temps du rut les chameaux sont méchants, ils écumant et mordent ceux qui s'en approchent; c'est pourquoi on les moraille. (*Relation de Thévenot*, t. II, p. 222.)

Quand les chameaux sont en chaleur, ceux qui en ont soin sont obligés de les emmuseler, et de bien prendre garde à eux, car ils sont alors méchants et furieux. (*Voyage de Jean Ovington*, tom. I, pag. 222.)

³ Les chameaux sont dangereux lorsqu'ils sont en amour: ce temps ne dure que quarante jours, et cela passé ils reprennent leur douceur ordinaire. (*L'Afrique de Marmot*, tom. I, pag. 49.)

⁴ Les chameaux mâles, qui sont fort doux et traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent : ils le font ordinairement de nuit, comme les chats; l'étui de leur verge

sure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps, ils mangent très-peu; ils attaquent et mordent les animaux, les hommes, et même leur maître, auquel, dans tout autre temps, ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout, à la manière des autres quadrupèdes; mais la femelle s'accroupit, et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer, dormir et se

s'allonge alors, ainsi qu'il arrive à tous les animaux qui se couchent beaucoup sur le ventre : en tout autre temps il est plus retiré en arrière, afin qu'ils puissent faire de l'eau plus aisément. (*Voyage de Shaw*, tom. I, pag. 511.)

Au mois de février, le chameau entre en amour et devient demi-enragé de cette passion, écumant incessamment de la gueule. (*Voyage de la Boulaye-le-Gouz*, pag. 256.)

Quand le chameau est en chaleur, il demeure jusqu'à quarante jours sans manger ni boire, et il est alors si furieux, que si l'on n'y prend garde, on court risque d'être mordu : partout où ils mordent, ils emportent la pièce, et il leur sort de la bouche une écume blanche avec deux vessies des deux côtés, grosses et enflées comme une vessie de pourceau. (*Voyage de Tavernier*, tom. I, pag. 161.)

Les chameaux, lorsqu'ils sont en amour, vivent quarante-deux jours sans manger. (*Relation de Thévenot*, tom. II, pag. 222.)

Veneris furore diebus quadraginta permanent famis patientes. (Leon. Afric., *Descript. Africæ*, t. II, p. 748.) On observe qu'il est cinq ou six semaines en rut, et qu'alors il mange beaucoup moins que dans les autres temps. (*Voyage de Chardin*, tom. II, pag. 28.)

laisser charger.¹ Cette posture à laquelle on les habitue devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an,² et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit : son lait est abondant, épais, et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté.³ Le profit

¹ Lorsque les chameaux s'accouplent, la femelle est assise sur son ventre de même que lorsqu'on la veut charger; il y en a qui portent leurs petits treize mois durant. (*Relation de Thévenot*, tom. II, pag. 223.)

Quand les chameaux s'accouplent, la femelle reçoit le mâle dans la même posture qu'elle est lorsqu'on la veut charger de quelque fardeau, c'est-à-dire couchée sur le ventre. (*Voyage de Jean Ovington*, pag. 223.)

Une chose remarquable en ces animaux, c'est que quand ils s'accouplent, les femelles sont à terre couchées sur le ventre comme quand on les charge; elles portent leurs petits onze à douze mois durant. (*Voyage de Chardin*, t. II, pag. 28.)

Il est vrai que les femelles portent douze mois; mais ceux-là se trompent qui croient que le mâle en la couvrant lui tourne le derrière. Cette erreur procède de ce que les chameaux en pissant passent la verge entre les jambes de derrière; mais en engendrant ils en usent autrement: la femelle se couche sur le ventre, et le mâle la couvre dans cette situation. (*Voyage d'Olearius*, t. I, p. 553.)

² Les femelles portent presque une année entière, ou d'un printemps à l'autre. (*Voyage de Shaw*, tom. I, pag. 311.)

³ *Camelos feminas intactas propter earum lac ser-*

que l'on tire de leur produit et de leur lait surpasse peut-être celui qu'on tireroit de leur travail : cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles, comme les mâles, à la castration, afin de les faire travailler; et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint.² En général, plus les chameaux sont gras, et plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paroissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos : la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les mar-

vant, eas omni labore solutas vagari permittentes per loca silvestra pascetes, etc. (Prosp. Alp., *Hist. Ægypt.*, pars I^a, pag. 226.)

¹ Du lait que l'on tire des femelles (chameaux), l'on fait des fromages qui sont très-petits, et qui sont estimés très-chers et très-délicieux des Arabes. (*Voyage du P. Philippe*, pag. 370.)

² On châtre les mâles et quelquefois même les femelles, qui n'en deviennent que plus fortes et plus grandes. (*Wotton*, pag. 82.)

chandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras, et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.¹

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans² : cela me paroit douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement.³ Le membre génital du mâle est, comme celui du taureau, très-long et très-mince⁴ : dans l'érection, il tend en a-

¹ Quand les chameaux commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge, la graisse de sa bosse commence à diminuer, puis celle du ventre, et enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge.... Les caravanes d'Afrique qui vont en Éthiopie ne se soucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de pesant; et quand elles arrivent là, elles vendent les chameaux maigres, etc. (*L'Afrique de Marmot*, tom. I, pag. 49.)

Camelos macilentos, dorsique vulneribus saucios vilî pretio desertorum incotis saginandos divendunt. (Leon. Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, pag. 479.)

Incipit et mas et femina coire in trimatu. (Aristot., *Hist. Anim.*, lib. v, cap. 14.)

³ En 1752, nous vîmes un chameau femelle de trois ans... Il n'avoit encore que la moitié de sa hauteur. (*Histoire naturelle des Animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, tom. IV, pag. 126 et 130.)

⁴ Encore que le chameau soit extrêmement grand, si est-

vant comme celui de tous les autres animaux; mais dans l'état ordinaire le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière, en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tette sa mère pendant un an; et lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse en liberté têter ou paître pendant les premières années, et on ne commence à le charger et à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans.³ Il vit ordinairement quarante et même cinquante ans⁴ : cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroissement, c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivoit jusqu'à cent ans.

ce que son membre, qui a pour le moins trois pieds de long, n'est pas plus gros que le petit doigt. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 554.)

¹ Les chameaux urinent en derrière, tellement que celui qui seroit derrière eux, s'il n'y prend garde, sera tout souillé et contaminé de leur urine. (*Cosmographie du Levant*, par Thevct, pag. 74.)

Le chameau fait son urine par derrière, au contraire des autres animaux masculins. (*Voyage de Villamont*, p. 688.)

Separant prolem à parente anniculam. (Arist., *Hist. Anim.*, lib. vi, cap. 26.)

³ Les chameaux que les Africains nomment *hégîn* sont les plus gros et les plus grands, mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans. (*L'Afrique de Marmot*, tom. I, pag. 48.)

⁴ *Camelus vivit diù, plus enim quàm quinquaginta annos.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. vi, cap. 26.)

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, l'on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. L'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient : c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie ; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainsi dire, autant, et il dépense peut-être vingt fois moins : d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plaît ; au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, et dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf, tous réunis ensemble : il porte seul autant que deux mulets ; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières ; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache ; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine,² comme celle du veau ;

Parit in vere, et lac suum usque eò servat quò jam conceperit. (Arist., *Hist. Anim.*, lib. vi, cap. 26.)

Femina post partum interposito anno coit. (*Idem*, lib. v, cap. 14.)

² Les Africains et les Arabes remplissent des pots et des tinettes de chair de chameaux, qu'ils font irire avec la graisse, et ils la gardent ainsi toute l'année pour repas ordinaires. (*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 50.)

leur poil est plus beau, plus recherché que la plus belle laine¹ : il n'y a pas jusqu'à leurs excréments dont on ne tire des choses utiles; car le sel ammoniac se fait de leur urine, et leur fiente desséchée et mise en poudre leur sert de litière,² aussi-bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent³ souvent

Præter alia animalia quorum carnem in cibo plurimè faciunt, cameli in magno honore existunt; in arabum principum castris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, easque odoratas, suaves atque optimas esse fatentur. (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, pars I^o, pag. 226.)

¹ Du poil des chameaux on fait des chaussons; on en fait aussi en Perse des ceintures fort fines; il y en a qui coûtent deux tomans, principalement quand elles sont blanches, à cause que les chameaux de ce poil sont rares. (*Relation de Thévenot*, tom. II, pag. 225.)

² Pour litière on leur prépare leur propre fumier, lequel on laisse pour cet effet exposé au soleil tout le jour, et il s'y sèche tellement, qu'il s'y réduit presque en poudre, et le soir on a grand soin de l'étendre fort proprement et fort uniment; ce qu'on ne peut pas faire chez nous, à cause des longues pailles qui y sont mêlées. (*Relation de Thévenot*, pag. 73.)

³ C'est mal à propos que les anciens ont prétendu que les chameaux avoient une forte antipathie pour les chevaux : je n'ai pu connoître, dit Olearius, ce que Plinè dit, d'après Xéuophon, que les chameaux ont de l'aversion pour les chevaux; quand j'en voulois parler aux Perses, ils se moquoient de moi..... En effet, il n'y a presque point de caravane où l'on ne voie des chameaux, des chevaux et des ânes logés ensemble dans une même écurie, sans qu'ils témoignent de l'aversion ni de l'animosité les uns contre les autres. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 555.)

dans des pays où l'on ne connoît ni la paille ni le foin : enfin on fait des nottes de cette même fiente qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec;¹ cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts, où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau.²

[Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa *Description de l'Arabie*, pag. 144.

« La plupart des chameaux du pays d'Iman sont » de taille médiocre et d'un brun clair; cependant » on en voit aussi de grands et lourds, et d'un » brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'ac- » coupler, la femelle se couche sur ses jambes; on » lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse

¹ La fiente des chameaux de quelques caravanes qui nous avoient précédés, nous servoit communément pour faire la cuisine; car après avoir été un jour ou deux au soleil, elle prend feu comme de l'amorce, et fait un feu aussi clair et aussi vif que le charbon de bois. (*Préface des voyages de Shaw*, pag. 9 et 10.)

² Voyez, sur l'histoire du chameau, l'article *camelus*, tom. IV, pag. 313 de l'*Histoire naturelle des animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, où ces auteurs ont rassemblé avantageusement les faits qui ont rapport à cet animal.

» se relever. Le mâle, assis derrière comme un
 » chien, touche la terre de ses deux pieds de de-
 » vant. Il paroît froid pendant l'accouplement, et
 » plus indolent qu'aucun animal; il faut le cha-
 » touiller quelquefois long-temps avant de pouvoir
 » l'exciter. L'accouplement étant achevé, on recou-
 » vre le mâle, et on fait lever promptement la fe-
 » melle en la frappant d'une pantoufle au derriè-
 » re, tandis qu'une autre personne la fait marcher.
 » Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en
 » Natolie, et probablement partout. »

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglais y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France. On peut voir dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien. Ce fait confirme celui que j'ai cité de la production

des chameaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendrait à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.]

DU BUFFLE,

DU BONASUS, DE L'AUROCHS, DU BISON, ET DU ZÉBU.¹

QUOIQUE le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'étoit connu ni

¹ *Buffle*. Cet animal n'a de nom ni en grec ni en latin; c'est mal à propos que les auteurs modernes qui ont écrit en latin, l'ont appelé *bubatus*; Aldrovande a mieux fait en le nommant *buffetus*. Les Italiens le nomment *bufalo*. Les Allemands *buffel*. On l'appelle *empakassa* ou *pakassa* au Congo, selon Daper; et *gu-arocho* au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe.

Buffetus vel *bubatus vulgaris*. Jonston, *De Quadr.*, pag. 38, tab. 20.

Buffle. Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*, tom. III, pag. 25, planche à la pag. 54, fig. 3. Je ne cite ici Jonston et Kolbe qu'à cause des figures qu'ils ont données du buffle, qui sont moins mauvaises que celles des autres auteurs.

Bonasmus. *Bonasmus quoque è sylvestribus cornigeris enumerandus est.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. II, cap. I.) *Sunt nonnulla quæ simul bisulca sunt, et jubam ha-*



Le plus
1 Le Buffle .

des Grecs ni des Romains; car il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle. C'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique, à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Si l'on vouloit rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendrait plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu

beant et cornua bina, orbem inflexu mutuo colligentia gerant, ut bonasus, qui in Pæoniâ terrâ et Mediâ gignitur. (Arist., Hist. Anim., lib. 11, c. 1.) Bonasus etiam interiora omnia bobus similia continet. (Ibid., c. 16.) Bonasus gignitur in terrâ Pæoniâ, monte Messapo, qui Pæoniæ et Mediæ terræ collimitium est, et monapios à Pæoniibus appellatur, magnitudine tauri, sed corpore quàm bos latiore: brevior enim et in latera auctior est. Tergus distentum ejus locum septem accubantium occupat; cætera forma bovis similis est, nisi quòd cervix jubata armorum tenuis ut equi est, sed villo molliore quàm juba equina et compositiore; color pili totius corporis flavus, juba proluxa et ad oculos usque demissa et frequenti colore inter cinereum et rufum, non quatis equorum quosartos vocant est, sed villo suprâ squallidior, subter lanario. Nigri aut admodum rufi nulli sunt. Vocem similem bovi emittunt; cornua adunca in se

au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagine que ce petit bœuf pouvoit être le bubalus des anciens; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères don-

flexa et pugnæ inutilia gerunt, magnitudine palmari, aut paulò majora, amplitudine non multò arctiore quàm ut singula semi-sextarium capiant nigræ probâ. Anticæ ad oculos usque demissæ, ita ut in latus potius quàm antè pendeant. caret superiore dentium ordine ut bos et reliqua cornigera omnia. Crura hirsuta atque bisulca habet : caudam minorem quàm pro sui corporis magnitudine, similem bubulæ. Excitat pulverem et fodit, ut taurus. Tergore contra ictus prævalido est. Carnem habet gustu suavem; quamobrem in usu venandi est. Cùm percussus est fugit, nisi defatigatus nusquàm consistit. Repugnat calcitrans et proluviem alvi vel ad quatuor passus projiciens; quo præsidio faciliè utitur et plerumque ita adurit, ut pili insectantium canum absumantur. Sed tunc ea vis est in simo, cùm bellua excitatur et metuit : nam si quiescit, nihil urere potest. Talis natura et species hujus animalis est. Tempore pariendi universi in montibus enituntur; sed priusquàm fetum edant, excremento alvi circiter eum locum in quo pariunt, se quasi vallo circumdant et muniunt, largam enim quandam ejus excrementi copiam hæc bellua egerit. (Aristot., Hist. Anim., lib. ix, cap. 45, traduction de Théodore Gaza.)

Aurochs. *Urus*. Caji. Jul. Cæsaris *Comment.*, lib. vi, cap. 5.

Bison. *Bison, jubatus bison*, *Plin. et aliorum.*

Zébu. Petit bœuf d'Afrique. *Observations de Beton*, feuillets 118 et 119, où l'on en voit la figure.

Guaheæ, en Barbarie, selon Marmol.

Bekker et wash chez les Arabes, c'est-à-dire bœuf sauvage, selon Shaw, tom. I, pag. 313.

nés par les anciens au bubalus avec ceux de son petit bœuf, il auroit lui-même reconnu son erreur : et d'ailleurs nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse; et ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montrait à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *zébu*, Nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal; car c'est une race particulière de bœuf, et non pas une espèce de buffle ou de bubalus.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que chez les Arachotas, aux Indes, il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons : mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Péonie, province voisine de la Macédoine, qu'il appelle *bonasus*. Ainsi le bœuf ordinaire et le bonasus sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote; et ce qui doit paroître singulier, c'est que le bonasus, quoique assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connoît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant

auquel on doit l'appliquer. Cependant si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le bonasus, et qu'au contraire les Grecs et les Latins des siècles suivans n'ont plus parlé du bonasus, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*ururus* et de *bison*, on sera porté à croire que le bonasus doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet, l'on verra, en comparant ce qu'Aristote dit du bonasus avec ce que nous connoissons du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jules César est le premier qui ait parlé de l'*ururus*. Plinie et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison. Dès le temps de Plinie, on donnoit le nom de *bubalus* à l'*ururus* ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps : on a ajouté au bonasus, au *bubalus*, à l'*ururus*, au bison, le *catobleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique; et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on ne saura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues et l'obscurité

des temps sembloient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1°. L'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *buffle* n'étoit point connu des anciens.

2°. Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique.

3°. Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit sous le nom de *vache de Barbarie*, et nous l'appellerons *bubale*.

4°. Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu, et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5°. Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le bison des Latins.

6°. Le bison d'Amérique pourroit bien venir originairement du bison d'Europe.

7°. L'*urus* ou aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.

8°. Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi-bien que l'aurochs, de la même espèce.

ce que le bœuf domestique; en sorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes tant anciens que modernes, c'est-à-dire à celles du bœuf, du buffle, et du bubale.

Je ne doute pas que quelques-unes des propositions que je viens d'annoncer ne paroissent des assertions hasardées, surtout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux, et qui ont essayé d'en donner des listes; cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver : mais, avant d'entrer dans les discussions critiques qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui, m'ayant éclairé moi-même, serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages : leur nature, leur grandeur et leur forme sont moins constantes et plus sujettes aux variétés, surtout dans les parties extérieures de leur corps; l'influence du climat, si puissante sur toute la Nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produisent avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes en se perpé-

tuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elle les masque et les transforme à l'extérieur; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; et par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct et sur les qualités les plus intérieures : une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressente en effet de cette altération; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant par le naturel et l'instinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant: cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périroit en entier sous nos yeux et en fort peu de temps, si l'homme cessoit de la soigner, de la défendre; aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire. Mais, pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essayées par les effets divers et diversement combinés du climat, de la nourriture et du traitement, dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques, et même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaulcs. On a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étoient d'une espèce différente de celle des bœufs communs : mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse : ainsi cette variété semble être dans la Nature même; elle paroît provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux que quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommoit *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommoit *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connoissoient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *vrochs* ils ont fait *vrus*, et de

visen, *bison*; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage décrit par Aristote sous le nom de *bonasus* pouvoit être l'un ou l'autre de ces bœufs dont ils venoient de latiniser et de greciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison, est la longueur du poil: le cou, les épaules, le dessous de la gorge, dans le bison, sont couverts de poils très-longs; au lieu que dans l'aurochs toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crépu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse, et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens, les lapins, etc. Ainsi ni la bosse, ni la différence dans la longueur et la quantité du poil, ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes: ils n'ont pas fait attention que, dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction et même le nombre des cornes, varient si fort, qu'il seroit impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la Nature. On voit des va-

ches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaisées, presque pendantes; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevés. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, etc. Ces parties extérieures, et, pour ainsi dire, accessoires au corps de ces animaux, sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques. Cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne doit donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces : cependant c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces; et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du bonasus, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le bonasus de tous les autres bœufs, et en ont fait une espèce particulière, à la seule inspection des cornes, et sans en avoir jamais vu l'individu. Au reste, nous citons sur cette variation des cornes dans le bétail domestique, les vaches et les brebis, plutôt que les taureaux et les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que partout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration

semble ne faire tort qu'à l'individu, et ne paroît pas devoir influencer sur l'espèce; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la Nature, et l'affoiblit de l'autre : un seul mâle condamné à trente ou quarante femelles ne peut que s'épuiser sans les satisfaire; et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus foible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès-lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines; l'ardeur de la mère étant, au moment de la conception, plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père. C'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve et réalise sa supériorité en produisant en effet plus de mâles que de femelles. Il est vrai que dans les animaux domestiques on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération. Les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et rigoureuses; mais, à force de tirer des copies de ce seul et même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la Nature dans toute sa perfection : la race doit par consé-

quent s'affoiblir, se rapetisser, dégénérer; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles. D'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions, leur sont enlevés; il ne reste rien de piquant dans leurs amours; elles souffrent de leurs feux; elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se seroit fait préférer. De ces tristes amours, de ces accouplements sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides, qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la Nature n'a pu propager dans chaque espèce qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et surtout la liberté du choix, et même le hasard des rencontres. On sait, par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toujours les plus belles; on ne devroit donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce, ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans

cette pratique leur commodité aux autres avantages ; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la Nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement : les mâles représentent la gloire de l'espèce ; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis ; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendroit moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même, dans ces esclaves du dernier ordre, supprimer toutes les têtes qui pouvoient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui seule a pu produire plus de variétés que toutes les autres réunies ; c'est le transport que l'homme a fait dans tous les temps de ces animaux de climats en climats. Les bœufs, les brebis et les chèvres ont été portés et se trouvent partout ; partout aussi ces espèces ont subi les influences du climat, partout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre ; de sorte que rien n'est plus difficile que de reconnoître dans ce grand nombre de variétés celles qui s'éloignent le moins du type de la Nature : je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai

avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit, 1^o que l'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de buffle, n'étoit pas connu des anciens Grecs ni des Romains. Cela est évident, puisque aucun de leurs auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait, par les annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle, l'an 595.¹

2^o. Le buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique. Ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de Perse,² du Mogol,³ de Bengale,⁴ de l'Égypte,⁵ de Guinée,⁶ et du cap de Bonne-Espérance;⁷ on verra que dans tous ces pays cet animal est le même, et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3^o. Le bubalus des Grecs et des Latins n'est point

¹ Voyage de Misson; La Haye, 1757, tom. III, pag. 54.

² Voyage de Tavernier, tom. I, pag. 41 et 298.

³ Relation de Thévenot, pag. 11.

⁴ Voyage de l'Huillier; Rotterdam, 1726, pag. 50.

⁵ Description de l'Égypte, par Maillet, t. II, p. 121.

⁶ Voyage de Bosman, pag. 25.

⁷ Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. III, pag. 25.

le buffle ni le bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie ont décrit sous le nom de vache de Barbarie. Voici mes preuves. Aristote met le bubalus avec les cerfs et les daims,¹ et point du tout avec les bœufs² : ailleurs il le cite avec les chevreaux, et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline, en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le bubalus est un animal d'Afrique, qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf.³ Le bubalus est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conséquent a de la légèreté, et tient par la figure de celle de la vache et de celle du cerf : tous ces caractères, dont aucun ne convient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fon-

¹ *Genus id fibrarum cervi, damæ, bubali sanguini deest.* (Arist., *Hist. Anim.*, lib. III, cap. 6.)

Bubalis etiam capreisque interdum cornua inutilia sunt : nam etsi contra nonnulla resistant et cornibus se defendant, tamen feroces pugnacesque belluas fugiunt. (Idem, *De Part. anim.*, lib. III, cap. 2.)

³ *Germania gignit insignia boum ferorum genera, jabatos bisontes, excellentique vi et velocitate uros quibus imperitum vulgus bubalorum nomen imposuit; cum id gignat Africa; vituli potius cervive quâdam similitudine.* (Plinii, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 15.)

tana envoya la figure à Aldrovande,¹ et dont MM. de l'Académie ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache de Barbarie*;² et ils ont pensé, comme moi, que c'étoit le bubalus des anciens.³ Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du bubalus; il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle; aussi Belon est le seul de tous les naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le bubalus des anciens.

4°. *Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.* Nous le prouverons aisément, en renvoyant seulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-mêmes; nous l'avons vu vivant: son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, qu'on l'appelloit *zébu*, qu'il étoit domestique, et qu'on s'en servoit pour monture. C'est en effet un animal très-doux, et même fort caressant, d'une figure agréable, quoique massive et un peu trop carrée: ce-

¹ Cette figure est gravée, pag. 565. (Aldrov., *De Quad. bisutcis.*)

² *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie II, pag. 24 et suiv.)

³ Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubal des anciens que le petit bœuf d'Afrique que Belon décrit. (*Ibidem*, pag. 26.)

pendant il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juste qu'en disant que si l'on regardoit un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée seroit celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous¹ la descrip-

¹ Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon. Il a la croupe plus ronde et plus pleine que les bœufs ordinaires; il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien, et fait des caresses à tout le monde : c'est un très-joli animal, qui paroît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, et qu'il étoit âgé de vingt et un mois. Il étoit de couleur blanche, mêlée de jaune et d'un peu de rouge; les pieds étoient tout blancs; le poil sur l'épine du dos étoit couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied; la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avoit sur la croupe une petite raie blanche, dont les poils étoient hérissés et relevés en haut; il n'avoit point de crinière, et le poil du toupet étoit très-petit, le poil du corps fort ras. Il avoit cinq pieds sept pouces de longueur, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cinq pieds un pouce de circonférence, prise derrière les jambes de devant; cinq pieds dix pouces au milieu du corps sur le nombril, et cinq pieds un pouce au-dessus des jambes de derrière. La tête avoit deux pieds dix pouces de circonférence, prise devant les cornes; le museau un pied trois pouces de circonférence, prise derrière les naseaux; la fente de la gueule fermée n'étoit que de onze pouces; les naseaux avoient deux pouces de longueur et un pouce de largeur; il y avoit dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil. Les yeux étoient éloignés l'un de

tion que j'ai faite de cet animal, lorsque je le vis en 1752 : elle s'accorde très-bien avec la figure et

l'autre de six ponceés en suivant la courbure de la tête^e, et en ligne droite de cinq ponceés ; l'œil avoit deux ponceés et demi de longueur d'un angle à l'autre ; l'angle postérieur de l'œil étoit éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre ponceés. Les oreilles étoient situées derrière et un peu à côté des cornes ; elles avoient six ponceés dix lignes de longueur prise par derrière, neuf ponceés trois lignes de circonférence à la racine, et quatre ponceés quatre lignes de largeur à la base, en suivant la courbure. Il y avoit quatre ponceés trois lignes de distance entre les deux cornes ; elles avoient un pied deux ponceés de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un ponceé et demi à six lignes de distance de leur extrémité : elles étoient de couleur de corne ordinaire, et noires vers le bout ; il y avoit un pied sept ponceés de distance entre les deux extrémités des cornes. La distance entre les oreilles et les cornes étoit de deux ponceés deux lignes ; la longueur de la tête, depuis le bout du muscau jusqu'à l'épaule, étoit de deux pieds quatre ponceés six lignes. Le fanon pendoit de trois ponceés et demi au milieu du cou, et seulement d'un ponceé trois lignes sous le sternum ; le cou avoit trois pieds neuf ponceés de circonférence, prise précisément devant la bosse ou loupe, qui étoit exactement sur les épaules au défaut du cou, à un pied un ponceé de distance des cornes : cette bosse étoit de chair en entier ; elle avoit un pied de longueur mesurée en droite ligne, sept ponceés de hauteur perpendiculaire et six ponceés d'épaisseur ; le poil qui couvroit le dessus de cette bosse étoit noirâtre, et d'un ponceé et demi de longueur. Les jambes de devant avoient quatre ponceés neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'à un poignet ; le coude a un pied six ponceés de circonférence ; le bras, onze ponceés de circonférence ; le canon avoit huit ponceés de longueur et cinq ponceés quatre lignes de circonférence

la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi, afin qu'on puisse les comparer.

à l'endroit le plus mince, la corne deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot un pouce : la jambe de derrière avoit un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit; le jarret, quatre pouces trois lignes de largeur; le canon, un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur. La queue avoit deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchoient à terre : les plus longs poils de la queue avoient un pied trois pouces; la queue, huit pouces de circonférence à la base. Les bourses étoient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas-ventre; les testicules n'étoient pas encore descendus dans les bourses, qui cependant pendoient de deux pouces et demi; il y avoit quatre mamelles situées comme celles du taureau : la verge étoit d'un pied de longueur, depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

1 « C'est un moult beau petit bœuf, trappe et ramassé, »
 « gras, poli, de petit corsage, bien formé..... Il étoit déjà »
 « vieil, étant de plus petite corpulence que n'est un cerf, »
 « mais plus trappe et plus épais qu'un chevreuil, si bien »
 « troussé et compassé de tous ses membres, qu'il en étoit »
 « fort plaisant à la vue..... Ses pieds semblent à ceux d'un »
 « bœuf; aussi a-t-il les jambes trappes et courtes. Son col »
 « est gros et court, ayant quelque petit fœnon qu'on nom- »
 « me en latin *patearia*; il a la tête du bœuf, sur laquelle »
 « ses cornes sont élevées dessus un os sur le sommet de la »
 « tête, noires et beaucoup cochées comme celles d'une ga- »
 « zelle, et compassées en manière de croissant..... Il porte »
 « les oreilles de vache; ses épaules sont quelque peu élevées »
 « et bien fournies; sa queue lui pend jusqu'au pli des jar- »
 « rets, étant garnie de poils noirs; il étoit comme un bœuf,

Prosper Alpin, qui a donné une notice et une figure de cet animal, dit qu'il se trouve en Égypte.¹ Sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil : le zébu de Belon étoit fauve sous le ventre et brun sur le dos, avec les cornes noires; celui de Prosper Alpin étoit roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire; le nôtre étoit d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée : le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avoit été communiqué par Hans Sloane;² la bosse est trop grosse, et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune dont les cornes é-

» mais non pas si haut.... Nous en avons ci-mis la figure. »

Belon ajoute que ce petit bœuf avoit été apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Asie), et qu'il se trouve aussi en Afrique. (*Observations de Belon*, feuillet 118 verso, et 119 recto et verso.)

¹ Prosp. Alpin., *Hist. nat. Ægypt.*, pag. 255.

Nat. Hist. of Birds, by George Edwards, pag. 200.

toient encore naissantes : il venoit des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs, comme nous nous servons des chevaux. Il est clair, par toutes ces indications, et aussi par la variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages, et ces faits seront confirmés par le témoignage des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

5°. *Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins.* Cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur. Gesner, qui étoit aussi savant littérateur que bon naturaliste, et qui pensoit, comme moi, que le bonasus pourroit bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du bonasus, et il a en même temps

¹ Il faut ici comparer ce qu'Aristote dit du bonasus (*Hist. anim.*, lib. ix, cap. 45), avec ce qu'il en dit ailleurs (*lib. de Mirabilibus*), et aussi les passages particuliers (*Hist. Anim.*, lib. ii, cap. 1 et 16), et se donner la peine de lire la dissertation de Gesner à ce sujet. (*Hist. Quadrup.*, pag. 151 et suiv.)

corrige plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen : en me servant de ses lumières, et en supprimant des notices d'Aristote ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé, et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisoient à ce qui suit. Le bonasus est un bœuf sauvage de Pénonie : il est au moins aussi grand qu'un taurcau domestique, et de la même forme : mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval. Il a la voix du bœuf les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoique au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les pieds; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères, qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le bonasus approche du bison. Tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes : mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce. Nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenoient d'un bœuf bossu d'Afrique, et nous prouverons tout à l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre cho-

se que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le bonasus pour un bœuf de Péonie : et Pausanias, en parlant des taureaux de Péonie, dit, en deux endroits différents, que ces taureaux sont des bisons ;¹ il dit même expressément que les taureaux de Péonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome, avoient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin Jules César, Pline, Pausanias, Solin, etc., ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité l'aurochs et le bison, et n'ont rien dit du bonasus. Il faudroit donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles l'espèce du bonasus se seroit perdue, si l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms *bonasus* et *bison* n'indiquent que le même animal.

6°. *Les bisons d'Amérique pourroient bien venir originellement des bisons d'Europe.* Nous avons déjà jeté les fondements de cette opinion dans notre Discours sur les animaux des deux continents.² Ce sont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairés ; il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et vaches de l'Euro-

¹ Pausan. *in Beoticis et Phocicis.*

² Voyez les articles *des animaux de l'ancien continent, et des animaux communs aux deux continents*, t. XIV de cet ouvrage, pag. 99 et 144.

pe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'étendre cette même origine au bison d'Amérique? Rien ne s'oppose à cette supposition : tout semble, au contraire, concourir à la prouver. Les bisons paroissent être originaires des pays froids et tempérés; leur nom est tiré de la langue des Germains; les anciens ont dit qu'ils se trouvoient dans la partie de la Germanie, voisine de la Scythie;¹ actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse : ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir, comme les autres animaux qui sont communs aux deux continents. La seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits : mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce; car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits, et cela

¹ *Paucissima Scythia gignit animalia, inopiâ fructus, pauca contermina illi Germania, insignia tamen boum ferorum genera, jubatos bisentes.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 15.)

sans aucune exception : d'ailleurs tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder non-seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race.¹

7°. *L'urus ou l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.* Ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle

¹ Comme j'étois sur le point de donner cet article à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un *Voyage en Pensylvanie*, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avois pensé d'avance sur le bison d'Amérique. « Plusieurs personnes considérables ont élevé des petits des bœufs et vaches sauvages qui se trouvent dans la Caroline et dans les autres pays aussi méridionaux que la Pensylvanie. Ces petits bœufs sauvages se sont apprivoisés; il leur restoit cependant assez de férocité pour percer toutes les haies qui s'opposoient à leur passage : ils ont tant de force dans la tête, qu'ils renversoient les palissades de leur parc, pour aller faire ensuite toutes sortes de ravages dans les champs semés; et quand ils avoient ouvert le chemin, tout le troupeau des vaches domestiques les suivoit; ils s'accouplioient ensemble, et cela a formé une autre espèce. » (*Voyage de M. Pierre Kalm, professeur à Abo, et membre de l'Académie des Sciences de Suède, dans l'Amérique septentrionale; Gottingue, 1757, pag. 350.*)

de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis longtemps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord: On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère;¹ et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques: ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8°. *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique.* La bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes, sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs: mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent, dans tous les animaux, de la nature du climat; et nous avons remarqué que dans les bœufs, chèvres et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant. Ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes; et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison

¹ *Epist. Ant. Schmebergenis ad Gesnerum. (Histor. Quadr., pag. 141 et 142.)*

ou bœuf bossu d'Europe. Il y a, dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différents climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans l'état de Nature: le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs. Ces races se sont soutenues, soit dans l'état libre et sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre : tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison. Pour donner une idée juste de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande¹ sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandais ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemark,² qui s'engraissent prodigieu-

¹ *Ilandi domestica animalia habent vaccas, sed multæ sunt mutilæ cornibus.* (Dithmar Blesken Island., *Lugd. Bat.*, 1607, pag. 49.)

² Vers le mois de février, on amène une infinité de vaches maigres de Danemark, que les paysans de Hollande

sement dans leurs prairies, et qui donnent beaucoup de lait : ces vaches de Danemark sont plus grandes que les nôtres. Les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellents, passent pour être les plus gros de l'Europe : ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux. Du mauvais foin, des feuilles, sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver ; et au printemps, lorsqu'ils auroient besoin de se refaire, on les exclut des prairies : ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver ; car on ne leur donne alors presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des distances éloi-

achètent pour mettre dans leurs prairies : elles sont beaucoup plus grandes que celles que nous avons en France ; elles rendent communément chacune dix-huit à vingt pintes de lait par jour, pinte de Paris. (*Voyage historique de l'Europe* ; Paris, 1693, tom. V, pag. 77.)

Les pâturages de l'Ukraine sont si excellents, que le bétail y surpasse en grandeur celui de toute l'Europe : pour pouvoir porter la main sur le milieu du dos d'un bœuf, il faut être d'une taille au-dessus de la médiocre. (*Relation de la Grande-Tartarie* ; Amsterdam, 1737, pag. 227.)

gnées et sur les terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent. Enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies : mais elles sont dépouillées, elles sont encore brûlantes de la faux; et comme les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps, et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris : c'est la seule cause qui les rend foibles, chétifs et de petite stature, car en Espagne, et dans quelques cantons de nos provinces de France où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie¹ et dans la plupart des provinces de

¹ Aux royaumes de Tunis et d'Alger, les bœufs et les vaches, généralement parlant, ne sont pas aussi grands et sont moins gros que les nôtres (en Angleterre); les plus gros, après être bien engraisés, pèsent rarement au-dessus de cinq ou six cents livres; les vaches n'ont que très-peu de lait, et ont encore le défaut de le perdre en perdant leur veau. (*Voyage de Shaw*, tom. I, pag. 313.)

Boves domestici quotquot in Africa montibus nascuntur adeò sunt exigui, ut aliis collati, vituli biennes appareant: monticolæ tamen illos aratro exercentes tum robustos, tum laboris patientes asserunt. (Leon. Afric., *Africa Descript.*, tom. II, pag. 753.)

Les vaches de Guinée sont sèches et maigres..... Le lait qu'on en tire est si peu abondant et si peu gras, qu'à peine vingt et trente vaches en pouvoient fournir la table du général : ces vaches sont extrêmement petites et légères (de poids); il faut que ce soit une des meilleures, quand dans

l'Afrique où les terrains sont secs et les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse,¹ de la basse Éthiopie² et de la grande Tartarie,³ tandis que dans les mêmes pays, à d'assez petites distances, comme en Calmouquie,⁴ dans la haute Éthiopie⁵ et en Abyssinie,⁶ les bœufs sont

sa parfaite croissance elle pèse deux cent cinquante livres, quoiqu'à proportion de sa grandeur elle dût peser la moitié plus. (*Voyage de Bosman*, pag. 236.)

Les peuples de Caramanie, à quelque distance du golfe Persique, ont quelques chèvres et vaches; mais leurs bêtes à cornes ne sont pas plus fortes que les veaux ou les taureaux d'un an en Espagne, et ont des cornes de moins d'un pied de long. (*Ambassade de Silva Figueroa*; Paris, 1667, pag. 62.)

² Dans la province de Guber, en Éthiopie, on nourrit quantité de gros et de menu bétail, mais les vaches n'y sont pas plus grosses que les génisses. (*L'Afrique de Marmol*, tom. III, pag. 66.)

³ A Krasnoïarsk, les Tartares ont des bêtes à cornes; mais une vache en Russic donne vingt fois plus de lait qu'une vache de ces cantons. (*Voyage de Gmelin au Kamtschatka*; traduction communiquée par M. de l'Isle.)

⁴ Les bœufs des provinces que les Tartares Calmoucks occupent, sont encore plus grands que ceux de l'Ukraine, et les plus hauts qu'on connoisse jusqu'à présent. (*Relation de la Grande-Tartarie*, pag. 228.)

⁵ Dans le pays de la haute Éthiopie, les vaches sont grandes comme des chameaux, et sans cornes. (*L'Afrique de Marmol*, tom. III, pag. 157.)

⁶ Les richesses des Abyssins consistent principalement

d'une prodigieuse grosseur. Cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat : dans le Nord, dans les régions tempérées et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées; elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du Midi : au contraire, la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales. Dans le continent entier des grandes Indes,

en vaches... Les cornes des bœufs sont si grandes qu'elles tiennent plus de vingt pintes; aussi les Abyssins en font-ils leurs cruches et leurs bouteilles. (*Voyage d'Abyssinie, du P. Lobo; Amsterdam, 1728, tom. I, pag. 57.*)

Les bœufs qui tirent les carrosses dans Surate sont blancs, de belle taille, avec deux bosses, et de même que de certains chameaux, courent et galopent comme des chevaux, avec de belles housses, de belles parures et quantité de sonnettes au cou, de sorte que quand ils courent, ou qu'ils galopent par les rues, ils se font entendre de loin; je puis dire que c'est quelque chose de plaisant et de très-agréable à voir. On ne se sert pas seulement de ces carrosses pour se promener dans les villes de l'Inde; mais encore à la campagne, et pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre. (*Voyage de Pietro della Valle, t. VI, p. 273.*)

Les voitures du Mogol, qui sont des espèces de carrosses à deux roues, sont aussi tirées par des bœufs, qui, quoique naturellement pesants et lents dans leur marche,

dans les îles des mers orientales et méridionales,¹

acquièrent cependant par l'habitude et par un long exercice une grande facilité à traîner ces voitures, de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui pussent avancer autant qu'eux. La plupart de ces bœufs sont fort grands et ont une grosse pièce de chair qui s'élève de hauteur de six pouces entre leurs épaules. (*Voyage de Jean Ovington; Paris, 1725, tom. I, pag. 258.*)

Les bœufs de Perse sont comme les nôtres, excepté vers les frontières de l'Inde, où ils ont la bosse ou loupe sur le dos; on mange peu de bœuf en tout le pays. On ne l'élève que pour la charge ou pour le labourage; on ferre ceux dont on se sert à la charge, à cause des montagnes pierreuses où ils passent. (*Voyage de Chardin, t. II, p. 28.*)

Les bœufs de Bengale ont une espèce de bosse sur le dos; nous les trouvâmes aussi gras et d'aussi bon goût qu'il y en ait dans aucun pays; les plus grands et les meilleurs ne se vendent que deux rixdales. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tom. III, pag. 270.*)

Les bœufs de Guzarate sont faits comme les nôtres, sinon qu'ils ont une grosse bosse entre les épaules. (*Voyage de Mandelsto, tom. II, pag. 234.*)

¹ L'île de Madagascar nourrit un nombre infini de bœufs, biens différents de ceux de l'Europe, ayant tous sur le dos une certaine bosse de graisse en forme de loupe; ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'elle nourrissoit des chameaux. Il y a de trois sortes de bœufs: savoir, ceux qui ont des cornes, ceux qui ont les cornes pendantes et attachées à la peau, et ceux qui n'en ont point, et qui n'ont pas même de disposition à en avoir jamais; car au milieu du front, ils ont une petite éminence d'os couverte de peau: ils ne laissent pas de se battre bien contre les autres taureaux en choquant de leur tête contre leur ventre; ils courent tous comme des cerfs, et sont plus hauts de jambes que ceux de l'Europe. (*Voyage de Flaccourt, pag. 5.*)

dans toute l'Afrique,¹ depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance,² on ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bossc; et il paroît même que cette race, qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre. Ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à sup-

Leurs bœufs dans l'île de Johanna près la côte de Mossambique, diffèrent des nôtres, en ce qu'ils ont une croissance charnue entre le cou et le dos; ce morceau de chair est préférable à la langue, et d'aussi bon goût que la moelle. (*Voyage de Jean-Henri Grosse*; Londres, 1758, pag. 42.)

¹ Les bœufs de l'Aguada-Sanbras sont aussi plus grands que les bœufs d'Espagne, ils ont des bosses; on en vit qui n'avoient point de cornes, et qui n'en avoient jamais eu. (*Premier voyage des Hollandais aux Indes orientales*, tom. I, pag. 218.)

Les Maures ont des troupeaux nombreux sur le bord du Niger..... Les bœufs étoient la plupart beaucoup plus gros et plus hauts sur jambes que ceux d'Europe; ils se faisoient remarquer par une loupe de chair qui s'élevoit de plus d'un pied sur le garrot entre les deux épaules: ce morceau est un manger délicieux. (*Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pag. 57.)

² Les bœufs sont de trois espèces au cap de Bonne-Espérance, tous grands et fort vites à la course; les uns ont une bosse sur le dos, les autres ont la corne extrêmement pendante, et les autres l'ont fort relevée et fort belle comme en Angleterre aux environs de Londres. (*Voyage de François le Guat*, tom. II, pag. 147.)

pléer au service du cheval,¹ et en même temps ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos

¹ Comme les bœufs ne sont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en servent pour faire des voyages, et qui les montent comme on fait les chevaux. L'allure pour l'ordinaire en est douce; on ne leur donne, au lieu de mors, qu'une cordclette en deux, passée par le tendon des nariues, et on renverse par-dessus la tête du bœuf un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride qui est arrêtée par la bosse qu'il a sur le devant du dos, ce que nos bœufs n'ont pas. On lui met une selle comme à un cheval; et pour peu qu'on l'excite à marcher, il va fort vite; il s'en trouve qui courent aussi fort que de bons chevaux. On use de ces bêtes généralement par toutes les Indes, et on n'en attelle point d'autres aux charrettes, aux carrosses et aux charriots qu'on fait traîner par autant de bœufs que la charge est pesante; on attelle ces animaux avec un long joug qui est au bout du timon et qu'on pose sur le cou des deux bœufs, et le cocher tient à la main le cordon où sont attachées les cordelettes qui traversent les nariues. (*Relation de Thévenot*, tom. III, pag. 151.)

Ce prince indien étoit assis, lui deuxième, sur un charriot qui étoit traîné par deux bœufs blancs, qui avoient le cou fort court et une bosse entre les deux épaules; mais ils étoient au reste aussi vites et aussi adroits que nos chevaux. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 458.)

Les deux bœufs qui étoient attelés à mon carrosse me coûtèrent bien près de six cents roupies. Il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces bœufs qui sont forts, et qui font des voyages de soixante journées, à douze ou quinze lieues par jour, et toujours au trot. Quand ils ont fait la moitié de la journée, on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de la grosseur de nos pains d'un sou, faites de farine de froment, pétrie avec du beur-

bœufs; ils ont plus d'intelligence et de docilité, plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande, qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveu-

re et du sucre noir; et le soir ils ont leur ordinaire de pois chiches concassés, et trempés une demi-heure dans l'eau. (*Voyage de Tavernier*, pag. 36.)

Il y a tel de ces bœufs qui suivroit des chevaux au grand trot; les plus petits sont les plus légers; ce sont les Gentils et surtout les Bauianes et marchands de Surate qui se servent de ces bœufs pour tirer des voitures. Il est singulier que malgré leur vénération pour ces animaux ils ne fassent point de scrupule de les employer à ce service. (*Voyage de Grosse*, pag. 253.)

¹ Au pays de Camandu, en Persc, il y a de grands bœufs qui sont totalement blancs, ayant en la tête petites cornes, qui ne sont point aiguës, et sur le dos ont une bosse comme les chameaux; au moyen de quoi sont si forts que commodément on leur peut faire porter de gros et pesants fardeaux; et quand on leur met le bât et la charge sur le dos, ils fléchissent et courbent les genoux comme le chameau, et après étant chargés se relèvent, et en cette manière sont appris par les hommes du pays. (*Description de l'Inde*, par Marc-Paul, liv. 1, chap. 22.)

Les laboureurs en Europe piquent leurs bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer; ceux de Bengale ne font simplement que leur tordre la queue. Ces animaux sont très-dociles : ils sont instruits à se coucher et à se relever pour prendre et déposer leur charge. (*Lettres édifiantes*, 9^e recueil, pag. 422.)

gle respect.¹ Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révérend : de l'objet de leur vénération ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes. Les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie. Il y en a qui sont dépourvus de cornes; il y en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaisées qu'elles sont presque pendantes. Il paroît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en

¹ Près de la reine ne sont que de grandes dames, et on lui pare les pavés ou planches, et les parois et chemins par où elle doit passer, avec cette fiente de vache, que j'ai déjà dit : sur quoi je ne veux oublier de dire en passant et par occasion le grand honneur que ces peuples rendent à ces vaches, pour vilaines, crasseuses et toutes couvertes de boues qu'elles soient; car on les laisse entrer dans le palais du roi et partout où leur chemin s'adonne, sans qu'on leur refuse jamais le passage; ainsi le roi même, et tous les plus grands seigneurs, leur font place avec autant d'honneur, de révérence et de respect qu'il est possible, et en font autant aux taureaux et bœufs. (*Voyage de Fr. Pyrard*, tom. I, pag. 449.)

² Tout le bétail d'Italie est gris ou blanc. (*Voyage de Burnet*; Rotterdam, 1687, partie II, pag. 12.)

Tous les bœufs des Indes, et surtout ceux de Guzarate et de Cambaïe, sont généralement blancs comme ceux de Milan. (*Voyage de Grosse*, pag. 253.)

deux races secondaires, l'une très-grande, et l'autre très-petite; et cette dernière est celle du zébu. Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats,¹ et toutes deux sont également douces et faciles à conduire; toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos: cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules; ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf. Les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres;² sur d'autres elles sont bien plus

¹ Les bœufs des Indes sont de diverses tailles; il y en a de grands, de petits et de moyens: mais tous pour l'ordinaire sont d'un grand travail; et il y en a qui font jusqu'à quinze lieues par jour. Il y en a d'une espèce qui ont près de six pieds de haut, mais ils sont rares; et l'on en a d'une contraire espèce, qu'on appelle *nains*, parce qu'ils n'ont pas trois pieds de haut. Ceux-ci ont comme les autres une bosse sur le dos; ils courent fort vite, et ils servent à traîner de petites charrettes. Il y a des bœufs blancs qui sont extrêmement chers, et j'en ai vu deux à des Hollandais qui leur coûtèrent chacun deux cents écus: véritablement ils étoient beaux, bous et forts, et leur charriot qui en étoit attelé avoit grande mine. Quand les gens de qualité ont de beaux bœufs, ils prennent grand soin de les conserver; ils leur font garnir les bouts des cornes d'étuis de cuivre; on leur donne des couvertures comme à des chevaux; on les étrille tous les jours avec exactitude, et on les nourrit de même. (*Relation d'un Voyage*, par Thévenot, tom. III, pag. 252.)

² Il y a des bœufs à Madagascar, dont la loupe pèse trente,

petites.¹ Quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur; nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds et demi de longueur, et de sept pouces de diamètre à la base. Plusieurs voyageurs assurent en avoir vu dont la capacité étoit asscz grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique on ne connoît point l'usage de la castration du gros bétail;² et on le pratique peu dans les Indes.³ Lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas, à beaucoup près, autant que nous. Comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connoît guère le fromage et le beurre,

quarante, cinquante et jusqu'à soixante livres. (*Voyage à Madagascar*, par de V.; Paris, 1722, pag. 245.)

¹ Les bœufs ont une grosse bosse pointue sur le dos proche du cou, et les uns l'ont plus grosse que les autres. (*Relation de Thévenot*, tom. II, pag. 223.)

² On ne voit sur la côte de Guinée que des taureaux et des vaches; car les Nègres ne s'entendent point à tailler les taureaux pour en faire des bœufs. (*Voyage de Bosman*, pag. 236.)

³ Lorsque les Indiens chârent les taureaux, ce n'est point par incision..... : c'est par une compression de ligatures qui interceptent la nourriture portée dans ces parties. (*Voyage de Grosse*, pag. 253.)

et que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes. D'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages dont on prend les petits; ils s'appriivoisent d'eux-mêmes, et se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques : ils deviennent si dociles, qu'on les conduit plus aisément que des chevaux; il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir : on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre,¹ on leur donne une nourriture abondante et choisie. Ces animaux élevés ainsi paroissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connoissent que par nos mauvais traitements : l'aiguillon, le bâton, la disette, les rendent stupides, récalcitrants et foibles. En tout, comme l'on voit,

¹ Comme il y a beaucoup de chemins dans la province d'Asmer (aux Indes) qui sont fort pierreux, on ferre les bœufs quand ils ont à passer par ces lieux-là pour un long voyage; on les fait tomber à terre par le moyen d'une corde attachée aux deux pieds, et sitôt qu'ils y sont, on leur lie les quatre pieds ensemble, qu'on leur met sur une machine faite de deux bâtons en croix : en même temps on prend deux petits fers minces et légers qu'on applique à chaque pied; chaque fer n'en couvre que la moitié, et on l'y attache avec trois clous longs de plus d'un pouce, que l'on rive à côté sur la corne, ainsi qu'à nos chevaux. (*Relation de Thévenot*, tom. III, pag. 150.)

nous ne savons pas assez que, pour nos propres intérêts, il faudroit mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle : le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots, sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table. L'homme, par cette communauté, s'avilit moins que la bête ne s'élève et ne s'humanise : elle devient affectionnée, sensible, intelligente; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus, car comme sa nature s'est élevée par la douceur de l'éducation et par la continuité des attentions, elle devient capable de choses presque humaines. Les Hottentots élèvent des bœufs pour la guerre,¹

¹ Les Hottentots ont des bœufs dont ils se servent avec succès dans les combats; ils les appellent *backeleys*, du mot *backeley*, qui en leur langue signifie la guerre. Chaque armée est toujours fournie d'un bon troupeau de ces bœufs, qui se laissent gouverner sans peine, et que le chef a soin de lâcher à propos. Dès qu'ils sont abandonnés, ils se jettent avec impétuosité sur l'armée ennemie, ils frappent des cornes, ils ruent, ils renversent, éventrent et fouillent aux pieds avec une férocité affreuse tout ce qui se présente; de sorte que si on n'est pas prompt à les détourner, ils se précipitent avec furie dans les rangs, y mettent le

et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphants; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux, à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces;¹ ils leur apprennent à connoître l'ami et

désordre, la confusion, et préparent ainsi à leurs maîtres une victoire facile; la manière dont ces animaux sont dressés et disciplinés, fait sans contredit beaucoup d'honneur au génie et à l'habileté de ces peuples. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. I, pag. 160.)

¹ Ces backeleys leur sont encore d'un grand usage pour garder leurs troupeaux : lorsqu'ils sont au pâturage, au moindre signe de leur conducteur, ils vont ramener les bestiaux qui s'écartent, et les tiennent rassemblés; ils courent aussi sur les étrangers avec furie, ce qui fait qu'ils sont d'un grand secours contre les buschies ou voleurs, qui en veulent aux troupeaux. Chaque kraal a au moins une demi-douzaine de ces backeleys, qui sont choisis entre les bœufs les plus fiers; lorsqu'il y en a un qui meurt ou qui ne peut plus servir, à cause de son grand âge, le propriétaire le tue, et on choisit parmi le troupeau un bœuf pour lui succéder; on s'en rapporte au choix d'un des vieillards du kraal, qu'on croit plus capable de discerner celui qui pourra plus facilement être instruit; on associe ce bœuf novice avec un vieux routier, et on lui apprend à suivre ce compagnon, soit par les coups, soit par d'autres moyens. Pendant la nuit on les lie ensemble par les cornes, et on les tient même ainsi attachés pendant une partie du jour, jusqu'à ce que le jeune bœuf soit parfaitement instruit, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit devenu un garde-troupeau vigilant. Ces gardes-troupeaux connoissent tous les habitants du kraal, hommes, femmes et enfants, et témoignent pour toutes ces personnes le même respect qu'un chien a pour tous ceux qui demeurent dans la maison de

l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes : pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même ?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels ils se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc. : au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde, et l'Europe entière, en y comprenant même les îles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse, qui tirent leur origine de

son maître. Il n'y a donc point d'habitant qui ne puisse en toute sûreté approcher des troupeaux : jamais les bœuques ne leur font le moindre mal. Mais si un étranger, et en particulier un Européen, s'avisait de prendre la même liberté sans être accompagné de quelque Hottentot, il risquerait beaucoup ; ces gardes-troupeaux qui paissent pour l'ordinaire à l'entour viendraient bientôt sur lui au galop : alors si l'étranger n'est pas à portée d'être entendu des bergers, ou qu'il n'ait pas d'armes à feu, ou de bonnes jambes, ou un arbre sur lequel il puisse grimper, il est mort sans ressource : en vain il auroit recours aux bâtons ou aux pierres, un bœuque ne s'épouvante pas pour de si foibles armes. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, partie 1, chap. 20, pag. 307.)

¹ Les bœufs de Tercère sont les plus grands et les plus beaux de toute l'Europe ; ils ont des cornes prodigieuse-

l'aurochs; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques, le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes; il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Au Malabar, au Canara, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse : en Afrique et dans l'Arabie-Pétrée, où les terrains sont secs, on

ment grandes; ils sont si doux et si privés, que quand, entre mille qui seroient ensemble, un maître viendrait appeler le sien par son nom (car ils ont chacun leur nom particulier, ainsi que nos chiens), le bœuf ne manqueroit pas d'aller à lui. (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. I, pag. 490; *Voyage de Mandelslo*, tom. I, pag. 578.)

Dans les montagnes du Malabar et de Canara, il se trouve des bœufs sauvages si grands qu'ils approchent de la taille de l'éléphant; tandis que les bœufs domestiques du même pays sont petits, maigres, et ne vivent pas longtemps. (*Voyage du P. Vincent-Marie*, chap. 12, traduction de M. le marquis de Montmirail.)

J'ai vu à Mascate, ville de l'Arabie-Pétrée, une autre espèce de bœuf de montagne, d'un poil lustré et blanc comme celui de l'hermine, si bien fait de corps qu'il ressembloit plutôt à un cerf qu'à un bœuf : seulement ses jambes étoient plus courtes, cependant fines et agiles pour la course; le cou plus court, la tête et la queue comme celles du bœuf, mais mieux formées, avec deux cornes noi-

trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés. Ces bœufs se sont multipliés, et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles. L'espèce en étoit absolument inconnue dans l'Amérique méridionale; mais dans toute la partie septentrionale, jusqu'à la Floride, la Louisiane, et même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité. Ces bisons, qui habitoient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse, et des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce Nouveau-Monde; et selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes : leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine.¹ On ne peut guère

res, dures, droites, fines, et longues d'environ trois ou quatre palmes, garnies de nœuds qui avoient l'air d'être tournés ou faits à vis. (*Voyage du P. Vincent-Marie*, ch. 12, traduction de M. le marquis de Montmirail.)

¹ Les bœufs sauvages de la Louisiane, au lieu de poil comme en ont nos bœufs en France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie et toute frisée, et ils en ont plus en hiver qu'en été; les habitants en font un très-grand

se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien : ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps, les jambes et la queue courtes; et si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès,¹ Fernandès,² et tous les autres historiens et voyageurs du Nouveau-Monde,³ avec ce que les naturalistes anciens et modernes⁴ ont é-

usage. Ils portent vers les épaules une bosse assez élevée et ont des cornes très-belles qui servent aux chasseurs à faire des fournements pour mettre leur poudre à tirer. Entre leurs cornes et vers le sommet de la tête, ils ont une touffe de laine si épaisse, qu'une balle de pistolet tirée à bout touchant ne peut la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté. La chair de ces bœufs sauvages est excellente, ainsi que celle de vache et de veau, elle a un goût et un jus exquis. (*Mémoire sur la Louisiane*, par M. Dumont : Paris, 1753, pag. 75.)

¹ Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 587.

² Fernand., *Hist. Nov. Hispan.*, pag. 10.

³ *Singularités de la France antarctique*, par Thevet, pag. 148.

Mémoire sur la Louisiane, par Dumont, pag. 75.

Description de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, tom. III, pag. 130.

Lettres édiifiantes, 11^e recueil, pag. 318; et 23^e recueil, pag. 238.

Voyage de Robert Lade, tom. II, pag. 315.

Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale, par M. de la Salle; Paris, 1697, pag. 194 et suiv., etc.

⁴ Plin., *Hist. nat.*, lib. viii.

crit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le bonasus, l'aurochs, le bison et le zébu, sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures et les traitements différents, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé partout : sa nature s'est

Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 128.

Aldrov., *De Quad. bis.*, pag. 253.

Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, pag. 214, etc.

Il paroît que le bœuf à bosse ou bison sauvage n'a jamais habité en Amérique que la partie septentrionale jusqu'à la Virginie, la Floride, le pays des Illinois, la Louisiane, etc. ; car quoique Hernandès l'ait appelé *taureau du Mexique*, on voit, par un passage d'Antonio de Solis, que cet animal étoit étranger au Mexique, et qu'il étoit gardé dans la ménagerie de Montezuma avec d'autres animaux sauvages, qui venoient de la Nouvelle-Espagne. « En une seconde cour, on voyoit dans de fortes cages de bois toutes les bêtes sauvages que la Nouvelle-Espagne produit ; mais rien ne surprenoit tant que la vue du taureau du Mexique, très-rare : tenant du chameau la bosse sur les épaules ; du lion, le flanc sec et retiré, la queue touffue, et le cou armé de longs crins en manière de jube ; et du taureau, les cornes et le pied fendu... Cette espèce d'amphithéâtre parut aux Espagnols digne d'un grand prince. » (*Histoire de la conquête du Mexique*, par Antonio de Solis ; Paris, 1730, pag. 519.)

également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du Midi et de ceux du Nord. Il paroît ancien dans tous les climats : domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de Nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages, que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique, deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont issus des races domestiques; et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce. La douceur du caractère dans les animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races, de l'aurochs ou du bison, est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous venons d'exposer. La bosse ou loupe du bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puis-

sant et forme la race dominante : si c'étoit le contraire, la bosse, au lieu de disparaître, s'étendrait et subsisteroit sur tous les individus de ce mélange des deux races. D'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la Nature qu'un effet du travail, un stigmate d'esclavage. On a, de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux : la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos; et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations : il n'est resté de bœufs non difformés que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter. Dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules : en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité. Elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde, la surabondance de la nourriture; car elle disparaît lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été abandonnés dans les bois; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui, loin de disparaître, aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés, en sorte que cette race se-

condaire aura peuplé toutes les terres désertes du Nord et du Midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs,¹ et qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des observateurs,² que l'aurochs

A quinze lieues de la rivière Danoise, se trouve la rivière du Loup marin, toutes deux voisines de la baie de Hudson; et l'on trouve dans ce pays une espèce de bœufs que nous nommons *bœufs musqués*, à cause qu'ils sentent si fort le musc, que dans de certaines saisons il est impossible d'en manger. Ces animaux ont de très-belle laine, elle est plus longue que celle des moutons de Barbarie : j'en avois apporté en France en 1708, dont je m'étois fait faire des bas qui étoient plus beaux que les bas de soie... Ces bœufs, quoique plus petits que les nôtres, ont cependant es cornes beaucoup plus grosses et plus longues : leurs racines se joignent sur le haut de la tête, et descendent à côté des yeux presque aussi bas que la gueule; ensuite le bout remonte en haut, qui forme comme un croissant : il y en a de si grosses, que j'en ai vu étant séparées du crâne, qui pesoient les deux ensemble soixante livres. Ils ont les jambes fort courtes; de manière que cette laine traîne toujours par terre lorsqu'ils marchent; ce qui les rend si difformes. que l'on a peine à distinguer d'un peu loin de quel côté est la tête. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, tom. III, pag. 152.)

Voyage de Robert Lade, t. II, p. 315.

² *Ephem. German.*, décad. II, ann. 2, observ. 7.

ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie à cette même odeur de muse, comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels, pour les naturalistes tant anciens que modernes, faisoient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf. Ces deux animaux, quoique assez ressemblants, quoique domestiques, souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoique à portée de se joindre, et même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir : ils ne produisent ni ne s'acouplent ensemble. Leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval : elle paroît même antipathique; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser téter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes : toutes ses habitudes sont grossières et brutes; il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser. Sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche; il avance ignoblement son cou, et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup

plus fort et plus grave que celui d'un taureau. Il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire, comme le poil et la peau : il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni. Il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front; il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf; sa chair, noire et dure, est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat.¹ Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache; elle en fournit cependant en plus grande quantité.² Dans les

¹ En allant de Rome à Naples, on est quelquefois régallé de buffle et de corneilles, et encore est-on tout heureux d'en trouver. Le buffle est une viande noire, puante et dure : il n'y a guère que les pauvres gens ou les juifs de Rome qui aient accoutumé d'en manger. (*Voyage de Misson*, tom. III, pag. 54.)

² En entrant en Perse par l'Arménie, le premier lieu digne d'être remarqué, est celui qu'on appelle les *Trois-Églises*, à trois lieues d'Érivan. Ils ont en ce pays-là grande quantité de ces animaux, qui leur servent au labourage; et ils tirent des femelles beaucoup de lait, dont ils font du beurre et du fromage, et qu'ils mêlent avec toute sorte de lait : il y a des femelles qui en rendent par jour jusqu'à vingt-deux pintes.

Les femelles buffles portent jusqu'à douze mois, et sont

pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle. La chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger : ce cuir est solide, assez léger, et presque impénétrable. Comme ces animaux sont en général plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage; on leur fait traîner et non pas porter les fardeaux. On les dirige et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez : deux buffles attelés, ou plutôt enchaînés à un charriot, tirent autant que quatre forts chevaux : comme leur cou et leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient, en tirant, tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueroient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds. Les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent; et le buffle, dans l'ordre de gran-

si abondantes en lait, qu'il y en a qui rendent par jour jusqu'à vingt-deux pintes de lait. Il s'y fait une si grande quantité de beurre, que dans quelques-uns des villages que nous trouvions sur le Tigre, nous vîmes jusqu'à vingt et vingt-cinq barques chargées de beurre, qu'on va vendre le long du golfe Persique, tant du côté de la Perse que de l'Arabie. (*Voyage de Tavernier*, liv. 1, tom. I, pag. 41.)

deur, ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame. La giraffe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitants des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France, et dans les autres provinces tempérées : ceux que nous avons vus vivants à la ménagerie du Roi ont produit deux ou trois fois. La femelle ne fait qu'un petit, et le porte environ douze mois ; ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paroît aussi que ces animaux sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et que plus le climat est chaud, plus ils y sont d'un naturel docile : en Égypte ils sont plus traitables qu'en Italie,¹ et aux Indes ils le sont encore plus qu'en Égypte.²

Il se trouve beaucoup de buffles en Égypte ; la chair en est bonne à manger, et ils n'ont pas la férocité des buffles d'Europe ; leur lait est d'un très-grand usage, et l'on en fait même du beurre qui est excellent. (*Description de l'Égypte*, par Maillet, pag. 27.)

² Les buffles sont ordinairement hauts et relevés d'épaules (dans le royaume d'Aunan, dans le Tunquin) : ils sont aussi robustes et grands travailleurs, de façon qu'un seul suffit à tirer la charrue, encore que le coutre entre bien avant dans la terre ; et la chair même n'en est pas désagréable, encore que celle du bœuf y soit plus commune et meilleure. (*Histoire de Tunquin*, par le P. de Rhodes ; Lyon, 1665, pag. 51 et suivantes.)

Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes.¹ Leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil, ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes qui sont arrosées de rivières, et où il se trouve de grandes prairies : ces buffles sauvages vont en troupeaux,²

¹ Le buffle, au Malabar, est plus grand que le bœuf, à peu près fait de même; il a la tête plus longue et plus plate, les yeux plus grands et presque tout blancs, les cornes plates et souvent de deux pieds de long, les jambes grosses et courtes; il est laid, presque sans poil, va lentement, et porte des charges fort pesantes. On en voit par troupes comme des vaches, et ils donnent du lait qui sert à faire du beurre et du fromage; leur chair est bonne, quoique moins délicate que celle du bœuf; il nage parfaitement bien et traverse les plus grandes rivières. On en voit de privés; mais il y en a de sauvages qui sont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écrasant d'un seul coup de tête : ils sont moins à craindre dans les bois que partout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent souvent aux branches, et donnent le temps de fuir à ceux qui en sont poursuivis. Le cuir de ces animaux sert à une infinité de choses, et l'on en fait jusqu'à des cruches pour conserver de l'eau ou des liqueurs; ceux de la côte de Malabar sont presque tous sauvages, et il n'est point défendu aux étrangers de leur donner la chasse et d'en manger. (*Voyage de Delton*, pag. 110 et 111.)

² On voit paître dans les campagnes des îles Philippines

et font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais ils n'attaquent jamais les hommes, et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux;¹ car ils vont droit à l'ennemi, le renversent et le tuent en le foulant aux pieds. Cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu; la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe, et plusieurs autres naturalistes et voyageurs, assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles. Je ne sais si cette aver-

une si grande quantité de buffles sauvages, semblables à ceux de la Chine, qu'un bon chasseur pourroit, à cheval, avec une lance, en tuer dix et vingt en un jour. Les Espagnols les tuent pour en avoir la peau, et les Indiens pour les manger. (*Voyage de Gemelli Careri*, t. V, p. 162.)

¹ Les Nègres nous dirent que quand on tire sur les buffles sans les blesser mortellement, ils s'élancent avec fureur sur les personnes, les renversent et les tuent à coups de pieds... Les Nègres épient les endroits où les buffles s'assemblent le soir, et ils montent sur un grand arbre d'où ils les tirent, et ils n'en descendent que lorsqu'ils les voient morts. (*Voyage de Bosman*, pag. 437 et 438.)

² Les buffles, au cap de Bonne-Espérance, sont plus gros que ceux qu'on a en Europe; au lieu d'être noirs comme ceux-ci, ils sont d'un rouge obscur : sur le front, sort une touffe de poil frisé et rude; tout leur corps est fort bien proportionné, et ils avancent extrêmement la tête; leurs cornes sont fort courtes, et penchent du côté du cou; les pointes sont recourbées en dedans et se joignent presque. Ils ont la peau si dure et si ferme, qu'il est difficile de les tuer sans le secours d'une bonne arme à feu, et leur chair n'est ni si grasse ni si tendre que celle des bœufs ordinairement.

sion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles; car dans nos bœufs il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouché.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides: comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur la terre. Les Nègres en Guinée, et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser: ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face; ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps et de l'embaras de leurs cornes. Ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles du bœuf. L'animal qu'on appelle à Congo *empakassa* ou *pakassa*, quoique très-

res. Le buffle du Cap entre en fureur à la vue d'un habit rouge, et à l'ouïe d'un coup de fusil tiré près de lui; dans ces occasions il pousse des cris affreux, il frappe du pied, remue la terre, et courant avec furie contre celui qui a tiré ou qui est habillé de rouge, il franchit tous les obstacles pour venir à lui: ni le feu ni l'eau ne l'arrêtent; il n'y a qu'une muraille ou autre chose semblable qui soit capable de le retenir. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kølbe, tom. III, chap. 11, pag. 25.)

mal décrit par les voyageurs, me paroît être le buffle; comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca* dans le même pays, pourroit bien être le bubale, duquel nous donnerons l'histoire après celle des gazelles.

Sur le Buffle.

[J'ai reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de monsignor Caëtani, de Rome; cet illustre prélat y a joint une critique très-honnête et très-judicieuse de quelques méprises qui m'étoient échappées, et dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnoissance, en mettant sous les yeux du public ses savantes remarques, qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit que « quoique le buffle soit aujourd'hui
 » commun en Grèce et domestique en Italie, il n'é-
 » toit connu ni des Grecs ni des Romains, et qu'il
 » n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peu-
 » ples; que le mot même de *buffle* indique une ori-
 » gine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue
 » grecque, ni dans la latine.....; que c'est mal à
 » propos que les modernes lui ont appliqué le nom
 » de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique, à la
 » vérité, un animal d'Afrique, mais très-différent
 » du buffle, comme il est aisé de le démontrer par

» les passages des auteurs anciens ; qu'enfin , si l'on
 » vouloit rapporter le bubalus à un genre, il ap-
 » partiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazel-
 » les qu'à celui du bœuf ou du buffle. »

Monsieur Caëtani observe « que Robert Étien-
 » ne, dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, fait men-
 » tion de deux mots qui viennent du grec, par les-
 » quels on voit que les bœufs, sous le genre des-
 » quels les buffles sont compris, étoient nommés
 » d'un nom presque semblable au nom italien *bu-
 » falo* : *Bupharus dicitur terra quæ arari faciliè po-
 » test; nam pharos aratio est, sed et bovis epithe-
 » ton*. Le même Étienne dit que le mot *bupharus*
 » étoit l'épithète que l'on donnoit à Hereule, par-
 » ce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le mon-
 » de connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée
 » *buphonia*, qui se célébroit après les mystères en
 » immolant un bœuf, dont le sacrifice mettoit tel-
 » lement fin à tout carnage, que l'on condamnoit
 » jusqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf
 » immolé. Personne n'ignore que les Grecs chan-
 » geoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu*
 » en *labu*. Hérodote se sert du mot *labuniusus* que
 » Bérose dit *nabuniusus*, comme nous l'enseignent
 » Scaliger, *De emendatione temporum*, cap VI, et
 » les fragments de Bérose. De même la parole grec-
 » que *mneymon* se changeoit en *mleymon*; on peut
 » consulter là-dessus Pitiseus, *Lexicon*, litt. N : d'où
 » il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'é-

» crire et se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus,
 » *Lexicon antiquit. Rom. litt. L*, dit : « Les Romains
 » employèrent souvent la lettre *l* en place de l'*r*, à
 » cause de la plus douce prononciation de la pre-
 » mière, d'où Calpurnius, au vers 59 de sa premiè-
 » re églogue, met *flaxinea* au lieu de *fraxinea* ; »
 » et il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé,
 » pour ce changement, sur d'anciens manuscrits.
 » Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans
 » sa Géographie, rassemble une grande quantité
 » d'exemples de ce changement de *r* en *l*. Enfin
 » Moréri, dans son Dictionnaire lettre *R*, dit claire-
 » ment que la lettre *r* se change en *l*, comme *ca-*
 » *pella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est
 » difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne
 » soit le même que *buphalus* ; d'où il suit que ce
 » mot a une racine dans la langue grecque.

» Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *De*
 » *causis linguæ latinæ*, qu'il fut un temps où, au
 » lieu de la lettre *f*, on écrivait et on prononçait *b*,
 » comme *bruges* pour *fruges* ; on trouve aussi dans
 » Cicéron, *fremo* qui vient du grec *bremo* ; et enfin
 » Nonius Marellus, *De doctorum indagine*, met *si-*
 » *philum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans rai-
 » son que les Latins ont pu nommer cet animal
 » *bubalus*, et qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, et
 » les Italiens *bufalo*. La langue italienne est pleine
 » de mots latins corrompus ; elle a souvent changé
 » en *f* le *b* latin : c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de

» *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de
 » *bubalus*; et, comme il a été démontré ci-dessus,
 » *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus*: ce
 » qui prouve la racine du nom *buffle* dans les lan-
 » gues grecque et latine. »

Monsignor Caëtani montre sans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom de *buffle* de quelques mots des langues grecque et latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, et n'a pas de rapport plus dérivé au *buffle* qu'au bœuf commun. Quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus*, et non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit : « que le *buffle*, natif des
 » pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes,
 » ne fut transporté et naturalisé en Italie que vers
 » le septième siècle, » monsignor Caëtani observe
 » que la nature même de cet animal donne le droit
 » de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique,
 » pays chaud et aride qui ne convient point au
 » *buffle*, puisqu'il se plaît singulièrement dans les
 » marais et dans l'eau, où il se plonge volontiers
 » pour se rafraîchir, ressource qu'il trouveroit dif-
 » ficilement en Afrique. Cette considération ne ti-
 » re-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait
 » M. de Buffon lui-même à l'article du chameau,

» qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cause de
 » la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf
 » ne paroît pas aussi amant de l'eau que le buffle?
 » Les marais Pontins et les maremmes de Sienne
 » sont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces
 » animaux. Les marais Pontins surtout paroissent
 » avoir été presque toujours la demeure des buffles; ce terrain humide et marécageux paroît leur
 » être tellement propre et naturel, que de tout
 » temps le gouvernement a cru devoir leur en as-
 » surer la jouissance. En conséquence, les papes,
 » de temps immémorial, ont fixé et déterminé une
 » partie de ces terrains qu'ils ont affectée unique-
 » ment à la nourriture des buffles; j'en parle d'au-
 » tant plus sçavamment, que ma famille, proprié-
 » taire desdits terrains, a toujours été obligée, et
 » l'est encore aujourd'hui, par des bulles des pa-
 » pes, à les conserver uniquement pour la nourri-
 » ture des buffles, sans pouvoir les ensemercer. »

Il est très-certain que de toute l'Italie, les ma-
 rais Pontins sont les cantons les plus propres aux
 buffles; mais il me semble que monsignor Caëta-
 ni raisonne un peu trop rigoureusement, quand
 il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de
 l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau
 et les marécages pour être naturels à un climat si
 chaud, parce qu'on prouveroit, par le même ar-
 gument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'ap-
 partiennent point à l'Afrique. C'est encore trop é-

tendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays et du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, et comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambia, comme si l'antique *Palus Tritonides* n'étoient pas des lieux humides, et tout aussi propres aux buffles que le petit-canton engorgé des marais Pontins.

« En respectant la réfutation que M. de Buffon » fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il sou- » tient impossible la perfection de l'espèce du buf- » fle en Italic. M. de Buffon sait mieux que per- » sonne que presque tous les animaux éprouvent » des changements dans leur organisation, en chan- » geant de climat, soit en bien, soit en mal, et ce- » la peu ou beaucoup. La gibbe ou bosse est ex- » trêmement commune en Arabic; la rachétide est » une maladie presque universelle pour les bêtes » dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le » rhinocéros, et l'éléphant lui-même, en sont sou- » vent attaqués.....

» Quoique M. de Buffon, dans son article du » buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc » de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que » cette odeur forte est naturelle et particulière » aux buffles. J'ai même formé le projet de ti- » rer le musc des excréments du buffle, à peu près

» comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec
» l'urine et les excréments du chameau.' L'exécution
» de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille....

» J'observe encore, au sujet des bœufs intelligents des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais Pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique....

» Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant et très-utile n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa et Étienne Bella nous ont laissé des peintures et gravures de différents animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'Histoire naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, et sur la connaissance qu'en avoient les Latins, les Grecs, et

On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; et ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante et musquée des excréments du buffle.

même les Juifs : quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Histoire naturelle, ils peuvent y répandre quelque lumière; et c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnaissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les » réflexions précédentes, que le buffle étoit connu » des Grecs et des Latins, et que son nom a racine » dans ces deux langues.¹ Quant à la latine, j'invo- » que encore en ma faveur l'autorité de du Cange, » qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus* : *bu-* » *balus, bufalus, bufus*. Il cite ce vers du septième » livre du quatrième poëme de Venance, évêque » de Poitiers, célèbre poète du cinquième siècle :

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

» Pour le mot *bufus*, il est tiré de *Albertus A-* » *quensis*, lib. II, cap. 43; de Jules Scaliger, *Exerci-* » *tat.* 206, n° 3; et de Lindenbrogius, *ad Ammiani*, » lib. XXII, etc., comme on peut le voir dans du Can- » ge. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est » pas celui de la belle latinité; cependant, comme » il ne s'agit pas ici de la pureté et de l'élégance de » la langue, mais d'un point seulement grammati-

¹ M. Caëtani a bien prouvé que le nom de *buffle* peut avoir sa racine dans les deux langues, mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs et les Romains; ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

» cal, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple in-
 » dique un grand rapport du *bubalus* des Latins,
 » du *bufalo* des Italiens, et du *buffle* des Français.
 » Cette relation est encore prouvée d'une manière
 » plus formelle par un passage de Pline au sujet
 » de l'usage des Juifs de manger du chou avec la
 » chair du buffle.

» Une dernière observation sur la langue grec-
 » que, c'est que le texte le plus précis en faveur du
 » sentiment de M. de Buffon, est certainement celui
 » de Bochart, qui, dans son *Hierozoicon*, pars I^a,
 » lib. III, cap. 22. dit : *vocem græcam bubalon*
 » *esse capræ speciem*; mais il est évident que cette
 » autorité est la même que celle d'Aristote, aussi-
 » bien que d'Aldrovande et de Jonston, qui ont dit
 » la même chose d'après ce philosophe.

» Au reste, il est facile de démontrer que la con-
 » noissance du buffle remonte encore à une épo-
 » que bien plus éloignée. Les interprètes et les
 » commentateurs hébreux s'accordent tous à dire
 » qu'il en est fait mention dans le *Pentateuque* mê-
 » me. Selon eux, le mot *jachmur* signifie *buffle*.
 » Les Septante, dans le *Deutéronome*; donnent la
 » même interprétation en traduisant *jachmur* par
 » *bubalus*; et, de plus, la tradition constante des
 » Hébreux a toujours été que le *jachmur* étoit le
 » buffle : on peut voir sur cela la version italienne
 » de la Bible par Deodati, et celle d'Antoine Bru-
 » cioli, qui a précédé Deodati.... Une autre preuve

» que les Juifs ont connu de tout temps le buffle ,
 » c'est qu'au premier livre des *Rois*, chap. 4, v. 22
 » et 23, il est dit qu'on en servoit sur la table de
 » Salomon; et en effet c'étoit une des viandes or-
 » données par la législation des Juifs, et cet usage
 » subsiste encore aujourd'hui parmi eux..... *Les*
 » *Juifs*, eomme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les*
 » *seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs bouche-*
 » *ries*; mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent
 » guère qu'avec l'assaisonnement des choux, et sur-
 » tout le premier jour de leur année, qui tombe
 » toujours en septembre ou octobre, fête qui leur
 » est ordonnée au chap. 12 de l'*Exode*, verset 14...
 » Pline l'a dit expressément : *Carnes bubalas additis*
 » *caulis magno ligni compendio percoquant* (liv.
 » XXIII, chap. 7). Ce texte est formel, et, en le
 » rapprochant de l'usage constant et perpétuel des
 » Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait vou-
 » lu parler du buffle.... Cet usage des Juifs de Ro-
 » me est ici du plus grand poids, parce que leurs
 » familles, dans cette capitale, sont incontestable-
 » ment les plus anciennes de toutes les familles ro-
 » maines; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont
 » jamais quitté Rome, et leur *ghetto* est encore
 » aujourd'hui le même quartier que Juvénal dit
 » qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conservé
 » précieusement toutes leurs coutumes et usages;
 » et quant à celle d'assaisonner la viande du buffle
 » avec les choux, la raison y a peut-être autant de

» part que la superstition : le chou, en hébreu,
 » s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi
 » *multiplication*. Ce double sens leur ayant fait ima-
 » giner que le chou étoit favorable à la multipli-
 » cation, ils ont affecté ce légume à leur premier
 » repas annuel, comme étant un bon augure pour
 » croître et multiplier, selou le passage de la *Ge-
 » nèse*.¹

» Outre les preuves littérales de l'ancienneté de
 » la connoissance du buffle, on peut encore la con-
 » stater par des monuments authentiques. Il est
 » vrai que ces monuments sont rares : mais leur
 » rareté vient sans doute du mépris que les Grecs
 » avoient pour les superstitions égyptiennes, com-
 » me nous l'enseigne Hérodote; mépris qui ne per-
 » mit pas aux artistes grecs de s'occuper d'un dieu
 » aussi laid et aussi vil à leurs yeux que l'étoit un
 » bœuf ou un buffle..... Les Latins, serviles imita-
 » teurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de
 » cet animal, le négligèrent également, en sorte que
 » les monuments qui portent l'empreinte de cet a-

Nous ne contesterons pas à M. Caëtani que le mot hébreu *cherub* ne signifie un *chou* : mais comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un *bœuf*; que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub* par *chérubin*, il paroîtroit assez singulier de trouver dans un même mot un *chou*, un *bœuf* et un *ange*, si l'on ne savoit que la langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes.

» nimal sont très-rares..... Mais leur petit nombre
 » suffit pour constater son ancienne existence dans
 » ces contrées. Je possède moi-même une tête an-
 » tique de buffle, qui a été trouvée dernièrement
 » dans une fouille à la maison de plaisance de l'em-
 » pereur Adrien à Tivoli. Cette tête est un morceau
 » d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Ro-
 » me, et fait d'ailleurs par main de maître. Il est
 » très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau
 » antique qui représente le buffle, ni aucune mé-
 » daille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait
 » beaucoup qui portent différents animaux.....

» M. de Buffon objectera peut-être que ce mor-
 » ceau de sculpture aura été fait sans doute sur un
 » buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, et
 » non à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce
 » fait, dont il est presque impossible de fournir
 » une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera
 » pas moins que les Romains n'ont pas pu placer
 » la tête du buffle dans une superbe maison de plai-
 » sance d'empereur sans lui avoir donné un nom,
 » et que par conséquent ils en avoient connoissance.

» La tête dont il s'agit est si parfaitement régú-
 » lière, qu'elle paroît avoir été moulée sur une tê-
 » te naturelle du buffle, de la manière que l'histoi-
 » re rapporte que les Égyptiens mouloient leurs
 » statues sur les cadavres mêmes.

» Au reste, je soumets encore ces nouvelles ob-
 » servations aux lumières supérieures de M. de Buf-

» son. Je n'osc pas me flatter que chacune de nies
 » preuves soit décisive : mais je pense que toutes
 » ensemble établissent que le buffle étoit connu
 » des anciens : proposition contraire à celle de l'il-
 » lustre naturaliste que je n'ai pas craint de com-
 » battre ici. J'attends de son indulgence le pardon
 » de ma témérité, et la permission de mettre sous
 » ses yeux quelques particularités du buffle, dont
 » il n'a peut-être pas connoissance, et qui ne sau-
 » roient être indifférentes pour un philosophe com-
 » me lui, qui a consacré sa vie à admirer et publier
 » les merveilles de la Nature.

» L'aversion du buffle pour la couleur rouge est
 » générale dans tous les buffles de l'Italie, sans ex-
 » ception; ce qui paroît indiquer que ces animaux
 » ont les nerfs optiques plus délicats que les qua-
 » drupèdes connus. La foiblesse de la vue du buf-
 » fle vient à l'appui de cette conjecture. En effet,
 » cet animal paroît souffrir impatiemment la lu-
 » mière : il voit mieux la nuit que le jour, et sa
 » vue est tellement courte et confuse, que si, dans
 » sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se
 » jeter à terre pour n'en être pas rencontré; car le
 » buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans
 » s'apercevoir qu'il en est tout voisin....

» Les buffles ont une mémoire qui surpasse
 » celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est
 » si commun que de les voir retourner seuls et
 » d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une

» distance de quarante ou cinquante milles, com-
 » me de Rome aux marais Pontins. Les gardiens
 » des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom;
 » et pour leur apprendre à connoître ce nom, ils
 » le répètent souvent d'une manière qui tient du
 » chant, en les caressant en même temps sous le
 » menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en
 » peu de temps, et n'oublent jamais ce nom, au-
 » quel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoi-
 » qu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de
 » deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle
 » d'entendre ce nom cadencé est telle, que, sans
 » cette espèce de chant, il ne se laisse point ap-
 » procher étant grand, surtout la femelle pour se
 » laisser traire; et sa férocité naturelle ne lui per-
 » mettant pas de se prêter à cette extraction arti-
 » ficielle de son lait, le gardien qui veut traire la
 » buffle est obligé de tenir son petit auprès d'elle,
 » ou, s'il est mort, de la tromper en couvrant de
 » sa peau un autre petit buffle quelconque; sans

Voyez ce que nous disons ci-après vers la fin de l'addi-
 tion *sur le bison*, de cette répugnance de la femelle buf-
 fle à se laisser traire, et sur le moyen singulier qu'on a ima-
 giné pour la vaincre, qui est de lui mettre la main et le
 bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du
 lait. Cette pratique du cap de Bonne-Espérance n'est pas
 parvenue jusqu'à Rome. D'ailleurs, comme ce volume n'a
 paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été in-
 formé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-cer-
 tain.

» cette précaution, qui prouve, d'un côté, la stupidité de la buffle, et, de l'autre, la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point têter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

» Cette circonstance de l'espèce de chant, nécessaire pour pouvoir traire le buffle femelle, rappelle ce que dit le moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie par Bergeron*, t. II), qu'après Moal et les Tartares vers l'orient, il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie, à moins qu'on ne chante; il ajoute ensuite que la couleur rouge les rend furieuses, au point qu'on risque de perdre la vie, si l'on se trouve autour d'elles. Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

» La couleur noire et le goût désagréable de la chair du buffle donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités; mais, au contraire, il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent; il a une saveur et une blancheur supérieures à celui de la vache : cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop

» dispendieux ; mais on y fait une grande consom-
 » mation de lait préparé d'autres manières. Ce qu'on
 » appelle communément *cafs de buffle*, sont des es-
 » pèces de petits fromages auxquels on donne la for-
 » me d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a
 » une autre espèce de fromage que les Italiens nom-
 » ment *provatura*, qui est aussi fait de lait de buf-
 » fle ; il est d'une qualité inférieure au premier :
 » le menu peuple en fait grand usage, et les gar-
 » diens des buffles ne vivent presque qu'avec le lai-
 » tage de ces animaux.

» Le buffle est très-ardent en amour : il combat
 » avec fureur pour la femelle ; et quand la victoire
 » la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart.
 » La femelle ne met bas qu'au printemps, et une
 » seule fois l'année : elle a quatre mamelles, et néan-
 » moins ne produit qu'un seul petit ; ou si par ha-
 » sard elle en fait deux, sa mort est presque tou-
 » jours la suite de cette fécondité. Elle produit
 » deux années de suite, et se repose la troisième,
 » pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle
 » reçoive le mâle. Sa fécondité commence à l'âge
 » de quatre ans, et finit à douze. Quand elle entre
 » en chaleur, elle appelle le mâle par un mugisse-
 » ment particulier, et le reçoit étant arrêtée, au lieu
 » que la vache le reçoit quelquefois en marchant.
 » Quoique le buffle naisse et soit élevé en trou-
 » peau, il conserve cependant sa férocité naturelle,
 » en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant

» qu'il n'est pas dompté. On commence par mar-
 » quer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un
 » fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles
 » d'un troupeau de ceux d'un autre.... La marque
 » est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de
 » quatre ans, non par compression des testicules,
 » mais par incision et amputation. Cette opération
 » paroît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente
 » et furieuse que le buffle montre aux combats,
 » et en même temps le disposer à recevoir le joug
 » pour les différents usages auxquels on veut l'em-
 » ployer..... Peu de temps après la castration, on
 » leur passe un anneau de fer dans les narines.....
 » Mais la force et la férocité du buffle exigent beau-
 » coup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau.
 » Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde
 » que l'on entrelace dans ses jambes, les hommes
 » destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les
 » quatre pieds ensemble, et lui passent dans les na-
 » rines l'anneau de fer; ils lui délient ensuite les
 » pieds, et l'abandonnent à lui-même : le buffle fu-
 » rieux court de côté et d'autre, et, en heurtant
 » tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser
 » de cet anneau; mais avec le temps il s'accoutume
 » insensiblement, et l'habitude autant que la dou-
 » leur l'anièment à l'obéissance; on le conduit avec
 » une corde que l'on attache à cet anneau, qui
 » tombe de lui-même par la suite, au moyen de
 » l'effort continuel des conducteurs en tirant la

» corde : mais alors l'anneau est devenu inutile ;
 » car l'animal, déjà vieux, ne se refuse plus à son
 » devoir....

» Le buffle paroît encore plus propre que le tau-
 » reau à ces chasses dont on fait des divertisse-
 » ments publics , surtout en Espagne. Aussi les sei-
 » gneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs
 » terres n'y emploient que ces animaux.... La féro-
 » cité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est
 » excitée , et rend cette chasse très-intéressante
 » pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit
 » l'homme avec acharnement jusque dans les mai-
 » sons, dont il monte les escaliers avec une facilité
 » particulière ; il se présente même aux fenêtres,
 » d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les
 » murs, lorsque les cris redoublés du peuple sont
 » parvenus à le rendre furieux....

» J'ai souvent été témoin de ces chasses, qui se
 » font dans les fiefs de ma famille. Les femmes mê-
 » me ont le courage de se présenter dans l'arène ;
 » je me souviens d'en avoir vu un exemple dans
 » ma mère.

» La fatigue et la fureur du buffle, dans ces sor-
 » tes de chasse, le fait suer beaucoup ; sa sueur a-
 » bonde d'un sel extrêmement âcre et pénétrant ;
 » et ce sel paroît nécessaire pour dissoudre la cras-
 » se dont sa peau est presque toujours couverte....

» Le buffle est, comme l'on sait, un animal ru-
 » minant, et la rumination étant très-favorable à

» la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point
 sujet à faire des vents. L'observation en avoit dé-
 » jà été faite par Aristote, dans lequel on lit : *Nul-
 lum cornutum animal pedere....*

» Le terme de la vie du buffle est à peu près le
 » même que celui de la vie du bœuf, e'est-à-dire
 » à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-
 » cinq ans; les dents lui tombent assez communé-
 » ment quelque temps avant de mourir. En Italie,
 » il est rare qu'on leur laisse terminer leur carriè-
 » re; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage
 » de les engraisser, et de les vendre ensuite aux
 » Juifs de Rome : quelques habitants de la campa-
 » gne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi.
 » Dans la Terre de Labour du royaume de Naples,
 » et dans le Patrimoine de Saint-Pierre, on en fait
 » un débit public deux fois la semaine. Les cornes
 » du buffle sont reeherehées et fort estimées : la
 » peau sert à faire des liens pour les charrues, des
 » cribles et des couvertures de coffres et de malles;
 » on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à fai-
 » re des semelles de souliers, parce qu'elle est trop
 » pesante, et qu'elle prend facilement l'eau....

» Dans toute l'étendue des marais Pontins, il n'y
 » a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou
 les gardiens des buffles : ce village s'appelle *Cis-*
 » *terna*, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a
 » que de l'eau de eiterne, et c'est l'un des fiefs de
 » ma famille..... Les habitants, adonnés presque

» tous à garder des troupeaux de buffles, sont en
 » même temps les plus adroits et les plus passion-
 » nés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus...

» Quoique le buffle soit un animal fort et robus-
 » te, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre
 » également de l'excès de la chaleur comme de l'ex-
 » cès du froid; aussi, dans le fort de l'été, le voit-
 » on chercher l'ombre et l'eau, et dans l'hiver les
 » forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indi-
 » quer que le buffle est plutôt originaire des cli-
 » mats tempérés que des climats très-chauds ou
 » très-froids.

» Outre les maladies qui lui sont communs avec
 » les autres animaux, il en est une particulière à
 » son espèce, et dont il n'est attaqué que dans ses
 » premières années.... Cette maladie s'appelle *bar-*
 » *bone*; expression qui a rapport au siège le plus
 » commun du mal, qui est à la gorge et sous le
 » menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage, ex-
 » près pour être témoin du commencement, des
 » progrès et de la fin de cette maladie : je me suis
 » même fait accompagner d'un chirurgien et d'un
 » médecin, afin de pouvoir l'étudier, et acquérir
 » une connoissance précise et raisonnée de sa cau-
 » se, ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir
 » à M. de Buffon une description exacte et systé-
 » matique; mais ayant été averti trop tard, et la
 » maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà
 » cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières

» que celles qui résultent de la pratique et de l'ex-
 » périence des gardiens des troupeaux de buffles....

» Les symptômes de cette maladie sont très-fa-
 » ciles à connoître, du moins quant aux extérieurs.
 » La lacrymation est le premier; l'animal refuse en-
 » suite toute nourriture; presque en même temps
 » sa gorge s'enfle considérablement, et quelquefois
 » aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt
 » des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière;
 » la langue est en partie hors de la gueule, et est
 » environnée d'une écume blanche que l'animal
 » jette au dehors....

» Les effets de ce mal sont aussi prompts que
 » terribles; car en peu d'heures, ou tout au plus
 » en un jour, l'animal passe par tous les degrés de
 » la maladie, et meurt. Lorsqu'elle se déclare dans
 » un troupeau, presque tous les jeunes buffles qui
 » n'ont pas atteint leur troisième année en sont at-
 » taqués, et s'ils ne sont âgés que d'un an, ils pé-
 » rissent presque tous; dans ceux qui sont âgés de
 » deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas
 » atteints, et même il en échappe un assez grand
 » nombre de ceux qui sont malades. Enfin, dès que
 » les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils
 » sont presque sûrs d'échapper; car il est fort rare
 » qu'à cet âge ils en soient atteints, et il n'y a pas
 » d'exemple qu'au-dessus de trois ans aucun de ces
 » animaux ait eu cette maladie : elle commence
 » donc par les plus jeunes comme étant les plus

» foibles , et ceux qui tettent encore en sont les pre-
 » mières victimes; lorsque la mère, par la finesse
 » de son odorat, sent dans son petit le germe de la
 » maladie, elle est la première à le condamner, en
 » lui refusant la tette. Cette épizootie se communi-
 » que avec une rapidité extraordinaire; en neuf
 » jours au plus, un troupeau de jeunes buffles,
 » quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout
 » infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six
 » premiers jours périssent assez souvent presque
 » tous, au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que
 » dans les trois derniers jours échappent assez sou-
 » vent, parce que, depuis le sixième jour de l'épi-
 » zootie, la contagion va toujours en diminuant
 » jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur
 » la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire,
 » sa victime d'expiation.

» Elle n'a point de saison fixe; seulement elle est
 » plus commune et plus dangereuse au printemps
 » et en été qu'en automne et en hiver..... Une ob-
 » servation assez générale, c'est qu'elle vient ordi-
 » nairement lorsque après les chaleurs il tombe de
 » la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle; ce
 » qui sembleroit prouver que sa cause est une sur-
 » abondance de chyle et de sang, occasionée par
 » ce pâturage nouveau, dont la saveur et la frai-
 » cheur invitent les petits buffles à s'en rassasier
 » au-delà du besoin. Une expérience vient à l'ap-
 » pui de cette réflexion : les jeunes buffles auxquels

» on a donné une nourriture saine et copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres, et meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides; et ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède: ou les conduit sur les montagnes, où la pâture est moins abondante que dans la plaine; ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différents remèdes que leur ont pu suggérer leur bon sens naturel et leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve et de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal: mais tout a été inutile; la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble et séparément; la mortalité est toujours la même: le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement, et encore est-il presque insensible....

» La chair des buffles morts du barbone est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse qu'elle a réveillé l'attention

» du gouvernement, qui a ordonné, sous des pei-
 » nes très-sévères, de l'enterrer, et qui a défendu
 » d'en manger....

» Quoique cette maladie semble particulière aux
 » buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux
 » différents animaux qu'on élève avec eux, comme
 » poulains, faons et chevreaux; ce qui lui donne
 » tous les caractères d'une épizootie. La cohabita-
 » tion avec les buffles malades, le seul contact de
 » la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour
 » infecter ces animaux, qui ont les mêmes sym-
 » ptômes, et bientôt la même fin..... Et même le
 » cochon est sujet à la prendre; il en est attaqué de
 » la même manière et dans le même temps, et il
 » en est souvent la victime. Il y a cependant quelque
 » différence, à ce sujet, entre le buffle et le co-
 » chon. 1° Le buffle n'est assailli par ce mal qu'une
 » seule fois dans sa vie, et le cochon l'est jusqu'à
 » deux fois dans la même année; de manière que
 » celui qui a eu le barbone en avril, l'a souvent u-
 » ne seconde fois en octobre. 2° Il n'y a pas d'exem-
 » ple qu'un buffle au-dessus de trois ans en ait été
 » attaqué, et le cochon y est sujet à tout âge, mais
 » beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu
 » à son entier accroissement. 3° L'épizootie ne du-
 » rc que neuf jours au plus dans les troupeaux de
 » buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le
 » cochon pendant quinze jours, et encore au-delà;
 » mais cette maladie n'est pas naturelle à son espè-

» ce, et ce n'est que par sa communication avec
 » les buffles qu'il en est attaqué.

» Le barbone étant presque la seule maladie dan-
 » gereuse pour le buffle, et étant en même temps
 » si meurtrière, que sur cent de ces animaux qui
 » en sont attaqués dans leur première année, il est
 » rare qu'elle en épargne une vingtaine, il seroit de
 » la dernière importance de découvrir la cause de
 » cette maladie pour y apporter remède. Les re-
 » marques faites jusqu'à présent sont insuffisan-
 » tes, parce qu'elles n'ont pu être que superficiel-
 » les.... Mais je me propose, dès que cette épizoo-
 » tie se manifestera de nouveau, d'aller une secon-
 » de fois sur les lieux pour l'examiner avec des
 » personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M.
 » de Buffon une description qui le mette en état
 » de donner, par son sentiment, des lumières cer-
 » taines sur cette matière. »

Quoique ce mémoire de monsieur Caëtani sur le buffle soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé, à regret, un grand nombre de digressions très-savantes, et de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article; et je suis persuadé que l'illustre auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, et qu'il recevra avec bonté les

marques de ma reconnoissance des instructions qu'il m'a fournies. Sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines dans les langues grecque et latine, du nom du buffle; et les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs et dans les monuments anciens tout ce qui peut avoir rapport à ce animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer et d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles, beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, et à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes lecteurs me sauront gré d'avoir inséré ici le mémoire de M. Caëtani, et que lui-même ne sera point fâché de paroître dans notre langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, et que nous avons beaucoup d'auteurs français qui n'écrivent pas si bien dans leur langue que ce savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste - j'ai déjà dit qu'il seroit fort à désirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissants qu'utiles : je suis persuadé que leur multiplication réussiroit dans nos

provinces où il se trouve des marais et des marécages, comme dans le Bourbonnais, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, et même dans les plaines le long de la Saône, aussi-bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles et des landes de Bordeaux. L'impératrice de Russie en a fait venir d'Italie, et les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales; ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan et dans la Nouvelle-Russie. M. Guldenstaedt dit que le climat et les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux, qui sont plus robustes et plus forts au travail que les bœufs.¹ Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, et surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.]

	pi.	pouc.	lig.
Diamètre de la cavité glénoïde.	»	2	6
Longueur de l'humérus.	1	»	5
Circonférence à l'endroit le plus petit.	»	5	6
Longueur de l'os du coude.	1	2	11
Épaisseur à l'endroit le plus épais.	»	2	2 $\frac{1}{2}$
Hauteur de l'olécrane.	»	3	6
Longueur de l'os du rayon.	»	11	5
Largeur du milieu de l'os.	»	1	10
Longueur du fémur.	1	2	10
Diamètre de la tête.	»	2	»

¹ *Discours sur les productions de la Russie*, pag. 21.

	pi.	pouc.	lig.
Circonférence du milieu de l'os.	»	5	9
Longueur des rotules.	»	2	9
Largeur.	»	2	5
Épaisseur.	»	1	8 $\frac{1}{2}$
Longueur du tibia.	1	1	»
Circonférence du milieu de l'os.	»	5	»
Hauteur du carpe.	»	2	»
Longueur du calcaneum.	»	5	4
Longueur des canons des jambes de devant.	»	7	»
Largeur du milieu de l'os.	»	1	6
Longueur des canons des jambes de derrière.	»	7	7
Largeur du milieu de l'os.	»	1	3 $\frac{1}{2}$
Longueur des os des premières phalanges.	»	2	4
Longueur des os des secondes phalanges.	»	1	8
Longueur des os des troisièmes phalanges.	»	2	6

Sur l'Aurochs et le Bison.

[M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étoient en Prusse et sur les confins de la Lithuanie ont péri pendant la dernière guerre; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa *Description de la Moldavie* (part. 1^{re}, chap. 7). « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, et qui est indigène dans cette contrée : il est de la grandeur d'un bœuf commun; mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet et les jam-

» bes plus longues : ses cornes sont minees, droi-
 » tes, dirigées en haut, et leurs extrémités, qui
 » sont assez pointues, ne sont que très-peu tour-
 » nées en dehors. Cet animal est d'un naturel fa-
 » rouche : il est très-léger à la course ; il gravit,
 » comme les chèvres, sur les rochers escarpés, et
 » on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le bles-
 » sant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la
 » tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par
 » Pragosth, le premier prince du pays ; » et comme
 le bison s'appelle en polonais *zubr*, qui n'est pas
 éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le mê-
 me animal que le bison ; car le prince Cantemir
 le distingue nettement du buffle, en disant que ce
 dernier arrive quelquefois sur les rives du Nies-
 ter, et n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il
 assure que le *zimbr* se trouve dans les hautes mon-
 tagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où
 il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amé-
 rique, et les bœufs à bosse de l'Asie, ne diffèrent
 pas assez les uns des autres pour en faire des es-
 pèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble,
 cependant on doit les considérer comme des rac-
 ces distinctes qui conservent leurs caractères, à
 moins qu'elles ne se mêlent, et que, par ce mé-
 lange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans
 la suite des générations. Par exemple, tous les bœufs
 de Sicile, qui sont certainement de la même espè-

ce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes, qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur figure. Ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, et quelquefois de trois pieds et demi; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable, en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous avons vu la figure d'une tête qui nous a été communiquée par un savant de l'université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*; et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, t. III, pag. 132. On voit par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous donnons la figure dans ce volume, et dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés, près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil, ou plutôt la laine sous le cou et le ven-

tre, descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche où lichen, comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leurs extrémités est de deux pieds cinq pouces et demi: la tête est si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied français. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

M'étant informé s'il subsistoit encore des bisons en Écosse, on m'a répondu, comme on le verra dans l'addition suivante *sur le bison*, qu'on n'en avoit point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les seigneurs, et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Qucenbury, et parmi les pairs anglais, le comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault et de Drumlasrrig en Écosse, et de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent

» encore de leurs ancêtres par leur férocité et leur
 » naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent
 » la fuite, et courent avec une vitesse étonnante;
 » et lorsqu'on veut s'en procurer quelques-uns, on
 » est obligé de les tuer à coups de fusil : mais cette
 » chasse ne se fait pas toujours sans danger; car si
 » on ne fait que blesser l'animal, bien loin de pren-
 » dre la fuite, il court sur les chasseurs, et les per-
 » ceroit de ses cornes, s'ils ne trouvoient pas les
 » moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre,
 » soit en se sauvant dans quelque maison.

» Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'ap-
 » prochent cependant des habitations lorsque la
 » faim et la disette, en hiver, les forcent à venir
 » prendre le foin qu'on leur fournit sous des han-
 » gars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais a-
 » vec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le
 » corps, et ont le museau et les oreilles noires; leur
 » grandeur est celle d'un bœuf commun de moyen-
 » ne taille, mais ils ont les jambes plus longues et
 » les cornes plus belles; les mâles pèsent environ
 » cinq cent trente livres, et les femelles environ
 » quatre cents; leur cuir est meilleur que celui du
 » bœuf commun. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est
 » que ces bisons ont perdu, par la durée de leur
 » domesticité, les longs poils qu'ils portoient autre-
 » fois. Boëtius dit : *Gignere solet ea silva bôves can-*
 » *didissimos, in formam leonis jubam habentes, etc.*
 » (*Descript. regni Scotiæ, fol 11.*) Or, à présent, ils

» n ont plus cette jube ou crinière de longs poils,
 » et sont par-là devenus différents de tous les bi-
 » sons qui nous sont connus. »]

Sur le Bison.

[Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la longueur du poil. Le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'île de France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, et, après quelques générations, sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoent, de ces bœufs bossus qu'on amenoit de Madagascar, qui en avoient d'une grandeur étonnante.]

Le bison dont nous donnons ici la figure, et que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse qui le transportoit de ville en ville dans une espèce de grande ca-

¹ Note communiquée par M. le vicomte de Querhoent.

gé, d'où il ne sortoit point, et où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendants comme une vicille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paroissent nues dans la gravure ne le sont que dans certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étoient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paroissoit d'un brun couleur de suie, au lieu que, sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine. Quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce; il se laissoit toucher et caresser par ceux qui le soignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe; Gesner a même dit qu'il en existoit de son temps en Écosse. Cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans son *Voyage de Russie à la Chine*, parle de deux espèces de

bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage, de même race que nos bœufs, et l'autre, dont nous donnerons l'indication d'après Gmelin sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la même espèce que le bison. On en trouvera la description dans notre ouvrage; et, après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement : mais j'ai présumé que ce grognement n'étoit pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure ne faisoit jamais retentir sa voix, et que quand même on lui causoit quelque douleur vive, il ne se plaignoit pas, en sorte que son maître disoit qu'il étoit muet; et on peut penser que sa voix se seroit développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés, si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes, où on en voit

un nombre prodigieux en été.¹ Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes : c'est surtout dans les parties méridionales de l'île, où les pâturages ne sont point abondants, et dans les pays maritimes, où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu. Ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands; et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable.^{2.}

Les bœufs et les vaches de Norwège sont en général fort petits; ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwège : différence qui provient de celle des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques beliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces beliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour

¹ *Histoire générale des Voyages*, tom. XVIII, pag. 119.

² *Ibidem*, pag. 19.

en manger. Ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes. Au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait. Elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'isthme de Panama; car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buénos-Ayres et à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers, et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir.² Dans l'île de Sainte-Cathe-

¹ *Histoire naturelle de la Norvège*, par Pontoppidam; *Journal Étranger*, juin 1756.

² *Voyage du P. Lopo*, tom. I, pag. 38.

rine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est molle et désagréable au goût : ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture; car, faute de fourrage, on les nourrit de Calebasses sauvages.¹

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Sierra-Lionne, on voit, dans les bois et sur les montagnes, des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en seroit infini si les Européens et les Nègres ne leur faisoient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela et de Trémecen, et dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.³

A Madagascar, les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique; ils ont une bosse sur le dos: les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourroit assurer qu'une vache de Hollande en fournit six

¹ *Voyage du P. Lopo*, tom. I, pag. 38.

² *Histoire générale des Voyages*, tom. III, pag. 291.

³ *L'Afrique de Marmot*, tom. III, pag. 66 et 157.

fois plus. Il y a dans cette île de ees bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ees bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs.¹ Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer, qui est environnée de bois : cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles, et se vendent fort cher.²

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu, quoique originaire des pays très-chauds, peut vivre et produire dans nos pays tempérés. « J'ai » vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc de Richemond, » de M. le duc de Portland, et dans d'autres parcs; » ils y multiplioient et faisoient des veaux tous les » ans, qui étoient les plus jolies créatures du monde : les pères et mères venoient de la Chine et » des Indes orientales. La loupe qu'ils portent sur » les épaules est une fois plus grosse dans le mâle » que dans la femelle, qui est aussi d'une taille au » dessous de celle du mâle. Le petit zébu tette sa » mère comme les autres veaux tettent les vaches;

Voyage de François le Guat, tom. II, pag. 71.

Voyage de Thévenot, tom. III, pag. 113.

» mais le lait de la mère zébu tarit bientôt dans
 » notre climat, et on achève de les nourrir avec de
 » l'autre lait. On tua un de ces animaux chez M. le
 » due de Richemond; mais la chair ne s'en est pas
 » trouvée si bonne que celle du bœuf.¹ »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit, sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le bacha de la province envoyoit au roi, et qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses;² et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu et plus gras que les bisons et les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du buffle; nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain paroissent leur é-

¹ Extrait d'une *Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon*, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

² *Voyage de Gemelli Carreri*; Paris, 1719, tom. II, pag. 338 et suiv.

tre encore plus nécessaires que la chaleur du climat, et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution; car ils sont très-dangereux, et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niébuhr rapporte, au sujet des buffles domestiques, « que dans quelques endroits comme » à Bassora, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle » du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude » dans la vulve, parce que l'expérience a appris » que cela leur faisoit donner plus de lait; » ce qui ne paroît pas probable : mais il se pourroit que la femelle du buffle fit, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large : il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois; et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres; et lors-

¹ J'ai dit ailleurs que les buffles réussiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin. (Voyez la *Gazette de France* du 9 juin 1775.)

² *Description de l'Arabie*, par M. Niébuhr, pag. 145.

qu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élançe dessus en poussant des mugissemens affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur; il est moins à craindre dans la plaine. Il a le poil roux et noir en quelques endroits. On en voit de nombreux troupeaux.¹]

Sur le Zébu.

[J'ai déjà fait mention de ce petit bœuf; mais comme il en est arrivé un à la ménagerie du Roi depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant*² ou *dant*³ en Numidie, et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique,

¹ Note communiquée à M. de Buffon, par M. le vicomte de Querhoent.

² *Lant bovem similitudine refert, minor tamen cruribus et cornibus elegantius; colorem album gerit, unguibus nigerrimis; tantæque velocitatis ut à reliquis animalibus præterquàm ab equo barbarico superari nequeat. Facilius æstate capitur quòd arenæ æstu cursus velocitate ungues dimoveantur, quo dolore affectus cursum remittit, etc.* (Leonis Afric., *Africæ Descript.*, vol. II, pag. 751.)

³ Le dant, que les Africains appellent *lampt*, est de la forme d'un petit bœuf, mais il a les jambes courtes.... Il a des cornes noires qui se courbent en rond et qui sont fa-

où il est très-commun; et enfin que ce même nom *dant*, qui ne doit appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté, d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce. Ce dant d'Amérique est le tapir ou le maïpouri; et pour qu'on ne le confonde pas avec le dant d'Afrique, qui est notre zébu, nous en avons donné l'histoire dans ce volume.]

connées; il a le poil blanchâtre, et les ongles des pieds fort noirs et fendus; du reste il est si vite, qu'aucun animal ne le peut atteindre, si ce n'est peut-être un barbe. On prend ces animaux plus aisément en été, parce qu'ils usent leurs ongles sur les sablons brûlants, à force de courir; et la douleur les arrête tout court comme elle fait les cerfs et les daims de ces déserts. Il y a quantité de ces dants dans les déserts de Numidie et de Libye, particulièrement aux terres des Morabitains, et l'on fait de leurs peaux de belles rondaches, dont les meilleures sont à l'épreuve des flèches: aussi sont-elles fort chères, et on les blanchit avec du lait aigre. La chair de cet animal est très-bonne, et les Maures en emplissent des saloirs; elle a le goût de chair de bœuf, hormis qu'elle est un peu plus douce. (*L'Afrique de Marmot*, tom. I, pag. 52.)

DU LAMA ET DU PACO.

IL y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de li-

Lama, thama, glama, nom que les Espagnols ont donné à cet animal du Nouveau-Monde, et que nous avons adopté. Ils l'appellent aussi au Pérou *huanacus, guanaco, cornera de tierra* (mouton de terre); *guanapo*, selon le Gentil, tom. I, pag. 94; *wianaque*, selon Wood (*Voyage de Dampier*, tom. V, pag. 181). Autrefois il s'appeloit au Mexique, *peton ichiatt oquitti*; et au Chili, *hueque Chilteheuque*, c'est-à-dire *hueque du Chili*, car les premiers voyageurs de l'Amérique écrivoient *Chillé* pour *Chili*. Les Anglais ont désigné le lama par la dénomination de *Peruich cattle*, c'est-à-dire *bétail du Pérou*. Matthioli lui a donné le nom composé d'*claphocamctus*, chameau-cerf.

Peton ichiatt oquitti, ovis peruana. Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 660, fig. *ibid.*

Ovis peruana. Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, p. 245, fig. *ibid.*

Lama. *Voyage de Frézier*, pag. 138, fig. *ibid.*

Camelus ptilis brevissimis vestitus... Camelus peruanus, le chameau du Pérou. Brisson, *Regn. anim.*, p. 56.

Glama. Camelus dorso levi, topho pectorali. Linn., *Syst. Nat.*, édit. 10, pag. 65.

² *Pacos*, nom de cet animal dans son pays natal au Pérou, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi *vigogne*, mot dérivé de *vicunna*, autre nom de cet animal dans le même pays.

Ovis peruana alia species ab incolis pacos dicta. Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 663.



1



2

Pretre puis

1. le lama Page 462

2. La Vigogne *Pretré se* 485

berté, et l'autre à celui de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal; et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étoient les seuls animaux domestiques des anciens Américains.¹ Ces noms sont ceux de leur état de domesticité : le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne jus-

Ovis peruana, paco dicta. Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 244, fig. ibid.

Atpaque. *Voyage de Frézier*, pag. 139.

Camelus ptilis prolixis corpore vestitus, la vigogne. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 57.

Pacos. *Camelus tophis nullis, corpore lanato*. Linn., *Syst. Nat.*, édit. 10, pag. 66.

¹ Avant l'arrivée des Espagnols, les Indiens du Pérou ne connoissoient d'animaux domestiques que les pacos et les huanacus; mais ils tiroient parti des sauvages, qui étoient en plus grand nombre, par de grandes chasses. (*Histoire des Incas*, pag. 265.)

qu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connoissons à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent, à la vérité, qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on auroit pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux;¹ Gareilasso n'en parle que d'après les autres;² Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui

¹ On trouve dans les montagnes du Pérou une espèce de chameau dont ils se servent de la laine pour faire des accouplements. (*Description des Indes occidentales*, par Herrera; Amsterdam, 1622, pag. 244.)

Le P. Blas Vallera dit que le bétail du Pérou est si doux que les enfants en font ce qu'ils veulent; il y en a des grands

ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur nature : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seroient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore long-temps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gesner parle sous le nom d'*allocamelus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558¹ : c'est

et des petits; les huanaeus privés (lamas) sont de différents poils, et les sauvages sont tous bais-bruns : ces animaux sont de la hauteur des cerfs et ressemblent aux chameaux, excepté qu'ils n'ont point de bosse; leur cou est long et poli... Le même bétail qu'ils appellent *pacolama* (paco), n'est pas à beaucoup près tant estimé..... Ces pacos, plus petits que les autres, ressemblent aux vicunnas sauvages, et sont fort délicats; ils ont peu de chair et peu de laine extrêmement fine. Cet animal sert de plusieurs façons à la médecine, aussi-bien que beaucoup d'autres animaux de ce pays, comme le remarque le P. Acosta. (*Histoire des Incas*, tom. II, pag. 260 jusqu'à 266.)

¹ *Allocamelus* Scaligeri, *apparet esse hoc ipsum ani-*

le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin.¹ On a transporté plus d'une fois

mal cujus figuram proponimus ex chartâ quâdam typis impressâ mutuati cum hac descriptione. Anno domini 1558, junii die 19, animal hoc mirabile Mittelburgum Selandiæ advectum est, antehac à principibus Germaniæ nunquam visum, nec à Plinio aut antiquis aliis scriptoribus commemoratum. Ovem indicam esse dicebant è Piro (fortè Peru) regione, sexcis mille milliariibus ferè Antuerpio distante. Altitudo ejus erat pedum sex, longitudo quinque : collum cigneo colore candidissimum. Corpus (reliquum) rufum vel puniceum. Pedes ceu struthocameli, cujus instar urinam quoque retrò reddit hoc animal (erat autem mas annorum ætatis quatuor.) (Gesner, Hist. Quadrup., pag. 149 et 150.)

¹ Longitudo totius corporis à cervice ad caudam 6 pedum erat : altitudo à dorso ad pedis plantam 4 tantùm. Capite, collo, ore, superioris præsertim labii scissurâ ac genitâli camelum ferè refert; at caput oblongius est : aures habet cervinas, oculos bubulos, quin etiam ut ille anterioribus dentibus in superiore maxillâ caret, sed molares utrinquè habet; ruminat, dorso est sensim prominente, scapulis propè collum depressis, tateribus tumidis, ventre lato, clunibus altioribus et caudâ brevi spithamæ ferè longitudine; quibus omnibus cervum ferè refert, quemadmodùm etiam cruribus præsertim posterioribus; pedes illi bisulci sunt; diducta anteriori parte divisura. Ungues habet acuminatos qui circa pedis ambitum in cutem crassam abeunt, nam pedis planta, non ungue sed cute, ut in multifidis et ipso camelo contingitur : retromingit hoc animal ut camelus et testes substrictos habet : pectore est amplo sub quo ubi thorax ventri connectitur, extuberat globus ut in camelo, vo-

des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tâcher de les y naturaliser¹ : on devroit donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourroient nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiroient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordilières.²

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou, depuis Potosi jusqu'à Caracas, ces animaux sont en très-grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent

micæ similis è quo nescio quid excrementi sensim manare videtur. (P. And. Matthioli, Epist., lib. v.)

¹ Le roi d'Espagne ordonna qu'on transportât des vigognes en Espagne, afin de les faire peupler sur les lieux; mais ce climat se trouva si peu propre à ces animaux, qu'ils y moururent tous. (*Histoire des Aventuriers Flibustiers*, par Oexmelin, tom. II, pag. 567.)

² Il n'y a point d'animal qui marche aussi sûrement que le lama dans les rochers, parce qu'il s'accroche par une espèce d'éperon qu'il a naturellement au pied. (*Voyage de Coréal*, tom. I, pag. 552.)

constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement, et ne font que quatre ou cinq licues par jour; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipités, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes même ne peuvent les accompagner: ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines du Potosi: Bolivar dit que de son temps on employoit à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt, et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paroît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps

en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe : mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement : la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés; et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont, pour ainsi dire, d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur : le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux

grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière qui aide à l'animal à se tenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste, les lamas varient par les couleurs; il y en a de blancs, de noirs et de mêlés.¹

¹ Les lamas ont la tête petite à proportion du corps, semblable en quelque chose à celle du cheval et du mouton. La lèvre supérieure, comme celle du lièvre, est fendue au milieu; par-là ils crachent à dix pas loin contre ceux qui les inquiètent; et si ce crachat tombe sur le visage, il fait une tache roussâtre où se forme souvent une galle. Ils ont le cou long, courbé en bas comme les chameaux à la naissance du corps, et ils leur ressembleroient assez bien s'ils avoient une bosse sur le dos: leur hauteur est d'environ quatre pieds et demi. Ils marchent la tête levée, et d'un pas si réglé que les coups même ne peuvent les hâter. Ils ne veulent point marcher la nuit avec leur charge: on les débarrasse tous les soirs de leurs fardeaux pour les laisser paître. Ils mangent peu, et on ne leur donne jamais à boire. Ils ont le pied fourchu comme les moutons, et un éperon au-dessus qui leur rend le pied sûr dans les rochers. Leur

Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler.¹ La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abrégér, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit, et très-rarement deux. La mère n'a aussi que

laine a une odeur forte; elle est longue, blanche, grise et rousse par taches, et assez belle, quoique beaucoup inférieure à celle des vigognes. (*Voyage de Frézier*, p. 158.)

¹ *Satacissimum hoc esse animal id mihi conjecturam facit, quod cum sui generis femellis sit destitutum, magna cum prurigine capris se commisceat, non tamen erectis ut aliàs capræ hirco ascendente solent sed humi ventre accubantibus, ita cogente animale anterioribus eruribus. Itaque super ascendens coit, non autem aversis et unibus. Adeò venere, vernali, automnalique tempore, stimulat hoc animal ut illud viderim humile quoddam præsepium avenâ refertum conscendisse, genitalique illi magno cum murmure tandiù confricasse, quousque semen redderet, plurimis unâ horâ replicatis vicibus. Non tamen concepere capræ hujusce animalis semine refertæ. (Matthioli, Epistol., lib. v.)*

deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger; celle des vieux est sèche et trop dure; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisoient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité : ils sont en-

La peau des huanacus est dure : les Indiens la préparaient avec du suif pour l'adoucir, et en faisoient les semelles de leurs souliers; mais comme ce cuir n'étoit point corroyé, ils se déchaussoient en temps de pluie. Les Espagnols en font de beaux harnois de cheval : ils emploient ces animaux, comme faisoient les Indiens, pour le transport de leurs marchandises. Leur voyage le plus ordinaire est depuis Cozer jusqu'à Potosi, d'où l'on compte environ deux cents lieues, et leur journée de trois lieues, car ils vont lentement, et si on les fait aller plus vite que leur pas ordinaire, ils se laissent tomber sans qu'il soit possible de les faire relever, même en leur ôtant leur charge, de façon qu'on les écorche sur la place..... Quand ils marchent en portant des marchandises, ils vont par troupes, et l'on en laisse toujours quarante ou cinquante à vide, afin de les

core plus sobres sur la boisson; ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama dans l'état de Nature est plus fort, plus vif et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf, et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quel-

charger d'abord qu'on s'aperçoit qu'il y en a quelques-uns de fatigués.... La chair de cet animal est parfaite, car elle est saine et de bon goût, surtout celle des jeunes de quatre ou cinq mois d'âge.... Quoique ces animaux soient en grand nombre, il n'en coûte presque rien à leur maître pour leur nourriture ou pour l'entretien de leur équipage, car après la journée ou leur ôte leur charge pour les laisser paître dans la campagne. Il n'est pas nécessaire de les ferrer, car ils ont le pied fourchu; ni de les bâter, car ils ont suffisamment de laine pour n'être pas incommodés de leur charge, que le voiturier prend soin de placer de façon qu'elle ne porte pas sur l'épine du dos, ce qui les feroit mourir.... Ceux qui les conduisent campent sous des tentes sans entrer dans les villes, pour les laisser pâturer; ils sont quatre mois entiers pour faire le voyage de Cozer à Potosi, deux pour aller et deux pour revenir.... Les meilleurs lamas se vendent à Cozer dix-huit ducats chacun, et les ordinaires douze ou treize ducats. La chair des huanacus sauvages est bonne, mais cependant elle est inférieure à celle des domestiques. (*Histoire des Incas*, t. II, p. 260 et suiv.)

qu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte, ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines, et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les Sierras, qui sont les parties élevées des Cordilières, autant ils sont rares et chétifs dans les Lanos, qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paroissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaîne des Cordilières, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre; au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne,

¹ Dans les terres du port Désiré, à quelque distance du détroit de Magellan, il y avoit bon nombre de ces bêtes sauvages ou brebis sauvages, que les Espagnols appellent

où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les lamas domestiques que l'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille ; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos, que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent toutes noires, et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche ; et cette couleur naturelle est si fixe, qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas, avec cette laine de vigogne ; l'on en fait d'ex-

wianaques. Quoiqu'elles fussent bien alertes et fort craintives, nous en tuâmes sept pendant notre séjour, et l'on peut dire que leur laine est la plus fine qu'il y ait au monde..... Elles vont par troupes de six ou sept cents, et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles ronflent avec leurs narines et hennissent comme des chevaux. (*Voyage de Wood.*, suite des *Voyages de Dampier*, tom. V, pag. 181.)

On voit au Tucuman, province voisine du Pérou, de grosses brebis qui servent de bêtes de somme, et dont la laine est presque aussi fine que de la soie. (*Voyage de Woodes Rogers*, tom. II, pag. 65.)

cellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles; le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil : celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordilières; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant, comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paroît craindre encore moins le froid; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.¹

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, et leur muffle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu

La partie orientale de la côte des Patagons, proche la rivière de la Plata, est encore peuplée de vigognes en assez grand nombre; mais cet animal est si défiant et si vite à la course, qu'il est difficile d'en attraper. (*Voyage de George Anson*, pag. 57.)

Les animaux terrestres les plus communs du port Saint-Julien dans les terres Magellaniques, sont les guanacos. (*Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix, tom. VI, pag. 207.)

claire: elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupe et courent très-légèrement: elles sont timides, et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avoient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap. Les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au-delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre: mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-dessus les cordes, et dès qu'ils ont

donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux : mais, indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus foibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination : lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseroient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avoit engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe ; ils en ont transporté en Espagne pour les faire peupler ; mais le climat se trouva si peu convenable, qu'ils y périrent tous.¹ Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourroient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes ; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans

¹ *Voyage de Frézier*, pag. 138 et 139.

² *Histoire des Aventures des Flibustiers*, pag. 376.

les pays chauds ; qu'au contraire ils sont encore aujourd'hui très-nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan , où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il falloit, pour les conserver, les débarquer, non pas en Espagne, mais en Écosse, ou même en Norwège, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des Alpes, etc., où ils eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seroient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiroient plus de biens réels que tout le métal du Nouveau-Monde, ¹ qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées ; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu, qu'on appelle *égagropiles* ; et dans l'Amérique méridio-

¹ Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou ? il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter ; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

nale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit en grand nombre; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne.¹ Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs et sans vertu : les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

[Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné

¹ Nous savons qu'en la Neuve-Espagne il se trouve des pierres de bézoards, combien qu'il n'y ait point de vigognes ni de guanacos, mais seulement des cerfs, en quelques-uns desquels on trouve cette pierre. (*Histoire naturelle des Indes occidentales*, par Acosta, pag. 207.)

d'après Nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1775 : il étoit jeune alors, et sa mère, qui étoit avec lui, est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante; et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux

fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la Nature a refusé au chameau. Ses oreilles, longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe, et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère, et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs, et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au-devant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure: ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminants; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur de muse un peu vineux, plus elair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des

yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui prend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun foible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur; il est couvert d'une laine assez courte : cette queue ressemble à une houppie; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du lama.	5	4	4
Hauteur du train de devant.	3	3	»
Hauteur du train de derrière.	5	6	»

	pi.	ponc.	lig.
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1	9	2
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput.	»	11	»

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle : on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; et il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit, dans le voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pinguins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan.¹ Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de Nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher² : cepen-

¹ *Premier Voyage de Cook*, tom. I, pag. 18 et 33.

² *Ibidem*, pag. 25.

dant ils sont très-aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur : mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.]

DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici (*planche 62*) la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat : cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	4	4	6
Hauteur du train de devant.	2	4	9
Hauteur du train de derrière.	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	8	»
Longueur de la tête.	»	6	6
Longueur des oreilles.	»	4	3
Largeur des oreilles.	»	1	5
Grandeur de l'œil.	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau.	»	5	9
Longueur de la queue avec sa laine.	»	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama; mais elle est d'une forme plus légère. Ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande, ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans, et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue

sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible; car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit; elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, et elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient. On lui donnoit du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama

et du paco, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, et je pensois que l'alpaca ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connaissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il seroit très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de *lama*, dit-il, est un mot générique » que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la » conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérants les y ont in-

» troduites, et les Indiens du Pérou les ont appe-
» lées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur
» langage, c'est le mot pour désigner tout animal
» laineux : cependant, dans les provinces de Cus-
» co, Potosi et Tucuman, on distingue trois espè-
» ces de lamas, dont les variétés leur ont fait assi-
» gner des noms différents.

» Le lama, dans son état de Nature et de liberté,
» est un animal qui a la forme d'un petit chameau.
» Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup
» plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs;
» son cou a trente à quarante pouces de long; sa
» tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez
» à celle d'un poulain : une longue laine lui cou-
» vre tout le corps; celle du cou et du ventre est
» beaucoup plus courte.

» Cet animal est originairement sauvage; on en
» trouve encore en petites troupes sur des monta-
» gnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont
» réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué
» qu'il vit également dans les climats chauds com-
» me dans les plus froids; il produit aussi dans cet
» état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque por-
» tée, et on n'a pu me dire de combien de temps
» est la gestation.

» Depuis que les Espagnols ont introduit dans
» le royaume du Pérou les chevaux et les mulets,
» l'usage des lamas est fort diminué; cependant on
» ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour

» les ouvrages de la campagne. On le charge com-
 » me nous chargeons nos ânes; il porte de soixan-
 » te-quinze à cent livres sur son dos. Il ne trotte ni
 » ne galope; mais son pas ordinaire est si doux,
 » que les femmes s'en servent de préférence à tou-
 » te autre monture. On les envoie paître dans les
 » campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent
 » à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en
 » tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On
 » les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de
 » juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux
 » mêmes usages que nous employons le crin, quoi-
 » que cette laine soit aussi douce que notre soie,
 » et plus belle que celle de nos brebis.

» Le lama de la seconde espèce est l'alpaca. Cet
 » animal ressemble en général au lama; mais il en
 » diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beau-
 » coup plus large de corps. L'alpaca est absolument
 » sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes.
 » Sa laine est plus fournie et beaucoup plus fine
 » que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

» La troisième espèce est la vigogne, qui est en-
 » core semblable au lama, à la réserve qu'elle est
 » bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout-
 » à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en
 » nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais
 » on ignore si, dans cet état, ces animaux se mul-
 » tiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes,
 » dans cet état de captivité, mangent à peu près de

» tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de
» Turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

« La laine de la vigogne est encore plus fine que
» celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dé-
» pouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toi-
» son trois sortes de laine : celle du dos, plus fon-
» cée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle
» des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et
» la moins appréciée est celle du ventre, qui est ar-
» gentée. On distingue dans le commerce ces trois
» sortes de laine par la différence de leur prix.

« Les vigognes vont toujours par troupes assez
» nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des
» montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman,
» dans des rochers âpres et des lieux sauvages; el-
» les descendent dans les vallons pour paître. Lors-
» qu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou
» leurs crottes, qui indiquent les endroits où on
» peut les trouver; car ces animaux ont la propre-
» té et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le
» même tas.... On commence par tendre des cordes
» dans les endroits par où elles pourroient s'échap-
» per; on attache de distance en distance à ces cor-
» des des chiffons d'étoffes de différentes couleurs :
» cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cet-
» te foible barrière. Les chasseurs font grand bruit,
» et tâchent de pousser les vigognes contre quel-
» ques rochers qu'elles ne puissent surmonter : l'ex-
» trême timidité de cet animal l'empêche de tour-

» ner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet
 » état, il se laisse prendre par les jambes de der-
 » rière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on
 » a la cruauté de massacrer la troupe entière sur
 » le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces
 » tueries; mais elles ne sont pas observées. Il seroit
 » cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris,
 » et de se ménager une nouvelle laine pour l'année
 » suivante. Ces chasses produisent ordinairement
 » de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand
 » les chasseurs ont le malheur de trouver quelque
 » alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue :
 » cet animal, plus hardi, sauve inmanquablement
 » les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni
 » s'embarasser des chiffons qui flottent, rompt
 » l'enceinte, et les vigognes le suivent.

» Dans toutes les Cordilières du nord de Lima,
 » en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus
 » ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sau-
 » vage; cependant le lama domestique est fort com-
 » mun à Quito, où on le charge et on l'emploie
 » pour tous les ouvrages de la campagne.

» Si on vouloit se procurer des vigognes en vie
 » de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire
 » descendre des provinces de Cusco ou Potosi au
 » port d'Arica; là on les embarqueroit pour l'Eu-
 » rope; mais la navigation depuis la mer du Sud
 » par le cap Horn est si longue et sujette à tant
 » d'événements, qu'il seroit peut-être très-difficile

» de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très à portée de descendre à Buénos-Ayres, et d'y être embarqués. Mais il seroit difficile de trouver à Buénos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buénos-Ayres.

» Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata; ce bâtiment, qui seroit chargé de marchandises permises pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passeports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buénos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de

» Tucuman on y amène en vie trois ou quatre dou-
 » zaines de vigognes femelles, avec une demi-dou-
 » zaine de mâles, quelques alpacas et quelques la-
 » mas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment
 » sera arrangé de manière à les y recevoir et à les
 » y placer commodément; c'est pour cela qu'il fau-
 » droit lui défendre de prendre aucune autre mar-
 » chandise en retour, et lui ordonner de se rendre
 » d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient,
 » et d'où l'on pourroit ensuite les transporter en
 » France..... Une pareille expédition, dans les ter-
 » mes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être
 » fort coûteuse.... On pourroit même donner ordre
 » aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous
 » les bâtiments qui reviennent de l'île de France et
 » de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les
 » côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un
 » abri, de préférer la relâche dans la rivière de la
 » Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux répara-
 » tions du vaisseau, il faudroit ne rien épargner
 » avec les gens du pays pour obtenir quelques vi-
 » gognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quel-
 » ques lamas et quelques alpacas. On trouvera à
 » Monte-Video des Indiens qui font trente à quaran-
 » te lieues par jour, qui iront à Santa - Cruz de la
 » Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la com-
 » mission.... Cela seroit d'autant plus facile, que les
 » vaisseaux français qui reviennent de l'île de Fran-
 » ce et de l'Inde peuvent relâcher à Monte-Video,

» au lieu d'aller à Sainte-Catherine sur la côte du
 » Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le mi-
 » nistre qui auroit contribué à enrichir le royau-
 » me d'un animal aussi utile pourroit s'en applau-
 » dir comme de la conquête la plus importante. Il
 » est surprenant que les Jésuites n'aient jamais son-
 » gé à essayer de naturaliser les vigognes en Eu-
 » rope, eux qui, maîtres du Tucuman et du Para-
 » guay, possédoient ce trésor au milieu de leurs
 » missions et de leurs plus beaux établissements.»

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolozan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public. Il a donc eu devoir consulter, sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, inspecteur-général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très-
 » louable, dit M. de la Folie, propose, comme une
 » grande conquête à faire par un ministre, la po-
 » pulation des lamas, alpacas et vigognes en Fran-
 » ce; mais il me permettra les réflexions suivantes.

» Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et
 » *carneros de la tierra* par les Espagnols, sont de
 » bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'an-
 » nonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent
 » point marcher pendant la nuit avec leurs char-

» ges : c'est la raison qui détermina les Espagnols
 » à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne
 » considérons point ces animaux comme bêtes de
 » charge (nos ânes de France sont bien préféra-
 » bles); le point essentiel est leur toison : non-seu-
 » lement leur laine est très-inférieure à celle des
 » vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a
 » une odeur forte et désagréable qu'il est difficile
 » d'enlever.

» La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit,
 » bien supérieure à celle du lama; on la confond
 » tous les jours avec celle de la vigogne, et il est
 » rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

» Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'ob-
 » serve l'auteur; mais on lui objecte que les Espa-
 » gnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y
 » naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur,
 » qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard
 » des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a
 » fait venir en Espagne une quantité de ces ani-
 » maux, et on a tenté de les faire peupler; les é-
 » preuves qu'on a multipliées à cet égard ont été
 » absolument infructueuses : ces animaux sont tous
 » morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis
 » long-temps abandonné ces expériences.

» Il y auroit donc bien à craindre que ces ani-
 » maux n'éprouvassent le même sort en France. Ils
 » sont accoutumés dans leur pays à une nourritu-
 » re particulière; cette nourriture est une espèce

» de jonc très-fin, appelé *ycho*; et peut-être nos
 » herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes
 » qualités, les mêmes principes nutritifs eu plus ou
 » en moins.

» La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais
 » qui ne durent pas autant que celles qui sont fai-
 » tes avec la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée, avec le mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les
 » vallées basses et chaudes du Pérou, aussi-bien
 » que dans la partie la plus froide de la Sierra, et
 » que par conséquent ce n'est pas la température
 » de notre climat qui pourroit faire obstacle et
 » l'empêcher de s'y habituer.

» A le considérer comme animal de monture,
 » son pas est si doux, que l'on s'en sert de préfé-
 » rence au cheval et à l'âne; il paroît de plus qu'il
 » vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi
 » agreste et sans exiger plus de soins. (Page 212.)

» Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne sa-

» vent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi
 » de la laine du lama, puisqu'il est dit que *quoique*
 » *cette laine soit plus belle que celle de nos brebis, et*
 » *aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes*
 » *usages auxquels nous employons le crin.* (P. 212.)

» L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama
 » et la vigogne, et jusqu'ici peu connu, même des
 » naturalistes, est encore entièrement sauvage; néan-
 » moins c'est peut-être des trois animaux péruviens
 » celui dont la conquête seroit la plus intéressante,
 » puisque avec une laine plus fournie et beaucoup
 » plus fine que celle du lama, l'alpaca paroît avoir
 » une constitution plus forte et plus robuste que
 » celle de la vigogne. (*Idem.*)

» La facilité avec laquelle se sont nourries les vi-
 » gognes privées que l'on a eues par curiosité à Li-
 » ma, mangeant du maïs, du pain et de toutes sor-
 » tes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à fai-
 » re en grand l'éducation de ces animaux. Une né-
 » gligence inconcevable nous laisse ignorer si les
 » vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont pro-
 » duit en domesticité; mais je ne fais aucun doute
 » que cet animal, sociable par instinct, foible par
 » nature, et doué, comme le mouton, d'une timi-
 » dité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés,
 » et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un
 » parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux
 » que dans les vallons sauvages, où leurs trou-
 » pes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau

» de proie ou à l'aspect du chasseur. (Page 215.)

» La cruauté avec laquelle on nous dit que se
» font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les
» grandes tueries de vigognes, est une raison de
» plus de se hâter de sauver dans l'asile domesti-
» que une espèce précieuse que ces massacres au-
» ront bientôt détruite ou du moins affoiblie au
» dernier point.

» Les dangers et les longueurs de la navigation
» par le cap Horn me semblent, comme à M. Bé-
» liardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes
» de la côte du sud par Arica, Cusco ou Potosi; et
» la véritable route pour amener ces animaux pré-
» cieux seroit en effet de les faire descendre du Tu-
» cuman par Rio de la Plata jusqu'à Buénos-Ay-
» res, où un bâtiment frété exprès, et monté de
» gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient
» ces animaux dans la traversée, les amèneroit à
» Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de
» nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des
» Cévennes, où il seroit le plus convenable de com-
» mencer l'éducation de ces animaux dans une ré-
» gion d'air analogue à celle des Sierras, d'où on
» les a fait descendre.

» Il me reste quelques remarques à faire sur la
» lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir
» que des doutes assez peu fondés et des difficul-
» tés assez légères.

» 1°. On a vu que si le cheval et l'âne l'empor-

» tent par la constance du service sur le lama, ce-
 » lui-ci à son tour leur est préférable à d'autres é-
 » gards; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de
 » considérer le lama comme bête de somme, que
 » de le regarder, conjointement avec la vigogne et
 » l'alpaca, comme bétail à toison.

» 2°. Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Es-
 » pagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces ani-
 » maux? et les essais supposés faits l'ont-ils été a-
 » vec intelligence? Ce n'est point dans une plaine
 » chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer,
 » sur des croupes de montagnes voisines de la ré-
 » gion des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vi-
 » gognes un climat analogue à leur climat natal.

» 3°. C'est moins des vigognes venues du Pérou
 » que l'on pourroit espérer de former des troupeaux,
 » que de leur race née en Europe; et c'est à obte-
 » nir cette race et à la multiplier qu'il faudroit di-
 » riger les premiers soins, qui sans doute devroient
 » être grands et continuels pour des animaux dé-
 » licats et ainsi dépaysés.

» 4°. Quant à l'herbe ycho, il est difficile de croi-
 » re qu'elle ne puisse pas être remplacée par quel-
 » ques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais,
 » s'il le falloit absolument, je proposerois de trans-
 » porter l'herbe ycho elle-même: il ne seroit pro-
 » bablement pas plus difficile d'en faire le semis
 » que tout autre semis d'herbage, et il seroit heu-
 » reux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie

» artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.
 » 5°. Et pour la crainte de voir dégénérer la toi-
 » son de la vigogne transplantée, elle paroît peu
 » fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'u-
 » ne race domestique et factice perfectionnée, ou,
 » si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être,
 » telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand
 » on la transporte hors de la Syrie, perd en peu
 » de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sau-
 » vage; elle ne possède que ce que lui a donné la
 » Nature, et que la domesticité pourroit sans dou-
 » te, comme dans toute autre espèce, perfectionner
 » pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paroissent si disposés à la domesticité.

DES CHEVROTAINS.'

L'ON a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus

' *Tragutus* en latin moderne; *guevei* au Sénégal. Selon les notices manuscrites qui nous ont été communiquées par M. Adanson, le plus petit chevrotain s'appelle *gueveikaior*, parce qu'il vient de la province de Kaior, dans l'étendue de laquelle se trouvent le cap Vert et les terres adjacentes à ce cap.

chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche*. En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue, et la forme des jambes : mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en portent les ont creuses, annelées, et assez semblables à celles des gazelles. Leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncements au-dessous des yeux; par-là ils se rapprochent des chèvres : mais, dans le réel, ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et les figures de cinq chevrotains : le premier sous la dénomination de

Tabula quadragesima et tertia. N° 1. Cerva parvula, africana, ex Guineâ, rubida, sine cornibus. Licet admodùm pusilla hæc sit, tamen suâ in specie maxima est; quàm congenere ejus plerumquæ aliquantum, minores deprehendantur. Caput, magni cervi æmulum, cornibus tamen caret. Cursu saltuque velocissima sunt, longis gracilibusque pedibus, in binas ungulas, uti in magnis cervis, concinnè fissis, innixæ: neque verò calcaneum in parvam ungulam elongatur, uti in proce-



Voire plus *Plus, sans*

1. Le Chevrotin	Page 503	5 Le Chevrotin de Ceylan ou le	
2 Le Musc	511	Memina	509

petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes; le second sous celle de faon ou jeune cerf d'Afrique très-délié; le troisième sous le nom de jeune cerf très-petit de Guinée; le quatrième sous la dénomination de petite biche de Surinam, rougeâtre et marquetée de taches blanches; et le cinquième sous celle de cerf d'Afrique à poil rouge. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil beaucoup plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous paroît être qu'une variété de cette première espèce; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à notre avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie; et nous sommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venoit de Surinam. Tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée

ris, sed talus crassus et rotundus est. Pili dorsi ex fusco rubet; ad ventrem et sub collo albicat. Cauda minus longa, et longis dispersisque pilis vestita ex fusco, rubro, et albo variegatis. Suffraginis postica facies in hac ditutissimè, spatiosa est. Femellam hic representamus. Pabulum horum animalculorum cymæ sunt graminum, aliarumque herbarum. Altissimos autem montes conscendunt, difficillimè, nec nisi ope tendicularum, captandæ. Summas inter delicias ciborum. et

et aux Grandes-Indes; aucun ne dit les avoir vus en Amérique; et si le chevrotain à peau tachée dont parle Seba venoit en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avoit été transporté de Guinée, ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent. Mais il paroît qu'il y a une seconde espèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne

pro ferinâ optimâ habentur; quo etiam nomine dignissimorum munerum administratoribus, illis in locis dono dantur.

N° 2. *Hinnutus, seu cervus juveneus, pergracilis, africanus. Salientis hic in gestu constitutus, tenui gracilique est corpore, atque articulis, instar canis venatici, priori congener, et concolor. Auriculæ mediocriter proluxæ sunt. Cauda, sursùm recurvata, quasi crispata est. Maxilla inferior insignes dentes à primo ortu gerit. Pedes, tanquàm res pretiosa, aurum circumclusi, loco pistillorum, ad Nicotianam in fistulas adigendam, usurpantur. Sub lit. A. ejusmodi repræsentatur.*

N° 3. *Cervus juveneus, perpusillus, guineensis. Minima hæc species est inter omnes, quas hactenùs hisce in oris videre licuit: quanquàm in nostro musæo pedes minoris adhuc asservemus, prout lit. B. demonstrat. Dantur et aliæ species, quæ bina, nigricantia et acuminata cornicula gerunt; cujusmodi, sub lit. C. exhibuimus. Quotannis novo annulo notantur cornicula, quorum è numero ætas animalculi supputatur: id, quod in bobus quoque obtinere, notissimum est. Summus Russorum imperator, quandò musæi mei perlustrandi gratiâ ad me invisere dignabatur, centum mihi aureos offerbat, si tam pusillum ipsi cervum procurare possem: sed votis excidi, quidquid impenderim operæ.*

nous semblent être que de simples variétés de la première. Ce second chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal,¹ avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou

Tabula quadragesima et quarta. N° 2. Cervula surinamensis, subrubra albis maculis notata. Caput, pectus, abdomen, et pedes exceperis, quæ unicoloria sunt: reliquum, ex rufo tinctum, maculis albis undiquè tygri-dis in modum, variegatur; auriculæ grandes, longæ; cauda brevis, obtusa. Cursûs rapiditate incredibili vel magnum cervum superat. Memorabile est, cervos americanos aded pusillos esse: quùm dentur, leporem qui magnitudine haud excedunt; et omnium maxima species altero tanto circiter major sit, quàm que hâc tabulâ repræsentatur. Cornua verò numquàm gerunt, et pro sapidissimâ ferinâ habentur.

Tabula quadragesima et quinta. N° 1. Cervus africanus, pilo rubro. Parvus quidem est, at istâ tamen in specie cervorum maximus, quem hîc repræsentamus, ex oris Guineâ oriundus. Egimus de his animalculis jam prægressis in tabellis. Interim ut, quantum licet, specierum exhiberetur varietas, hunc quoque æri curavimus incidi: siquidem et specie et pilo discrepet ab aliis. Pilus ei longior est, coloris ex fusco longè obscurioris, quàm in præcedentibus. Pedes etiam et crura ejus longiora sunt, et concinnè admodum subrefacta. Cæterum cum prioribus convenit. (Seba, vol. I, pag. 70 et 73.)

¹ Voyez dans la note précédente le n° 3.

un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe, en faisant mention de cette espèce de chevrotain, a dit au hasard que ses cornes étoient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ces cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur petite taille : ils font des sauts et des bonds prodigieux ; mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la course ;² les Nègres les chas-

¹ A Congo, à Viga, en Guinée, et dans d'autres endroits près du cap de Bonne-Espérance, on trouve une espèce de chèvre à laquelle je donne le nom de *chèvre de Congo* ; jamais elles ne sont plus grandes qu'un lièvre, mais elles sont d'une beauté et d'une symétrie admirables ; leurs cornes sont semblables à celles du cerf, et ont aussi des branches à proportion de leur âge ; elles ont les jambes fort jolies, et si petites qu'on se sert souvent de la partie inférieure pour presser le tabac dans la pipe, dont la division est fort serrée. On les monte en or ou en argent. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 59.)

² Les habitants d'une petite île, près Java, apportèrent des biches qui sont de la grosseur d'un lièvre, et que ces Indiens attrapent à la course. (*Voyage de le Gentil* ; Paris, 1725, tom. III, pag. 73 et 93.)

En voici encore une sorte : ce sont de petits animaux parfaitement jolis, avec de fort petites cornes noires et des pates fort menues, qui, à proportion de leur corps, sont passablement longues, mais si menues qu'il y en a qui ne

sent de même, et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les recherche beaucoup, parce que la chair est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paroît, 1° que le chevrotain duquel nous donnons la figure (*pl. 63, fig. 1*), et qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orientales; 2° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays; 3° qu'il n'y a que le mâle du *guevei* qui porte des cornes, et que la

passent point l'épaisseur du bout d'une pipe : je vous en envoie une garnie d'or, etc.... Ces petits animaux sont extrêmement légers à la course, et font des sauts surprenants, du moins pour de si petites bêtes : j'en ai vu, de ceux que nous avons pris, qui sautoient par-dessus une muraille de dix à douze pieds de haut. Les Nègres les nomment *les rois des cerfs*. (*Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 252.)

1 Au royaume d'Acra, sur la Côte d'Or en Guinée, on trouve des biches si petites qu'elles n'excèdent pas huit à neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne sont pas plus grandes et plus grosses qu'un cure-dent de plume. Les mâles ont deux cornes renversées sur le cou, de deux ou trois pouces de longueur; elles sont sans branches ou andouillers, contournées, noires et luisantes comme du jayet. Rien n'est plus mignon, plus privé et plus caressant que ces petits animaux : mais ils sont d'une si grande délicatesse qu'ils ne peuvent souffrir la mer; et quelque soin que les Européens aient pris pour en apporter en Europe, il leur a été impossible d'y réussir. (*Voyage de des Marchais*, tom. I, pag. 51.)

Voyez aussi l'*Histoire générale des Voyages*, tom. IV, pag. 75.

femelle, comme celle de la grimin, n'en porte point; 4^o que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux Grandes-Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*.¹ Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le *memina*, ou chevrotain des Indes sans cornes, et le *guevei*, ou chevrotain de Guinée à cornes; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du *memina*, et que le plus petit chevrotain qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior* n'est qu'une variété du *guevei*. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds; ils sont d'une si grande délicatesse, qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivants en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps; ils sont doux, familiers, et de la plus jolie figure : ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu : à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre; et, à cause

¹ Il y a dans l'île de Ceylan un animal qui n'est pas plus gros qu'un lièvre et qu'on appelle *memina*, mais qui ressemble parfaitement à un daim : il est gris tacheté de blanc, et la chair en est excellente à manger. (*Relation de Ceylan*, par Robert Knox; Lyon, 1693, tom. I, pag. 90.)

Voyez aussi l'*Histoire générale des Voyages*, tom. VIII, pag. 545.

de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait ; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc. : mais peut-être produisent-ils plus souvent ; car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, et dans tous les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique, ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

DU CHEVROTAIN DE CEYLAN,

OU MEMINA.

Nous donnons ici la figure d'un chevrotain différent de celui que nous décrivons sous le nom de *guib*. Nous avons dit que le chevrotain à peau marquée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux Grandes-Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée, et c'est celui duquel je donne ici la figure. On verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne

font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

DU CHEVROTAIN

APPELÉ A JAVA *PETITE GAZELLE*.

Nous donnons ici la description d'un chevrotain venu de Java sous le nom de *petite gazelle*, et qui nous paroît être de la même espèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *memina* de Ceylan. Les seules différences que nous puissions y remarquer sont, qu'il n'a point, comme le *memina*, de bandes ou de livrée sur le corps; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine; le bout du nez est noir, et la tête est moins arrondie et plus fine que celle du *memina*, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences assez légères pourroient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du *memina* de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

DU MUSC.¹

POUR composer l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi célèbre que peu connu duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil* ou de *chèvre du musc*; les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain : et en effet, il paroît être d'une nature ambiguë et participant de celle de tous ces animaux, quoique en même temps on puisse

¹ *Moschi capreotus*. Gesner, *Hist. Quadrup.*, pag. 695, fig., pag. 696.

Capra moschi. Aldrovand., *De Quadrup. bisulcis*, pag. 743, fig., pag. 744.

The musc deer, le cerf du musc. Grews, *Mus. Reg. Societ. London*, 1681, pag. 21 et suiv.

Hiam, animal musci. Michaël Boym., *Flora sinensis*, 1656, fig., pag. 2.

Moschus. Schrokii, *Historia moschi*. Viennæ, 1682.

Animal moschiferum. Ray, *Syn. quad.*, pag. 127.

Tragus moschiferus, moschus. Klein, *De Quadrup.*, pag. 18.

Tragutus ad umbilicum folliculum moschiferum generens..... *Moschus*, le musc. Brisson, *Regn. animal.*, pag. 97.

Moschiferus. Moschus. Linn. *Syst. Nat.* 13, et édit. 10, pag. 66.

assurer que son espèce est une, et différente de toutes les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle : mais sa tête est sans cornes et sans bois; et par ce caractère il ressemble au memina ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure; et par-là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire : mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre, qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes;¹ Ges-

¹ Abusseid Serasi dit que l'animal du musc ressemble assez au chevreuil; qu'il a la peau et la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit et un peu courbé*, et qu'il est armé de deux dents blanches du côté de chaque jouc. Cet auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portoit un bois; et ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devoit avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du musc, dit que c'est la bourse ou la follicule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de l'animal dans le fragment de Cosmas, im-

ner, Aldrovande, Kircher¹ et Boym en ont donné des notions plus étendues; mais Grew² est le seul qui en ait fait une description exacte d'après la

primé dans le premier volume des *Voyages de Tavernier*

¹ Je dis donc en premier lieu, qu'il se trouve un certain cerf dans les provinces de Xen-Si et de Kiang-Si, lequel sent fort bon, et à qui les Chinois ont donné le nom de *xehiang*, c'est-à-dire l'animal du musc : l'Atlas chinois en parle en ces termes : « Pour ne vous faire pas languir » davantage touchant la signification de ce nom ou de ce » mot *muschus*, je vous dirai ce que j'en ai vu plus d'une » fois. Cet animal a une certaine bosse au nombril qui res- » semble à une petite bourse, parce qu'elle est entourée » d'une peau fort délicate, et couverte d'un poil fort doux » et très-délié. Les Chinois appellent cette bête *xe*, qui veut » dire odeur, d'où ils composent ce nom *xehiang*, qui si- » gnifie l'odeur de l'animal *xe* ou *se*, *muschus*. » Il a quatre pieds de longueur, il est aussi vite qu'un cerf; toute la différence qu'il y a, c'est que son poil est un peu plus noir, et qu'il n'a point de cornes comme lui. Les Chinois mangent la chair parce qu'elle est très-délicate. Les provinces de Su-Chuen et de Yun-nan abondent extraordinairement en ces sortes d'animaux, et on peut dire que de toutes les contrées de la Chine, il n'y en a pas qui en ait en si grande quantité que les pays qui approchent le plus de l'occident. (*La Chine illustrée de Kircher*, traduite par d'Alquié; Amsterdam, 1610, pag. 256.)

² Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales. Il n'est pas mal représenté dans le *Muséum de Catecolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pêche par le museau et par les pieds. Celle de Jonston est absurde. Presque partout cet animal est mal décrit. « Tous les auteurs connoissent, dit Aldrovande, » qu'il a deux cornes, excepté Siméon Sethi, qui dit qu'il » n'en a qu'une. » Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de

développe de l'animal, qui de son temps étoit conservée dans le Cabinet de la Société royale de Londres. Cette description est en anglais, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la

même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocco dans le *Calceolarii Museum*; elle est très-défectueuse. La meilleure est celle qui se trouve dans les *Éphémérides d'Allemagne*; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a, du bout du nez jusqu'à la queue, environ trois pieds, la tête cinq à six pouces, le cou sept à huit pouces de longueur, le front trois pouces de largeur. Le bout du nez n'a pas un pouce de largeur; il est pointu, et semblable à celui d'un lévrier. Les oreilles ressemblent à celles d'un lapin; elles sont droites, et ont environ trois pouces de hauteur. La queue est droite aussi, et n'a pas plus de deux pouces de longueur. Les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur. Cet animal est du nombre des pieds fourchus : le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière de deux autres presque aussi grands. Les pieds de derrière manquoient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étoient longs que d'un demi-pouce, et étoient assez fins; sous le ventre ils étoient un peu plus gros, et longs d'un pouce et demi : sur le dos et les fesses, ils avoient trois pouces de longueur, et ils étoient trois ou quatre fois plus gros que les soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étoient marqués alternativement de brun et de blanc, depuis la racine jusqu'à l'extrémité; ils étoient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sur le ventre et sous la queue, ondulés, c'est-à-dire un peu frisés, sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que

publication de cet ouvrage de Grew en 1681, Luc Schrokius fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau¹ :

dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers, et d'une texture très-peu compacte; car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paroissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure, et un peu au-dessus des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, roides, d'égale grandeur, et assez semblables à des soies de cochon.

« La vessie ou la bourse qui renferme le musc a environ » trois pouces de longueur sur deux de largeur; elle est proé- » minente au-dessus de la peau du ventre d'environ un pou- » ce et demi.... L'animal a vingt-six dents, seize dans la » mâchoire inférieure, dont huit incisives devant, et qua- » tre molaires derrière, et de chaque côté autant de molai- » res dans la mâchoire supérieure, et à un pouce et demi » de distance de l'extrémité du nez. Il y a de chaque côté, » dans cette même mâchoire supérieure, une défense ou dent » canine d'environ deux pouces et demi de long, courbée en » arrière et en bas, et se terminant en pointe : ces défenses » ne sont pas rondes, mais aplaties; elles sont larges d'un » demi-pouce, peu épaisses; et tranchantes en arrière, en » sorte qu'elles ressemblent assez à une petite faucille. Il » n'y a point de cornes sur la tête, etc. » Passage que j'ai traduit de l'anglais dans le livre qui a pour titre : *Museum regiae societatis*, by Nehemiah Grew, M. D.; Lond., 1681, pag. 22 et 23.

¹ Schrokius donne la figure de l'animal, mais sans des-

nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer, avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récents; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal, que nous n'avons pas vu et que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paroît que cet animal a le poil rude et long le muscau pointu, et des défenses à peu près comme le cochon, et que, par ces premiers rapports, il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé *babiroussa*, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du musc, la taille moins grosse, et

cription : il dit seulement qu'il ressemble à un chevreuil, à l'exception qu'il a deux dents à la mâchoire supérieure en forme de défenses qui sont dirigées en bas et longues d'environ trois pouces; que c'est là le caractère principal de cet animal; qu'il varie pour la couleur du poil; qu'il a aussi la tête différente du chevreuil et plus approchante de celle d'un loup; que le poil est ordinairement marqué de plusieurs taches; et que la protubérance qui contient le muse est sous le ventre, un peu au-dessous du nombril. Il ajoute que cet animal se trouve en Tartarie, au Thibet, à la Chine, surtout dans la province de Xen-Si, dans le Tounquin, au Pégu, au royaume d'Aracan, de Boutan. (Page 52 jusqu'à la page 57.)

les jambes hautes et légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'autre côté, le cochon de l'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a sur le dos une cavité où bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du musc a cette même bourse, non pas sur le dos, mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent les liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, n'est du genre des cerfs ou des chèvres. Ainsi nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons, dont il a les défenses, s'il avoit en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il manque de ces dents incisives, et par ce rapport il se rapproche des animaux ruminants, et surtout du chevrotain, qui ruminé aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures; l'inspection seule des parties intérieures peut décider de la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas

¹ *Animal mochiferum neque è cervino neque è capri-
no genere esse videtur, cornua enim non habet et an ru-
minet incertum est; dentibus tamen incisoribus in su-
periore mandibulâ caret ruminantium in modum et
dentes ibidem exertos habet (tusks angliscè, défenses
galliscè) velut porcus. (Ray, Synops. Quadrup., p. 127.)*

choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons rapproché des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thévenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices qu'ils ont données de cet animal;

Paolo le décrit de cette façon : « Il a le poil gros com-
 » me celui du cerf, les pieds et la queue comme une ga-
 » zelle, et n'a point de cornes *non plus qu'elle*. Il a qua-
 » tre dents en haut, longues de trois doigts, délicates et
 » blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut et
 » deux tournées en bas, et cet animal est beau à voir. Dans
 » la *pleine lune*, il lui vient un apostume au ventre près
 » du nombril, et alors les chasseurs le prennent et ouvrent
 » cet apostume. » Barbosa dit qu'il est plus semblable à la
 gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs,
 en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc. Voici ses paroles : « Le
 » musc se trouve dans de petits animaux blancs qui res-
 » semblent aux gazelles, et qui ont des dents comme les
 » éléphants, mais plus petites. Il se forme à ces animaux
 » nue manière d'apostume sous le ventre et sous la poitri-
 » ne; et quand la matière est mûrie, il leur vient une telle
 » démangeaison, qu'ils se frottent contre les arbres, et ce
 » qui tombe en petits grains est le musc le plus excellent
 » et le plus parfait. » La description que donne M. Théve-
 not convient encore moins avec les autres; il en parle en
 ces termes : « Il y a dans ces pays un animal semblable à un
 » renard par le museau, qui n'a pas le corps plus gros qu'un
 » lièvre. Il a le poil de la couleur de celui du cerf, et les
 » dents comme celles d'un chien. Il produit de très-excel-
 » lent musc : il a au ventre une vessie qui est pleine de sang
 » corrompu; et c'est ce sang qui compose le musc, ou qui
 » est le musc même; on la lui ôte, et on convre aussitôt

la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal : et il paroît, par leurs témoignages et par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui

» avec du cuir l'endroit de la vessie qui est coupé, afin d'em-
 » pêcher que l'odeur ne se dissipe : mais, après que l'opé-
 » ration est faite, la bête ne demeure plus long-temps en
 » vie. » La description d'Autoine Pigafetta, qui dit que le
 musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle
 des autres auteurs. La description que donne le P. Philippe
 de Marini ne convient pas tout-à-fait avec celle des
 autres auteurs; car il dit que cet animal a la tête semblable à
 celle d'un loup : et le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne,
 le représente avec un groin de cochon; ce qui est peut-être
 la faute du graveur, qui lui donne aussi des ongles, au lieu
 qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus
 de la vérité, en nous représentant cet animal grand comme la
 licorue, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles :
 « Le musc de moindre valeur est celui qu'on apporte des Indes,
 qui tire sur le noir; et le moindre de tous est celui qui vient
 de la Chine. Tout ce musc se forme sous le nombril d'un animal
 fort grand, qui n'a qu'une corne, et qui ressemble à un chevreuil.
 Lorsqu'il est en chaleur, il se fait autour de son nombril un
 amas de sang épais, qui lui cause une enflure, et la douleur
 l'empêche alors de boire et de manger; il se roule à terre,
 et met bas cette tumeur remplie de sang bourbeux, qui, s'étant
 caillé après un temps considérable, acquiert la bonne odeur. »
 Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se
 forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paroît au nombril
 de l'animal quand il est en rut. (*Anciennes relations des Indes
 et de la Chine*, pag. 216 et suiv.)

produise le bon musc; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur. Il paroît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut, et que, dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus foible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire sa substance pure, est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit. Tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids en y incorporant du plomb bien trituré. Le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres, contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotements et des démangeaisons. Chardin

et Tavernier¹ ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc. Il faut nécessairement que les marchands en aug-

¹ Je crois que la plupart du monde sait assez que le musc est l'excrément et le pus d'une bête qui ressemble à la chèvre sauvage, excepté qu'elle a le corps et les jambes plus déliées; elle se trouve dans la Haute-Tartarie, dans la Chine septentrionale qui lui est limitrophe, et au grand Thibet, qui est un royaume entre les Indes et la Chine. Je n'ai jamais vu de ces animaux-là en vie, mais j'en ai vu des peaux en bien des endroits; l'on en trouve des portraits dans l'*Ambassade des Hollandais à la Chine*, et dans la *China illustrata* du P. Kircher. On dit communément que le musc est une sueur de cet animal, qui coule et qui s'amasse en une vessie déliée proche le nombril. Les Orientaux disent plus précisément qu'il se forme un abcès dans le corps de cette chèvre, proche l'ombilic, dont l'humeur picote et démange, surtout lorsque la bête est en chaleur; qu'alors à force de se frotter contre les arbres et contre les rochers, l'abcès perce, et la matière s'épanche au même endroit entre les muscles et la peau, et en s'y amassant y forme une manière de loupe ou de vessie; que la chaleur interne échauffe ce sang corrompu, et que c'est cette chaleur qui lui donne cette forte odeur que l'on sent au musc. Les Orientaux appellent cette vessie le *nombril du musc*, et aussi le *nombril odoriférant*. Le bon musc s'apporte du Thibet: les Orientaux l'estiment plus que celui de la Chine, soit qu'il ait effectivement une odeur plus forte et plus durable, soit que cela leur paroisse seulement arrivant plus frais chez eux, parce que le Thibet en est plus proche que la province de Xen-Si, qui est l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de musc. Le grand commerce de musc se fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Thibet. Les Patans qui vont là en faire complète, le distribuent par toute l'Inde, d'où on le transporte ensuite par toute la terre. Les Patans

mentent la quantité bien au-delà de ce qu'on pourroit imaginer, puisque, dans une seule année, Ta-

sont voisins de la Perse et de la Haute-Tartarie, sujets, ou seulement tributaires du Grand-Mogol. Les Indiens font cas de cette drogue aromatique, tant pour l'usage que pour la recherche que l'on en fait; ils l'emploient en leurs parfums et confections, et dans tout ce qu'ils ont accoutumé de préparer pour réveiller l'humeur amoureux, et pour rétablir la vigueur. Les femmes s'en servent pour dissiper les vapeurs qui montent de la matrice au cerveau, en portant une vessie au nombril; et quand les vapeurs sont violentes et continuës, elles prennent du musc hors de la vessie, l'enferment dans un petit linge fait comme un petit sac, et l'appliquent dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer.... On tient communément que lorsqu'on coupe le petit sac où est le musc, il en sort une odeur si forte, qu'il faut que le chasseur ait la bouche et le nez bien bouchés d'un linge en plusieurs doubles; et que souvent, malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait saigner avec tant de violence qu'il en meurt. Je me suis informé de cela exactement, et comme en effet j'ai ouï raconter quelque chose de semblable à des Arméniens qui avoient été à Boutan, je crois que cela est vrai. Ma raison est que cette drogue n'acquiert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd son odeur à la longue; or, cette odeur est si forte aux Indes, que je ne l'ai jamais pu supporter. Lorsque je négociois du musc, je me tenois toujours à l'air, un mouchoir sur le visage, loin de ceux qui manioient ces vessies, m'en rapportant à mon courtier, ce qui me fit bien connoître dès-lors que le musc est fort entêtant et tout-à-fait insupportable quand il est frais tiré. J'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aisée à falsifier et plus sujette à l'être. Il se trouve bien des bourses qui ne sont que des peaux de l'animal remplies de sang et d'un peu de musc pour donner l'odeur, et non cet-

vernier en acheta seize cent soixante treize vessies; ce qui suppose un nombre égal d'animaux

te loupe que la sagesse de la Nature forme proche le nombril pour recevoir cette espèce d'humeur merveilleuse et odoriférante. Quaut aux vraies vessies mêmes, lorsque le chasseur ne les trouve pas bien pleines, il presse le ventre de cet animal pour en tirer du sang, dont il les remplit; car on tient que le sang du musc, et même sa chair, sentent bon : les marchands ensuite y mêlent du plomb, du sang de bœuf et autres choses propres à les appesantir, qu'ils font entrer dedans à force. L'art dont les Orientaux se servent pour connoître cette falsification, sans ouvrir la vessie, est premièrement au poids, à la main : l'expérience leur a fait connoître combien doit peser une vessie non altérée. Le goût est leur seconde preuve, aussi les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des vessies lorsqu'ils en achètent; le troisième, c'est de prendre un fil trempé dans du suc d'ail, et de le tirer au travers de la vessie avec une aiguille : car si l'odeur d'ail se perd, le musc est bon; si le fil la garde, il est altéré. (*Voyages de Chardin; Amsterdam, 1711, tom. II, pag. 16 et 17.*)

La meilleure sorte et la plus grande quantité de musc vient du royaume de Boutan, d'où on le porte à Patna, principale ville de Bengale, pour négocier avec les gens de ce pays-là; tout le musc qui se négocie dans la Perse vient de là.... J'ai eu la curiosité d'apporter la peau de cet animal à Paris, dont en voici la figure.

Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la vessie qui paroît sous le ventre de la grosseur d'un œuf, et qui est plus proche des parties génitales que du nombril; puis on tire de la vessie le musc qui s'y trouve et qui est alors comme du sang caillé. Quand les paysans le veulent falsifier, ils mettent du foie et du sang de l'animal haiché ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré : ce mélan-

auxquels cette vessie auroit été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que

ge produit dans les vessies, en deux ou trois années de temps, de certains petits animaux qui mangent le bon musc, de sorte que, quand on vient à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet. D'autres paysans, quand ils ont coupé la vessie et tiré du musc ce qu'ils en peuvent tirer, sans qu'il y paroisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus pesante. Les marchands qui l'achètent et le transportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux. Mais la tromperie est encore plus mal aisée à découvrir, quand de la peau du ventre du petit animal ils font de petites bourses, qu'ils cousent fort proprement avec des fillets de la même peau, et qui ressemblent aux véritables vessies; et ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont ôté des bonnes vessies avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter, à quoi il est difficile que les marchands puissent rien connoître. Il est vrai que s'ils lioient la vessie dès qu'ils l'ont coupée, sans lui donner de l'air et laisser le temps à l'odeur de perdre sa force en s'évaporant, tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent ôter, il arriveroit qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un, le sang lui sortiroit aussitôt par la force de l'odeur, qui doit nécessairement être tempérée pour se rendre agréable sans nuire au cerveau. L'odeur de cet animal, que j'ai apporté à Paris, étoit si forte, qu'il étoit impossible de le tenir dans ma chambre: il entétoit tout le monde du logis, et il fallut le mettre au grenier, où enfin mes gens lui coupèrent la vessie, ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours retenu quelque chose de l'odeur. On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-sixième degré; mais au soixantième, il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts. Il est vrai qu'aux mois de février et de mars, après

son espèce est confinée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est

que ces animaux ont souffert la faim dans le pays où ils sont, à cause des neiges qui tombent en quantité jusqu'à dix ou douze pieds de haut, ils viennent du côté du midi, jusqu'à quarante - quatre ou quarante-cinq degrés, pour manger du blé ou du riz nouveau; et c'est en ce temps-là que les paysans les attendent au passage avec des pièges qu'ils leur tendent, et les tuent à coups de flèches et de bâton. Quelques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si maigres et si languissants à cause de la faim qu'ils ont soufferte, que beaucoup se laissent prendre à la course. Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une vessie; et la plus grosse, qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de muse, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces vessies pour en faire une once.

Le roi de Dantan, de qui je parlerai au volume suivant, dans la description que je ferai de ce royaume, craignant que la tromperie qui se fait au muse ne fit cesser ce négoce, d'autant plus qu'on en tire aussi du Tunquin et de la Cochinchine, qui est bien plus cher, parce qu'il n'y en a pas en si grande quantité; ce roi, dis-je, craignant que cette marchandise falsifiée ne décriât le commerce de ses états, ordonna, il y a quelque temps, que toutes les vessies ne seroient point cousues, mais qu'elles seroient apportées ouvertes à Boutan, qui est le lieu de sa résidence, pour y être visitées et scellées de son sceau. Toutes celles que j'ai achetées étoient de cette sorte; mais, nonobstant toutes les précautions du roi, les paysans les ouvrent subtilement, et y mettent, comme j'ai dit, de petits morceaux de plomb, ce que les marchands tolèrent, parce que le plomb ne gâte pas le muse, ainsi que j'ai remarqué, et ne fait tort que pour le poids. Dans un de mes voyages à Patna, j'achetai seize cent soixante-treize vessies, qui pesoient deux mille

assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplis de son sang mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière; l'odeur se porte à une grande distance; la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

[Nous donnons ici (*planche 63*) la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après la Nature vivante. Cette figure manquoit à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la

cinq cent cinquante-sept onces et demie, et quatre cent cinquante-deux onces hors de la vessie. (*Les six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes; Rouen, 1713, tom. IV, pag. 75 jusqu'à 78.*)

Vrillière, à l'Ermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin. Ainsi voilà six années de captivité et de malaise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlés avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette; il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1775, n'a été causée que par une égagropile, c'est-à-dire par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avoit détaché en se léchant et qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, et, pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc; mais il en répandoit une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal, que M. de Sève a faite avec exactitude.

« Le musc est un animal d'une jolie figure; il a
» deux pieds trois pouces de longueur, vingt pou-

» ces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf
» pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et
» léger à la course et dans tous ses mouvements;
» ses jambes de derrière sont considérablement
» plus longues et plus fortes que celles de devant.
» La Nature l'a armé de deux défenses de chaque
» côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges,
» dirigées en bas et recourbées en arrière; elles sont
» tranchantes sur leur bord postérieur en finissant
» en pointe; leur longueur, au-dessous de la lèvre,
» est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne
» et demie; elles sont de couleur blanche, et leur
» substance est une sorte d'ivoire. Les yeux sont
» grands à proportion du corps, et l'iris est d'un
» brun roux; le bord des paupières est de couleur
» noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont
» grandes et larges, elles ont quatre pouces de hau-
» teur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de
» largeur; elles sont garnies en dedans de grands
» poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus,
» de poil noir roussâtre mêlé de gris, comme celui
» du front et du nez. Le noir du front est relevé par
» une tache blanche qui se trouve au milieu; il y a du
» fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux :
» mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise,
» parce que le poil y est mélangé de noir et de blanc,
» comme celui du cou, où il y a de plus quelques
» légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes
» de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds;

» mais cette couleur noire est moins foncée sur les
» cuisses et les jambes de derrière, où il y a quel-
» ques teintes de fauve. Les pieds sont petits; ceux
» de devant ont deux ergots qui touchent la terre,
» et qui sont situés au talon; les sabots des pieds
» de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur
» étant considérablement plus long que l'extérieur;
» il en est de même des ergots, dont l'interne est
» aussi bien plus long que l'externe. Tous les sa-
» bots des pieds, qui sont fendus comme ceux des
» chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les er-
» gots. Le poil de dessus, du dessous et des côtés
» du corps, est noirâtre, mélangé de teintes fau-
» ves, et même de roussâtre en quelques endroits,
» parce qu'en général les poils, et surtout les plus
» longs, sont blancs sur la plus grande partie de
» leur longueur, tandis que leur extrémité est bru-
» ne, noire, ou de couleur fauve. Les crottes de
» cet animal sont très-petites, d'un brun luisant, et
» de forme allongée, et n'ont aucune odeur; et le
» parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est
» guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au res-
» te, le musc paroît être un animal fort doux, mais
» en même temps timide et craintif; il est remuant
» et très-agile dans ses mouvements, et il parois-
» soit se plaire à sauter et à s'élanccr contre un
» mur, qui lui servoit de point d'appui pour le
» renvoyer à l'opposite. »

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des

Sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.¹

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, » est trop sensible pour que ce parfum n'ait pas » été remarqué en même temps que l'animal qui » le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux » le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans » les royaumes de Boutan et de Tunquin, à la Chi- » ne et dans la Tartarie chinoise, et même dans » quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois » que de temps immémorial il a été recherché par » les habitants de ces contrées, parce que sa chair » est très-bonne à manger, et que son parfum a » toujours dû faire un commerce; mais on ne sait » pas en quel temps le musc a commencé à être » connu en Europe, et même dans la partie occi- » dentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs » ni les Romains aient eu connoissance de ce par- » fum, puisque Aristote ni Pline n'en ont fait au- » cune mention dans leurs écrits. Les auteurs ara- » bes sont les premiers qui en aient parlé; Séra- » pion donna une description de cet animal dans » le huitième siècle....

» Je l'ai vu, au mois de juillet 1772, dans un parc » de M. de la Vrillière, à Versailles; l'odeur du » musc, qui se répandoit de temps en temps, sui- » vant la direction du vent, autour de l'enceinte où

¹ *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1772, partie II, pag. 215 et suiv.

» étoit le porte-musc, auroit pu me servir de gui-
 » de pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus,
 » je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes
 » beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la
 » gazelle et le chevrotain; aucun animal de ce gen-
 » re n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivaci-
 » té dans les mouvements, que le porte-musc. Il
 » ressemble encore aux animaux ruminants, en ce
 » qu'il a les pieds fourchus, et qu'il manque de
 » dents incisives à la mâchoire supérieure; mais
 » on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour
 » les deux défenses ou longues dents canines qui
 » tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un
 » pouce et demi au dehors des lèvres.

» La substance de ces dents est une sorte d'i-
 » voire, comme celle des défenses du babiroussa
 » et de plusieurs autres espèces d'animaux : mais
 » les défenses du porte-musc ont une forme très-
 » particulière; elles ressemblent à de petits cou-
 » teaux courbes, placés au-dessous de la gueule,
 » et dirigés obliquement de haut en bas et de de-
 » vant en arrière; leur bord postérieur est tran-
 » chant.... Je crois qu'il s'en sert à différents usa-
 » ges, suivant les circonstances, soit pour couper
 » les racines, soit pour se soutenir dans des en-
 » droits où il ne peut pas trouver d'autre point
 » d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour at-
 » taquer....

» Le porte-musc n'a point de cornes; les oreil-

» les sont longs, droites et très-mobiles; les deux
 » dents blanches qui sortent de la gueule, et les
 » renflements qu'elles forment à la lèvre supérieu-
 » re, donnent à la physionomie du porte-musc,
 » vu de face, un air singulier, qui pourroit le fai-
 » re distinguer de tout autre animal, à l'exception
 » du chevrotain.

» Les couleurs du poil sont peu apparentes; au
 » lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes
 » de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent
 » changer lorsqu'on regarde l'animal sous diffé-
 » rents points de vue, parce que les poils ne sont
 » colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémi-
 » té; le reste est blanc, et paroît plus ou moins à
 » différents aspects.... Il y a du blanc et du noir
 » sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blan-
 » che au milieu du front.

» Cette étoile me paroît être une sorte de livrée,
 » qui disparaîtra lorsque l'animal sera plus âgé;
 » car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-
 » musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du
 » Roi par M. le Monnier, médecin du roi, de la part
 » de madame la comtesse de Marsan.... Les deux
 » peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux
 » adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes
 » des couleurs du poil y sont plus foncées que sur
 » le porte-musc vivant que je viens de décrire; il
 » y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux
 » bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce,

» qui s'étendent irrégulièrement le long du cou,
 » et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se
 » rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière
 » entre les jambes de devant.

» Le musc est renfermé dans une poche placée
 » sous le ventre à l'endroit du nombril : je n'ai vu
 » sur le porte-musc vivant, que de petites éminen-
 » ces sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les ob-
 » server de près, parce que l'animal ne se laisse
 » pas approcher.... La poche du musc tient à l'une
 » des peaux envoyées au Cabinet du Roi : mais cet-
 » te poche est desséchée; il m'a paru que si elle é-
 » toit dans son état naturel, elle auroit au moins
 » un pouce et demi de diamètre; il y a dans le mi-
 » lieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la
 » substance du musc, très-odorante et de couleur
 » rousse.... M. Gmelin, ayant observé la situation
 » de cette poche sur deux mâles, rapporte dans le
 » quatrième volume des *Mémoires de l'académie im-
 » périale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au-de-
 » vant et un peu à droite du prépuce....

» Le porte-musc diffère de tout autre animal
 » par la poche qu'il a sous le ventre, et qui enfer-
 » me le musc; cependant, quoique ce caractère
 » soit unique par sa situation..., il ne contribue
 » nullement à déterminer la place du porte-musc
 » parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des sub-
 » stances odoriférantes qui viennent d'animaux
 » très-différents du porte-musc.....

» Les caractères extérieurs du porte-musc, qui
 » indiquent ses rapports avec les autres quadru-
 » pèdes, sont les pieds fourchus, les deux longues
 » dents canines et les huit dents incisives de la mâ-
 » choire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle
 » du dessous. Par ces caractères, le porte-musc
 » ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre
 » animal : il en diffère, en ce qu'il est beaucoup
 » plus grand; car il a plus d'un pied et demi de
 » hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant
 » jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le che-
 » vrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

» Les dents molaires du porte-musc sont au
 » nombre de six de chaque côté de chacune des
 » mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre. Il y
 » a aussi de grandes différences entre ces deux ani-
 » maux pour la forme des dents molaires et des
 » couleurs du poil. La poche du musc fait un ca-
 » ractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâ-
 » le : la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents
 » canines, suivant les observations de M. Gmelin,
 » que j'ai cité.

» Le porte-musc que j'ai vu vivant paroît n'avoir
 » point de queue. M. Gmelin a trouvé, sur trois
 » individus de cette espèce, au lieu de queue, un
 » petit prolongement charnu, long d'environ un
 » pouce.... Il y a des auteurs qui ont fait représen-
 » ter le porte-musc avec une queue bien apparen-
 » te, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux

» pouces de longueur; mais il n'a pas observé si
 » cette partie renfermoit des vertèbres.

» Dans la description que M. Gmelin a faite du
 » porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblants
 » à ceux des animaux ruminants, surtout les qua-
 » tre estomacs, dont le premier a trois convexités,
 » comme dans les animaux sauvages qui ruminent.
 » Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents
 » canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc
 » ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf
 » qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le
 » chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a
 » lieu de le croire.

» Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc
 » rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai dé-
 » crit vivant ne savent pas s'il rumine : je ne l'ai
 » pas vu assez long-temps pour en juger par moi-
 » même; mais je sais, par les observations de M.
 » Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et
 » je crois qu'on le verra ruminer, etc., etc. »]

DE L'AXIS.¹

CET animal n'étant connu que sous les noms va-
 gues de *biche de Sardaigne* et de *cerf du Gange*,

¹ *Observations de Belon*, feuillets 119 verso, et 120 recto.

*Biche de Sardaigne. Mémoires pour servir à l'Histoire
 des Animaux*, partie II, pag. 73, fig., planche 45.

nous avons eru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon, et qu'il avoit emprunté de Pline, parce qu'en effet les caractères de l'axis de Pline peuvent convenir à l'animal dont il est ici question; et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion, ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, et l'appliquant à un animal qui n'en avoit point parmi

« Aussi y avoit mâle et femelle d'une manière de cerf
 » ou daim en la cour de ce château, que n'avons donc su
 » connoître, sinon que par soupçon, nous avons imaginé
 » que c'est l'axis, duquel Pline a parlé en son huitième
 » livre, chapitre 21, en cette manière : *In Indiâ.... et fe-*
 » *ram nomine axim, hinnuli pelle, pluribus candidiori-*
 » *busque maculis, sacram libero patri.* Tous deux étoient
 » sans cornes, et avoient la queue longue comme un daim,
 » qui leur pendoit jusque sur le pli des jarrets, qui donnoit
 » à connoître que ce n'étoit pas un cerf; et de fait, lorsque
 » les vîmes, les pensions être daims; mais les ayant mieux
 » considérés, et aussi que n'ignorions pas les marques d'un
 » daim, rejetons telle opinion. La femelle est moindre que
 » le mâle, toute leur peau étoit mouchetée de taches ron-
 » des et blanches; ayant le champ du corps de fauve cou-
 » leur sur le jaunâtre, blanche dessous le ventre, en ce dif-
 » férents aux taches de la girafe : car la girafe a le champ
 » blanc et les taches phéniciées, semées par-dessus assez
 » larges, mais non pas rousses, comme en cette bête axis.
 » Ils retinent de voix plus argentine et claire, et plus aé-
 » rée que le cerf; car les avons ouïs braire, par quoi ayant
 » eu beaucoup de marques manifestes qu'ils n'étoient ne
 » daims, ne cerfs, les avons facilement voulu nommer *axis.*»
 (*Observations de Belon, feuillets 119 et 120.*)

nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct tant par l'espèce que par le climat. L'axis est, à la vérité, du petit nombre des animaux ruminants qui portent un bois, comme le cerf; il a la taille et la légèreté du daim : mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds;¹ au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids

¹ Cet animal étoit à la ménagerie du Roi, sous le nom de *cerf du Gange*. On voit, par cette dénomination, aussi-bien que par les passages de Pline et de Belon, qu'il habite les pays chauds. Les témoignages des voyageurs que nous allons citer confirment ce fait, et prouvent en même temps que l'espèce commune du cerf ne s'est pas fort répandue au-delà des contrées tempérées. « Je n'ai point vu, dit le » Maire, de cerf au Sénégal, ayant un bois pareil à ceux de » France. » (*Voyage de le Maire*, pag. 190.)

« Il y a dans la presqu'île de l'Inde en-deçà du Gange, » des cerfs qui ont par tout le corps de petites taches blan- » ches. » (*Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. IV, pag. 423.)

On trouve à Bengale des cerfs qui sont martelés comme des tigres. (*Voyage de l'Huillier*, pag. 54.)

et dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'Académie des Sciences, en nous donnant la figure et la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure,¹ et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire; ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur étoit venu sous ce nom de la ménagerie du Roi: mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne; aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit, au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Ainsi la dénomination de *biche de*

¹ La hauteur de chacune de ces biches étoit de deux pieds huit pouces, à prendre depuis le haut du dos jusqu'à terre. Le cou étoit long d'un pied. La jambe de derrière, à prendre depuis le genou jusqu'à l'extrémité du pied, étoit de deux pieds; et jusqu'au talon, d'un pied.

Leur poil étoit de quatre couleurs, savoir, fauve, blanc, noir, et gris. Il y en avoit de blanc sous le ventre, et au dedans des cuisses et des jambes. Sur le dos il étoit d'un fauve brun, sur les flancs d'un fauve isabelle; l'un et l'autre fauve, au tronc du corps, étoit marqué de taches blanches de différentes figures. Il y avoit le long du dos deux rangs de ces taches en ligne droite, le reste étoit semé sans ordre. Le long des flancs, il y avoit de chaque côté une ligne blanche. Le cou et la tête étoient gris; la queue étoit toute blanche par-dessous et noire par-dessus, le poil étant long de six pouces. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie II, pag. 75.)

Sardaigne avoit été faussement appliquée : celle de *cerf du Gange* lui conviendrait mieux, s'il étoit en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paroît être son pays natal. Cependant il paroît aussi qu'il se trouve en Barbaric,¹ et il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-Espérance² est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que celle du daim l'est de celle du cerf;³ cependant l'axis paroît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux : il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empâchure, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourroit donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante

¹ Les Arabes nomment aussi *bekker-el-wash* une espèce de daim, qui a précisément les cornes d'un cerf, mais qui n'est pas si grand. Ceux que j'ai vus avoient été pris dans les montagnes près de Sgigata, et m'ont paru d'un naturel fort doux et traitable; la femelle n'a point de cornes, etc. (*Voyage du docteur Shaw*, pag. 313.)

² On voit au cap de Bonne-Espérance une espèce de daims marquetés..., un peu moins gros que les daims d'Europe..... Leurs taches sont blanches et jaunes. Jamais ils ne vont que par troupes. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, pag. 120.)

³ Voyez l'article *du daim*, tom. XII, pag. 488.

du climat, et non pas une espèce différente de celle du daim; car, quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles. Ils produisent entre eux aussi facilement que les daims : néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'étoit point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles *du cerf* et *du daim*, combien ces animaux éprouvent de variétés, surtout par les couleurs du poil. L'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues : toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent, et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés, qui paroissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corse*, ne sont pas les seules variétés de cette espèce : il y a en Allemagne une

autre race de cerfs qui est connu dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non-seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe*. Comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques; que les plus savants naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gesner,¹ Caius et d'autres ont dit que l'*hippélaphe* étoit l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont portés à croire que l'*hippélaphe* d'Aristote est le même animal que le *tragélaphe* de Pline, et que ces deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes.

Aristote donne à son *hippélaphe* une espèce de

¹ *Alterum cervi genus, ignotius, priore majus, pinguius, tum pilo densius et colore nigrius, undè Germanis à semiusti ligni colore brandhirtz nominatur; hoc in Misenæ saltibus Boemiæ vicinis reperitur.* (Fabricius apud Gesner, *Hist. Quadr.*, pag. 297.)

² Gesner, *Hist. Quadr.*, pag. 491 et 492.

crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle asscz semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle. Il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf, et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le mufle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques.¹ Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, et non pas au menton : mais l'hippélaphe, n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en ce-

¹ *Quin etiam hippelaphus satis jubæ summis continet armis, qui à formâ equi et cervi, quam habet compositam, nomen accepit, quasi equicervus dici meruisset.... Tenuissimo jubæ ordine à capite ad summos armos crinescit. Proprium equicervo villus qui ejus gutturi, modo barbæ, dependet. Gerit cornua utrumque, exceptâ femînâ...., et pedes habet bisulcos. Magnitudo equicervi non dissidet à cervo. Gignitur apud Arachotas ubi etiam boves sylvestres sunt, qui differunt ab urbanis, quantum inter succs urbanos, et sylvestres interest. Sunt colore atro, corpore robusto, rictu leviter adunco : cornua gerunt resupinatioira. Equicervo cornua sunt capræ proxima. (Aristot., Hist. Anim., lib. II, cap. I.) Théodore Gaza, dont nous citons la version latine, a fait une faute en traduisant ici Δορῖός, capra, au lieu*

la de l'élan, qui est beaucoup plus grand; et ce qui me paroît décider la question, c'est que l'élan, étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes : il est situé au-delà du mont Caucase, entre la Perse et l'Inde. Ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un et de l'autre continent. Les cerfs, au contraire, n'affectent pas particulièrement les terres du Nord; on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds. Ainsi nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le mê-

de *caprea* : il faut donc substituer au mot *capræ* celui de *caprææ*, c'est-à-dire le *chevreuil* à la *chèvre*. 2° Les bœufs sauvages dont Aristote fait ici mention me paroissent être les buffles; la courte description qu'il en donne leur convient en entier, le climat leur convient aussi. Leur ressemblance avec le bœuf, et leur couleur noire, ont fait croire à ce philosophe qu'ils ne différoient pas plus des bœufs domestiques que les sangliers diffèrent des cochous : mais, comme nous l'avons dit, le buffle et le bœuf sont deux espèces distinctes. Si les anciens n'ont point donné de nom particulier au buffle, c'est parce que cet animal étant étranger pour eux, ils ne le connoissoient qu'imparfaitement, et qu'ils le regardoient comme un bœuf sauvage, qui étoit de la même espèce que le bœuf domestique, et n'en différoit que par de légères variétés.

me pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Plinc sur le tragélaphe avec Aristote sur l'hippélaphe, et tous deux avec la Nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Plinc dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules.¹ Ces caractères sont positifs, et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes; car Plinc parle ailleurs de l'élan sous le nom d'*alcé*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve auprès du Phasé; ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Plinc et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes*; et nous croyons aussi que l'avis de Plinc indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la Nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter.

[M. le duc de Richemond avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims qu'on appelle vulgairement *cerfs du Gange*,

¹ *Eadem est specie (cervi videlicet) barbâ tantum et armorum villo distans quem tragelaphon vocant, non atibi quàm juxta Phasin amnem, nascens.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 53.) ●

et que j'ai nommés *axis*. M. Collinson m'a écrit qu'on lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre; elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je crois avoir été envoyées de France; car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim commun (*fallow-deer*), et le chevreuil en Écosse : mais, indépendamment de cette première espèce de daim, il y a maintenant le daim *axis*, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc. Le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés. »

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle. Ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps et la queue étoient d'un brun minime, le ventre et les jambes fauveclair, les jambes courtes, le bois large, étendu, et garni d'andouillers. Cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'*axis*, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de

Lettres de M. Collinson à M. de Buffon; Londres, 3 décembre 1764 et 21 novembre 1765.

celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avoit en plusieurs endroits quelques grands poils fauves qui tranchoient visiblement sur le brun du corps. Au reste, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourroit non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.]

DE L'ÉLAN² ET DU RENNE.²

QUOIQUE l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réu-

En langue celtique, *elch*; en latin et en grec moderne, *alce*, Ἀλκι; en allemand, *hellend* ou *ellend*; en Pologne, *loss*; en Suède, *ælg*; en anglais, *elk*; en Moscovie, *tozzi*; en Norwège, *ælg*; à la Chine, *han-ta-han*; en Canada, *orignal*.

Alce, Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 1, fig., pag. 3.

Élan, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie 1, pag. 179, fig., pl. 25.

Cervus palmatus. Alce vera et legitima. Magnum animal vulgò. Klein, *De Quad.*, pag. 24.

Cervus cornibus ab imo ad summum palmatis... *Alces*, l'élan. Brisson, *Regn. anim.* pag. 95.

Alces cervus cornibus acaulibus, palmatis; carunculatà gutturali. Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 66.

² Le renne n'étoit pas connu des Grecs; il avoit en vieux



Prælo punct

1. L. Elan Page 546.

2. L. Renne 546

M^{le} Coignet sc.

nir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens auteurs, et même

français le nom de *rangier* ou *ranglier*; *tarandus*, en latin; en Norwège, *rehen*; en Laponie, *boetsoi*, selon Frédéric Hoffberg. *Collection de différents morceaux*, etc., par M. de Keralio; Paris, 1765, tom. I, pag. 240. En allemand, *reenthier*; en Suède, *rhen*; en anglais, *raindeer*; en Canada, *caribou*; en latin moderne, *rangifer*.

In partibus magnæ Laponiæ bestia est de genere cervorum.... Rangifer duplici ratione dicta: una quòd in capite ferat alta cornua velut quos quercinarum arborum ramos; alia quòd instrumenta cornibus pectorique, quibus hiemalia plastra trahit imposita rancha et locha, patrio sermone vocantur. (Olai Magni., *Hist. de Gent. sept.*; Antuerpiæ, 1558, pag. 155.)

Rangier ou *ranglier*, Gaston Phœbus, *Vénerie de du Fouilloux*, feuillet 97.

Tarandus, Gesner, *Icon. quad.*, pag. 57, fig., pag. 58.

Tarandus, Aldrov., *De Quad. bisul.*, pag. 859, fig., pag. 861.

Cervus palmatus, Aldrov., *De Quadrup. bisul.*, fig., pag. 857.

Cervus mirabilis, Jonston, *De Quad.*, fig., tab. 36.

Cervus rangifer, Ray, *Syn. quad.*, pag. 88.

Renne, *Histoire de la Laponie*, par Scheffer, fig., p. 302.

Daim de Groenland, Edwards, *Histoire des oiseaux*, partie 1, fig., pag. 51.

Cervus rangifer, Klein, *De Quad.*, pag. 23, fig., tab. 1.

Cervus cornuum summitatibus omnibus palmatis.... rangifer. Le renne, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 92.

Tarandus. Cervus cornibus ramosis teretibus... summitatibus palmatis. Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 67.

Rheno, Linn., *Amœnit. academ.*, pag. 4.

des modernes, les ayant confondus ou désigné par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoissoient ni l'élan, ni le renne; Aristote¹ n'en fait aucune mention; et chez les Latins, Jules César est le premier qui ait employé le nom *alce*. Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve le même nom *ἄλκις*; et Plin, qui étoit à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *almachlis* et *tarandus*.³ On ne peut donc pas dire que

L'hippélaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'écrit nos plus savants naturalistes; nous avons discuté de l'article de *l'axis*, ce que c'est que l'hippélaphe et le tégélaphe.

Argumento sunt Æthiopicæ tauri et alces feræ Ceticæ; ex quibus mares cornua in superciliis habent, mina caret. (Pausan., in Eliacis.)

Alce nominata fera specie inter cervum et camelum est; nascitur apud Celtas; explorari investigarique hominibus animalium sola non potest, sed obiter a quando diu alias venantur feras, hæc etiam incerta Sagacissimam esse aiunt et hominis odore per longum intervallum percepto, in foveas et profundissimos specus sese abdere. Venatores montem vel campum ad mille stadia circumdant, et contracto subinde abitu, nisi intra illum fera delitescat, non aliam rationem capere possunt. (Idem, in Beoticis.)

³ *Septentrio fert et equorum greges ferorum, sicut a norum Asia et Africa: præterea alcem, ni procerum aurium et cervicis distinguat, jumento similem: it*

le nom *alce* soit proprement grec ou latin; et il paroît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan; plusieurs naturalistes ont pensé que c'étoit le machlis de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'alce et le machlis, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain : cependant on trouve encore dans les *Commentaires de César* un passage qu'on

notam in Scandinaviâ insulâ nec unquam visam in hoc orbe, multis tamen narratam, machlin, haud dissimilem illi sed nullo suffraginum flexu; idèdque non cubantem, sed acclivem arbori in somno, eâque incisâ ad insidias, capi, velocitatis memoratæ. Labrum ei superius præ grande: ob id retrograditur in pascendo, ne in priora tendens, involvatur. (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 15.)

Mutat colores et Scytharum tarandus..... Tarando magnitudo quæ bovi, caput majus cervino, nec absimile; cornua ramosa; ungulæ bifidæ: villus magnitudine ursorum sed cum libuit sui coloris esse asini similis est: tergoris tanta duritia ut thoraces ex eo faciant.... Metuens latet, idèdque rarò capitur. (Plin., *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 34.)

J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels sous les noms d'*alce*, de *machlis* et de *tarandus*, il paroît indiquer trois animaux différens; mais l'on verra par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* et *alce* doivent tous deux s'appliquer au

ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie,¹ et, quinze siècles après Jules César, Gaston Phœbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un a-

même animal, c'est-à-dire à l'élan, et que quoique la plupart des naturalistes aient cru que le *tarandus* de Plinie étoit l'élan, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le renne qu'il a voulu désigner par ce nom. J'avoue cependant que ces indications de Plinie sont si peu précises, et même si fausses à de certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer et de prononcer nettement sur cette question. Les commentateurs de Plinie, quoique très-savants et très-érudits, étoient très-peu versés dans l'histoire naturelle, et c'est par cette raison qu'on trouve dans cet auteur tant de passages obscurs et mal interprétés. Il en est de même des traducteurs et des commentateurs d'Aristote; nous tâcherons, à mesure que l'occasion s'en présentera, de rétablir le vrai sens de plusieurs mots altérés et de passages corrompus dans ces deux auteurs.

¹ *Est bos in Herciniâ silvâ, cervi figurâ, cujus à medidâ fronte inter aures unum cornu existit excelsius, magisque directum his quæ nobis nota sunt cornibus: ab ejus summo sicut palmæ ramique latè diffunduntur. Eadem est feminae marisque natura; eadem forma, magnitudoque cornuum.* (Cæsar, de *Bello Gallico*, lib. vi.) Ce passage est assez précis: le renne a en effet des andouillers en avant, et qui paroissent former un bois intermédiaire: son bois est divisé en plusieurs branches, terminés par de larges empannures, et la femelle porte un bois comme le mâle; au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim et du chevreuil, ne portent point de bois. Ainsi l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César, ne soit le renne et non pas l'élan: d'autant plus que

nimal qui auroit existé de son temps dans nos forêts de France; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser.' Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même

dans un autre endroit de ses Commentaires, il indique l'élan par le nom d'*afee*, et en parle en ces termes : *Sunt item in Herciniâ silvâ, quæ appellantur alces: harum est consimilis capris (capreis) figura et varietas pellium: sed magnitudine paulò antecedunt mutilæque sunt cornibus, et crura sine nodis articulisque habent, neque quietis causâ procumbunt.... his sunt arbores pro cubilibus; ad eas se applicant: atque ita paulùm modò reclinatæ quietem capiunt: quarum ex vestigiis cum est animadversum à venatoribus quâ se recipere consueverint, omnes eo loco aut à radicibus subruunt aut abscindunt arbores tantùm ut summa species earum stantium relinquatur: huc cum se consuetudine reclinaverint, infirmas arbores pondere affligunt atque unâ ipsæ considunt.* (*De Bello Gallico*, lib. vi.) J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, et que pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, et supposer en même temps que César n'avoit vu que des élans femelles, lesquelles en effet n'ont point de cornes. Le reste peut s'entendre; car l'élan a les jambes fort roides, c'est-à-dire les articulations très-fermes: et comme les anciens étoient persuadés qu'il avoit des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvoient ni plier les jambes, ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

¹*Du rangier ou ranglier, et de sa nature.* Le rangier est une bête semblable au cerf, et a sa tête diverse plus grande et chevillée; il porte bien quatre-vingts cors, et aucune fois moins, selon ce qu'il est vieil: il a grande paumure

temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait

dessus, comme le cerf, fors les andoillers de devant, lesquels sont paumes aussi. Quand on le chasse il fuit à raison de la grande charge qu'il a en tête; mais après qu'il a couru une longue espace de temps en faisant ses tours et frayant, il se met et accule contre un arbre, afin que rien ne lui puisse venir que devant, et met sa tête contre terre; et quand il est en tel état, nul n'oseroit en approcher pour le prendre, à cause de la tête qui lui couvre le corps. Si on lui va par - derrière, au lieu que les cerfs frappent des andoillers dessous, il frappe des ergots dessus, mais non si grands coups que fait le cerf. Telles bêtes font grand peur aux allants et lévriers quand ils voient sa diverse tête. Le rangier n'est pas plus haut qu'un daim, mais il est plus épais et plus gros. Quand il lève sa tête en arrière, elle est plus grande que son corps, d'entré sa tête. Il viande comme un cerf ou un daim, et jette sa fumée en troches ou en plateaux; il vit bien longuement; on le prend aux arcs, aux recreaux, aux laes, aux fosses et aux engins. Il a plus grande venaison que n'a un cerf en sa saison; il va en rut après les cerfs, comme font les daims, et porte comme une biche: pour ce on le chasse.

La manière de prendre le rangier ou ranglier. Quand un veneur voudra chasser le rangier, il le doit quérir en taillant de ses chiens, et non pas le quester et laisser courir par son limier par les forts bois où il lui semblera que les bêtes rousses font leur demeure: et là doit tendre des rets et hayes, selon les attours de la forest, et doit mener ses limiers par les bois. Pour ce que le rangier est pesante beste pour la tête grande et haute qu'il porte, peu de maîtres et de veneurs le chassent à force, ue à chiens de chasse. (*La Vénérie de Jacques du Fouilloux; Paris, 1614, feuillet 97.*)

voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc, par ces témoignages positifs, qu'il existoit jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus étoit voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étoient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Conserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide et plus froid, par la quantité des bois et des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit, par la lettre de l'empereur Julien quelle étoit de son temps la rigueur du froid à Paris : la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer, il me paroît donc qu'il existoit autrefois dans les forêts des Gau-

les et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesuré que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce; et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges sur les hautes montagnes, où ils subsistoient encore du temps de Gaston de Foix; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jules César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms; il cite en même temps l'alce et le machlis, et naturellement on devoit en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différens¹: cependant, si l'on remarque, 1° qu'il nom-

¹ Plusieurs naturalistes, et même quelques-uns des plus savants, tels que M. Ray, ont en effet pensé que le machlis de Pline, se trouvant dans cet auteur à côté de l'alce, ne pouvoit être autre que le renne. *Cervus rangifer*, the reindeer; Plinio machlis. (Ray, *Syn. Quadrup.*, pag. 88.) C'est

me simplement l'alce sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nul le part il n'en dit un mot de plus; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paroît factice, et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits; 3° qu'il attribue au machlis tout ce que Jules César dit de l'alce; on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'élan. Cette question une fois décidée en décideroit une autre; le machlis étant l'élan, le tarandus sera le renne : ce nom *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié; cependant Agricola et Éliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne; et par les raisons que nous venons de déduire, nous

parce que je ne suis pas de ce sentiment, que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

¹ On lit à la marge de ce passage de Pline, *achlin* au lieu de *machlin*. *Fortassis achlin, quod non cubet*, disent les commentateurs : ainsi ce nom paroît être factice, et ajusté à la supposition que cet animal ne peut se coucher. D'autre côté, en transportant l'*l* dans *alce*, on fait *acle*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis* : ainsi l'on peut penser encore que ce mot a été corrompu par les copistes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuscrits.

souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étoient absolument inconnus aux premiers, et n'étoient connus des seconds que par relation.

Or l'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord; l'élan en-deçà et le renne au-delà du cercle polaire en Europe et en Asie; on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit au Spitzberg,¹ il est commun en Groenland² et dans la Laponie la

¹ On trouve des rennes partout aux environs de Spitzbergen, mais surtout à Rehen-Feld, lieu qu'on a ainsi nommé pour le grand nombre de rennes qui s'y trouvent; on en voit aussi quantité au Foreland, tout près du hâvre des Moules.... Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés dans ce pays-là au printemps, que nous tuâmes quelques-uns de ces rennes, qui étoient fort maigres, d'où on peut conjecturer que quelque infertile que soit le pays de Spitzbergen, et quelque froid qu'il y fasse, ces animaux ne laissent pas d'y passer l'hiver, et de se contenter de ce qu'ils y peuvent trouver. (*Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 113.)

² Le capitaine Craycott amena de Groenland, en 1738, un mâle et une femelle à Londres.

Voyez l'*Histoire des oiseaux* d'Edwards, pag. 51, où l'on trouve la description et la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groenland*. Ce daim de Groenland de M. Edwards, aussi-bien que le chevreuil de Groen-

plus boréale, ainsi que dans les parties les plus

land ou *caprea groentendica*, dont parle M. Grew, dans la description du cabinet de la société royale, ne sont autre chose que le renne. Ces auteurs, en décrivant les cornes, ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet dont le bois étoit recouvert dans l'un et l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au renne, au cerf, au daim, et à tous les animaux qui portent du bois. Pendant tout le temps que ce bois croît, il est couvert de poil; et comme l'été est la saison de cet accroissement, et que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groenland, il n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet : ainsi ce caractère est nul dans la description de ces auteurs.

On trouve sur les côtes, au détroit de Forbisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos ânes, et dont le bois est beaucoup plus large et plus élevé qu'aux nôtres; leur pied a sept ou huit pouces de tour, et ressemble à celui de nos bœufs. (*Voyage de Lade*, tom. II, pag. 297.)

Ceci paroît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation, qui a pour titre : *la Navigation du capitaine Martin, anglais, ès régions d'west et de nord-west*; Paris, 1578, où il est dit, page 17 : « Bien qu'il y ait » des cerfs dans les terres à la rade de Warwick en grande » quantité, la peau desquels ressemble à celle de nos ânes, » leurs tête et cornes surpassent, tant en grandeur qu'en » largeur, celle des nôtres de par-deçà; leurs pieds sont aus- » si gros que ceux de nos bœufs, et ont de largeur, comme » je vous puis assurer pour les avoir mesurés, huit pouces. »

On trouve des rennes en quantité dans le pays des Samoièdes, et partout le Septentrion. (*Voyage d'Olearius*, tom. I, pag. 126.)

Voyez aussi l'*Histoire de la Laponie*, par Scheffer; Paris, 1678, pag. 209.

septentrionales de l'Asie.¹ L'élan ne s'approche pas si près du pôle; il habite en Norwège,² en Suède,³ en Pologne,⁴ en Lithuanie,⁵ en Russie,⁶

¹ Les Ostiaques, en Sibérie, se servent, ainsi que les Samoïèdes, de rennes et de chiens pour tirer leurs traîneaux. (*Nouveau Mémoire sur la Grande-Russie*, t. II, p. 181.)

On voit en grande quantité chez les Tunguses des rennes, des élans, des ours, etc. (*Voyage de Gmelin*, t. II, p. 206.) Traduction communiquée par M. de l'Isle.

Voyez la chasse d'un élan, faite en Norwège par le sieur de la Martinière, dans son voyage des pays septentrionaux; Paris, 1671, pag. 10 et suiv.

³ *Alces habitat in silvis Sueciæ, rarius obvius hodiè quàm olim.* (Linn., *Fauna Suecica*, pag. 13.)

⁴ *Tenant alces prægrandes atbæ Russiæ silvæ, foveat Palatinatus varii, Novogrodensis, Breslianensis, Kiöniensis, Volhinensis circa Stepan, Sandomiriensis circa Nisko, Livoniensis in Capitaneatibus quatuor ad Poloniæ regnum pertinentibus, Varmia iis non destituitur.* (Rzaczynski, *Auctuarium*, pag. 305.)

⁵ Le *loss* des Lithuaniens, le *tozzi* des Moscovites, l'*ælg* des Norwégiens, l'*elend* des Allemands et l'*alce* des Latins, n'indiquent que la même bête, bien différente du *rehen* des Norwégiens, qui est le *rhenne*... La Laponie nourrit fort peu d'élans, et elle les prend le plus souvent d'ailleurs, particulièrement de la Lithuanie..... Il s'en trouve dans la Finlande méridionale, en Carelie, en Russie. (*Histoire de la Laponie*, par Scheffer, pag. 310.)

⁶ Dans les environs de la ville d'Irkoutsk, on trouve des élans, des cerfs, etc. (*Voyage de Gmelin*, t. II, p. 165. Traduction communiquée par M. de l'Isle.)

Les élans sont fort communs dans le pays des Tartares Mantchoux et dans celui des Solons. (*Idem, ibidem.*)

et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom *d'original*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'original fût l'élan, et le caribou le

¹ L'animal de Tartarie que les Chinois appellent *han-ta-han*, nous paroît être le même que l'élan. « Le han-ta-han, » disent les missionnaires, est un animal qui ressemble à » l'élan; la chasse en est commune dans le pays des Solons, » et l'empereur Kam-hi prenoit quelquefois plaisir à cet » amusement. Il y a des han-ta-hans de la grosseur de nos » plus grands bœufs : il ne s'en trouve que dans certains » cantons, surtout vers les montagnes de Sevelki, dans les » terrains marécageux qu'ils aiment beaucoup, et où la » chasse en est aisée, parce que leur pesanteur retarde leur » fuite. » (*Histoire générale des Voyages*, t. XVI, p. 602.)

² Les élans ou original sont fréquents en la province de Canada, et fort rares au pays des Hurons, d'autant que ces animaux se tiennent et se retirent ordinairement dans les pays les plus froids.... Les Hurons appellent ces élans *sondareinta*, et les caribous *ausquoi*, desquels les sauvages nous donnèrent un pied, qui est creux et si léger de la corne, et fait de telle façon, qu'on peut aisément croire ce qu'on dit de cet animal, qu'il marche sur les neiges sans enfoncer. L'élan est plus haut que le cheval.... Il a le poil ordinairement grison et quelquefois fauve, long quasi comme le doigt de la main; sa tête est fort longue, et porte son bois double comme le cerf, mais large et fait comme celui d'un daim, et long de trois pieds. Le pied en est fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en est courte et fort délicate. Il pâit aux prairies, et vit aussi des tendres pointes des arbres : c'est la plus

renne, n'avoient pas assez comparé la Nature avec abondante manne des Canadiens après le poisson. (*Voyage de Théodat Sagar*, pag. 308.)

Il y a des élans à la Virginie. (*Histoire de la Virginie*; Orléans, 1707, pag. 213.)

On trouve dans la Nouvelle-Angleterre grand nombre d'originaux ou d'élans. (*Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, tom. I, pag. 27.)

L'île du cap Breton a été estimée pour la chasse de l'original. Il s'y en trouvoit autrefois grand nombre; mais à présent il n'y en a plus, les Sauvages ont tout détruit. (*Ibidem*, pag. 163.)

L'original de la Nouvelle-France est aussi puissant qu'un mulet, la tête à peu près de même, le cou plus long, le tout plus décharné, les jambes longues, fort sèches, le pied fourchu, et un petit bout de queue. Les uns ont le poil gris-blanc, les autres roux et noir; et quand ils vieillissent, le poil est creux, long comme le doigt, et bon à faire des matelas et garnir des selles de cheval: il ne se foule pas, et revient en le battant. L'élan porte un grand bois sur sa tête, plat et fourchu en forme de main. Il s'en voit qui ont environ une brasse de longueur, et qui pèsent jusqu'à cent et cent cinquante livres; il leur tombe comme aux cerfs. (*Idem*, tom. II, pag. 321.)

L'original est une espèce d'élan, qui diffère un peu de ceux qu'on voit en Moseovie. Il est grand comme un mulet d'Auvergne, et de figure semblable, à la réserve du muflon, de la queue, et d'un grand bois plat, qui pèse jusqu'à trois cents livres, et même jusqu'à quatre ceuts, s'il en faut croire quelques Sauvages, qui assurent en avoir vu de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches. Le poil de l'original est long et brun; sa peau est forte et dure, quoique peu épaisse; la viande en est bonne, mais la femelle a la chair plus délicate. (*Voyage de la Hon-tan*, tom. I, pag. 86.)

¹ Le Caribou est une figure d'animal à gros muflon et à

les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux qui, comme tous les autres, dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la

longues oreilles.... Comme il a le pied large, il échappe aisément sur la neige durcie : en quoi il diffère de l'original, qui est presque aussitôt enfoncé que levé. (*Voyage de la Hontan*, tom. I, pag. 90.)

L'île Saint-Jean est située dans la grande baie de Saint-Laurent ; il n'y a point d'origanax dans cette île ; il y a des caribous, qui est une autre espèce d'origanax. Ils n'ont pas les bois si puissants ; le poil en est plus fourni et plus long, et presque tout blanc. Ils sont excellents à manger : la chair en est plus blanche que celle de l'original. (*Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, tom. I, pag. 202.)

Le caribou est une manière de cerf, qui pour la course a beaucoup d'haleine et de disposition. (*Voyage de Dierville*, pag. 125.)

Le caribou est un animal un peu moins haut que l'original, qui tient plus de l'âne que du mulet pour la figure, et qui égale pour le moins le cerf en agilité. Il y a quelques années qu'il en parut un sur le cap aux Diamants, au-dessus de Québec..... On estime fort la langue de cet animal, dont le vrai pays paroît être aux environs de la baie de Hudson. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, tom. III, pag. 129.)

La meilleure chasse de l'Amérique septentrionale est celle du caribou ; elle dure toute l'année, et surtout au printemps et en automne : on en voit des troupes de trois et quatre cents à la fois et davantage.... Les caribous ressemblent assez aux daims, à leurs cornes près. Les matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur et s'enfuirent. (*Lettres édifiantes*, 10^e recueil, pag. 322.)

forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf. L'élan est plus grand plus gros, plus élevé sur ses jambes; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf. Le renne est plus bas, plus trapu¹ : il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges; le poil très-fourni; le bois beaucoup plus long, et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empaurures,² au lieu que celui de l'élan

¹ Les cerfs sont plus haut montés sur leurs jambes, mais leur corps est plus petit que celui du renne. (*Histoire de la Laponie*, par J. Scheffer; Paris, 1678, pag. 205.)

² Il y a beaucoup de rennes qui ont deux cornes qui vont en arrière, comme les ont ordinairement les cerfs; il sort de ces deux cornes une branche au milieu plus petite, mais partagée, aussi-bien que le bois d'un cerf, en plusieurs andouillers, qui est tournée sur le devant, et qui, à cause de cette situation et de cette figure, peut passer pour une troisième corne, quoiqu'il arrive encore plus fréquemment que chacune des grandes cornes pousse de soi une telle branche, qu'ainsi elle a une autre petite corne avancée vers le front, et que de cette manière il paroît non plus trois cornes, mais quatre, deux en arrière comme au cerf, et deux en devant, ce qui est particulier au renne.... On a aussi quelquefois trouvé que les cornes des rennes étoient ainsi disposées : deux courbes en arrière, deux plus petites montantes en haut, et deux encore moindres tournées en devant, ayant toutes leurs andouillers, le tout n'ayant cependant qu'une seule racine, celles qui avancent sur le front, aussi-bien que celles qui s'élèvent en haut, n'étant, à proprement parler, que les rejetons des grandes cornes que le renne porte courbées en arrière comme les cerfs.

n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche. Tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts, comme le chevreuil ou le cerf : leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux.¹ Le renne se tient sur les montagnes; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupe, comme le cerf, et vont de compagnie; tous deux peuvent s'appriivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan : celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que

Au reste, cela n'est pas fort ordinaire : on voit plus fréquemment des rennes qui ont trois cornes; et le nombre de ceux qui en ont quatre, comme nous l'avons expliqué, est encore plus grand. Tout ceci doit s'entendre de mâles, qui les ont grandes, larges, et avec beaucoup de branches : car les femelles les ont plus petites, et elles n'y ont pas tant de rameaux. (Scheffer, pag. 306.)

¹ L'original ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours et trois nuits sans se reposer. (*Voyage de la Hontan*, tom. I, pag. 85.)

Rangifer habitat in Alpibus Europæ et Asiæ maxime septentrionalibus, victitat lichene rangiferino..... Alces habitat in borealibus Europæ Asiæque populætis. (Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 67.)

le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse sont seuls la verdure de l'été, l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des troupeaux? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles, ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher parmi les hôtes des forêts l'espèce la moins sauvage et la plus profitable : les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes si nous venions à perdre notre bétail; il faudroit bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendroit à bout, et qu'on sauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la Nature; nous n'usons pas, à beaucoup près, de toutes les richesses qu'elle nous offre; le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve qui pourroient suppléer à leur

défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la Nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures ; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige glée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache ; la chair de cet animal est très-bonne à manger ; son poil fait une excellente fourrure ; et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable : ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite une attention particulière. Olaüs,¹ Schæffer,² Regnard,³ nous ont donné

¹ *Hist. de Gentibus septent.*; Antuerpiæ, 1558, p. 205 et suiv.

² *Histoire de la Laponie*, traduite du latin; Paris, 1678, pag. 205 et suiv.

³ *OEuvres de Regnard*; Paris, 1747, t. I, p. 172 et suiv.

sur cela des détails intéressants que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses, en les fouillant avec son bois et les détournant avec ses pieds; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbre, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds..... Ces animaux sont doux; on en fait des troupeaux, qui rapportent beaucoup de profit à leur maître. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes : les pauvres en ont dix ou douze : on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit, pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein; et moins anciennement, en 1553, Gustave, roi de Suède, en

fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu, dit M. Regnard, » mener en France quelques rennes en vie ; plusieurs gens l'ont tenté inutilement, et l'on en » conduisit l'année passée trois ou quatre à Dantzick, où ils moururent, ne pouvant s'accommoder à ce climat, qui est trop chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages ; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres ; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit apaisée. Au reste, cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi ; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de

peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure : mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est, pour ainsi dire, la même.¹ De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit : les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur; et parmi les femelles comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas.² Les jeunes ren-

¹ *Rangifer. Anatom. Barth. act.*, 1671, n° 155.

² Sur cent femelles, il ne s'en trouve pas dix qui ne por-

nes ont aussi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir.¹ Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail : pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration; et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesants pour voiturer à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison; il s'en engendre, sur la fin de l'hiver, une si grande quantité sous leur

tent, et qui à cause de leur stérilité sont appelées *raones*; celles-ci ont la chair fort succulente vers l'automne, comme si elles avoient été engraisées exprès. (Scheffer, pag. 204.)

¹ La couleur de leur poil est plus noire que celle du cerf... Les rennes sauvages sont toujours plus fortes, plus grandes et plus noires que les domestiques. (Regnard, tom. I, pag. 108.)

peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été, et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts ; et pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnoître ; car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarerent dans les bois, ou qu'ils passent un autre troupeau. Enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins ; les rennes font toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou, pour mieux dire, les nécessités de la vie : ils se couvrent, depuis les pieds jusqu'à la tête, de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau ; c'est leur habit d'hiver : l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé : ils savent aussi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal et qui leur servent de cordes et de fil ; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras. Ce lait, épuré et battu, donne au lieu de beurre, une espèce de suif. Cette pa-

ticularité, aussi-bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture : et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive, ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration ;¹ car dans les cerfs, les daims et les

¹ *Uterque sexus cornutus est.... Castratus quotannis cornua deponit.* (Linn., *Syst. nat.* édit. 10, pag. 67.)

C'est sur cette seule autorité de M. Linnæus que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord et demeurant en Suède, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne. J'avoue cependant que cette exception doit paroître singulière, attendu que dans tous les autres animaux de ce genre l'effet de la castration empêche la chute ou le renouvellement du bois, et que d'ailleurs on peut opposer à M. Linnæus un témoignage contraire et positif.

Castratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua castratorum non decidunt; et cum hirsuta sunt, semper pilis luxuriant. (Hulden, *Rangifer*; Jenæ, 1697.)

Mais M. Hulden n'avoit peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait; et l'autorité d'un habile naturaliste, tel que M. Linnæus, vaut seule plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très-certain que la femelle porte un bois comme le mâle, est une autre exception qui appuie la première. L'usage où sont les Lapons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent, la favorise encore : car l'ao-

chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la castration. Ainsi le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent : et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture¹ : car cette mousse blanche, qui fait, surtout pendant l'hiver, son unique aliment, est un lichen dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante, et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres; et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles et les hon-

tion des testicules, qui paroît nécessaire à la production du bois, n'est pas ici totalement détruite; elle n'est qu'affoiblie, et peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet même dans les femelles.

¹ Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans l'article *du cerf*, tom. XII, pag. 439.

² Ceci est singulièrement remarquable, que quoique le renne ne mange en hiver que cette mousse et en très-grande quantité, il s'en engraisse toutefois mieux, et il est plus net et couvert d'un plus beau poil que quand il mange en été les meilleures herbes, auquel temps il fait horreur à voir. La raison pourquoi ces animaux se portent mieux et sont plus gras en automne et en hiver, c'est qu'ils ne peuvent nullement souffrir le chaud : ce qui fait qu'ils n'ont que les nerfs, la peau et les os en été. (Scheffer, *Histoire de la Laponie*, pag. 206.)

gres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes : les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au-delà du museau : celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois varient non-seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différents les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent, ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboitent¹ : les loups, avertis

¹ *Rangiferum pulices, æstra, tabani ad alpes cogunt, crepitantibus unguis.* (Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, p. 67.)

Le renne est encore différent du cerf, en ce qu'il a les pieds plus courts et beaucoup plus gros, et semblables aux

par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au-devant, la saisissent, et en viennent à bout s'ils sont en nombre; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert; c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le rosomak ou glouton : cet animal, encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y

pieds des buffles; c'est pourquoi il a naturellement l'ongle ou la corne du pied fendue en deux, et presque ronde comme celle des vaches ou des taureaux. De quelque manière qu'il marche, soit qu'il aille lentement, ou qu'il coure, les jointures de ses jambes font un assez grand bruit, tout de même que des cailloux qui tomberoient l'un sur l'autre, ou des noix que l'on casserait, et ce bruit s'entend aussitôt que l'on peut apercevoir la bête. (Scheffer, pag. 202.)

Fragor ac strepitus pedum unguularumque tantus est in ceteri progressu, ac si silices vel nucce collidantur; qualem strepitum articularum etiam in alce observavi. (Hulden, *Rangifer*; Ienæ, 1697.)

Ce qui est de remarquable dans le renne, c'est que tous ses os, et particulièrement les articles des pieds, craquent comme si on remuoit des noix, et font un cliquetis si fort, qu'on entend cet animal presque d'aussi loin qu'on le voit. (Regnard, tom. I, pag. 108.)

enfonçant les ongles, et, lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé.¹ Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce rosomak ou glouton du Nord est le même animal que le carcajou ou kinkajou de l'Amérique septentrionale; ses combats avec l'orignal sont fameux; et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excè-

¹ Il y a encore un animal gris-brun de la hauteur d'un chien, que les Suédois appellent *jerff*, et les Latins *gulo*, qui fait aussi une guerre sanglante aux rennes. Cette bête monte sur les arbres les plus hauts pour voir et n'être point vue, et pour surprendre son ennemi. Lorsqu'il découvre un renne, soit sauvage, soit domestique, passant sous l'arbre sur lequel il est, il se jette sur son dos, et mettant ses pattes de devant sur le cou, et celles de derrière sur la queue, il s'étend et se roidit d'une telle violence, qu'il fend le renne sur le dos, et enfonce son museau qui est extrêmement pointu, dans la bête, dont il boit tout le sang. La peau du *jerff* est très-belle et très-fine, et on la compare même aux zibelines. (*Œuvres de Regnard*, tom. I, pag. 154.)

Le caribou court sur la neige presque aussi vite que sur la terre, parce que ses ongles (pieds) qui sont fort larges l'empêchent d'enfoncer; lorsqu'il habite le fort des bois, il s'y fait des routes en hiver comme l'orignal, et y est attaqué de même par le carcajou. (*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1713, pag. 14.)

Le carcajou est le même animal que le *jerff* ou glouton.

de celle d'un grand cheval, et dont la force est telle que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup;¹ mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.²

¹ *Lupi et unguis et cornibus vel interimuntur vel effugantur ab alce, tanta enim vis est in ictu unguis ut illico tractum lupum interimat aut fodiat quod sæpius in canibus robustissimis venatores experiuntur.* (Olaus Magni, *Hist. de Gent. septent.*, pag. 135.)

² *Quiæscentes humi et erecti stantes onagri maximi à minimâ quandoquæ mustelâ guttur insiliente mordentur ut sanguine decurrente illico deficiant morituri. Adeo insatiabilis est hæc bestiola in cruore sugendo ut vix similem suæ quantitatis habeat in omnibus creaturis.* (*Idem*, pag. 134.)

1°. Olaus a souvent désigné l'élan par le mot *onager*.
2° Il indique mal le glouton en le comparant à une petite belette; car cet animal est plus gros qu'un blaireau.

Le kinkajou monte dans les arbres, se couche tout de son long sur une branche, attend là quelque orignal: s'il en passe, il se jette dessus son dos, il l'accole de ses griffes, l'entoure de sa queue, puis lui rouge le cou un peu au-dessous des oreilles, tant qu'il le fasse tomber bas; il a beau courir et se frotter contre les arbres, il ne quitte jamais sa prise. (*Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, pag. 529.)

Le carcajou attaque et met à mort l'orignal et le caribon. L'orignal choisit en hiver un canton où croît abondamment l'*anagyris fetida*, ou bois puant, parce qu'il s'en nourrit; et quand la terre est couverte de cinq ou six pieds de neige, il se fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point qu'il ne soit poursuivi par les chasseurs. Le carcajou ayant observé la route de l'orignal, grimpe sur un arbre auprès duquel il doit passer, et de là s'é-

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminants; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des parties intérieures le démontre¹ : cependant Tornæus, Scheffer,² Regnard,³ Hulden,⁴ et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminoit pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paroissoit incroyable;⁵ et en ef-

lance sur lui, et lui coupe la gorge en un moment. En vain l'original se couche par terre, ou se frotte contre les arbres : rien ne fait lâcher prise au carcajou; et des chasseurs ont trouvé quelquefois des morceaux de sa peau, larges comme la main, qui étoient demeurés à l'arbre contre lequel l'original s'étoit frotté. (*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1707, pag. 13.)

¹ Dans l'élan, les parties du devant avoient quelque chose d'approchant de celui d'un bœuf, principalement en ce qui regarde les quatre ventricules et les intestins. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie 1, pag. 184.)

² Ceci est encore à remarquer dans le renne, qu'il ne rumine point, quoiqu'il ait la corne du pied fendue. (Scheffer, pag. 200.)

³ L'on remarque aussi dans les rennes, que quoiqu'ils aient le pied fendu, ils ne ruminent point. (Regnard, t. I, pag. 109.)

⁴ *Sunt bisulei et cornigeri, attamen non ruminant rangiferi.* (Hulden, *Rangiferi*, etc.)

⁵ *Profectò (inquit Peyerus) mirum videtur animal itud insigniter cornutum ac præterea bisuleum, cervisque specie simillimum ruminacione destitui, ut dignum censeam argumentum altiore indagine curiosorum, quibus renones fors subministrat aut principum favor,*

fet le renne rumine comme le cerf, et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs.¹ La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans² : mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue; cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de Nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut;³ ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de roideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Hactenus Peyerus; *mihi certè non mirum tantùm videtur sed planè incredibile.* (Ray, *Syn. Quad.*, pag. 89.)

¹ *Rangifer ruminat æquè ac aliæ species sui generis.* (Linn., *Faun. Suecica*, pag. 14.)

² *Ætas ad tredecim vel ultra quindecim annos non excedit in domesticis.* (Hulden.)

Ætas sexdecim annorum. (Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 67.)

Les rennes qui évitent tous les maux ; et qui surmontent toutes les maladies et les incommodités, vivent rarement plus de treize ans. (Scheffer, pag. 209.)

³ Les Lapons chassent les rennes avec des filets, des halbardes, des flèches et des mousquets; cela se fait en automne ou au printemps. En automne, environ la Saint-Mat-

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection, que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinson, membre de la Société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, et j'ai reçu de Canada un fœtus de caribou. Au moyen de ces deux pièces, et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différents endroits, nous avons été en état de vérifier les res-

thien, lorsque les rennes sont en rut, les Lapons se transportent aux endroits des forêts où ils savent qu'il y a des rennes femelles domestiques, et ils les attachent à des arbres : cette femelle appelle le mâle ; et lorsqu'il est sur le point de la couvrir, le chasseur le tue d'un coup de mousquet ou de flèche..... Au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, et que ces animaux s'y enfoncent et s'y embarrassent, les Lapons, chaussés de leurs raquettes, les poursuivent et les atteignent... On les pousse, en d'autres rencontres, avec des chiens qui les font donner dans les filets. On se sert enfin d'une sorte de rets, qui sont des perches entrelacées les unes dans les autres en forme de deux grandes haies champêtres, qui font une allée fort longue et parfois de deux lieues, afin que les rennes, étant une fois poussées et engagées dedans, soient enfin contraintes, en

semblances générales et les différences principales du renne avec le cerf.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que MM. de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la Nature.

« L'élan, dit le rédacteur de ces Mémoires de » l'Académie, est remarquable par la longueur du » poil, la grandeur des oreilles, la petitesse de la » queue, et la forme de l'œil, dont le grand angle » est beaucoup fendu, de même que la gueule, qui » l'est bien plus qu'aux bœufs, qu'aux cerfs et qu'aux » autres animaux qui ont le pied fourché..... L'élan » que nous avons disséqué étoit à peu près de la » grandeur d'un cerf; la longueur de son corps étoit de cinq pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queue, qui n'étoit longue que de deux pouces. Sa tête n'avoit point de bois, parce que c'étoit une femelle; et le cou étoit court, n'ayant que neuf pou-

fuyant, de tomber dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage. (Scheffer, pag. 209.)

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, part. 1, pag. 178 et suiv.

» ces de long et autant de large. Les oreilles avoient
» neuf pouces de long sur quatre de large..... La
» couleur du poil n'étoit pas fort éloignée de celle
» du poil de l'âne, dont le gris approche quelque-
» fois de celui du chameau..... Mais ce poil étoit
» d'ailleurs fort différent de celui de l'âne, qui est
» beaucoup plus court, et de celui du chameau,
» qui l'a beaucoup plus délié. La longueur de ce
» poil étoit de trois pouces, et sa grosseur égaloit
» celle du plus gros crin de cheval : cette grosseur
» alloit toujours en diminuant vers l'extrémité, qui
» étoit fort pointue, et vers la racine elle diminoit
» aussi, mais tout à coup, faisant comme la poignée
» d'une lance : cette poignée étoit d'une autre cou-
» leur que le reste du poil, étant blanche et dia-
» phane comme de la soie de pourceau..... Ce
» poil étoit long comme à l'ours, mais plus droit,
» plus gros et plus couché, et tout d'une même
» espèce. La lèvre supérieure étoit grande et déta-
» chée des genèives, mais non pas si grande que
» Solin l'a décrit, et que Plin l'a fait à l'animal
» qu'il appelle *machlis*. Ces auteurs disent que cet-
» te bête est contrainte de paître à reculons, afin
» d'empêcher que sa lèvre ne s'engage entre ses
» dents. Nous avons observé, dans la dissection, que
» la Nature a autrement pourvu à cet inconvénient,
» par la grandeur et la force des muscles qui sont
» particulièrement destinés à élever cette lèvre su-
» périeure. Nous avons aussi trouvé les articula-

» tions de la jambe fort serrées par des ligaments
 » dont la dureté et l'épaisseur peut avoir donné
 » lieu à l'opinion qu'on a eue que l'alce ne peut
 » se relever quand il est une fois tombé..... Ses
 » pieds étoient semblables à ceux du cerf, mais
 » beaucoup plus gros, et n'avoient d'ailleurs rien
 » d'extraordinaire..... Nous avons observé que le
 » grand coin de l'œil étoit fendu en bas beaucoup
 » plus qu'il ne l'est aux cerfs, aux daims et aux
 » chevreuils, mais d'une façon particulière, qui
 » est que cette fente n'étoit pas selon la direction
 » de l'ouverture de l'œil, mais faisoit un angle avec
 » la ligne qui va d'un des coins de l'œil à l'autre;
 » la glande lacrymale inférieure avoit un pouce et
 » demi de long, sur sept lignes de large..... Nous
 » avons trouvé dans le cerveau une partie dont la
 » grandeur avoit aussi rapport avec l'odorat, qui
 » est plus exquis dans l'élan que dans aucun autre
 » animal, suivant le témoignage de Pausanias; car
 » les nerfs olfactifs, appelés communément *les a-*
 » *pophyses mamillaires*, étoient sans comparaison
 » plus grands qu'en aucun autre animal que nous
 » ayons disséqué, ayant plus de quatre lignes de
 » diamètre..... Pour ce qui est du morceau de chair
 » que quelques auteurs lui mettent sur le dos, et
 » les autres sous le menton, on peut dire que s'ils
 » ne se sont point trompés, ou n'ont point été trop
 » crédules, ces choses étoient particulières aux é-
 » lans dont ils parlent. »

Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'Académie, dans l'élan que nous avons vu vivant, et qui étoit femelle. Nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton, ni sur la gorge. Cependant M. Linnæus, qui doit connoître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus à caulibus palmatis carunculâ gutturali*. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette loupe ou caroncule gutturale à l'élan mâle, que nous n'avons pas vu; et si cela est, cet auteur n'auroit pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître : car dans les deux figures que Gesner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.¹

En général, l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne;² il

¹ Gesner, *Hist. Quad.*, pag. 1 et 3.

² L'élan surpasse le renne de beaucoup en grandeur, étant égal aux plus grands chevaux. L'élan, outre cela, a les cornes bien plus courtes, et larges de deux palmes

a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer;¹ il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens. On assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout à coup, sans avoir été ni tiré ni blessé.² De là on a présumé qu'il étoit

de main, lesquelles ont aux côtés et par-devant des andouillers en assez petit nombre. Il n'a pas les pieds ronds, et surtout ceux de devant, mais longs, dont il se bat rudement; il en perce les hommes et les chiens. Il ne ressemble pas mieux au renne par la tête, qu'il a plus longue, avec de grandes et grosses lèvres qui lui pendent. Sa couleur n'est pas si blanche que celle du renne, mais elle tire également par tout son corps sur un jaune très-obscur, mêlé avec un gris cendré; et puis quand il marche on n'entend pas le bruit des jointures de ses jambes, comme il arrive à tous les rennes. Enfin, quiconque a bien considéré l'un et l'autre animal (ce qui m'est plusieurs fois arrivé), y a remarqué tant de différences, qu'il y a sujet de s'étonner de ce qu'il se trouve des personnes qui les prennent pour le même. (Seheffer, pag. 510.)

¹ *Atces ungula ferit, quinquaginta miliaria de die percurrit, corium globum plumbeum ferè eludit.* (Linn., *Syst. nat.*, édit 10, pag. 67.)

La chasse ayant été préparée le jour de devant, nous ne fûmes pas à plus d'une portée de pistolet dans le bois, que nous avisâmes un élan qui, courant devant nous, tom-

sujet à l'épilepsie : et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devoit guérir de l'épilepsie, et même en préserver; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagucs dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les ani-

ba tout d'un coup sans avoir été tiré, ni avoir entendu tirer : ce qui m'obligea de demander à mon guide et interprète d'où venoit que cet animal étoit tombé de la sorte. A quoi il me répondit que c'étoit du mal caduc, duquel tous ces animaux sont affligés, qui est la cause pour laquelle on les nomme *ellends*, qui veut dire *misérable*.... Et n'étoit ce mal qui les fait tomber, on auroit de la peine à les attraper, ce que je vis peu après que le gentilhomme norvégien eut tué cet élan dans son mal, en poursuivant ensuite un autre pendant plus de deux heures sans pouvoir l'attraper, et que nous n'aurions jamais pris sans qu'il tombât, comme le premier, du même mal caduc, après avoir tué trois des plus forts chiens de ce gentilhomme avec les pieds de devant, ce qui le fâcha fort et ne voulut pas chasser davantage.... Il me donna pour témoignage d'amitié les pieds gauches de derrière des élans qu'il avoit tués, me faisant entendre que c'étoit un remède souverain pour ceux qui tombent du haut-mal. A quoi je répondis en riant que je m'étonnois que ce pied ayant tant de vertu, l'animal qui le portoit ne s'en guérissent pas, l'ayant toujours avec lui. Ce gentilhomme se prit à rire aussi, et dit que j'avois rai-

maux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les Sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse ils en viennent à bout. La chasse en hiver est surtout singulière. « On se sert, » dit Denis,¹ de raquettes, par le moyen desquelles on marche sur la neige sans enfoncer.....
 » L'orignal ne fait pas grand chemin, parce qu'il » enfonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup » à cheminer; il ne mange que le jet du bois de » l'année. Là où les Sauvages trouvoient le bois » mangé, ils rencontroient bientôt les bêtes, qui » n'en étoient pas loin, et les approchoient facilement, ne pouvant aller vite; ils leur lançoient un » dard, qui est un grand bâton, au bout duquel » est emmanché un grand os pointu qui perce » comme une épée. S'il y avoit plusieurs orignaux » d'une bande, ils les faisoient fuir; alors les orignaux se mettoient tous queue à queue, faisant » un grand cercle d'une lieue et demie ou deux » lieues, et quelquefois plus, et battoient si bien

son, en ayant donné à plusieurs personnes affligées de pareil mal, qui n'avoient pas été guéries; et qu'il connoissoit, aussi-bien que moi, que cette prétendue vertu du pied d'élan étoit une erreur populaire. (*Voyage de la Martinique*; Paris, 1671, pag. 10 et suiv.)

¹ *Description de l'Amérique*, t. II, p. 425 et suiv.

» la neige à force de tourner, qu'ils n'enfonçoient
 » plus; celui de devant étant las, se met derrière.
 » Les Sauvages en embuscade les attendoient pas-
 » ser, et là les dardoient : il y en avoit un qui les
 » poursuivoit toujours; à chaque tour il en demeu-
 » roit un, mais à la fin ils s'écartoient dans le bois.»

En comparant cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage et l'original de l'Amérique copient le Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

Sur l'Élan.

[Nous donnons ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces; les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année. Ce jeune animal avoit été pris à cinquante licucs au-delà de Moscou; et, au rapport de son conducteur, sa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derriè-

re est plus haut que celui de devant : dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé; et ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère; les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur : ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbés, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure; et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée, et garnie de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert; il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée, et finit en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court, et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris-roussâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve et de gris; elle étoit presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que sur le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avoient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.]

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite,			
depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps.	7	8	»
Hauteur du train de devant.	4	10	9

	pi.	pouc.	lig.
Hauteur du train de derrière.	4	9	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois.	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil.	»	11	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	6	1
Contour de la bouche.	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	11	3
Distance entre les naseaux en bas.	»	3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	»	»	11
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.	1	2	8
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	»	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	»	6	10
Circonférence de la tête, prise au-devant du bois.	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois.	»	4	7
Distance entre le bois et les oreilles.	»	1	11
Longueur des oreilles.	»	10	»
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	»	7	6
Distance entre les deux oreilles.	»	4	8
Longueur du cou.	1	1	8
Circonférence près de la tête.	2	»	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules.	3	10	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	9	3

	pi.	pouc.	lig.
Distance du dessous du ventre à terre.	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue.	»	1	8
Circonférence de la queue à son origine.	»	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant.	»	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.	»	4	9
Circonférence du boulet.	»	9	3
Longueur du paturon.	»	3	10
Circonférence du paturon.	»	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	5	7
Circonférence de la cuisse près du ventre.	1	4	3
Longueur du canon.	1	8	»
Circonférence du canon.	»	9	3
Longueur des ergots.	»	2	9
Hauteur des sabots.	»	2	3
Longueur, depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	»	7	6
Longueur dans les pieds de derrière.	»	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.	»	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.	»	3	4
Distance entre les deux sabots.	»	»	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	»	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	»	9	10

[Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'original, dit que ses chas-

seurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.¹

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut.² Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois; et, suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses, ou de dix à onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres.³ Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des Sauvages, qui prétendent qu'il existe, à sept ou huit cent milles au sud-ouest du fort d'York, une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser*; mais ce qui cependant pourroit faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé,⁴ parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands et aussi pesants. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe ou des élans ordinaires

¹ Dudley, *Transact. philos.*, année 1721, n° 368.

² Josselyn's *New Engl.*, 88.

³ *N. America*, i, 57.

⁴ Josselyn's *New Engl.*, 88.

d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur, depuis son insertion dans le crâne jusqu'à la pointe: les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure, dix-huit pouces de largeur; et la distance entre les deux extrémités étoit de sept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, et dont les deux extrémités étoient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis longtemps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde: mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; et dès-lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de la Hontan, seroient entièrement confirmés.]

Sur le Renne.

[Nous n'avons pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire

dessiner; nous donnons (*planche 64*) la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus long-temps; elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps : elle portoit un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant et les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces; et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différents endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au-dessus du

laruier, que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux nascaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre, est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps : elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces; les deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	pi.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle.	5	1	2
La même longueur mesurée en ligne droite.	4	7	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes.	1	1	»
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.	»	11	1
Ouverture des narines.	»	1	4
Contour de la bouche.	»	7	8

	pi.	pouc.	lig.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.	»	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	»	5	3
Circonférence de la tête, prise devant les cornes.	»	9	3
Longueur des oreilles.	»	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	»	4	3
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon.	»	4	7
Longueur du cou.	»	10	»
Circonférence près la tête.	1	8	10
Circonférence près les épaules.	»	2	2
Hauteur du train de devant.	2	11	»
Hauteur du train de derrière.	2	11	9
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3	11	»
Longueur du tronçon de la queue.	»	4	3
Circonférence à son origine.	»	8	2
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	»	11	2
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1	1	3
Circonférence du genou.	»	5	4
Longueur du canon.	»	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	»	3	7
Circonférence du boulet.	»	5	7
Longueur du paturon.	»	4	3
Circonférence du paturon.	»	5	3
Circonférence de la couronne.	»	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.	»	10	»

	pi.	ponc	lig.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	»	5
Circonférence près le ventre.	1	10	5
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	1	»	»
Circonférence.	»	5	1
Longueur des ergots.	»	3	6
Hauteur des sabots.	»	1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	»	6	5
Longueur dans les pieds de derrière.	»	6	»
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	»
La même largeur dans ceux de derrière.	»	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.	»	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière.	»	5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite.	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large.	»	7	6
Circonférence à son origine.	»	3	10

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson qu'il a-

voit vu de ces grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.¹

C'est donc à cette espèce, et non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglais ont appelé *moose-deer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissants pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale.²

Au reste, je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, et le daim de Groenland, dont M. Edwards a donné la figure et la description; et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avoit deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description est de la petite espèce, et probablement le même que le daim du Groenland de M. Edwards.

Extrait d'une *Lettre de M. Collinson à M. de Buffon*, datée de Londres, 6 février 1765.

¹ On trouve dans l'Amérique septentrionale des cornes qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuse; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes sont branchues, etc. (*Voyage de Pierre Kalm*, tom. II, pag. 435.)

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groenland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.¹

Pontoppidam assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes : mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer par cette précaution le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.²

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvements ; il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement ; il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque

¹ *Histoire générale des Voyages*, tom. XIX, pag. 37.

² *Histoire naturelle de la Norwège*, par Pontoppidam ; *Journal Étranger*, juin 1756.

crainte en les touchant , pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.]

[Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvements du renne, une observation que M. le marquis d'Amézag a eu la bonté de nous communiquer. « On pourroit croire, dit-il, que ce » bruit ou craquement vient des pincés du pied, » qui se frapperoient l'une contre l'autre comme » des castagnettes, d'autant que les rennes ont le » pied long et plat. Je cherchai à reconnoître d'où » provenoit ce bruit dans les rennes que le roi de » Suède avoit envoyés à S. A. S. monseigneur le » prince de Condé; je le demandai aux Lapons qui » les avoient amenés. Ils touchèrent assez légè- » ment l'un de ces rennes, et j'entendis le craque- » ment sans pouvoir distinguer d'où il venoit. L'a- » nimal avoit été touché si foiblement, qu'il n'a- » voit pas même changé de place. Je jugeai dès- » lors que le bruit ne venoit pas de ses pincés. Je » me mis sur le ventre, et, sans faire marcher le » renne, je guettai le moment où il lèvroit son » pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'ar- » tication du pied faire le bruit que j'avois en- » tendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mou- » vement avoit été plus grand. Je restai dans la mê- » me attitude, pour m'assurer du craquement dans

» les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied; celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly, de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissants; car ils se portoit très-bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissoient comme des vaches, et ils étoient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amézaga, que, dans les rennes, ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement; et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Laponie et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais, dans le Groenland, les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groenland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer

qu'ils sont de la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groenland*, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce. Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps : ils maigrissent alors, et leur peau devient mince; mais en automne ils engraisent, et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson,¹ que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.]

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.

[« J'ai encore l'honneur de communiquer à M. le comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après Nature : celle de la femelle et du faon, je l'attends tous les jours de mon graveur; j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le renne, lorsque je l'ai peint, n'avoit que deux ans, et portoit son second bois : c'est pourquoi il n'est pas encore si large d'empaumure, et chargé de tant de chevilles ou

¹ *Histoire naturelle du Groenland.*

» de cornichons que ceux que ces mêmes rennes
» portent présentement. Il faut aussi remarquer
» que le graveur a fait une faute en donnant à la
» barbe pendante du renne la figure d'une crinière
» ré qu'on diroit descendre du côté opposé. Si je
» puis, monsieur, vous faire plaisir par des miniatures
» peintes en couleur d'après Nature, de ces
» animaux, que j'ai faites avec beaucoup de soin,
» je vous les enverrai avec bien de la satisfaction...
» S. A. R. monseigneur le margrave de Brandebourg-
» Schwedt Frédéric-Henri, cousin du roi de Prusse,
» en a fait venir de la Suède et de la Russie, et
» m'a donné la permission de les dessiner, de les
» mesurer et de les observer. J'ai publié dans les
» Mémoires de la société de Berlin, en allemand,
» les observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur
» de vous en communiquer la substance. Il y a,
» comme vous le remarquez, monsieur le comte,
» deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup
» plus grande que l'autre, du renne; je les
» connois toutes les deux. La différence entre ces
» deux espèces est aussi remarquable qu'entre le
» cerf et le daim. Les grands rennes, qui sont de
» la taille de nos cerfs, furent envoyés de la province
» de Mezeu, dans le gouvernement d'Archangel,
» province renommée pour avoir les plus beaux et
» les plus grands rennes de toute la Russie : ce sont
» deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un
» mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient guère

» plus grands que nos daims, c'est-à-dire les ren-
 » nes femelles; car le mâle n'est pas parvenu jus-
 » qu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici quelques
 » dimensions principales qui vous feront voir d'un
 » coup d'œil combien les rennes de Russie surpas-
 » sent en grandeur ceux de Suède.

DIMENSIONS DE DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS.	RENNES DE RUSSIE.						RENNE DE SUÈDE.		
	MÂLE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus. . .	6	2	4	5	8	»	4	8	3
Hauteur du train de devant. . .	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière. . .	3	7	7	3	5	3	2	11	»
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses.	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu. . .	5	3	»	4	9	»	3	4	»
Circonférence du corps derrière les épaules.	4	4	»	3	5	6	3	»	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.	1	4	»	1	1	5	1	»	»
Circonférence du museau prise der- rière les naseaux.	1	1	3	»	11	»	»	9	»
Longueur du cou.	1	1	7	1	4	10	1	1	»
Circonférence derrière la tête. . .	2	4	4	1	4	1	1	2	»
Circonférence devant les épaules. . .	3	»	6	2	2	9	1	5	»

» Ce qui est très-remarquable, et dont cepen-
 » dant aucun naturaliste ne fait mention, c'est que
 » les faons des rennes ont d'abord en naissant des
 » bossettes, et qu'agés de quinze jours, ils ont dé-
 » jà de petites dagues longues d'un pouce, de ma-
 » nière qu'ils touchent au bois peu de temps après
 » leur mère. Les faons des rennes de Russie avoient
 » le bois long d'un pied, et chaque perche avoit
 » trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne

» portoient que des dagues moins longues, qui se
» séparent au bout en deux andouillers. La figure
» du daim de Groenland, que donne M. Edwards,
» me paroît être celle d'un faon de trois
» mois, à la couleur près, qui est toute différente.
» Il est singulier que les femelles qui étoient pleines
» en arrivant, et qui depuis trois ans qu'elles
» sont à Schwedt ont mis bas chaque année un
» faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je ne
» saurois dire si les faons mâles portent des bois
» plus longs et plus chargés d'andouillers que les
» femelles ; mais on peut le supposer en jugeant de
» la grande différence qu'il y a entre le bois du
» mâle et celui de la femelle. Les faons naissent aux
» mois de juin et de juillet, et ne portent pas de
» livrée ; ils sont bruns, plus foncés sur le dos, et
» plus roux aux pieds, au cou et au ventre : cependant
» cette couleur se noircit tous les jours, et au
» bout de six semaines ils ont le dos, les épaules,
» les côtés, le dessus du cou, le front et le nez,
» d'un gris noir ; le reste est jaunâtre, et les pieds
» fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord
» après leur mère ; cela arrive au mois d'octobre,
» et c'est aussi alors que le rut commence.

» Les rennes mâles poursuivent long-temps les
» femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles
» russes entrent en rut quinze jours plus tôt que
» les femelles de Suède ; il y eut même une femelle
» des faons russes qui, quoique âgée à peine de

» cinq mois, souffrit au commencement de novem-
 » bre les approches du mâle, et mit bas l'année
 » suivante un faon aussi grand que les autres. Cc-
 » la prouve que le développement des parties de
 » la génération du renne est plus prompt que dans
 » aucun autre animal de cette grandeur; peut-être
 » aussi la plus grande chaleur de notre climat, et
 » la nourriture abondante dont ils jouissent, ont
 » hâté l'accroissement de ces rennes. Cependant le
 » bois que portent les rennes femelles à l'âge de
 » cinq mois n'indiqueroit-il pas une surabondan-
 » ce de molécules organiques, qui peut occasioner
 » un développement plus prompt des parties de la
 » génération? il se peut même que les faons mâ-
 » les soient en état d'engendrer au même âge. Le
 » comportement du renne mâle que j'observois
 » pendant le rut ressembloit plus à celui du daim
 » qu'à celui du cerf. En s'approchant de la femel-
 » le, il la caressoit de sa langue, haussoit la tête et
 » rayoit comme le daim, mais d'une voix moins
 » forte, quoique plus rauque. Il gonflait en même
 » temps ses grosses lèvres, et, en faisant échapper
 » l'air, il les faisoit trembloter contre les gencives;
 » alors il baissoit les jarrets des pieds de derrière,
 » et je crus qu'il couvriroit ainsi la femelle, qui
 » sembloit aussi l'attendre : mais, au lieu de cela,
 » il fit jaillir beaucoup de semence sans bouger;
 » après quoi il étoit pendant quelques minutes
 » comme perclus des pieds de derrière, et mar-

» choit avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de
» jour, mais c'étoit toujours la nuit; il s'y prêtoit
» lentement, et point en fuyant, comme les cerfs et
» les daims, qui, ainsi que je l'ai souvent observé
» dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les
» biches tout en courant, en les arrêtant et les ser-
» rant quelquefois si rudement des pieds de de-
» vant, qu'ils leur enfoncent les ergots à travers la
» peau, et mettent leurs côtés en sang. Le rut com-
» mence à la mi-octobre, et finit à la fin du mois
» de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce
» temps une odeur de bouc extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueuses pour fai-
» re couvrir des biches ou des daims par le renne.
» Le premier renne qui vint à Schwedt fut pen-
» dant plusieurs années sans femelles; et comme
» il parut ressentir les impressions du rut, on l'en-
» ferma avec deux biches et deux daines dans un
» parc, mais il n'en approchoit pas. On lui présen-
» ta des vaches l'année suivante, qu'il refusa con-
» stamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que
» plus il avançoit en âge, plus il devenoit furieux
» pendant le rut. Il donne non-seulement des coups
» violents du haut de son bois, mais il frappe plus
» dangereusement des pieds de devant. Je me sou-
» viens qu'un jour le renne étant sorti de la ville
» de Schwedt, et se promenant par les champs, il
» fut attaqué par un gros chien de boucher; mais
» lui sans s'épouvanter, se cabra, et donna des pieds

» de devant un coup si violent au chien, qu'il l'as-
 » somma sur la place. Il n'avoit pas de bois dans ce
 » temps-là. Le bois tombe aux mâles vers Noël et
 » au commencement de l'année, selon qu'ils sont
 » plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois
 » d'août : les femelles, au contraire, muent au mois
 » de mai, et elles touchent au bois au mois d'oc-
 » tobre; elles ont donc leur bois tout refait au bout
 » de cinq mois : au lieu que les mâles y emploient
 » huit mois. Aussi les mâles, passé cinq ans, ont
 » des bois d'une longueur prodigieuse : les suran-
 » douillers ont des empaumures larges, ainsi que
 » le haut des perches; mais il est moins gros et plus
 » cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut-
 » être aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il
 » est encore tendre, que la Nature l'a recouvert
 » d'une peau beaucoup plus grosse que celle du
 » refait du cerf : car le refait du renne est beau-
 » coup plus gros que celui du cerf; et cependant,
 » lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont
 » bien plus minces. Le renne ne peut guère bles-
 » ser des andouillers comme le cerf; mais il frap-
 » pe des empaumures du haut en bas : ce que Gas-
 » ton Phœbus a déjà très-bien observé dans la des-
 » cription qu'il donne du rangier (page 97 de la
 » *Vénerie de du Fouilloux*).... Tous ceux qui ont
 » donné l'histoire du renne, prétendent que le lait
 » qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre;
 » cela dépend, je crois, ou de la nourriture, ou

» de la manière de traiter le lait. Je fis traire à
» Schwedt les rennes, et trouvai le lait excellent,
» ayant un goût de noix; j'en pris avec moi dans
» une bouteille pour en donner à goûter chez moi,
» et fus très-surpris de voir à mon arrivée que le
» cahotement de ma voiture, pendant trois heures
» de chemin qu'il faut faire pour venir de Schwedt
» à mon château, avoit changé ce lait en beurre; il
» étoit blanc comme celui de brebis, et d'un goût
» admirable. Je crois donc, fondé sur cette expé-
» rience, pouvoir assurer que le lait du renne don-
» ne de très-bon beurre s'il est battu d'abord après
» avoir été tiré : car ce n'est que de la crème toute
» pure. En Suède, on prétend que le lait de ren-
» ne a un goût rance et désagréable; ici j'ai éprou-
» vé le contraire. Mais en Suède, la pâture est très-
» inférieure à celle d'Allemagne : ici, les rennes
» paissent sur des prairies de trèfles, et on les nour-
» rit d'orge; car l'avoine, ils l'ont constamment re-
» fusée; ce n'est que rarement qu'on leur donne
» du *lichen rangiferinus*, qui croît ici en petite
» quantité dans nos bois, et ils le mangent avide-
» ment. J'ai remarqué que le craquement que les
» rennes font entendre en marchant n'est formé
» que par les pinces des sabots qui se choquent,
» et par les ergots qui frappent contre les sabots.
» On peut s'en convaincre aisément en mettant un
» linge entre les pinces des sabots, et en envelop-
» pant les ergots de même, alors tout craquement

» cesse. Je crus, comme tout le monde, que ce cra-
 » quement se formoit entre le boulet et le genou,
 » quoique cela ne me parût guère possible; mais
 » un cerf apprivoisé que j'ai dans mon parc me fit
 » entendre un craquement pareil, quoique plus
 » sourd, lorsqu'il me suivoit sur la pelouse ou sur
 » le gravier, et je vis très-distinctement, en l'ob-
 » servant de près, que c'étoient les pinces des sa-
 » bots qui, en claquant l'une contre l'autre, for-
 » moient ce craquement. En réitérant cette obser-
 » vation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il
 » en est tout de même avec eux. Je remarque aus-
 » si que, sans marcher, ils font entendre le même
 » craquement, lorsqu'on leur cause quelque sur-
 » prise ou quelque crainte en les touchant subite-
 » ment; mais cela provient de ce qu'en se tenant
 » debout ils ont toujours les sabots éloignés et dis-
 » tinctement séparés, et que, dès qu'ils s'effraient
 » ou qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joignent
 » subitement les pinces du sabot et craquent. Au
 » reste, c'est un événement très-remarquable pour
 » un naturaliste, que ces rennes se conservent et
 » se multiplient dans un pays où la température
 » du climat est bien plus douce que dans leur pa-
 » trie; dans un pays où les neiges ne sont pas fré-
 » quentes et les hivers bien moins rudes, tandis
 » qu'on a déjà tenté inutilement, depuis le seiziè-
 » me siècle, de les naturaliser en Allemagne, quoi-
 » que alors le climat fût bien plus rude et les hivers

» plus rigoureux. Le roi Frédéric I^{er} de Prusse en
» reçut de la Suède, qui moururent quelques mois
» après leur arrivée; et cependant dans ce temps-
» là il y avoit dans la Poméranie et dans la Marche,
» ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus
» de marais et bien plus de bois, et il y faisoit, par
» cette raison, beaucoup plus froid qu'à présent.
» Il y a présentement cinq ans que ces rennes sub-
» sistent et se multiplient à Schwedt; et étant voi-
» sin de cette petite ville, et S. A. R. me permet-
» tant de venir souvent chez elle, j'ai eu de fré-
» quentes occasions de les voir et de les observer,
» et tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au
» sujet de ces rennes, est le fruit de ces observa-
» tions fréquemment réitérées. »]

*Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M.
le comte de Buffon. Lille, le 30 mai 1785.*

[« Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâ-
» le âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans,
» et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui
» les conduit et qui les montre pour de l'argent, as-
» sure qu'il les a achetés dans une peuplade de La-
» pons, nommée en suédois *Deger Forth Capel*,
» dans la province de Wertu-Bollo, à quatre-vingt-
» dix milles (deux cent soixante-dix lieues de Fran-
» ce) de Stockholm, et huit milles (vingt-quatre
» lieues) d'Uma. Il les a débarqués à Lubeck, au

» mois de novembre de l'année dernière. Ces trois
 » jolis animaux sont très-familiers; le jeune sur-
 » tout joue comme un chien avec ceux qui le ca-
 » ressent. Ils sont gras, fort gais, et se portent très-
 » bien.

» J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à
 » la description que vous en faites; elle est parfait-
 » te sur tous les points. Le mâle a un bois couvert
 » de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est
 » très-chaud au toucher : chaque branche a dix-
 » sept pouces de longueur, depuis la naissance jus-
 » qu'à l'extrémité, où l'on commence à reconnoître
 » deux andouillers qui se forment à tête ronde, et
 » non pointue comme ceux du cerf. La courbure
 » des branches est en avant : elles sont uniformes
 » et de la plus belle venue. Les deux andouillers
 » qui sont près de la tête croissent en avant en se
 » rapprochant du nez de l'animal, deviennent plats
 » et larges avec six petits andouillers, le tout imi-
 » tant la forme d'une main qui auroit six doigts
 » écartés, le reste du bois produisant beaucoup de
 » rameaux qui croissent presque tous en avant,
 » autant que j'ai pu en juger par un dessin très-
 » mal fait que le maître de ces rennes m'a présen-
 » té du dernier bois d'un renne qu'il a vendu en
 » Allemagne. Ce bois avoit quatre pieds de hauteur,
 » et pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de chaque
 » branche se termine par de larges palettes qui por-
 » tent de petits andouillers comme celles qui sont

» près de la tête. La régularité du jeune bois que
» j'ai vu, et sa belle venue, annoncent qu'il sera su-
» perbe.

» Ils mangent du foin, dont ils choisissent les
» brins qui portent la graine. La chicorée sauvage,
» les fruits et le pain de seigle, sont la nourriture
» qu'ils préfèrent à toute autre. Quand ils veulent
» boire, ils mettent un pied dans le seau et cher-
» chent à troubler l'eau en la battant. Ils ont tous
» trois le même usage, et laissent presque toujours
» leur pied dans le seau en buvant.

» La femelle a deux proéminences qui annoncent
» la naissance du refait, le petit en a de même. J'ai
» vu le bois de la femelle de l'année dernière; il
» n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil : il
» est tortueux, noueux, et chaque branche est d'u-
» ne forme très-irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères que vous dé-
» signez : le craquement des pieds lorsqu'ils mar-
» chent, et surtout après le repos; le poil long et
» blanchâtre sous le cou; leur forme, qui tient de
» celle du bœuf et du cerf; la tête semblable à cel-
» le du bœuf, ainsi que les yeux; la queue très-
» courte, et semblable à celle du cerf; le derrière
» de la croupe blanchâtre comme sur le cerf. Ce
» renne n'a dans ses mouvements ni la pesanteur
» du bœuf, ni la légèreté du cerf; mais il a la viva-
» cité de ce dernier, tempérée par sa forme, qui
» n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminant; ils

» se mettent à genoux pour se coucher. Ils ont hor-
 » reur des chiens; ils les fuient avec frayeur, ou
 » cherchent à les frapper avec les pieds de devant.
 » Leur poil est d'un brun fauve; ce fauve se dégra-
 » de jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux deux
 » côtés du cou et derrière la croupe.

» On remarque au-dessous de l'angle intérieur
 » de chaque œil une ouverture longitudinale où
 » il seroit aisé de faire entrer un gros tuyau de
 » plume; c'est sans doute le larmier de ces ani-
 » maux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe
 » en arrière sont gros, et assez longs pour que la
 » corne pointue dont ils sont armés pose à terre
 » lorsque l'animal marche; les épérons s'écartent
 » dans cette position, et l'animal marque toujours
 » quatre pointes en marchant, dont les deux de
 » derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le
 » sable. Cette conformation doit leur être fort uti-
 » le pour se cramponner dans la neige.

» Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur
 » depuis le bout du muscau jusqu'à la naissance
 » de la queue, et trois pieds quatre pouces de hau-
 » teur depuis la sole jusqu'au garrot.

» La femelle, quatre pieds six pouces de lon-
 » gueur, et trois pieds de hauteur.

» Le petit, quatre pieds un pouce de longueur,
 » et deux pieds sept pouces de hauteur; il croît à
 » vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents incisives du plus bel
 » émail, et rangées à merveille à l'extrémité anté-
 » rieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires
 » de chaque côté au fond de la bouche. Il y a un
 » espace de quatre doigts entre les molaires et les
 » incisives de chaque côté, dans lequel espace il
 » n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a
 » de même et seulement cinq molaires de chaque
 » côté au fond de la bouche; mais elle n'a aucune
 » incisive.

» Le temps du rut est le même que celui du
 » cerf. La femelle a été couverte au mois de no-
 » vembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Up-
 » sal.

» En voilà bien long et peut-être beaucoup trop
 » sur des animaux que vous connoissez mieux que
 » moi sans les avoir vus; mais, comme il n'en a point
 » paru jusqu'ici de vivants en France, j'ai pensé
 » que mes observations pourroient vous être agréa-
 » bles, etc. »]

*Addition de l'Éditeur hollandais (M. le pro-
 fesseur ALLAMAND).*

[« Le renne qui est représenté dans la planche
 » 4' étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un
 » gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa

» racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet
 » fort épais, d'où sortoient en divers endroits quel-
 » ques poils assez roides, dont la pointe étoit bru-
 » ne. La partie inférieure de son cou se faisoit re-
 » marquer par des poils de huit à neuf pouces,
 » dont elle étoit toute couverte, et qui étoient beau-
 » coup plus fins que des crins, et d'un beau blanc.
 » Le bout de son muscau étoit noir et velu. Cha-
 » cune des perches de son bois étoit chargée de
 » trois andouillers : ceux qui sortoient de la par-
 » tie inférieure étoient dirigés en avant sur le front;
 » ils se terminoient tous en pointe, et ce n'étoit
 » qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche
 » qu'on remarquoit des empaumures; mais vrai-
 » semblablement il en auroit paru d'autres, si l'a-
 » nimal avoit vécu plus long-temps. Je vois, par un
 » dessin que M. Camper a fait de cet animal lors-
 » qu'il étoit plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu
 » la bonté de me communiquer, que les empaumu-
 » res du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles
 » commençoient à former de nouveaux andouil-
 » lers, et que ceux qui sont représentés pointus
 » dans notre planche avoient acquis plus de lar-
 » geur.

» Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais
 » plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses
 » sabots étoient aussi beaucoup plus larges, et par-
 » là même plus propres à le soutenir sur la neige;
 » le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'au-

» tre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	8	»
Hauteur du train de devant.	2	8	»
Hauteur du train de derrière.	3	2	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	»	7	6
Longueur des cornes.	1	»	»
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête.	»	4	9
Distance entre les cornes.	»	2	6
Distance entre les deux naseaux.	»	1	2
Distance d'un œil à l'autre.	»	5	»
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	»	1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen.	2	1	»
Longueur de la queue.	»	6	»
Circonférence du corps, prise autour du ventre.	4	2	»

» Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces : M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures ; sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle. Si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde ; cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le

» fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par
 » tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent;
 » on la lira ici avec plaisir : la voici donc telle qu'il
 » a bien voulu me la communiquer. »

*Observations sur le renne, faites à Groningue
 par M. le professeur P. CAMPER.*

» Le renne qu'on m'avoit envoyé de la Laponie
 » par Drontheim et Amsterdam, arriva à Gronin-
 » guc le 21 juin 1771. Il étoit fort foible, non-seu-
 » lement à cause de la fatigue du voyage et de la
 » chaleur du climat, mais probablement surtout à
 » cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième
 » estomac et le diaphragme, dont il mourut le len-
 » demain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec
 » appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on
 » lui présenta, et il but asscz copieusement. Il ne
 » mourut point faute de nourriture; car, en l'ou-
 » vrant, je trouvai ses estomacs et ses boyaux rem-
 » plis. Sa mort fut lente, et accompagnée de con-
 » vulsions qui étoient tantôt universelles et tantôt
 » uniquement visibles à la tête : les yeux surtout
 » en souffrirent beaucoup.

» C'étoit un mâle âgé de quatre ans : tous les os
 » de son squelette offroient encore les épiphyses;
 » ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein
 » accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à
 » l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que
 » cet animal peut vivre au moins vingt ans.

» La couleur du corps étoit brune et mêlée de
 » noir, de jaune et de blanc : le poil du ventre, et
 » surtout des flancs, étoit blanc avec des pointes
 » brunes, comme dans les autres bêtes fauves; ce-
 » lui des jambes étoit d'un jaune foncé; celui de la
 » tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-
 » touffu; celui du cou et du poitrail étoit aussi fort
 » épais et très-long.

» Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile,
 » qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le ti-
 » roit un peu : il étoit d'une figure ondoyée, et
 » d'une substance assez semblable à celle de la
 » moelle des joncs dont on fait les nattes; sa par-
 » tie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du
 » dessous du cou, et des jambes jusqu'aux ongles,
 » n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire
 » aussi fort que celui d'une vache.

» La couronne des sabots étoit recouverte de tous
 » côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière a-
 » voient entre les doigts une pellicule assez large,
 » faite de la peau qui couvroit le corps, mais par-
 » semée de petites glandes.

» A la hauteur des couronnes des sabots, il y a-
 » voit une espèce de canal qui pénéroit jusqu'à l'ar-
 » ticularion du canon avec les osselets des doigts :
 » il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à é-
 » crirc, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu
 » découvrir un semblable canal aux pieds de de-
 » vant, et j'en ignore l'usage.

» La figure de cet animal différoit beaucoup de
 » celle qui a été décrite par les auteurs qui en
 » ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux
 » ans, et cela parce qu'il étoit extrêmement mai-
 » gre. MM. Linnæus, les auteurs de l'*Encyclopédie*
 » et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par
 » conséquent plus rond et plus épais.

» Voici les dimensions de ses principales parties,
 » prises avec le pied de Groningue, qui est un peu
 » moins long que celui de France.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou. . .	1	2	»
Hauteur verticale de la tête, là où elle est plus grosse. . .	»	8	»
Longueur des oreilles.	»	5	»
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte. . .	1	»	»
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.	3	6	»
Longueur de l'omoplate.	1	»	»
Longueur de l'os du bras.	»	11	»
Longueur du canon. . .	»	9	»
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots.	»	5	6
Longueur de l'os de la jambe.	1	»	»
Longueur du canon.	1	»	»
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots.	»	6	»
Hauteur du train de devant.	3	»	»
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . .	5	»	»
Distance entre l'os des îles et la rotule.	1	4	»
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule.	1	4	»

	pi.	ponc.	lig.
Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre.	1	6	»
Distance entre le poitrail et le pénis.	2	»	»
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette.	1	»	»

» Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou
 » du cerf; la prunelle est transversale, et l'iris brun
 » tirant sur le noir; ses larmiers, semblables à ceux
 » des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre,
 » résineuse, et plus ou moins transparente. Il y a
 » deux points lacrymaux et deux canaux, comme
 » dans le daim. La paupière supérieure a des cils
 » fort longs et noirs : elle n'est pas percée, comme
 » l'ont prétendu quelques auteurs; elle est entière.
 » L'évêque Pontoppidan, et, sur son autorité, M.
 » Haller, ont même voulu rendre raison de cette
 » perforation de la paupière; ils l'ont jugée néces-
 » saire dans un pays presque toujours couvert de
 » neige, dont la blancheur auroit pu nuire par son
 » éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours.
 » Les hommes, faits pour pouvoir vivre dans tous
 » les climats, préviennent, autant qu'ils peuvent,
 » la cécité par des voiles ou de petites machines
 » trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière. Le
 » renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin
 » de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou
 » paupière interne si visible dans les oiseaux, et
 » qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans
 » y être mobile que dans un petit nombre. Cette

» membrane n'est pas non plus percée dans le
 » renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au
 » petit angle de l'œil.

» Son nez est fort large, comme dans les vaches;
 » et le muscau est plus ou moins plat, couvert d'un
 » poil long grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'inté-
 » rieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues
 » de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre,
 » dur et très-poreux. Les narines sont fort éloignées
 » l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et
 » la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

» Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure,
 » re, mais très-petites, et très-lâchement attachées.
 » Il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus
 » que les autres ruminants; mais j'ai eu y remar-
 » quer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas
 » encore hors des gencives : dans la mâchoire infé-
 » rière, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux
 » en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que
 » les juments en aient. Les daims, tant mâles que
 » femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai pré-
 » paré cet été la tête d'une biche nouvellement
 » née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire
 » supérieure du côté gauche. La Nature varie trop
 » dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer
 » rien de constant. Il y a six dents machelières à
 » chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire
 » qu'il y en a vingt-quatre en tout.

» Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes :

» elles ne faisoient que de naître. L'une avoit un
» pouce, et l'autre un pouce et demi de hauteur;
» leur base étoit située entre l'orbite et l'occiput,
» un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les
» couvroit étoit joliment contourné, et d'un gris
» tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine
» distance, on auroit pris les deux touffes de ce
» poil pour deux grandes souris posées sur la tête
» de l'animal.

» Le cou est court et un peu plus arqué que ce-
» lui de la brebis, mais moins que celui du cha-
» meau. Le corps paroît robuste: le dos est un peu
» élevé vers les épaules, et assez droit partout ail-
» leurs, quoique les vertèbres soient un peu for-
» mées en arc.

» La queue est fort petite, recourbée en bas, et
» très-garnie de poils.

» Les testicules sont très-petits, et ne paroissent
» point hors du corps. La verge n'est pas grande:
» le prépuce est sans poil, comme un nombril; il
» est fort ridé en dedans et chargé ou couvert d'u-
» ne croûte pierreuse.

» Les sabots sont grands, longs et convexes en
» dehors; mais ils n'avoient pas les bouts placés
» les uns sur les autres, comme ceux du renne que
» j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi
» fort longs, et ceux des pieds extérieurs touchoient
» à terre quand l'animal étoit debout; mais ceux
» des pieds postérieurs étoient placés plus haut,

» et ne descendoient pas si bas : aussi les os des
» doigts en sont-ils plus courts.

» Ces huit ergots étoient creux, apparemment
» parce que l'animal ne les usoit pas.

» Les intestins étoient exactement semblables à
» ceux du daim. Il n'y avoit point de vésicule du
» fiel; les reins étoient lisses et sans division; les
» poumons étoient grands; la trachée-artère étoit
» extrêmement large.

» Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, et,
» comme celui du daim, ne contenoit qu'un seul
» osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule
» semi-lunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux
» autres, sur lesquelles les artères coronaires du
» cœur prennent leur origine. Ce même osselet don-
» ne de la fermeté à la cloison membraneuse qui
» est entre les deux sinus du cœur, et à la base de
» la valvule triglochine du ventricule droit.

» Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet
» animal, est une poche membraneuse et fort lar-
» ge, placée sous la peau du cou, et qui prenoit
» son origine entre l'os hyoïde et le cartilage thy-
» roïde par un canal conique. Ce canal alloit en
» s'élargissant, et se changeoit en une espèce de
» sac membraneux, soutenu par deux muscles ob-
» longs. Ces muscles tirent leur origine de la par-
» tie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où
» la base, l'os graniforme et les cornes se réunis-
» sent.

» Ces muscles sont plats, minces, larges d'un
» demi-pouce, et descendent des deux côtés de la
» poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se sé-
» parent et se perdent dans la membrane extérieu-
» re et musculuse de la poche; ils relèvent et sou-
» tiennent cette partie à peu près comme les cré-
» mastères soutiennent et élèvent le péritoine, qui
» est autour des testicules dans les singes et autres
» animaux semblables.

» Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la ra-
» cine de l'épiglotte, par un large orifice qui ad-
» mettoit mon doigt très-aisément.

» Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des
» poumons, comme quand il fait des mugissements,
» l'air tombe dans cette poche, l'enfle, et cause né-
» cessairement une tumcur considérable à l'en-
» droit indiqué; le son doit aussi nécessairement
» changer beaucoup par-là : les deux muscles vi-
» dent la poche de l'air quand l'animal cesse de
» mugir.

» J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable
» poche dans plusieurs papions et gucnons; et,
» l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à
» mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans
» l'orang-outang. J'en donnerai la description et la
» figure dans un mémoire que je me propose de
» publier sur la voix de l'homme et de plusieurs
» animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle
» renne a cette poche comme le mâle. Dans les sin-

» ges, les deux sexes en sont pourvus. Je ne me
» souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la
» biche ne l'a pas. »]

FIN DU TOME QUINZIÈME.



Aus den Beständen der Österreichischen
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigentum
des Baron v. Rothschild ausgeschieden.

TABLE
DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Suite DES QUADRUPÈDES.	p. 5
De la Mangouste.	<i>ib.</i>
Du Vansire.	16
Du Nems.	18
Du Surikate.	20
Du Tayra ou Galera.	25
Des Gerboises.	27
Des Mouflettes.	57
Du Pekan et du Vison.	69
De la Mouflette du Chili.	70
De l'Éléphant.	72
Du Tapir ou Anta.	190
De l'Hippopotame.	225
Du Rhinocéros.	288
Du Chameau et du Dromadaire.	326
Du Buffle, du Bonasus, de l'Aurochs, du Bison, et du Zébu.	362
Du Lama et du Paco.	462
De la Vigogne.	485
Des Chevrotains.	501
Du Chevrotain de Ceylan ou Memina.	509
Du Chevrotain appelé à Java <i>petite Gazette</i> .	510
Du Musc.	511
De l'Axis.	535
De l'Élan et du Renne.	546

FIN DE LA TABLE DU TOME QUINZIÈME.

